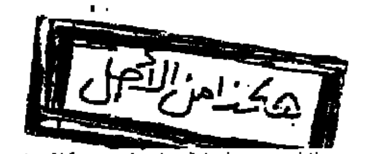


« Initiatives » : 9 pages d'offres d'emploi

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14966 – 7 F

MERCREDI 10 MARS 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

M. Major en minorité aux Communes

La ratification britannique de Maastricht est retardée

La Chambre des communes a adopté, lundi 8 mars, un amendement présenté par le Labour au cours du débat sur la ratification du traité de Maastricht. Le vote de cet amendement mineur, concernant la composition du comité des régions, a pour effet de retarder, au moins jusqu'à la fin de l'été, l'adoption définitive du traité par la Grande-Bretagne.

La mise en minorité, pour la première fois, du gouvernement de M. John Major, a été la conséquence de la dissidence des « eurosceptiques » du Parti conservateur, qui ont joint leurs voix à celles des travaillistes et des libéraux-démocrates.

Lire page 28 l'article de LAURENT ZECCHINI

Un revers humiliant

ENNEMIE jurée du traité de Maastricht, la baronne Margaret Thatcher a encore l'occasion, dans sa fausse retraite, de s'enchanter aux jeux de la politique. Ses meilleurs disciples, qu'elle encourage en sous-main, lui ont offert lundi 8 mars aux Communes un savoureux spectacle : faire trébucher son successeur John Major, bien trop « européen » à son goût, sur un obstacle juridique certes subalterne, mais qui prolongera de plusieurs semaines la procédure de ratification – déjà lente – entamée en décembre.

« Maastricht est un champ de bataille quotidien », confiait, il y a peu, Douglas Hurd, le chef de la diplomatie britannique. Un champ de bataille où son gouvernement a subi lundi sa première défaite parlementaire depuis l'arrivée de John Major au 10 Downing Street, en novembre 1990. Il s'agit, pour le premier ministre, d'un revers humiliant. N'avait-il pas, deux jours plus tôt, rameuté le ban et l'arrière-ban des élus de son parti, en les mettant en garde contre « le luxe de la désunion » ?

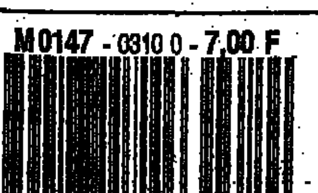
CE vibrant appel à l'unité n'a guère impressionné le groupe des députés conservateurs « eurosceptiques », pour qui le torpillage de Maastricht est devenu une noble obsession. Tenant le traité pour un intolérable affront à la souveraineté de la Grande-Bretagne, ces rebelles sont prêts à tout pour parvenir à leurs fins. Comme l'avouait lord Tebbit, avec un parfait humour britannique, ses amis anti-européens iraient jusqu'à voter un amendement « affirmant que la lune est faite de fromage bleu » pourvu qu'il sonne le glas du funeste traité.

Un tel état d'esprit permet aux ennemis de Maastricht de transformer les Communes, temple de la démocratie procédurière, en un théâtre de l'absurde, où se noue, au gré des débats, la pire des alliances contre nature. Ainsi a-t-on vu lundi les « eurosceptiques » mêler leurs voix à celles de leurs adversaires travaillistes, pourtant partisans d'une plus grande intégration de la Grande-Bretagne au continent.

PAREILLE mésaventure guette, à Londres, les gouvernements pourvus – comme celui de John Major – d'une trop faible majorité parlementaire. Vulnérable à la trahison de ses amis, et trop dépendant du bon vouloir d'un parti libéral-démocrate toujours prompt à faire valoir son rôle d'arbitre, le premier ministre est contraint à une guérilla permanente alors même qu'une nette majorité « arithmétique » existe aux Communes en faveur de Maastricht.

La défaite de John Major – surtout symbolique – ne remettra bien sûr pas en cause sa volonté de faire ratifier le traité. Mais elle perturbera singulièrement le calendrier initial, qui prévoyait d'achever la procédure au début de l'été. Ce nouveau retard ne manquera pas d'irriter les partenaires européens de la Grande-Bretagne, de plus en plus impatients face aux lenteurs de la démocratie outre-Manche.

M 0147 - 0310 0 - 7,00 F



La lutte contre la corruption en Italie

Le président de l'ENI a été arrêté à Milan

Les affaires de corruption en Italie ont connu un nouveau développement spectaculaire, avec l'arrestation, mardi 9 mars à Milan, de M. Gabriele Cagliari, le président de l'Office public des hydrocarbures (ENI), deuxième holding d'Etat. Par ailleurs, le gouvernement doit toujours faire face aux remous suscités par sa tentative avortée de « dépénalisation » des délits politico-financiers.

M. Gabriele Cagliari, le président de l'Office public italien des hydrocarbures, l'ENI, a été arrêté mardi 9 mars à Milan, ainsi que le président de sa filiale Nuovo Pignone, M. Franco Ciatti, a-t-on appris en Italie de source informée. L'ENI est au centre de l'enquête sur la corruption généralisée en Italie. A la lumière des investigations des enquêteurs, l'ENI apparaît comme ayant été l'un des plus gros pourvoyeurs de fonds pour les partis politiques italiens ces dernières années. Selon les déclarations faites aux magistrats par Florio Fiorini, le financier incarcéré à Genève pour la faillite du holding Sasea, l'ENI aurait versé l'équivalent d'environ 4,5 millions de francs par an aux partis gouvernementaux de l'époque, le Parti socialiste italien (PSI), la Démocratie chrétienne (DC), le Parti social-démocrate et le Parti républicain, pendant une dizaine d'années.

En outre, le 26 février, M. Raul Gardini, industriel renommé, avait reçu un avis d'ouverture d'enquête pour une *« surévaluation exagérée de certains biens et actions de société »* qui aurait pu léser des petits actionnaires, au moment de la naissance, en 1989, de l'Enimont : il s'agissait d'une tentative – qui prit fin en 1990 avec le rachat des parts de la Montedison par l'ENI – de « joint-venture » entre le groupe de M. Gardini, Feruzzi-Montedison, et l'ENI.

Lire nos autres informations page 28

Interminable chômage

I. – *Le choc des trois millions*

par Alain Lebaube

Nouveau président de l'Institut de l'entreprise, M. Didier Pineau-Valencienne vient de lancer une vaste enquête sur l'emploi. Pour cette association, qui fut présidée par M. François Perigot, l'actuel patron du CNPF, c'est presque une révolution. Elle ne s'était jamais préoccupée du dossier du chômage à ce point, et n'avait pas jusqu'à présent mobilisé sept grands dirigeants pour coordonner les travaux de commissions exclusivement consacrées au sujet.

Face à trois millions de chômeurs, une telle initiative paraîtra dérisoire. Certains la jugeront inutile ou, à la lecture de quelques noms – Jean Gandois, président de Pechiney, Michel Bon, ancien PDG de Carrefour, Francis Mer, président d'Usinor-Sacilor, – parleront d'hypocrisie. Les « licencieurs » ne peuvent pas être les conseillers.

Il ne faut pourtant pas sous-estimer la valeur de ce signe qui, parmi beaucoup d'autres, tend à montrer que les choses changent et qu'une prise de conscience est sans doute en train de se produire. Traitement social aidant, les précédents seuils d'un million puis de deux millions de demandeurs d'emploi n'avaient pas ému outre mesure les grands capitaines d'industrie. Cette fois, ils sont plusieurs à avoir peur et à commencer à le dire.

Lire la suite, ainsi que la « Chronique des non-travaux forcés », par JEAN-PIERRE DAUTUN page 23

Lire également en page « Débats »

- **Les enseignements d'une histoire** par ROBERT SALAIS, chercheur au CNRS
- **L'Etat-Service** par FRANÇOIS IVERNEL, rédacteur en chef du « Banquet »

M. Mitterrand à la Maison Blanche

M. François Mitterrand devait, pour la première fois, rencontrer, mardi 9 mars, le président Bill Clinton à la Maison Blanche, avec qui il devait aborder les grands dossiers internationaux (notamment celui de l'ex-Yougoslavie) et les différends économiques et commerciaux qui opposent l'Europe et les Etats-Unis. Après une conférence de presse conjointe et un déjeuner, M. Mitterrand devait quitter Washington pour Paris.

Lire nos informations page 7

Jeu de rôles à droite

Faute de susciter l'adhésion autour de la plate-forme de gouvernement les responsables de l'opposition se distribuent les tâches

par Jean-Marie Colombani

« Chacun sait qu'il ne suffira pas de l'alternance pour assurer le changement » : ayant retrouvé, lundi soir, l'usage d'une parole dont il avait été privé à l'occasion des assises du RPR, Philippe Séguin a aussitôt mis les pieds dans le plat. Jamais échéance électorale n'a paru si prévisible, et en même temps, comme le dit le maire d'Epinal, si peu porteuse de changement. Le pays s'apprête en effet à investir la droite ; mais il n'en attend rien : 61 % des Français, selon la SOFRES, et parmi eux 53 % des électeurs de l'opposition actuelle, pensent que le nouveau pouvoir ne sera pas à même d'améliorer la situation du pays. Faute, donc, de susciter l'adhésion autour de sa plate-forme, l'opposition consacre beaucoup d'énergie à se répartir les rôles.

A tout seigneur, tout honneur : Jacques Chirac mène, depuis bientôt trois mois, une campagne présidentielle. Il l'a confirmé devant son mouvement en centrant ses attaques sur le terrain de prédilection du chef de l'Etat (l'action extérieure). Il s'en prend à peu près chaque soir à Jacques Delors, dont il considère qu'il est le présidentiable socialiste dangereux, de façon particulièrement brutale et avec ce travers inimitable qui consiste à considérer la Commission de Bruxelles comme une annexe du ministère français de l'agriculture.

Il apporte indistinctement son soutien à des candidats RPR, UDF ou centristes, montrant ainsi qu'il s'attache sans tarder à souder une majorité présidentielle bâtie selon le bon vieux trépied (gaulliste, libéral et centriste) cher à Georges Pompidou. C'est donc qu'il n'envisage pas vraiment de rempiler à Matignon, malgré les efforts de Charles Pasqua pour le convaincre au contraire d'y aller.

Lire la suite page 9 et nos informations pages 8 à 10

Indonésie : le rite Suharto

Le chef de l'Etat sera réélu le 10 mars sans opposition, pour un sixième mandat consécutif

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Avec M. Suharto, au pouvoir depuis la fin de l'ère Sukarno, en 1965, la vie politique indonésienne s'accroche à ses rites. A soixante et onze ans, l'homme de l' *« ordre nouveau »* sera réélu sans opposition président le 10 mars, pour un sixième mandat consécutif de cinq ans, par une assemblée de mille membres sur laquelle il a la haute main.

La moitié de ce « congrès » est formée par les membres du Parlement, dont quatre cents ont été élus, en juin, lors de législatives étroitement contrôlées, et cent sont désignés par les forces armées. L'autre moitié des « grands électeurs » est désignée par le pouvoir. Réunie depuis le 1er mars à Djakarta, l'Assemblée consultative désignera aussi, avant de clore ses travaux, un vice-président : le général Try Sutrisno, candidat des forces armées, qui a reçu l'aval des trois partis politiques autorisés.

Dans cette « démocratie consensuelle », qui exclut toute opposition formelle, le processus s'est officiellement déroulé sans anicroche. Tour à tour, les formations politiques ont entériné la candidature de M. Suharto, qui avait été approuvée, dès le 5 octobre, par les militaires. La direction du Parti démocratique indonésien (PDI, en principe opposant) a même refusé d'examiner la candidature de l'un de ses députés, Guruh Sukarno Putra, l'un des fils de feu Sukarno.

Outre quelques étudiants qui ont manifesté en novembre devant le Parlement, seuls quelques dissidents ont demandé à l'Assemblée consultative de ne pas réélire le président : pour justifier sa requête, le groupe « Pétition des 50 » – du nom de cinquante anciens généraux ou ministres qui, en 1980, ont pris position contre M. Suharto – a invoqué, sans être entendu, des abus de pouvoir, le népotisme et la violation des droits de l'homme.

Dans une société où les manœuvres politiques transpirent peu et où le non-dit a valeur de vertu, les choses ne sont pourtant jamais si simples. En 1988, M. Suharto avait imposé à l'armée son candidat à la vice-présidence : M. Sudharmono, comme lui ancien général. Cette fois-ci, le choix du général Try Sutrisno semble davantage le fruit d'un compromis entre l'état-major et le président.

Jusqu'ici, les vice-présidents – M. Suharto en a changé lors de chacun de ses précédents mandats – ont joué un rôle marginal.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Lire la suite page 4

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Chômage

Les enseignements d'une histoire

par Robert Salais

NOUS qualifions aujourd'hui de chômeur quelqu'un qui n'a pas d'emploi et en recherche. Ce fait lui ouvre ce que tout le monde reconnaît plus ou moins comme un droit à l'emploi, que la société doit satisfaire. Or les réalités de l'emploi n'ont pas été toujours ainsi. La création du «chômage» est, *à l'échelle historique*, récente : elle date du dernier quart du dix-neuvième siècle. En *France, le mot existait auparavant*, au pluriel («les chômages»), mais pour désigner la cessation de l'activité industrielle par suite de méventes, le calme des affaires, la *saisonnalité du travail. Il n'apparaît*, référé à la situation des ouvriers involontairement privés de travail, *qu'au tournant* des années 1880. Mais jusqu'en 1945, il ne se rapporte qu'à un constat et non à une obligation ou une perspective de plein emploi.

L'appellation s'adresse, dans toute cette période, aux ouvriers et employés travaillant sous la dépendance d'un patron et licenciés. Les *femmes demeurent, sauf* en cas de ressources trop faibles, considérées comme à la charge du chef de ménage. On considère qu'un jeune qui n'a jamais travaillé doit être à l'école, en apprentissage ou dans sa famille; il n'a pas la liberté de se présenter seul sur le marché du travail. *L'observateur d'aujourd'hui est* frappé, néanmoins, par la relative faiblesse du nombre de chômeurs, *secourus ou se déclarant comme tel* pendant la crise des années 1930 en France. La crise est sévère : réduction en cinq ans de 1,4 million du nombre des emplois ouvriers et pourtant 400 000 chômeurs en plus seulement.

On aurait tort, cependant, de parler de «chômage caché», *d'aliénation ou de dissimulation*. Il y avait autant, sinon plus, d'aléas dans l'activité économique, dans la demande de travail et dans les revenus qu'aujourd'hui. Mais les conceptions du travail et de la pauvreté qu'avaient les personnes étaient construites autrement. Elles sont multiples, mais ont un point commun : elles ne partent pas de *prémisses selon* lesquelles le chômage est une question en elle-même, à isoler et à traiter à part des salaires, de l'apprentissage, de la mobilité, des opportunités de *travail (durée et modalités), de* la pauvreté. C'est un chômage de situation, appelant un traitement approprié aux circonstances et aux personnes.

Le dernier recours

On peut distinguer au moins quatre modèles selon lesquels agissaient les acteurs économiques; leurs conventions ne supposaient pas nécessaire d'isoler le chômage *comme un phénomène indépendant.*

– La communauté de métier soudée autour de la défense collective *du tarif. Ce qui compte est le prix* payé au produit fait, et non le salaire horaire, le temps de travail ou l'emploi statutaire.

– Le travail à domicile. Vie de travail et vie de famille ne se séparent *pas, l'irrégularité de l'activité étant* «logée» dans le cours immédiat de la vie. Le revenu dépend des commandes.

– La responsabilité personnelle du travailleur indépendant. La pensée réformatrice anglo-saxonne, confrontée à la dépendance envers la charité dans laquelle était tombée une partie de la population anglaise (en raison des lois sur les pauvres), a beaucoup *développé ce thème au tournant du* siècle. Son idée centrale est qu'on devait réformer le marché du travail pour créer des emplois stables et une indemnité de chômage, mais qui *seraient réservés à ceux qui seraient* capables d'une régénération morale et d'indépendance.

– Le patronage. Celui-ci repose sur *l'intégration des patrons, des travailleurs* et de leurs familles dans une même communauté locale, ce qui conduit chacun à prendre conscience qu'il a besoin de l'autre. L'ouvrier donne du «métier» et de *l'attachement*; il s'attend, en contrepartie, à l'exercice par les patrons d'une *responsabilité vis-à-vis* de l'emploi local, qui ne se confond pas avec une garantie rigide et statutaire.

Traiter le chômage comme un volume appellerait en revanche, des solutions globales, l'intervention de l'Etat. Il n'est donc pas étonnant que dans toutes ces conceptions du travail, l'Etat soit loin; il n'est qu'un dernier recours longtemps envisagé, de tous bords, avec méfiance. Le *gros problème, permanent*, est celui des personnes sans spécialité professionnelle, menacées de tomber dans l'indigence. On accepte donc l'assistance par l'Etat, mais pour ceux-là qui sont vraiment les plus démunis, qui n'ont plus de ressources en eux-mêmes. Auguste Keufer, alors *secrétaire général de la Fédération des* travailleurs du Livre et qui allait devenir en 1895 un des fondateurs de la CGT, s'il demande en 1894 que soit examiné *«dans quelle mesure et de quelle manière il appartient à l'Etat de contribuer à atténuer l'effet des crises industrielles en créant un capital de réserve destiné à l'exécution de travaux qui pourraient être entrepris à volonté selon l'intensité du chômage»*, prend bien soin de montrer le caractère exceptionnel et temporaire d'une telle intervention.

D'une part, pour lui, c'est la prévoyance, individuelle ou organisée au sein de la profession, qui doit prémunir chacun contre les aléas de la vie et du travail. D'autre part, les *«patrons... doivent aussi en bons administrateurs prévoir pour pourvoir les moments difficiles»*. Nous pouvons estimer que ces modèles et cette conception de l'Etat sont majoritaires dans la population en *France, jusque dans les années 50.* Certes de grandes dates institutionnelles, rétrospectivement, scandent la création du chômage en son sens actuel, soit en France : 1891, *premier recensement de la population* essayant, avec difficulté, de mesurer le nombre de chômeurs; *1914*, création d'un Fonds national de chômage pour apporter une *contribution financière de l'Etat aux* caisses professionnelles et locales de secours au chômage; 1926, décret sur le régime des allocations de chômage. Et l'existence d'un chômage important, malgré tout, pendant la crise des années 30 témoigne de son empire croissant *dans les mécanismes économiques* (avec le développement d'une industrie capitalistique et concentrée et d'un prolétariat urbain).

Une économie en plein paradoxe

Mais le basculement vient d'une focalisation après *1945* sur les vertus de l'intervention de l'Etat pour assurer le plein emploi : par la *planification; par des politiques keynésiennes* de soutien de la croissance; par sa puissance financière, industrielle et technologique; par l'importance des marchés publics qu'il assure. Le nombre de chômeurs mesure l'effort à entreprendre que chacun attend de l'Etat (création d'emplois, placement) et des organismes sociaux (UNEDIC). Cette focalisation ne s'explique pas dans les termes d'une opposition entre Etat et marché, entre public et privé... dans laquelle *un terme l'aurait emporté, provisoirement*, sur l'autre. Le recours à un Etat et à des organismes sociaux tutélaires est une rencontre d'intérêts :

– entre un paternalisme de grande *entreprise, privée autant que publique*, qui voit dans le développement des politiques sociales et dans le recours au machinisme et à la *standardisation du travail des moyens* d'assurer sa souveraineté sur l'entreprise et de s'attacher la main-d'œuvre (sans être à la merci de sa capacité d'initiative);

– entre une action revendicatrice et politique qui, de tous côtés, préfère ajuster dans les textes des droits *généraux lors même que ceux-ci* n'ont plus de réalité, plutôt que de les enrichir par l'exercice concret au quotidien d'une responsabilité collective envers l'emploi, la création et le partage des richesses.

Pourtant, l'économie française est aujourd'hui en plein paradoxe. On essaie de faire disparaître le chômage, mais les institutions et les comportements économiques, *inventés dans le passé, résistent. Don*nons-en deux indices.

Les mesures censées lutter contre le chômage entretiennent ses causes. Ainsi les plans sociaux du FNE sont fondés sur l'idée qu'ils aident l'entre*prise à passer un cap difficile* pour retrouver ensuite un sentier de croissance favorable à l'emploi. Or le constat des années 80 n'est pas celui qu'on attend. Plus l'entreprise est *grande, proche de l'Etat et de la* fabrication de produits de base ou intermédiaires, plus elle recourt aux mesures sociales publiques, plus son emploi a diminué. La contribution à *la création d'emplois vient, pour* l'essentiel, des entreprises petites et moyennes, souvent familiales, souvent spécialisées. Elles recourent peu aux mesures sociales, mais ont besoin en revanche d'une flexibilité de l'emploi et des salaires.

Les catégories sociales (OS et ouvriers qualifiés d'un côté; cadres et techniciens de l'autre) *sont* structurées et formées (dans leurs compétences et aspirations), en majorité pour un avenir professionnel dans l'emploi réglementé et sûr de la *grande entreprise. Tant que le nombre* de ces emplois progresse, elles ont un débouché; leur chômage n'est que conjoncturel et d'ajustement. *Quand ce n'est plus le cas (cf.* le malaise des cadres), elles sont, à l'image du volume des capitaux, une ressource globale que les entreprises ajustent structurellement à la baisse. Elles n'ont plus, ou pas assez, les qualités personnelles d'indépendance, d'initiative, d'innovation, d'«entreprise» en un mot, sur lesquelles se fondaient les modèles de travail *que nous avons décrits.* Or ce sont ces qualités qui «reviennent» en force, sous d'autres formes et *dans des métiers nouveaux. Sans* leur développement, associé à celui des savoirs, il n'y a guère de réussite possible pour le financement de nouvelles activités.

Retracer une histoire n'est pas juger. Mais peut-être faudra-t-il se demander si ce n'est pas la particularité de notre focalisation sur le chômage et le plein emploi et non les complexités du travail et des manières de faire face aux aléas économiques, qui constitue l'étrangeté historique à expliquer aujourd'hui?

Quelques références

A. Keyssar, 1986, *Out of Work, The First Century of Unemployment in Massachusetts*, Cambridge, Cambridge University press.

J. Luciani (éd.), 1992, *Histoire de l'office du travail (1890-1914)*, Paris, Syros-Alternatives.

M. Mansfield, 1992, «Labor Exchanges and the labour Reserve in the turn of the century social reform», *Journal of Social Policy*, 21, 4, pp. 435-468.

R. Salais, N. Baverez et B. Reynaud, 1986, *l'Invention du chômage, Histoire et transformation d'une catégorie en France des années 1890 aux années 1980*, Paris, Presses universitaires de France.

▶ **Robert Salais est chercheur au CNRS.**

L'Etat-service

par François Ivernel

IL est désormais établi que le chômage est structurel et qu'aucune des politiques menées jusqu'alors *n'a* pu enrayer sa *montée*. En cette période électorale, les fausses réponses fusent de toutes parts.

La relance ? Depuis une tentative malheureuse en 1981, la relance massive a mauvaise presse. Il est beaucoup plus convenable de parler de relance sélective de certains secteurs de l'économie. De quoi s'agit-il en réalité ? Pour l'essentiel, des sempiternels aménagements fiscaux de soutien à l'investissement immobilier, accompagnés d'allègements de charges sociales. Leur pointillisme n'a jamais fait plus que déplacer *dans le temps, de manière modeste*, des décisions d'investir et d'embaucher. Dire, comme Valéry Giscard d'Estaing, qu'ainsi 250 000 emplois seront créés, c'est se refuser à réviser le schéma de pensée des «trente glorieuses» années au cours desquelles un réglage fin de la conjoncture suffisait au maintien du plein emploi. La relance sélective est à la mythologie de droite ce que la *relance* globale était à la mythologie de gauche en 1981.

Demandes insatisfaites

Si l'ajustement du travail et de l'activité ne peut se faire par plus d'activité, c'est donc le travail qu'il faudrait adapter. Idée lumineuse à deux dimensions : la réduction du temps de travail et le partage du travail.

La réduction du temps de travail ? Une réduction progressive du temps de *travail vers un objectif* de trente-cinq heures, même sans compensation salariale, serait-elle créatrice d'emplois ? Le croire relève d'une conception taylorienne du travail. *Excepté certaines industries de* main-d'œuvre peu qualifiée et *travaillant* en 3x8, le passage à trente-cinq heures ne créera pas de nouveaux postes de travail.

Le travail à la carte ou à temps partiel ? Idée séduisante, car elle donne l'illusion que chacun choisira *ses horaires de travail et, de surcroît*, fera un chômeur de moins pour un même poste. *Idée fausse* généralement. Car les emplois se divisent d'autant moins qu'ils sont plus *qualifiés*, et *les emplois non qualifiés* sont les moins rémunérés, et se prêtent donc mal à une division des revenus.

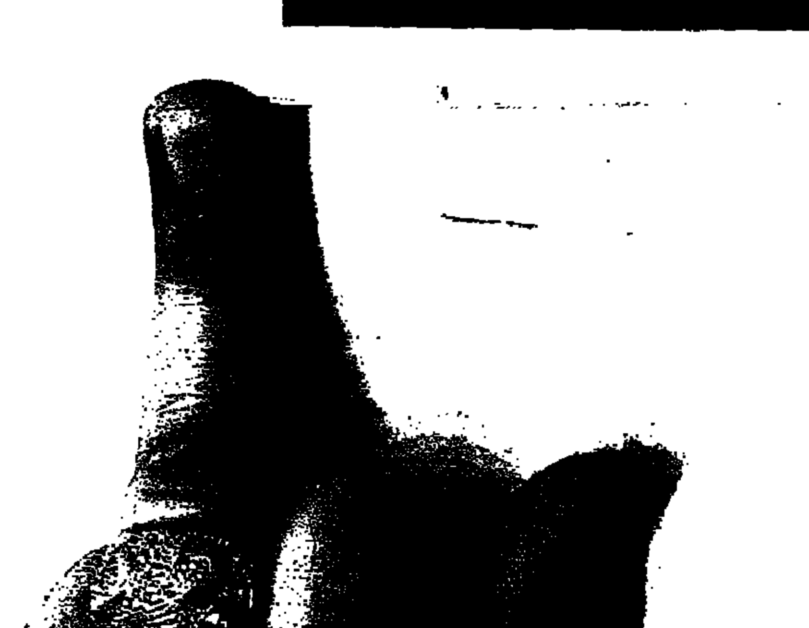
Au lieu de faire de l'arithmétique avec le travail existant, interrogeons-nous sur les sources de création d'emplois. Le secteur marchand, soumis à la compétition internationale, *recherche* les *économies de* productivité et de main-d'œuvre par *délocalisation*. Des aménagements marginaux de la fiscalité et des charges ne renverseront pas ces tendances fortes. *Changeons* de perspective. Sortons de la sphère marchande, où l'activité est une *contrainte. Considérons l'immensité* des demandes sociales insatisfaites ou mal satisfaites. La sécurité dans la vie quotidienne, la lutte contre la drogue, l'assistance sociale sous toutes ses formes : crèches, aide médicale, services à domicile, un système carcéral plus intelligent, la qualité de l'*environnement* naturel et urbain, mais également la lutte contre la fraude et la corruption ou l'efficacité de la justice.

Une redéfinition des missions de l'Etat, certaines désuètes et hypertrophiées, *d'autres en friche*, est le préalable de cette approche, qui se situe à l'opposé du traitement social du chômage. C'est parce que l'Etat n'apporte pas les services qu'il *devrait* que des *emplois doivent* être créés et non parce qu'il y a des chômeurs que des emplois *peuvent* être créés.

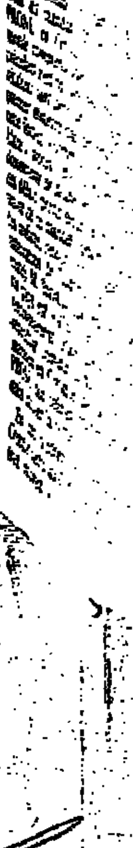
Ni réinvention de l'Etat-providence ni «capitalisme à visage humain», la démarche consiste à établir le modus vivendi d'un capitalisme relativement pur et d'une société plus humaine.

Il faut cesser de prétendre que les prélèvements obligatoires vont baisser, qu'au mieux un transfert des ressources consacrées au chômage *vers la création de nouveaux* emplois publics, qui supporteront à leur tour les prélèvements obligatoires, les stabilisera. Il faut cesser de prétendre que le rôle de l'Etat *doit se réduire quand la brutalité de* la contrainte économique, le poids des externalités se font plus grands. Briser le tabou du moins d'Etat. Clarifier les missions, concevoir d'autres *modes de fonctionnement*, de mesure de la performance, *réviser* le statut de ces nouveaux fonctionnaires. Ne pas promettre de réduire les prélèvements, mais promettre des *services et des aménités qui* relèvent du rôle de l'Etat et des collectivités locales : autant d'impôts peut-être, *mais plus d'harmonie sociale et de* qualité de vie, tel est le marché.

▶ **François Ivernel est rédacteur en chef du *Banquet*, revue du Centre d'étude et de réflexion pour l'action politique (CERAP).**







ÉTRANGER

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Offensive bosniaque « pour éviter un massacre » dans l'est du pays

Se retirant des négociations sur un cessez-le-feu à Sarajevo, le commandant de l'armée bosniaque, Sefer Halilovic, a ordonné, lundi 8 mars, une offensive avec *« tous les moyens disponibles »* pour *« éviter le massacre d'innocents »* et porter secours aux défenseurs et à la population de Konjevic-Polje et de Srebrenica, deux enclaves musulmanes de l'est de la Bosnie menacées par les attaques des assiégeants serbes, qui ont conquis la localité voisine de Cerska. La région de Srebrenica et Cerska doit, selon le plan de paix, revenir aux Musulmans bosniaques. Les autorités serbes ont confirmé que de violents combats étaient en cours contre les forces musulmanes qui, selon elles, n'ont *« aucune chance de l'emporter »*. Pour sa neuvième opération aéroportée en Bosnie, l'armée américaine a parachuté, dans la nuit de lundi à mardi, près de 40 tonnes de vivres et de médicaments sur Gorazde et Srebrenica (60 000 habitants), où la situation des blessés graves serait désespérée. Le président bosniaque, M. Alija Izetbegovic, a soutenu l'offensive, déclarant que *« toute mesure destinée à protéger ces gens du massacre est légitime »*.

Evacuation des blessés

Après sa mission controversée à Cerska, le commandant de la Force de protection des Nations unies en Bosnie, le général français Philippe Morillo – qui aurait, selon des sources serbes, annulé son voyage dans l'enclave de Srebrenica – a déclaré mardi, après une rencontre à Pale, au quartier général des forces serbes de Bosnie, que les autorités serbes avaient autorisé l'ONU à évacuer plusieurs centaines de blessés et de malades des deux villes, à majorité musulmane, assiégées.

Après avoir dû se replier dimanche sur Belgrade, un convoi sanitaire du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) a reçu « l'accord de principe » des Serbes de se rendre, mardi, à Konjevic-Polje, près de Cerska, pour évacuer les blessés graves, selon un porte-parole du HCR à Genève.

Le commandant des forces serbes de Bosnie, le général Ratko Mladic, a précisé à l'agence Associated Press que l'offre d'évacuation ne concernait pas les soldats blessés qui, a-t-il dit, *« devraient être soignés dans nos hôpitaux »* ...

A son retour de New-York, le président Izetbegovic a réaffirmé, lundi à Sarajevo, son refus de signer la carte de redécoupage de la Bosnie proposée par les coprésidents de la conférence de paix : *« Je n'accepte pas cette carte, je ne l'ai jamais acceptée »*, a-t-il déclaré à son arrivée dans la capitale, contredisant ainsi l'optimisme affiché par l'un des médiateurs, M. David Owen, à Bruxelles (*lire l'article de Philippe Lemaitre*).

Réagissant aux déclarations du secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali (qui avait évoqué, dimanche, l'emploi de la force pour obliger les Serbes à se retirer des zones musulmanes conquises pendant les négociations), la Maison Blanche a déclaré lundi, par la voix de son directeur de la communication, que les Etats-Unis *« n'envisagaient pas d'envoyer des troupes américaines dans quelque mission de pacification que ce soit »*, tout en précisant que Washington serait prêt à envoyer ses forces *« pour faire appliquer un accord déjà conclu par toutes les parties »*. – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

La Croatie mise sur les Etats-Unis

Reprochant à l'Europe son impuissance, Zagreb se réjouit de voir enfin les Américains, par les parachutages humanitaires, mettre le doigt dans l'engrenage yougoslave

ZAGREB

de nos envoyés spéciaux

Après les atermoiements de Washington depuis l'arrivée à la Maison Blanche de M. Bill Clinton, *« les Américains, par cette décision d'aide humanitaire, ont montré qu'ils prenaient* [désormais] *les choses plus au sérieux »*, estime le premier ministre croate, M. Hrvoje Sarinic, qui croit distinguer dans ces opérations aéroportées les prémisses d'une intervention plus *« énergique »*.

Soulignant les insuffisances européennes – *« L'Europe connaît le problème mais n'a pas la force de le résoudre »*, – M. Sarinic voit dans les Etats-Unis *« la dernière carte »* pour mettre fin au conflit. Le chef du gouvernement croate affirme *« ne pas exclure une action de l'US Air Force sur certains points s*[illegible] qu'il soit conscient qu'aucune armée n'engagera d'infanterie sur le terrain. *« Sans les Américains, le problème ne pourra pas être résolu »*, estimait, jeudi 4 mars, dans un entretien au *Monde*, le premier ministre croate. Leur rôle sera *« déterminant »* car *« M. Clinton, qui a dit tellement de choses* [sur l'ex-Yougoslavie] *pendant la campagne électorale, ne peut avoir abordé un problème pour ensuite le laisser tomber »*, juge-t-il. *« L'entrée en lice des Américains clarifie les choses ; les Serbes nous aident par leur intransigeance »*, ajoute-t-il. *« Si les Etats-Unis décident de faire quelque chose de sérieux, ils ont les moyens de faire pression sur les Russes »*, au cas où ces derniers seraient tentés de s'opposer à une action militaire, estime encore M. Sarinic.

En attendant une hypothétique implication directe des Etats-Unis, les autorités croates jouent sur plusieurs tableaux. Parallèlement aux négociations engagées avec l'ONU sur le « renforcement » du mandat de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), Zagreb mise sur les contacts secrets qu'il a noués *« à haut niveau »*, en marge des négociations de Genève, avec certains des séparatistes de la Krajina – province croate à population essentiellement serbe en rébellion contre le régime croate. *« Il y a parmi eux* [les Serbes de Krajina] *des fous et des gens raisonnables. En Krajina, les gens se rendent compte qu'ils ne peuvent plus vivre comme cela »*, dit M. Sarinic. *« Les Serbes de Krajina représentent 30 % des Serbes de Croatie. Et 10 % d'entre eux sont fous, dont les importés de Belgrade »*, précise-t-il. *« Les Serbes doivent mûrir, comprendre la réalité des choses, oublier la Grande Serbie. »*

Second tableau : le réaménagement du mandat de la FORPRONU en Croatie. *« Tout le monde comprend que le mandat précédent n'est pas une réussite. Les résultats sont décevants »*, juge le premier ministre qui ne veut pas, cette fois-ci, *« signer un chèque en blanc »* après cette *« expérience douloureuse de douze mois »*. Outre des délais précis pour la mise en œuvre de ce mandat (désarmement des milices, retour des réfugiés et restauration de l'autorité de l'Etat croate), M. Sarinic, qui assure que son pays est *« d'accord pour un renouvellement d'un an »*, pose cependant comme condition au maintien en Croatie de la FORPRONU que celle-ci puisse désormais utiliser la force.

En cas d'échec – *« quand la Croatie verra qu'il n'y a pas d'autres moyens »*, – un troisième tableau, plus dramatique, se dessine. *« Il y a notre décision, si le processus* [international] *ne donne pas de résultat, d'aller plus loin. Et nous nous préparons à cette alternative »*, affirme M. Sarinic, qui souligne que l'« opération Maslenica » – l'offensive croate lancée fin janvier dans l'arrière-pays dalmate – *« a montré à l'agresseur et à l'ONU que s'il n'y avait pas d'accord, nous aurions la force suffisante pour libérer notre territoire »* car *« nous ne pouvons tolérer de voir une partie de la Croatie occupée »*.

Pendant les mois ayant précédé l'expiration du premier mandat, Zagreb n'avait cessé de menacer de recourir à la force au cas où la FORPRONU ne parviendrait pas à remplir sa mission. Dans le cas particulier du pont de Maslenica, seul lien routier entre le nord et le sud de la Croatie, détruit à l'automne 1991 et situé dans une région contrôlée par les Serbes, les Croates avaient obtenu l'accord de principe de l'ONU ainsi que des Serbes pour sa reconstruction ; mais cet accord était resté lettre morte, ce qui a amené les Croates à, selon leur propre expression, *« faire le travail par eux-mêmes »* et reprendre cette zone.

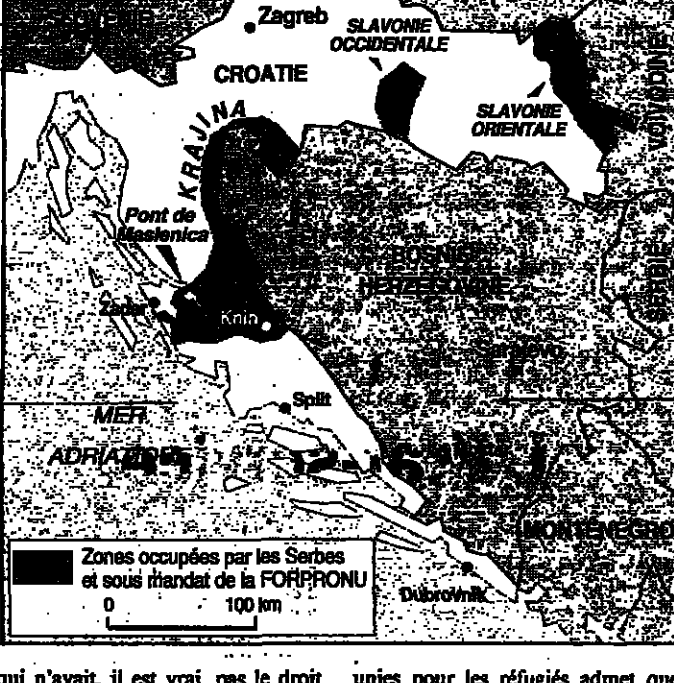
Une « incroyable collection » de contingents

Echec quasi complet, donc, pour les Croates ; succès partiel mais réel pour New-York : après un an de présence, la mission de la FORPRONU en Croatie, masquée par le drame bosniaque voisin, est au centre d'une polémique ; avec, comme enjeu, un possible « renforcement » d'un mandat expiré fin février et provisoirement prolongé jusqu'au 31 mars.

Cette polémique a pour toile de fond le risque d'un retrait de l'ONU et la reprise, entre Serbes et Croates, d'une guerre qui a fait, depuis l'été 1991, plus de 6 000 morts, 20 000 blessés ainsi que 13 000 disparus dans les rangs croates, selon un récent bilan publié à Zagreb. De sources diplomatiques occidentales dans la capitale croate, on dresse un véritable réquisitoire. En Croatie, *« la FORPRONU n'a pas rempli sa mission ; elle a couvert les agissements des Serbes. Dès fin juillet, on savait que ce serait un échec. Le nettoyage ethnique s'est poursuivi sous les yeux de l'ONU »*, estime ainsi un diplomate européen.

« Pour des raisons internationales, la FORPRONU réunit une incroyable collection » de contingents, dont des bataillons très faibles, sans moyens blindés ou de communications, notamment originaires de pays africains, dit une autre source diplomatique occidentale pour expliquer les raisons de l'échec de l'ONU. *« Les Russes* [déployés dans l'est de la Croatie] *et les Ukrainiens, qui sont un cas désespéré, se livrent au marché noir ; ils ont trop de sympathie pour les Serbes »*, qui sont orthodoxes et utilisent le cyrillique, comme eux. *« C'est une très mauvaise décision d'avoir choisi en raison des sympathies »*, explique encore cette même source.

Selon Zagreb, plus de 500 personnes ont été tuées par les Serbes dans les zones *« rouges »* ou *« roses »*, sous protection de l'ONU, depuis l'arrivée des « casques bleus ». Ces Serbes n'ont pas été désarmés, contrairement à la mission impartie à la FORPRONU,



qui n'avait, il est vrai, pas le droit d'utiliser la force pour mener à bien sa tâche. Plus de 3 000 personnes ont, en outre, été expulsées de ces *« régions protégées par les Nations unies »*, affirment les autorités croates, alors même que la FORPRONU – près de 14 000 hommes en Croatie – devait y assurer le retour des personnes déplacées, croates pour la plupart.

Parfois majoritaires ou fortement minoritaires aux frontières de la Croatie, les Serbes se sont rendus maîtres entre juillet 1991 et janvier 1992 de plus d'un quart de la Croatie, dix fois plus petite que la France. Ils contrôlent la Slavonie orientale – à la frontière de la Serbie, – ou secteur « est » pour l'ONU, la Slavonie occidentale – au centre de la Croatie – ou secteur « ouest », ainsi que la Krajina ou secteurs « nord » et « sud », aujourd'hui reliée à Belgrade par un fragile corridor serbe en Bosnie – que le plan occidental de partage de la Bosnie-Herzégovine octroie aux Croates bosniaques.

« Atmosphère de terreur »

Le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, voyait, en février, *« une amélioration »* de la situation dans une *« atmosphère de terreur »*, après avoir écrit, en novembre 1992, que dans les secteurs « nord », « sud » et « est » *« des rapports quotidiens de la police* [civile de l'ONU] *signalent des meurtres, des destructions de maisons et d'églises »*, principalement contre les « non-Serbes ». M. Boutros-Ghali notait également *« des actes de discrimination contre les Serbes, en diminution, dans la partie contrôlée par les Croates du secteur ouest »*.

A la FORPRONU, on ne conteste pas plus qu'on ne confirme le bilan croate. En raison de l'accès limité des observateurs de la police civile de l'ONU dans ces zones, *« il n'y a pas de chiffres crédibles »* sur les personnes assassinées, affirme un responsable des affaires civiles de la FORPRONU. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés admet que *« pas une personne n'est retournée »* chez elle mais assure ne pas connaître le nombre de personnes *« déplacées »* depuis l'arrivée des « casques bleus ».

« Premier à admettre qu'il reste beaucoup de choses à faire », l'ex-commandant de la FORPRONU, le général indien Satish Nambiar, remplacé début mars par le Suédois Lars-Eric Wahlgren, préfère insister sur ses succès : le déploiement compliqué d'une force réunissant pas moins de trente nationalités. Et, surtout, le retrait de l'armée fédérale yougoslave dans ses « nouvelles frontières » (serbes et monténégrines). *« Nous avons réussi dans la mesure où nous avons prévenu la reprise d'une guerre à grande échelle entre la Serbie et la Croatie »*, a estimé le général Nambiar à l'issue de sa mission.

Rejetant sur les autorités locales serbes l'échec de la démilitarisation des zones sous sa responsabilité, la FORPRONU rend, d'autre part, les Croates responsables de la dégradation de la situation pour avoir lancé l'offensive du 22 janvier en Dalmatie.

Pour Zagreb, *« l'ONU s'est jusqu'à présent contentée de garder les frontières de la Grande-Serbie »*. *« Nous n'avons pas la force pour mettre en œuvre le plan »* de paix de l'ONU, a, pour sa part, reconnu fin février le « numéro deux » de la FORPRONU à Zagreb, M. Cedric Thornberry.

YVES HELLER
et JEAN-BAPTISTE NAUDET

M. Joxe à Sarajevo

Le ministre français de la défense, M. Pierre Joxe, devait passer la journée du mardi 9 mars à Sarajevo, auprès des « casques bleus » français de la FORPRONU. Arrivé en début de matinée à Split, M. Joxe devait se rendre en Transall dans la capitale de la Bosnie, afin d'y rencontrer – avant de quitter très prochainement ses fonctions de ministre de la défense pour présider la Cour des comptes – le général Philippe Morillon et les « casques bleus » français. Le ministre de la défense avait prévu de rentrer à Paris, en transitant une nouvelle fois par Split, dans la soirée du mardi 9 mars.

Les Douze accentuent la pression sur les Serbes

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La Communauté européenne apporte un *« appui complet »* au plan de paix conçu par son médiateur lord Owen et par celui des Nations unies, M. Cyrus Vance, ainsi qu'à leur stratégie de négociations. Dans l'hypothèse où les Serbes de Bosnie persisteraient à refuser de signer, il conviendrait de renforcer les sanctions à leur égard ainsi qu'à l'encontre des autorités de Belgrade. Telles sont les conclusions du débat que les ministres des affaires étrangères des Douze ont consacré, lundi 8 mars, à la situation dans l'ex-Yougoslavie.

Lord Owen a longuement expliqué devant le conseil comment M. Vance et lui-même voyaient la suite des événements.

Il est convaincu que M. Izetbegovic, le président bosniaque, actuellement à Sarajevo pour consulter son gouvernement, reviendra à New-York à la fin de la semaine. *« J'espère qu'il nous appuiera »*, a expliqué M. Owen, qui semble confiant. Il n'y a pas lieu, à ses yeux, de modifier la carte de redécoupage de la Bosnie en dix provinces, qui est *« équilibrée »* et approuvée par la Russie : certains ajustements ont déjà été faits au profit des Musulmans et des Serbes.

Il ne croit pas en revanche que M. Karadzic, le dirigeant des Serbes de Bosnie, donnera son accord au plan de paix. Dans cette hypothèse, il faudrait rechercher un vote du Conseil de sécurité. *« Nous aurons alors un plan soutenu par le monde »*, souligne M. Owen, c'est-à-dire un moyen puissant d'exercer sur les Serbes *« une pression politique, économique, voire militaire »*. Si M. Karadzic choisit finalement de signer – une hypothèse à laquelle le médiateur semble croire –, viendra le temps d'engager une force de paix pour mettre en œuvre le plan et, si nécessaire, l'imposer à d'éventuels *« seigneurs de la guerre »* récalcitrants.

« Il faudra une force efficace, munie d'équipements plus lourds, plus sophistiqués, que ceux dont disposent les « casques bleus » actuellement sur le terrain, faisant appel à des procédures de commandement bien rodées, du type de celles que l'OTAN seule sait produire. La participation de l'OTAN n'est pas un problème : la Charte de l'ONU prévoit la possibilité de faire ainsi appel à des organisations régionales. Le grand changement, c'est que les Américains sont prêts à y aller », estime M. Owen. Dans l'immédiat, les ministres, soucieux de maintenir la pression sur Belgrade, ont insisté sur la nécessité d'appliquer avec plus de fermeté les sanctions déjà adoptées.

PHILIPPE LEMAITRE

DIPLOMATIE

Quelque trente postes concernés par le mouvement en cours

Une grande saison de nominations au Quai d'Orsay

Le pouvoir socialiste est-il en train de se construire « son » réseau diplomatique en prévision d'une cohabitation conflictuelle, de placer ses hommes dans les ambassades-clés, comme on le laisse entendre ici et là en ces temps de campagne électorale? Ces derniers mois auront été une grande saison de nominations, au Quai d'Orsay comme dans d'autres administrations. Le mouvement diplomatique en cours concerne une trentaine de postes, ce qui est beaucoup et qui témoigne, au minimum, de la part de l'Elysée, d'une volonté d'éviter une négociation permanente avec le futur gouvernement sur la relève de tel ou tel ambassadeur approchant plus ou moins du terme normal de son mandat.

On peut trouver des exemples, dans cette série de nominations, si l'on veut instruire un nouveau procès de la gauche pour tentative de mainmise sur la diplomatie française. Mais ce serait un procès à l'emporte-pièce, pour des mouvements qui, dans leur très grande majorité, respectent les règles usuelles du déroulement de la carrière diplomatique.

Quelques-unes de ces nominations ont été imposées (le Quai d'Orsay propose, mais le président dispose) et ont obligé à une série de mutations en chaîne. On a ainsi fait la place à Téhéran pour M. François Nicoullaud, l'actuel directeur de cabinet de M. Pierre Joxe, ministre de la défense, que sa carrière diplomatique n'avait pas encore conduit dans cette région et qui, font remarquer certains, remplace un peu vite l'actuel ambassadeur, qui n'était en Iran que depuis moins de deux ans. Mais ce dernier, M. Hubert Colin de Verdière, est nommé directeur d'Afrique et du Moyen-Orient à l'administration centrale, ce qui n'est pas déshonorant, au contraire.

On a aussi « dégagé » l'ambassade de France en Syrie pour M. Jean-Claude Cousseran, conseiller diplomatique de M. Pierre Bérégovoy, qui, avant de passer par les cabinets de M. Charles Hernu à la défense, de MM. Claude Cheysson et Roland Dumas aux affaires étrangères, puis par la DGSE, avait été en poste notamment à Beyrouth, Bagdad, Téhéran et plus récemment à Jérusalem et qui n'est donc pas *a priori* le moins qualifié pour l'ambassade de Damas. Son prédécesseur, M. Daniel Contenay, était à ce poste depuis près de quatre ans, ce qui est la durée normale. Il n'en reste pas moins en rade pour l'instant, après avoir été pressenti pour occuper la direction du personnel, puis récusé par l'Elysée, qui l'aurait jugé trop à droite.

Parce que M. André Gadaud, chef du protocole depuis 1988, suivant la voie tracée par son prédécesseur, a voulu à son tour s'installer à Madrid, on a demandé à ce dernier, M. Henri Benoît de Coignac, où il souhaitait aller après l'Espagne, et on lui a donné Rabat, que d'autres sollicitaient.

Tous ces hommes cependant sont des diplomates de carrière. Le fait, pour certains d'entre eux, d'être issus de cabinets ministériels devrait leur valoir présomption d'aptitude, à moins de considérer comme discréditante l'appartenance à un ministère quand il est socialiste. Quant à savoir si les services du protocole sont la meilleure préparation à l'ambassade dans une grande capitale européenne ou dans un poste « sensible » comme Rabat, chacun peut avoir son point de vue. Mais il est difficile, en tout cas, de voir en MM. Gadaud ou Benoît de Coignac de vivantes incarnations de la gauche militante.

Les nominations politiques, les amitiés du président, comme il y en eut qui firent scandale sous le premier septennat de François Mitterrand, sont une chose, les contre-emplois une autre, qui relève de la difficulté de gérer les carrières dans une grande administration. C'est dans ce second registre que s'inscrit plutôt l'affectation à Beyrouth de M. Michel Chatelais, présenté au Quai d'Orsay comme un bon africaniste, mais connu parmi les journalistes en poste à Belgrade, où il était ambassadeur depuis 1989, pour le remarquable aveuglement dont il a fait preuve dans la crise yougoslave.

Amalgames

C'est dans le premier en revanche – celui des faveurs du président – que s'inscrit l'envoi dans un pays difficile, le Zaïre, de M. George Vinson, qui, pour avoir été l'ami et le médecin de M. Mitterrand, a accédé à la fonction d'ambassadeur dès 1981. Quant aux placards diplomatiques dorés, comme l'ambassade de France à Monaco, quand bien même le prince choisirait M. Thierry de Beaucé parmi les candidats que lui propose la France; la face du monde n'en sera pas changée.

Dans les polémiques préélectorales, on a tôt fait de pratiquer l'amalgame, de mêler les nominations de non-diplomates qui firent scandale au début du premier septennat (il n'y en a plus eu depuis 1988), à celles plus récentes d'hommes qui, pour être supposés sympathisants socialistes, n'en sont pas moins d'abord des diplomates chevronnés, comme ceux qui occupent les « grandes » ambassades de Washington et de Bonn. Il faudrait, pour être juste, passer en revue aussi les hommes qui, ces dernières années, ont accédé aux directions du Quai d'Orsay et qui, auparavant, avaient déjà été promus par MM. Valéry Giscard d'Estaing ou Jacques Chirac, ou participé aux cabinets de MM. Jean François-Poncet ou Jean-Bernard Raimond.

Depuis 1981, la « maison » Quai d'Orsay a plus d'une fois été heurtée par la pratique des nominations. Hormis quelques nominations ou oublis contestables, on aurait mauvaise grâce cependant à assimiler le mouvement diplomatique en cours à un vaste complot de la gauche socialiste. Les équipements techniques dont est en train de se doter l'Elysée pour recevoir tous les télégrammes des ambassades font également beaucoup jaser ces temps-ci.

A plusieurs reprises au début de la précédente cohabitation, l'Elysée s'était plaint de ne pas disposer en temps voulu d'informations importantes, et il a fait payer par la suite, au moyen des affectations, ceux qu'il jugeait coupables d'avoir à cette époque fait le jeu de Matignon. Sans doute s'agit-il d'éviter la répétition de telles mésaventures, donc d'un signe de méfiance plus que d'un abus de pouvoir.

Ce qui inquiète le plus, en fait, chez les candidats à la relève gouvernementale, c'est le bruit selon lequel le président songerait à s'entourer d'une équipe de conseillers diplomatiques particulièrement « musclée » puisque M. Roland Dumas lui-même en serait. De quoi s'interroger effectivement, si la rumeur était fondée, sur la sincérité des déclarations selon lesquelles, cohabitation ou pas, la politique étrangère de la France est et doit rester indivise.

CLAIRE TRÉAN

ASIE

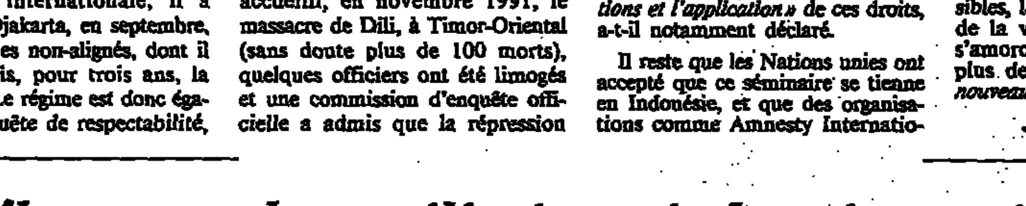
Indonésie : le rite Suharto

Suite de la première page

Ce ne sera peut-être plus le cas cette fois-ci, compte tenu de l'âge du président et de l'éventualité qu'il ne brigue pas un septième mandat. Chargé d'assumer la présidence en cas de vacance, M. Try Sutrisno pourrait d'autant plus être l'homme de la succession qu'il a l'appui de l'armée, à laquelle la constitution attribue un rôle privilégié.

Ce n'est pas par hasard, non plus, que, le 1er mars, dans son discours d'ouverture de l'Assemblée consultative, M. Suharto s'est prononcé pour une libéralisation du régime. *« Nous avons bénéficié de stabilité nationale pendant un quart de siècle. Une telle stabilité ne peut être maintenue par une main de fer, quelle que soit la force de cette dernière. »* Et le président d'ajouter : *« Une si longue période de stabilité ne peut être entretenue que par un Etat démocratique et un système politique qui réponde aux changements. »* Certes, M. Suharto a déjà émis des promesses de ce genre par le passé. Mais des appels aux réformes ont été un peu plus pressants ces derniers temps. Et le discours du président doit aussi être replacé dans le contexte d'une Indonésie qui entend affirmer davantage une autorité régionale et internationale.

Le régime ne peut certes pas oublier qu'il est né dans un bain de sang : *la répression anticommuniste* des années 1965-1966 aurait fait jusqu'à un demi-million de morts. Les dirigeants indonésiens *sont, en outre, toujours obsédés*, non sans raison, par l'unité d'un archipel de 13 000 îles et de plus de 185 millions d'habitants.



Améliorer l'image du régime

A Timor-Oriental, occupé militairement en 1975, à Irian Jaya (île de Nouvelle-Guinée) ou à Aceh (Sumatra), les mouvements sécessionnistes, les révoltes, l'autonomisme, les querelles religieuses, sont brutalement réprimées. Pour les autorités, adhérer à l'idéologie nationale, le *pancasila*, est une obligation, et rien ne doit entraver le développement économique, réel, de l'Indonésie. *Bapak* (le père) Suharto, tient, en particulier, à son image de *« père du développement »*.

Soucieux, pourtant, de renforcer son assise internationale, il a accueilli à Djakarta, en septembre, le sommet des non-alignés, dont il assure depuis, pour trois ans, la présidence. Le régime est donc également en quête de respectabilité, ce qui explique, en particulier, un certain nombre de développements récents.

Un tollé international ayant accueilli, en novembre 1991, le massacre de Dili, à Timor-Oriental (sans doute plus de 100 morts), quelques officiers ont été limogés et une commission d'enquête officielle a admis que la répression militaire avait fait *« environ 50 morts et plus de 90 blessés »* parmi les manifestants.

En décembre, le chef de l'Etat a lancé un appel à la tolérance après des attaques contre des églises chrétiennes, dans un pays où les musulmans sont fortement majoritaires. M. Suharto, qui a fait son pèlerinage à La Mecque début 1992, avait donné l'impression qu'il était prêt à s'appuyer sur les musulmans pour contrebalancer le poids de forces armées attachées à la laïcité. *« Nous devons respecter le droit d'autrui à sa propre religion »*, a-t-il déclaré à des bouddhistes après que plusieurs églises et temples, notamment dans l'est de Java, eurent été la cible de musulmans, accusant les chrétiens de *« prosélytisme »*.

Fin janvier, M. Suharto a lui-même inauguré, à Djakarta, un séminaire sur les droits de l'homme en Asie-Pacifique, organisé par l'ONU. Le président indonésien en a, certes, profité pour défendre la thèse des milieux dirigeants de la région : *« Toutes les nations du monde respectent les droits de l'homme. Mais il est clair qu'il y a des différences entre nations et régions en ce qui concerne l'interprétation, les institutions et l'application »* de ces droits, a-t-il notamment déclaré.

Il reste que les Nations unies ont accepté que ce séminaire se tienne en Indonésie, et que des organisations comme Amnesty International y ont participé. Entre-temps, le gouvernement indonésien a manié avec davantage de précaution le cas de Xanana Gusmao, qui dirigeait l'insurrection armée à Timor-Oriental, et qui a été capturé en novembre. Des journalistes portugais ont été autorisés à assister au procès, en cours à Dili, de l'ancien chef du FRETILIN (Front de libération de Timor).

Tant pour *ménager son image* à l'étranger que pour apaiser les conflits potentiels dans l'archipel, le régime pourrait s'assouplir. Mais il *ne le ferait que dans des limites* très nettes : que tout ce qui peut être considéré par le pouvoir comme force centrifuge (régionalisme, fanatisme religieux, radicalisme, séparatisme) n'en profitera pas.

Dans l'immédiat, la succession du président Suharto semble reportée de cinq ans. Mais la promotion à la vice-présidence du général Try Sutrisno et, surtout, les circonstances dans lesquelles elle s'est réalisée, soulignent à quel point l'armée demeure au centre de la vie publique.

Les militaires auront à *gérer* l'après-Suharto, et la façon dont ils s'y prendront sera déterminante. A moins de bouleversements imprévisibles, le passage à une autre phase de la vie politique indonésienne s'amorce peut-être en 1993, après plus de vingt-sept ans d' *« ordre nouveau »*.

JEAN-CLAUDE POMONTI

AFGHANISTAN

Réactions favorables à l'accord de paix

Le président Burhanuddin Rabbani, le *nouveau premier ministre*, M. Gulbuddin Hekmatyar, ainsi que six autres leaders afghans ont fait, lundi 8 mars, en compagnie du *chef du gouvernement pakistanais*, M. Nawaz Sharif, le petit pèlerinage (*umra*) à La Mecque, pour sceller l'accord signé le 8 mars à Islamabad.

Mais, M. Yunus Khalès, chef *d'une branche dissidente du parti* Hezb-i-Islami qui n'a pas signé l'accord, a déclaré que celui-ci paraissait avoir *« un goût de sang »*. *Trois personnes* au moins *ont été* tuées et plusieurs autres blessées par des tirs de roquette, lundi 8 mars, à Kaboul, alors que les combattants célébraient la conclusion du cessez-le-feu. Le département d'Etat américain a qualifié de *« pas en avant »* la signature de l'accord.

Bien que Washington ait des réserves envers M. Hekmatyar, chef d'une formation intégriste, le porte-parole M. Boucher a déclaré : *« Plus la représentation d'un gouvernement est large, plus il est susceptible de mettre fin aux combats. »* De son côté, la France a exprimé sa *« satisfaction »*. *« Nous souhaitons que les choses se déroulent de telle façon que nous puissions reprendre notre coopération traditionnelle avec l'Afghanistan »*, a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

□ **CAMBODGE : l'ONU donne le feu vert à la tenue d'élections.** – Le Conseil de sécurité de l'ONU a voté à l'unanimité, *lundi 8 mars*, une résolution approuvant la tenue au Cambodge, du 23 au 27 mai, d'élections générales. Les Khmers rouges, à ce jour, *refusent de participer au processus*. Justifiant son vote en faveur d'une résolution qui exprime la confiance de l'ONU dans l'organisation d'un scrutin *« juste et libre »*, le représentant de Pékin a déclaré : *« La Chine ne souhaite pas le retour à la guerre civile et ne soutient pas les partis favorables au recours à la force »*. – *(Corresp.)*

□ **CORÉE DU NORD : *état de « semi-guerre »*.** – Pyongyang a proclamé, lundi 8 mars, l'état de *« semi-guerre »* en réponse au lancement de manœuvres américano-sud coréennes; celles-ci coïncident avec des pressions internationales consécutives à un refus d'inspection par la Corée du Nord de deux de ses sites nucléaires. Cette mesure d'exception a été annoncée par M. Kim Jong-il, commandant de l'armée nord-coréenne et fils du président Kim Il-sung, dans une proclamation qui précise qu' *« un conflit peut éclater à tout moment »*. – *(AFP.)*

L'homme des militaires à la vice-présidence

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

A la suite du *massacre de Dili*, au Timor-Oriental, en novembre 1991, certains avaient pensé qu'il avait du plomb dans l'aile. Commandant en chef des forces *armées depuis 1988, le général* Try Sutrisno n'avait pas vu venir les événements. En outre, il avait défendu avec vigueur, devant le *Parlement*, la thèse de l'armée *(« 19 morts »), qui devait être* contredite par l'enquête officielle ordonnée par le président Suharto (*« environ cinquante morts »*). *On disait aussi que cet ancien aide de camp du chef de* l'Etat (1974-1978) n'avait pas tellement poussé, lors des promotions au sein des forces armées, les « pions » de Suharto – *lequel, pourtant, avait prolongé son mandat au-delà de la retraite* légale (cinquante-cinq ans).

A cinquante-sept *ans*, le général Try Sutrisno se retrouve, cependant, candidat unique à la vice-présidence. L'officier a prouvé qu'il plaçait avant tout les *intérêts de l'armée, qui lui a renvoyé* la balle en le *désignant*, le 12 février – sans attendre que *M. Suharto*, selon l'habitude, se prononce publiquement. Le président devait bien se douter du choix des généraux : en juin, en effet, Try Sutrisno n'avait pas *figuré sur la liste des cent membres du Parlement* (sur ciqn cents) nommés par l'armée. Cette institution songeait peut-être, déjà, à en faire son candidat à la vice-présidence. M. Suharto, *quoi qu'il en soit, n'en a pas pris ombrage puisqu'il avait, depuis* lors, et pour la troisième fois, prolongé d'un an le mandat du général à la tête des forces armées.

Populiste et pragmatique

Javanais, petit-fils de prédicateur musulman, populiste, passant pour avoir la confiance des milieux d'affaires chinois qui *dominent l'économie*, l'ancien *patron des forces armées* – il a démissionné de ses fonctions le 17 février – ne manque pas d'atouts. Cet ancien ingénieur militaire, d'allure assez jeune, amateur de *karaté et de golf*, a encore *récemment prouvé qu'il* sait pratiquer la langue de bois militaire en dénonçant, *en novembre*, l'émergence d'une *« quatrième génération de communistes »*, sous couvert de luttes pour les droits de l'homme ou la défense de l'environnement. *Mais il sait aussi se montrer pragmatique, en dénonçant* les attaques contre des églises chrétiennes.

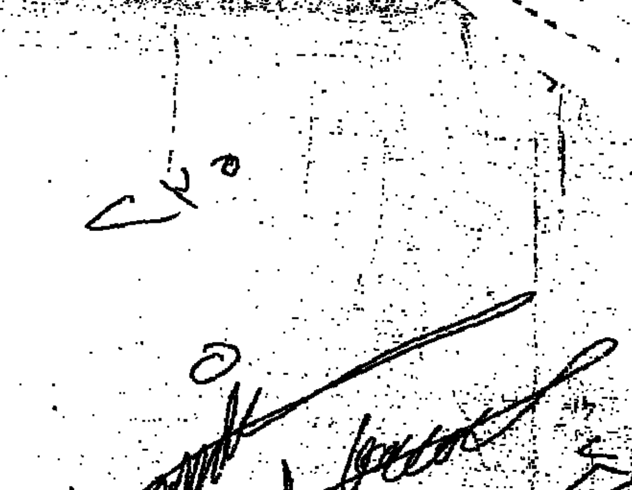
Sa retraite militaire n'a pas créé de vrai déséquilibre entre les proches du président et les autres. Il a été remplacé par le *patron de l'armée de terre*, le général Edi Sudrajat, présenté comme un *« professionnel »*, et qui avait été chargé par le président de nommer le Conseil d'honneur qui, après enquête, a annoncé des sanctions à l'encontre de six officiers impliqués dans la massacre de Dili. Mais le général Edi Sudrajat se trouve à un an de la retraite, il a récemment été *opéré d'un cancer, et on n'exclut* pas qu'il soit nommé au poste, moins astreignant, de ministre de la défense.

Une telle hypothèse condamnerait à la retraite le général Benny Murdani, autrefois l'un des chefs militaires les plus influents *et les plus indépendants*. La *direction des forces armées* pourrait alors être confiée au général Feisal Tanjung, actuel *chef d'état-major général*, qui est un Batak musulman de Sumatra. Et celle de l'armée de terre irait au général Wismoyo Arismunandar, qui a le triple avantage d'être brillant, d'avoir occupé des commandements *importants et... d'être un* parent par alliance du président.

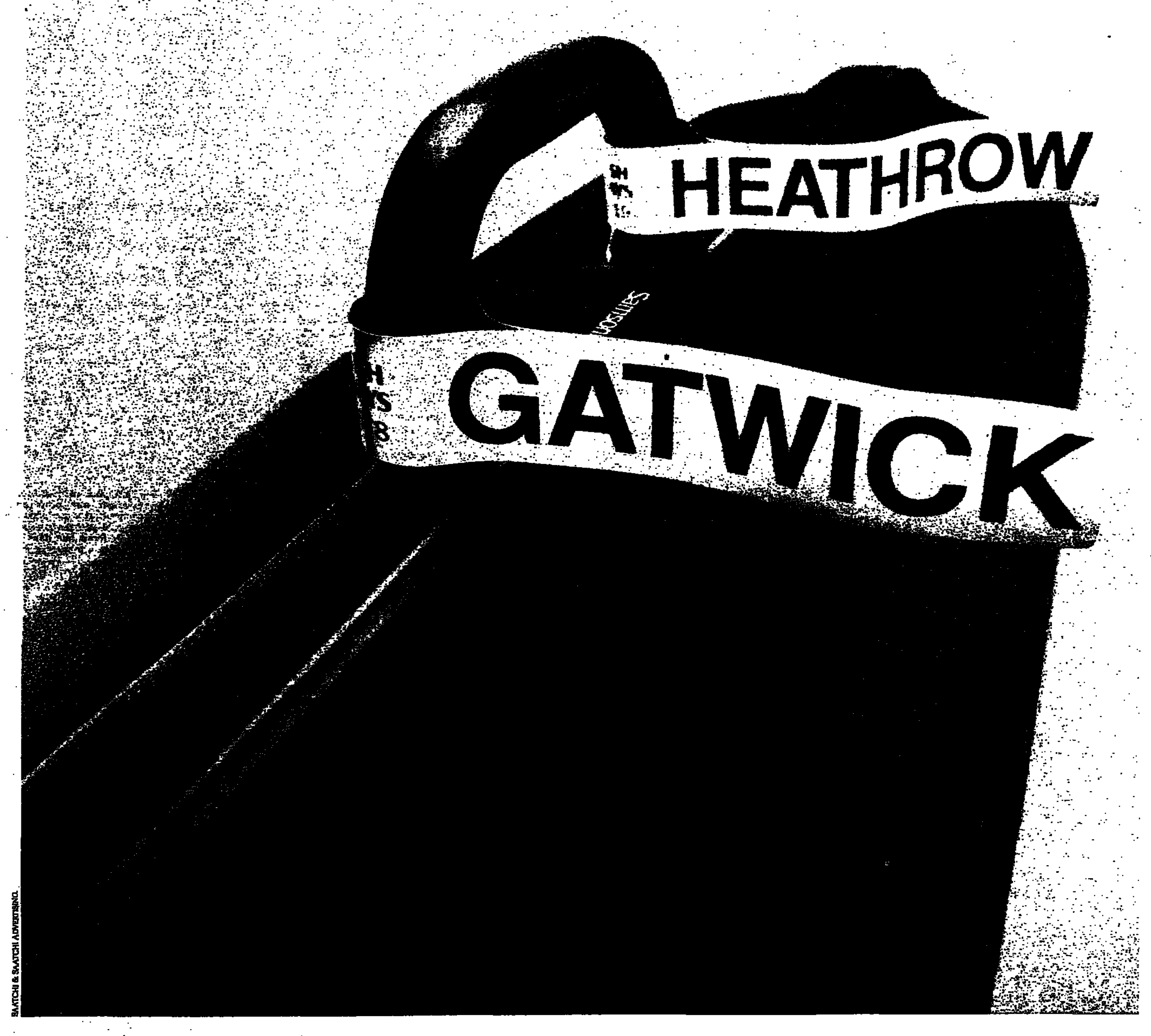
Assurer une transition sans heurts

Les autres combinaisons envisageables à la tête des forces *armées ont pour point commun* de préserver, elles aussi, les intérêts du président Suharto – dont deux anciens aides de camp occupent déjà deux postes-clés : les commandements de la place *et de la police de Djakarta*. Ainsi, avec Try Sutrisno à la vice-présidence, M. Suharto pourrait-il envisager une retraite avec plus de sérénité : soucieuse d'assurer une transition sans heurt, l'armée *ne souhaite pas que la controverse sur les nombreuses affaires des enfants du président gagne* la place publique. Car le chef de l'Etat entend bien, quant à lui, garantir l'avenir de sa famille.

J.-C. P.



Maintenant, British Airways dessert Londres *et* Londres.



Au départ de Paris, Nice, Lyon et Marseille, British Airways dessert désormais Londres-Heathrow et Londres-Gatwick, pour qu'il vous soit plus pratique d'aller à Londres.

Paris : 10 vols Heathrow, 8 vols Gatwick. Nice : 3 vols Heathrow, 1 vol Gatwick. Lyon : 2 vols Heathrow, 2 vols Gatwick*. Marseille : 1 vol Heathrow, 2 vols Gatwick* (à partir du 1er mars 1993).

*Vols British Airways en association avec TAT European Airlines.

BRITISH AIRWAYS

La compagnie que le monde préfère

Découvrez les avantages qui vous sont réservés à Londres-Gatwick et profitez d'un billet de train Aller-Retour Gatwick-Victoria Station offert par British Airways pour tout achat d'un billet British Airways Plein Tarif, Club Europe ou Euro Traveller. Offre valable jusqu'au 30.06.93.
Il vous suffit de compléter et de renvoyer ce coupon à British Airways France, "Opération Gatwick", Tour Winterthur cedex 18, 92085 Paris-La Défense.

Nom ____________ Prénom ____________ Adresse ☐ Professionnelle ☐ Privée (cochez la case de votre choix)
____________ Code postal ____________ Ville ____________
Téléphone professionnel ____________ Téléphone privé ____________ ☐ Chargé de voyages ☐ Voyageur d'affaires

Combien de voyages avez-vous effectué ces 12 derniers mois sur des vols internationaux ?
☐ 1
☐ 2 à 5
☐ 6 à 10
☐ Plus de 10

Quelles sont vos principales destinations ?
☐ Royaume-Uni
☐ Europe (sauf Royaume-Uni)
☐ Moyen-Orient
☐ Amérique
☐ Afrique
☐ Asie

Ces renseignements, destinés au seul usage des services British Airways, feront l'objet d'un traitement informatisé et resteront strictement confidentiels. Conformément à la loi, vous disposez d'un accès aux informations vous concernant. MD

PROCHE-ORIENT

Après le meurtre d'un colon et de deux Palestiniens

Les Israéliens s'interrogent sur leur présence dans la bande de Gaza

Deux ouvriers palestiniens ont été tués, lundi 8 mars, dans la bande de Gaza, par des colons juifs rendus furieux par le meurtre, le matin même, d'un des leurs (*le Monde* du 9 mars). Du coup, le débat sur un éventuel retrait unilatéral de ce territoire occupé redouble d'intensité en Israël.

JERUSALEM

de notre correspondant

« Gaza est un cancer ». Trente-sept ans après, le *diagnostic porté* par David Ben Gourion sur la région la plus tumultueuse de tous les territoires occupés par Israël sonne toujours juste. Pour l'Etat juif, aujourd'hui plus qu'hier, Gaza est bien *« un cancer »* et, comme le disait le vieux lion, *« un corps sain cherchera toujours à se débarrasser d'un cancer »* (1). Toute la question, en tête des préoccupations politiques du moment, est de savoir comment.

« Cancer, baril de poudre, marmite d'huile en ébullition, nid de frelons. » La presse et les élus locaux, quand il s'agit de ce territoire et de ses huit cent mille habitants – dont 70 % de réfugiés, – entassés sur 350 kilomètres carrés, ne sont jamais à court d'images apocalyptiques. *Gaza, pour tous* les Israéliens sensés, c'est l'enfer, le cauchemar des familles de soldats, jeunes conscrits et vieux réservistes qu'on envoie là-bas, pour des périodes variables, faire la police, réprimer des manifs de gamins et se faire occasionnellement tirer dessus par d'invisibles agresseurs qui ont l'avantage du terrain et la sympathie des populations.

A l'exception de l'extrême droite, la majorité des Israéliens sont d'accord : à Gaza, il s'agit tout au plus de maintenir une présence, en attendant que l'on se mette d'accord sur la conduite à tenir à l'endroit d'un territoire dénué de valeur stratégique. Et qui coûte cher à tous points de vue. *« Sur le plan de la sécurité nationale,* écrivait le week-end dernier le fameux chroniqueur militaire du quotidien *Haaretz*, Zeev Schiff, *Gaza est la preuve douloureuse de l'échec de la réflexion stratégique israélienne. »* Cette réflexion, selon lui, *« n'est rien d'autre, en l'occurrence, qu'un mélange de sentimentalisme et d'idéologie* [celle du « Grand Israël » chère au gouvernement précédent] *assaisonné d'un zeste de tactique militaire ». « Un petit peuple,* ajoutait-il, *ne peut tout simplement pas imposer un couvre-feu permanent à un autre. »*

C'est à Gaza que l'Intifada palestinienne a commencé en décembre 1987. C'est à Gaza que le soulèvement populaire contre l'occupation a repris avec le plus d'intensité. Depuis que, le 17 décembre dernier, le gouvernement a expulsé plus de quatre cents Palestiniens vers le Liban, chaque jour ou presque apporte son lot de violence. Près des deux tiers des soixante-deux personnes tuées depuis onze semaines dans les territoires occupés – dont cinquante-quatre Palestiniens – ont trouvé la mort à Gaza.

Pour M. Rabin la solution est politique

Il y a trois mille colons dans le chaudron de Gaza. La plupart d'entre eux, faute de travailleurs juifs assez inconscients pour cultiver des légumes en serre dans un champ de haine, emploient des journaliers locaux, des Palestiniens. Ce sont deux d'entre eux qui ont assassiné leur patron lundi matin. Probablement sur ordre, puisque dans les heures qui ont suivi, un tract placardé sur les murs de la mosquée de Khan Younis revendiquait le meurtre au nom des « Faucons du Fath », une milice armée qui agit au nom de l'organisation de M. Yasser Arafat. Engrenage. Les organisations nationalistes laïques des Palestiniens s'inquiètent depuis des semaines du formidable « coup de pub » donné le 17 décembre par M. Itzhak Rabin à leurs rivaux islamistes du Hamas et du Djihad islamique.

« En les expulsant, nous expliquait récemment un activiste de l'OLP à Gaza, *Rabin en a fait des héros. Il nous est aujourd'hui impossible de laisser aux islamistes le monopole de la lutte armée contre les soldats et les colons. Ou alors nous serons éliminés. Et les Israéliens n'auront plus personne avec qui négocier. »* Lundi soir, plusieurs dizaines de colons juifs de Gaza manifestaient à Jérusalem devant la résidence du premier ministre pour réclamer sa démission, mais aussi pour exiger plus de sécurité, plus de répression et davantage de bannissements...

« Il nous faut partir, abandonner Gaza à son triste sort ou alors nous y perdrons notre âme. » A la complainte lancinante et répétitive des réservistes qui ont eu le déplaisir d'y servir et qui multiplient partout les interventions, l'opinion israélienne apporte massivement son soutien. Selon un dernier sondage publié la semaine dernière dans le quotidien conservateur *Maariv*, 77 % des personnes interrogées se déclarent en faveur d'un retrait aussi rapide que possible de la bande de Gaza. Mais la moitié d'entre elles estiment qu'Israël ne peut rappeler ses soldats que dans le cadre d'un accord global avec les Palestiniens.

Tout le débat est là, qui renaît dans le pays à chaque attentat terroriste. Seulement trois des seize ministres du gouvernement en place sont en faveur d'un retrait plus ou moins immédiat. Leur champion, M. Haïm Ramon, travailliste et ministre de la santé, explique quotidiennement qu'Israël n'a *« rien à gagner et beaucoup à perdre »* en continuant d'occuper un territoire dont *« 99 % des habitants »*, selon une confidence récente du chef de l'administration militaire locale, le général Ghazit, *« nous haïssent. »*

Mais on ne fait pas de bonne politique avec des sentiments. Presque tous les spécialistes israéliens aussi bien civils que militaires sont d'accord avec cette opinion émise lundi par l'ancien général Benyamin Ben Elyezer, ministre du logement et proche de M. Rabin : *« un retrait unilatéral de Gaza est tout simplement inconcevable ».* Pour au moins trois raisons.

D'abord parce qu'économiquement, la bande de Gaza, privée de débouché vers la Cisjordanie et vers Israël – où trente mille travailleurs se rendent quotidiennement – n'est pas viable sans des investissements massifs qui demanderaient des années avant de produire un résultat. Ensuite parce qu'il y a de bonnes chances pour que le repli des forces israéliennes soit immédiatement suivi d'une véritable guerre civile entre islamistes et nationalistes laïcs pour le contrôle du territoire. Et il n'est pas du tout certain que ces derniers sortiraient vainqueurs d'un bain de sang. Enfin – et du point de vue d'Israël, c'est un argument-massue – parce que sans un accord global négocié avec les Palestiniens, le risque existe que, *« livrée à elle-même, la bande de Gaza devienne rapidement,* selon M. Ben Elyezer, *la plus grande base terroriste de la planète ».*

Scénario-catastrophe énoncé le week-end dernier dans *Maariv* par M. David Ronen, un ancien responsable des services de sécurité intérieure (Shin Beth) : *« des commandos-suicides trouveraient le moyen d'entrer en Israël, des armes lourdes feraient leur apparition et (...) les localités israéliennes de la région auraient toutes les chances de se retrouver bombardées au mortier ou au lance-roquette ».* En clair, les experts en sont certains : aussitôt parties, les forces israéliennes seraient rapidement contraintes de reconquérir Gaza. On peut imaginer à quel prix humain...

Faute de *« disparaître toute seule dans les eaux de la Méditerranée »*, comme le rêvait récemment M. Rabin, la bande de Gaza représente une gêne considérable pour Israël. L'Etat juif ne peut ni absorber ce territoire ni s'en débarrasser. Le premier ministre, qui refuse obstinément le débat public que lui réclame M. Ramon, l'a parfaitement compris. Gaza est une partie intégrante du foyer national que les Palestiniens appellent de leurs vœux. La solution, comme le dit souvent M. Rabin, est politique. Reste à renouer les fils de la négociation et du processus de paix.

PATRICE CLAUDE

(1) Israël avait occupé une première fois la bande de Gaza en 1956 lors de l'expédition de Suez. Le territoire avait été remis à l'Egypte l'année suivante et fut administrée par Le Caire jusqu'en 1967, année de la reconquête par Israël...

ÉGYPTE

Premier grand procès des auteurs présumés d'attentats contre des touristes

LE CAIRE

de notre correspondant

Le procès de quarante-neuf extrémistes musulmans – *dont six* sont en fuite – soupçonnés d'être les auteurs d'attentats contre des touristes a commencé, mardi 9 mars, devant un tribunal militaire dans la banlieue du Caire. C'est le procès le plus important contre des extrémistes musulmans depuis l'arrivée du président Hosni Moubarak au pouvoir en 1981, si l'on excepte celui des assassins du président Sadate et d'une centaine de policiers à Assiout, en Haute-Egypte. Une douzaine d'accusés risquent la peine de mort, en vertu d'amendements récemment apportés à la loi pour lutter contre le terrorisme.

Les chefs d'accusation retenus contre les accusés vont du terrorisme et de l'*« appel à renverser le pouvoir »* à la *« diffusion de tracts »* ou l' *« organisation de conférences de presse à l'intention des milieux occidentaux ».* On mentionne également la volonté de porter atteinte à l'unité nationale (agression contre des touristes coptes près de Minieh) et à l'économie, le tourisme étant atteint.

Lors de deux précédents procès d'extrémistes musulmans à Alexandrie, huit peines de mort, dont sept par contumace, avaient été prononcées le 3 décembre. Un autre extrémiste musulman a été condamné à *mort pour l'assassinat d'un policier*, mais aucune exécution n'a encore eu lieu.

La police égyptienne a d'autre part arrêté, samedi 6 mars, Cheikh Ahmed Darouich, l'un des principaux *adjoints* de Cheikh Omar Abdel Rahman, « guide » de l'organisation extrémiste musulmane Jamaa Islamiya, dont le nom a été cité dans l'enquête sur l'attentat contre le World Trade Center à New-York. Cheikh Darouich est soupçonné d'avoir trempé dans l'assassinat, mercredi 3 mars, d'un policier et de son fils dans la province d'Assiout.

ALEXANDRE BUCCIANTI

AFRIQUE

RWANDA : selon une commission d'enquête internationale

Des violations « systématiques » des droits de l'homme ont fait plus de 2 000 victimes en deux ans

Des violations *« massives et systématiques »* des droits de l'homme ont fait plus de 2 000 victimes civiles depuis le début du conflit dans ce pays, en octobre 1990, a affirmé lundi 8 mars, en présentant son rapport, une commission internationale d'enquête qui s'est rendue au mois de janvier au Rwanda où elle a notamment découvert deux charniers (*le Monde* du 5 février).

Au cours d'une conférence de presse à Paris, M. Daniel Jacoby, président de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), qui fait partie de la commission avec quatre autres organisations non gouvernementales, a souligné que le gouvernement rwandais était impliqué *« à un très haut niveau de responsabilité »* dans ces exactions, mais a également fait valoir que les troupes rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) ont *« commis des excès extrêmement graves à l'égard des populations civiles ».*

Selon la commission d'enquête, *« la responsabilité du président Juvenal Habyarimana et de son entourage est lourdement engagée ».* Le rapport fait état de l'existence, *dans l'entourage du président*, d'un *« cercle d'une vingtaine de personnes qui organisent les massacres, les affrontements avec l'opposition et les assassinats ».*

Réagissant à la publication de ce rapport, la Belgique a *rappelé* en consultation son ambassadeur au Rwanda lundi et a indiqué qu'elle pourrait *« réévaluer sa politique de coopération civile et militaire »* avec ce pays. L'ambassadeur du Rwanda à Bruxelles a été convoqué au ministère des affaires étrangères. – *(AFP.)*

ALGÉRIE

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie soupçonne le gouvernement de « compromission » avec les islamistes

ALGER

de notre correspondant

Alors qu'il critiquait vivement l'action gouvernementale depuis quelque temps déjà, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), formation politique se situant plus ou moins au centre-gauche et dirigée par M. Saïd Sadi, vient de franchir un nouveau pas symbolique dans ses escarmouches avec le premier ministre, M. Belaïd Abdesslam. A l'issue de plusieurs réunions, ses élus locaux ont décidé d'abandonner les mandats qu'ils détenaient, depuis le 12 juin 1990, dans les quatre-vingt-sept mairies de Kabylie et l'assemblée départementale de Tizi-Ouzou.

Pourquoi cette fronde soudaine de la part d'un parti qui n'avait jamais ménagé son soutien au pouvoir depuis l'interruption du processus électoral et la création du Haut Comité d'Etat (HCE) au début de l'année 1992 ? M. Sadi accuse la présidence collégiale de *« renier la démarche de Mohamed Boudiaf »* (le président assassiné), et affirme que le premier ministre veut, en fait, un Etat islamique. Opposé résolument à tout dialogue avec la mouvance intégriste, le secrétaire général du RCD s'était senti visé par une virulente diatribe de M. Abdesslam contre les *« laïco-assimilationnistes »*, terme qui désignerait les partisans de cette *« rupture radicale avec l'intégrisme »* réclamée avec insistance par le RCD.

Le RCD, de même que d'autres formations politiques et que l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), soupçonne M. Abdesslam de vouloir se rapprocher des islamistes, au détriment des démocrates. Pour faire échec à cette *« compromission »*, M. Sadi envisagerait d'encourager l'émergence d'un nouveau pôle, celui des *« républicains »*, s'opposant à la fois aux intégristes et au pouvoir. *« Nous disons aux autorités,* a déclaré le secrétaire général du RCD, *qu'elles n'ont comme seul choix que de libérer rapidement les lieux – et nous exerçons une pression pour cela – ou bien de subir les conséquences de leur gestion désastreuse. Je suis persuadé que M. Abdesslam coûtera très cher au pays, qui l'a rappelé. »* L'entrée du RCD dans l'opposition radicale apparaît donc comme irréversible et sa participation au dialogue national prôné par le HCE très incertaine.

Le HCE n'en a pas moins annoncé l'ouverture, le 13 mars, de ce dialogue, pour lequel la participation directe de l'armée apparaît comme une *« nécessité politique »* aux yeux du Front des forces socialistes (FFS) de M. Aït Ahmed. La défection éventuelle du parti de M. Sadi, si elle ne peut l'empêcher, en modifiera quand même les données. – *(Intérim.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : le fils du président De Klerk épousera finalement une Blanche.** – La presse sud-africaine a rapporté, lundi 8 mars, que le fils du président Frederik De Klerk, Willem, a annoncé son intention d'épouser, fin septembre ou début octobre, une jeune femme de race blanche, Hermien Mostert. M. Willem De Klerk avait défrayé la chronique l'an dernier lorsqu'il avait rompu ses fiançailles avec Erica Adams, une reine de beauté métisse. Selon le *Sunday Times*, la séparation aurait été provoquée par des pressions exercées par le président De Klerk et sa femme. – *(AFP, Reuter.)*

□ **BÉNIN : évasion d'une centaine de détenus.** – Les autorités ont annoncé, lundi 8 mars, l'évasion, samedi, de plus de cent détenus de la prison de Ouidah, à 42 km de Cotonou. Parmi les évadés figurent sept militaires incarcérés à la suite de la mutinerie de la garnison de Natitingou, en août dernier. Ils ont neutralisé les deux gardiens en service, avant d'ouvrir toutes les cellules. – *(AFP, Reuter.)*

□ **TCHAD : un officier français tué dans un accident.** – La onzième division parachutiste a annoncé, dans un communiqué publié lundi 8 mars à Toulouse, qu'un officier français a été tué et deux sous-officiers grièvement blessés, dans un accident de la circulation, samedi, dans le sud du Tchad. Tous trois étaient en mission de reconnaissance, selon le communiqué qui n'a pas précisé les circonstances de cet accident. – *(Reuter, AP.)*

□ **TOGO : la France maintient l'aide humanitaire.** – Le ministère de la coopération a annoncé, lundi 8 mars à Paris, l'attribution d'une aide humanitaire d'une valeur de cinq millions de francs à la population togolaise. *« Par ce geste, la France entend manifester que, en dépit de la suspension de sa coopération militaire le 23 octobre 1992 et civile le 11 février 1993, elle ne se désintéresse pas du sort de ces populations »*, a précisé le ministère dans un communiqué. – *(AFP, Reuter.)*



AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : l'enquête sur l'attentat au World Trade Center de New-York

Le FBI annonce que de nouvelles arrestations pourraient avoir lieu

Le FBI a annoncé lundi 8 mars qu'il pourrait lancer de nouveaux mandats d'arrestation ou de perquisition dans le cadre de l'enquête sur l'attentat commis le 26 février contre le World Trade Center de New-York. M. James Fox, directeur adjoint de la sureté fédérale, a déclaré que celle-ci *« durerait des mois au moins »*.

Le principal suspect reste M. Mohammed Salameh, un Palestinien âgé de vingt-cinq ans, porteur d'un passeport jordanien, qui avait loué avec un autre homme, toujours recherché, la camionnette dans laquelle la bombe a été transportée et qui entreposait dans un garde-meubles de Jersey City, le quartier où il résidait, des produits chimiques permettant de confectionner des explosifs. M. Salameh est jusqu'ici le seul inculpé.

M. Ibrahim El Gabrowny, cousin d'un Américain d'origine égyptienne emprisonné pour des faits liés à l'assassinat du rabbin d'extrême droite Meir Kahane en 1990 à New-York, a également été placé en détention préventive. Il a été inculpé seulement d'obstruction à la justice, pour avoir frappé un policier lors de son arrestation, et non pour sa participation éventuelle à l'attentat.

Le déblaiement d'environ 2 500 tonnes de débris accumulés dans les sous-sols du World Trade Center demandera vingt-cinq jours, a déclaré lundi un porte-parole de la société qui gère les deux tours jumelles. Les recherches continuent en particulier pour retrouver le corps d'un employé de l'hôtel Vista International disparu depuis le jour de l'explosion. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Une modeste mosquée de Jersey-City est le principal objet de l'attention de la police et des médias

JERSEY-CITY (New-Jersey)

de notre envoyé spécial

Une pièce mal chauffée et austère, avec pour seuls ornements un chandelier et des rangées de livres de prières. Située au second étage d'un immeuble banal de Kennedy Boulevard, à Jersey-City (Etat du New-Jersey), la mosquée Al Salam voudrait n'être qu'un lieu de recueillement en cette période de ramadan. Mais depuis l'arrestation, le 4 mars dernier, de l'un de ses fidèles, M. Mohammed Salameh, suspecté d'avoir participé à l'organisation de l'attentat du World Trade Center, la Masjid Al Salam bénéficie d'une agitation policière et médiatique dont elle se serait bien passée. Tout comme le bijoutier chinois du rez-de-chaussée et son voisin, un tailleur indien, qui commencent à s'inquiéter pour la sécurité de leur commerce.

Des inconnus ont lancé des pierres, vendredi 5 mars – au lendemain de l'arrestation de M. Salameh – contre les fenêtres de la mosquée, et le dimanche suivant une vingtaine de personnes appartenant à une organisation juive, la Coalition for Jewish Concerns, venues de New-York, ont scandé des slogans hostiles devant la minuscule porte d'entrée fermée à double tour. La caissière du Diners voisin est plus pragmatique. *« Les musulmans de la mosquée venaient souvent ici*, assure-t-elle. *Ils se mettaient toujours dans le fond. Depuis quelques jours, on ne les voit plus. Mais on a récupéré les équipes de CNN, ça compense ... »*

Une colère contenue

A l'intérieur de la mosquée, la colère est contenue. *« Ce lieu de prières est ouvert depuis dix ans et il a fonctionné sans problèmes. Nous avons toujours été en règle avec la loi. Aujourd'hui, parce qu'un musulman a été arrêté, c'est l'amalgame total, on voit ressurgir les ressentiments dirigés contre l'ensemble du monde arabe et contre l'islam »*, affirmait lundi 8 mars M. Mohammed Naguib, l'un des responsables de la mosquée. Le matin même, tous les journaux new-yorkais ont publié pour la première fois une photo de M. Salameh. Dans le *Daily News*, un des principaux tabloïds, le portrait du suspect, fait à l'automne dernier, est orné d'une légende sans équivoque : « Le visage de la haine ». M. Neguib s'emporte : *« Nous n'avons rien à voir avec l'affaire du World Trade Center. Un musulman ne peut pas avoir fait ça. C'est contre l'islam. Mais si la preuve est apportée que Mohammed Salameh est coupable, alors c'est à la justice américaine de se prononcer ; il devra payer »*, ajoute-t-il.

Les enquêteurs n'en sont pas encore à ce stade de leurs conclusions. Mais M. James Fox, le directeur new-yorkais du FBI, semble sûr de son fait. M. Salameh est peut-être un comparse abusé par ses commanditaires, *« Mais nous regardons de très près les liens qui ont pu être établis entre ces gars-là* [M. Salameh et d'éventuels complices] *et des groupes terroristes bien établis »*, a-t-il déclaré en affirmant que d'autres arrestations devraient intervenir dans les prochains jours.

Pendant qu'une centaine d'inspecteurs, aidés par le triple d'ouvriers venus consolider les installations, fouillent les décombres du garage du World Trade Center à la recherche de nouveaux indices, leurs collègues s'emploient à quadriller la petite ville de Jersey-City composée de familles américaines très modestes et d'une mosaïque de nationalités parmi lesquelles une importante communauté de vingt-cinq mille Egyptiens. C'est vers ces milieux que s'orientent en priorité la police et le FBI avec pour première tâche de mieux cerner la personnalité de M. Mohammed Salameh, ce Palestinien de vingt-cinq ans, entré aux Etats-Unis le 17 février 1988, sur un vol British Airways en provenance de Londres, avec un passeport jordanien et un visa de six mois aux Etats-Unis. Les voisins des trois appartements où il a séjourné – deux à Jersey-City, le troisième à Brooklyn – savent peu de choses sur cet homme discret qui recevait mais ne se confiait pas. Selon un ancien compagnon de chambre, interrogé par la police, M. Salameh, l'aîné d'une famille de onze enfants, affirmait qu'il travaillait dans le bâtiment. *« Mais il devait être au chômage de temps en temps et il avait du mal à payer le loyer »*, a-t-il indiqué aux enquêteurs.

C'est dans un ancien appartement de M. Salameh à Jersey-City que les enquêteurs ont découvert des câbles électriques et des composants électroniques. C'est aussi dans un box de garde-meubles à son nom, toujours situé à Jersey-City, qu'ils ont mis la main sur une cinquantaine de kilos de substances chimiques pouvant servir à fabriquer des explosifs (*le Monde* daté 7-8 mars). C'est également dans une autre de ses résidences temporaires, à Brooklyn, qu'ils ont trouvé M. Ibrahim El Gabrowny, lequel a été arrêté non pas pour son rôle éventuel dans l'attentat mais pour avoir résisté aux forces de police qui venaient perquisitionner. M. El Gabrowny est connu pour être le cousin de M. Sayid El Nosair, un Américain d'origine égyptienne qui purge une peine de vingt-trois ans de détention à la maison d'arrêt d'Attica (Etat de New-York) pour port d'armes en liaison avec l'assassinat, en 1990, du rabbin Kahane. Tous trois étaient des habitués de la mosquée Al Salam. Tous trois connaissaient le cheikh Omar Abdel Rahman, un religieux égyptien installé aux Etats-Unis.

Le cheikh devait être expulsé le 20 janvier dernier, mais la décision n'a pas été exécutée. Le 5 mars, le département d'Etat a reconnu que ses services avaient fait une erreur, au moins à deux reprises. Une première fois en laissant pénétrer librement le cheikh aux Etats-Unis, en juillet 1990, alors qu'il figurait sur une liste de *« personnes à surveiller »*. Une seconde fois en avril 1991 lorsqu'une carte verte lui avait été délivrée par erreur. Pour l'instant, le cheikh Omar n'a été inquiété ni par le FBI ni par les services de police.

SERGE MARTI

La peur d'une vague de réactions anti-arabes

WASHINGTON

de notre correspondant

Certains responsables de la communauté arabe américaine disent avoir peur. Ils redoutent que l'arrestation, à la suite de l'attentat de New-York, d'un Palestinien doté d'un passeport jordanien et d'un Américain d'origine égyptienne ne provoque une vague de réactions anti-arabes aux Etats-Unis.

« Nous sommes préoccupés », explique Albert Mokhider, le président du Comité arabe-américain contre la discrimination : *« Nous craignons que se recrée la même atmosphère que durant la guerre du Golfe, qui vit une augmentation de 300 % des actes anti-arabes. »* M. Mokhider évoque un *« contexte politique »* délicat. Il n'y a pas si longtemps, certains milieux israéliens affirmaient que les responsables du mouvement intégriste Hamas, un groupe islamiste très actif dans les territoires occupés, avaient trouvé refuge aux Etats-Unis, notamment à Arlington, en Virginie, à côté de la capitale fédérale. Les journalistes israéliens qui ont enquêté ont jugé l'affirmation pour le moins fantaisiste.

Le profil de la première personne arrêtée après l'attentat peut cependant renforcer tous les soupçons : âgé de vingt-cinq ans, Mohamed Salameh est un Jordanien d'origine palestinienne, d'une famille de réfugiés du village de Biddya, près de Naplouse, en Cisjordanie ; il fréquentait l'humble mosquée Al Salam (la paix) de Jersey-City où prêche un cheikh extrémiste, Omar Abdel Rahman. Dimanche, quelques dizaines de personnes ont manifesté à Jersey City, brandissant une bannière : *« Israël a eu raison d'expulser les extrémistes islamiques »* (les quelque 400 sympathisants de Hamas bannis de Gaza et de Cisjordanie).

Alors que la police n'a toujours pas établi le rôle exact qu'aurait pu jouer M. Salameh dans l'attentat, la presse américaine appelle à la prudence. *« Dans cette affaire, rien n'a encore été vraiment prouvé »*, écrit le *Washington Post* ; *« l'intérêt de l'Amérique et la justice commandent aux autorités d'empêcher que l'enquête ne se transforme en une campagne ouverte contre l'islam. »* Le *New York Times* rapporte que l'islam est la religion qui connaît aujourd'hui la plus forte croissance aux Etats-Unis ; la seule région de New-York disposerait de quelque 400 mosquées. La communauté arabe-américaine compte deux millions et demi de personnes (autant de musulmans que de chrétiens) et celle des musulmans plus de six millions de fidèles (arabes, africains, asiatiques, notamment).

A Washington, sur la très huppée Massachusetts Avenue, la rue des ambassades, la grande mosquée connaît une affluence normale. Aucune mesure de protection particulière ne paraissait visible. Dans la cour, des affiches appellent à prier pour les *« musulmans assiégés de Bosnie »*. *« Nous apprenons à nos fidèles* – de 3 000 à 4 000 personnes – *la tolérance et le respect des autres religions »*, assure le recteur, Abdullah Mohammed Khouj.

ALAIN FRACHON

A la Maison Blanche

La guerre en Bosnie et les dossiers commerciaux au centre des entretiens entre M. Mitterrand et M. Clinton

M. François Mitterrand devait rencontrer mardi 9 mars, pour la première fois, le président américain Bill Clinton à Washington, où il s'est rendu en Concorde. Il devait être accueilli à la Maison Blanche à 10 h 35, heures locales (15 h 35 GMT). Les deux présidents devaient ensuite avoir un tête-à-tête dans le bureau ovale, avant d'être rejoints par les autres membres des délégations, dont deux ministres français, Mme Elisabeth Guigou (affaires européennes) et M. Jack Lang (culture et éducation). Pour sa part, M. Clinton devait être accompagné de son vice-président, M. Al Gore, du secrétaire d'Etat, M. Warren Christopher, et de son conseiller pour les affaires de sécurité nationale, M. Anthony Lake.

Cette première rencontre entre M. Clinton et M. Mitterrand, respectivement âgés de quarante-six et soixante-seize ans, devait permettre aux deux hommes d'aborder non seulement les grands dossiers de l'actualité internationale (au premier chef l'ex-Yougoslavie), mais également de mieux cerner l'importance des différends économiques et commerciaux qui opposent les deux pays.

La demande française d'un sommet extraordinaire des pays les plus industrialisés (le G7), avant celui qui doit se tenir à Tokyo en juillet, ne devrait pas rencontrer l'adhésion de l'administration américaine, qui estime qu'elle n'est pas responsable des blocages actuels.

En revanche, les discussions sur la Bosnie devraient montrer la proximité des analyses des deux chefs d'Etat. L'entretien devrait porter notamment sur la manière dont les Etats-Unis et leurs alliés feront respecter un éventuel accord de paix et sur le rôle que jouerait l'OTAN si Musulmans et Serbes imitent les Croates et acceptent l'ensemble du plan Vance-Owen.

D'autre part, M. Mitterrand et M. Clinton devraient affirmer à nouveau leur souhait d'apporter au président Boris Eltsine, aux prises avec un Parlement frondeur, un soutien sans faille. Le nouveau président américain s'est prononcé, la semaine dernière, en faveur de *« solutions novatrices »* pour aider ce pays.

□ **ÉTATS-UNIS : la Cour suprême maintient la liberté de l'avortement en Louisiane.** – La Cour suprême des Etats-Unis a rejeté lundi 8 mars une demande de la Louisiane qui souhaitait rétablir l'interdiction de l'avortement. Les juges de la plus haute instance judiciaire du pays ont confirmé la décision d'une cour d'appel qui avait annulé une loi de Louisiane jugée contraire à la décision historique (Roe contre Wade) prise en 1973 par la Cour suprême d'autoriser l'avortement dans tout le pays. – *(Reuter.)*

□ **HAÏTI : arrivée d'un nouveau contingent d'observateurs** – Vingt-deux observateurs supplémentaires de la mission civile internationale de l'Organisation des Etats américains (OEA) et des Nations Unies, chargés de contribuer au respect des droits de l'homme en Haïti, sont arrivés dimanche 7 mars à Port-au-Prince. Il s'agit du second contingent envoyé dans l'île depuis l'accord intervenu le 9 février entre les Nations unies et le gouvernement du premier ministre, M. Marc Bazin. – *(AFP.)*

COSTA-RICA

Un commando antisandiniste s'est emparé de l'ambassade du Nicaragua

SAN-JOSÉ

de notre correspondant en Amérique centrale

L'ambassadeur du Nicaragua au Costa-Rica, M. Alfonso Robelo, et la quasi-totalité du personnel de la représentation diplomatique – dix-sept personnes – ont été pris en otage, lundi 8 mars, par un commando de trois hommes qui seraient liés aux anciens rebelles de la Contra antisandiniste. Ces derniers exigent que la présidente Violeta Chamorro « rectifie » sa politique, ce qui, faute de précisions données par le commando, semble signifier une rupture du gouvernement de Managua avec les sandinistes, accusés par leurs adversaires de détenir encore le véritable pouvoir malgré leur défaite aux élections de février 1990.

Les trois hommes, armés et le visage totalement masqué, sont entrés sans difficulté à 15 heures, heure locale (22 heures à Paris), dans les locaux de l'ambassade situés dans la banlieue est de la capitale costaricienne. Le chef du commando, qui a répondu personnellement aux appels téléphoniques effectués par la presse, s'est présenté sous le nom de José Urbina et a affirmé diriger le « groupe de patriotes politiques et militaires Yolaina ». José Urbina, un ex-étudiant en droit âgé de trente-deux ans, s'était rendu célèbre, malgré lui, en 1984, lorsqu'il s'était réfugié à l'ambassade du Costa-Rica à Managua pour échapper au service militaire. Les autorités sandinistes s'étaient introduites dans les locaux de l'ambassade pour l'arrêter, ce qui avait conduit les deux pays au bord de la rupture diplomatique.

Le nom du commando s'inspire d'un violent incident survenu en novembre 1990 dans le village de Yolaina, dans le sud du Nicaragua. Alors que la présidente Chamorro était déjà au pouvoir, l'armée et la police, contrôlées par les sandinistes, avaient tiré sur un groupe d'anciens combattants de la Contra, faisant plusieurs morts. Curieusement, les trois membres du commando auraient appartenu au Mouvement démocratique nicaraguayen (MDN, social-démocrate), un des principaux adversaires des sandinistes et dont le principal dirigeant n'est autre que l'ambassadeur détenu en otage.

BERTRAND DE LA GRANGE

POLITIQUE

La campagne

Surenchères écologistes

L'étiquette est porteuse : près de mille cinq cents candidats se présentent, dans toute la France, aux élections législatives, en se réclamant, peu ou prou, de l'écologie politique. A l'électeur de faire le tri. Patiemment mise au point, depuis près d'un an, par MM. Brice Lalonde et Antoine Waechter pour répondre à la logique du scrutin majoritaire, l'Entente des écologistes – les « écolos » officiels – se trouve concurrencée, outre quelques candidats indépendants, issus du milieu associatif, par quatre groupements : les « écologistes de gauche », présentés par l'Alternative rouge et verte (AREV) et par Alternative démocratie socialisme (ADS) sous l'étiquette Solidarité écologie gauche alternative (SEGA) ; les Nouveaux Ecologistes du rassemblement nature et animaux, lancés, à des fins principalement financières, par un avocat marseillais (le Monde du 2 mars) ; le Parti de la loi naturelle ; et l'Union écologie et démocratie (UED), patronnée par M. François Donzel, ancien secrétaire général de Génération Ecologie.

Seuls, de tous ces candidats, ceux de SEGA le sont sur des bases politiques claires. L'Entente des écologistes a refusé un accord national avec la gauche alternative, pour ne s'effacer que devant M. Roger Winterhalter, maire de Lutterbach (Haut-Rhin). Comme le « rassemblement nature et animaux » monté par M. Bernard Manovelli, le Parti de la loi naturelle est d'abord issu d'une logique financière, celle de la nouvelle loi sur le financement des partis. Ce « parti », sis à Montlignon (Val-d'Oise) et qui poste son courrier depuis les Pays-Bas, a d'abord été formé en Grande-Bretagne, avant d'être « inauguré » le 8 juin 1992 à Nemours (Seine-et-Marne). Il se propose, « aussitôt qu'il sera élu, de créer un gouvernement parfait », grâce à un « groupe générateur de cohérence formé de scientifiques védiques ».

Le principe de base est simple : « à chaque niveau de l'Etat doit être constitué un groupe composé de la racine carrée de 1 % de la population dont il a la charge ». Moyennant quoi le Parti de la loi naturelle abolira « progressivement » la TVA, lancera une campagne pour « créer une société sans maladies » et s'attachera à « renforcer le rôle parental de la France dans la famille des nations, en suivant une politique étrangère nourrissante pour tous ».

L'opération montée à de tout autres fins par M. Donzel s'appuie, elle aussi, sur les nouvelles règles du jeu établies pour les élections. Ami de longue date de M. Lalonde et cofondateur de Génération Ecologie, celui-ci a décidé, depuis son entrée en dissidence, de régler quelques comptes. Lui-même se présente dans la neuvième circonscription de Paris, face à M. Jean-Jacques Porchez, délégué aux élections de GE et, à ce titre grand organisateur de la reconquête du terrain de l'écologie politique entreprise par M. Lalonde depuis près de trois ans.

Bonne mère, l'UED a accueilli en son sein quelques originaux, comme M. René Magne, conseiller régional (ex-GE) d'Ile-de-France, qui présente trois membres de sa famille en Seine-Saint-Denis, et des personnes connues localement pour d'âpres luttes de terrain : Mme Simone Caillot dans la Manche, M. René Espanol dans le Var, face à M. François Léotard, ou encore Mme Marie-Claude Peyronnet-Masson, plus connue sous le nom d'Ulla, ancienne animatrice de la révolte des prostituées lyonnaises dans les années 70, et candidate en Haute-Loire face à M. Jacques Barrot. Surtout présente en Ile-de-France, l'Union écologie et démocratie regroupe des déçus des Verts ou de Génération Ecologie – il y en a – et se manifeste, ici ou là, selon les besoins.

Elle présente ainsi un jeune candidat, président de l'Association des étudiants juifs laïcs, face à M. Lalonde, dans la première circonscription de Paris, où le poids de l'électorat juif est considéré comme important. Elle oppose un concurrent à M. Yves Cochet, porte-parole des Verts, regardé comme « un homme d'appareil parisien, jamais présent sur le terrain ». Elle a accepté le « rattachement administratif » d'un pharmacien de Dole (Jura), candidat « écologiste » dans la même circonscription que Mme Dominique Voynet. Elle apparaît aussi en Gironde face à M. Noël Mamère, maire de Bègles et vice-président de GE.

L'objectif, avoué, est de prendre quelques points aux candidats de l'Entente des écologistes susceptibles d'être élus ou, à tout le moins, de gêner un député sortant, et donc d'empêcher ceux-ci de passer le seuil de 12,5 % des électeurs inscrits (soit 18 % environ des suffrages exprimés), nécessaire pour être présent au second tour. Sur les quatre circonscriptions qui recouvrent l'agglomération de Rennes, seules deux d'entre elles sont pourvues, à l'initiative de M. Donzel : il se trouve que les députés sortants, MM. Edmond Hervé et Jean-Michel Boucheron, sont socialistes. Dans la région Nord-Pas-de-Calais, en revanche, où les socialistes, quelque peu en péril, s'efforcent d'obtenir quelques accommodements de la part des Verts, entre les deux tours des élections, aucun écologiste de hasard ne vient troubler le jeu.

M. Waechter a dénoncé ces candidatures de diversion. Au siège de Génération Ecologie, on ne doute pas que celles-ci ne soient inspirées par le PS, et notamment par les « fabiusiens ». Il arrive qu'on s'en amuse chez les Verts. Faisant référence aux encouragements dont M. Lalonde aurait bénéficié, lors du lancement de Génération Ecologie, de la part de l'Elysée, l'un des dirigeants des Verts glisse : « A chacun son tour » d'être soutenu.

JEAN-LOUIS SAUX

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Franche-Comté : la gauche tente de garder ses fiefs

Bien implantés dans les bassins industriels, les socialistes s'efforcent de résister aux assauts d'un RPR conquérant

BESANÇON

de notre envoyé spécial

M. Pierre Moscovici veut rester lucide. Le trésorier national du PS, candidat « parachuté » dans la quatrième circonscription du Doubs, sait bien qu'en dépit du bon score (près de 57 %) réalisé en 1988 par Mme Huguette Bouchardeau, à laquelle il aspire à succéder, il lui faudra beaucoup de chance pour conserver ce siège aux socialistes. Mais, comme la chance peut, en certaines circonstances, être aidée, M. Moscovici déploie une grande ardeur pour compenser à la fois son « déficit de notoriété » et, là comme ailleurs, le rejet de la gauche. Mal accueilli par une partie des notables locaux du PS, il a fait venir plusieurs dirigeants nationaux, parmi lesquels M. Jacques Delors, qui a réussi l'exploit de rassembler six cents personnes à Valentigney le 12 février. Mme Ségolène Royal, avec laquelle il a cosigné, dans le Monde du 16 février, un appel à la mobilisation, a rempli le théâtre municipal de Besançon lorsque, deux semaines plus tard, en compagnie de Mme Elisabeth Guigou, elle a apporté son soutien aux candidats socialistes, à commencer par son « ami Pierre », auxquels elle a rappelé qu'« aucune bataille n'est perdue d'avance ». Pour garder ses quelques fiefs dans une région qui, globalement, ne lui est pas favorable, le PS a besoin de tels encouragements.

Terre d'élection, sous la IIIe République, de plusieurs grandes figures du radicalisme – Jules Grévy dans le Jura, son frère Albert dans le Doubs, Jules Jeanneney en Haute-Saône, – la Franche-Comté a évolué, au fil du temps, vers la droite, trouvant en Edgar Faure et Jacques Duhamel, sous les IVe et Ve Républiques, ses deux principaux chefs de file. Le mouvement a paru enrayé quand la gauche, grâce à Jean Minjoz puis Robert Schwint à Besançon, André Boulloche à Montbéliard, Michel Dreyfus-Schmidt puis Jean-Pierre Chevènement à Belfort, André puis Jacques Maroselli à Luxeuil, a réussi à préserver, voire à reconquérir de solides positions. En 1981 comme en 1988, les quatre départements de la région ont même donné à M. François Mitterrand une nette majorité.

La dynamique « chevènementiste »

Entre-temps, toutefois, la droite a repris sa marche en avant. Aux législatives de 1988, la gauche enlève encore six sièges contre cinq à l'opposition. Aux municipales de 1989, elle perd Montbéliard, Lons-le-Saunier, Lure, Luxeuil, mais garde Besançon, Héricourt, Belfort, reconquiert Pontarlier, gagne Vesoul. Aux régionales de 1992, elle se retrouve largement minoritaire avec dix sièges sur quarante-trois. Elle s'attend en mars à de plus gros dégâts.

L'« aire urbaine », qui rassemble, à cheval sur les trois départements du Doubs, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort, les communes du bassin industriel, est son principal bastion, en dépit des quelque trente mille emplois perdus en une dizaine d'années. Si les deux sièges socialistes du pays de Montbéliard – celui que convoite M. Moscovici et celui que tente de conserver M. Guy Bèche, après son échec aux municipales de 1989 – sont en péril, ceux de Belfort et d'Héricourt paraissent plus solides.

Député depuis 1973, maire de Belfort depuis 1983, M. Jean-Pierre Chevènement, qui préside l'« aire urbaine », a beaucoup travaillé sa circonscription en vertu du principe selon lequel, dit-il, « pour être anticonformiste à Paris, il faut être enraciné chez soi ». Homme de rassemblement dans sa province, il fait observer qu'il n'a pas attendu le « big bang » de M. Rocard pour réunir autour de lui des personnalités issues des rangs écologistes, communistes et même centristes, réconciliant au nom de la République le courant laïque et le courant chrétien, qui ont l'un et l'autre à Belfort une longue histoire. Son principal adversaire, le docteur Jacques Bichet (UDF-PR), qui préside le groupe de l'opposition au conseil municipal, ne se fait sans doute pas trop d'illusions. Même M. Charles Pasqua, de passage à Besançon, a déclaré, grand seigneur, que l'opposition, dans sa volonté conquérante, pouvait laisser au moins Belfort à la gauche. Chacun sait qu'entre M. Chevènement et M. Séguin, son voisin des Vosges, il existe quelques convergences...

La dynamique « chevènementiste » devrait profiter aussi à MM. Raymond Forni, dans l'autre circonscription du territoire, et Jean-Pierre Michel, dans le département d'à côté, en Haute-Saône. L'un et l'autre ont su s'assurer une bonne implantation locale, tout en se faisant remarquer par leur assiduité à l'Assemblée nationale. L'un et l'autre ont lié leur destin politique, tout au moins au début de leur carrière, à celui de M. Chevènement, même si le premier s'est éloigné de l'ancien ministre de la défense, alors que le second lui restait fidèle. L'un et l'autre paraissent échapper en partie au discrédit qui frappe les socialistes.

Avocat au barreau de Belfort, M. Forni siège au Palais-Bourbon depuis 1973, à l'exception d'une brève parenthèse entre 1986 et 1988 pour cause de scrutin proportionnel. Président de la commission des lois de 1981 à 1985, il est vice-président de l'Assemblée nationale. Maire de Delle depuis 1991, il affrontera notamment M. Jean Rosselot (RPR), qui a bien résisté à M. Chevènement à l'occasion de l'élection partielle de juin 1991.

Quant à M. Michel, ancien secrétaire général du Syndicat de la magistrature, qui a brièvement succédé à M. Forni à la présidence de la commission des lois de l'Assemblée, dans les derniers mois de la législature, il est député depuis 1981 et maire d'Héricourt depuis 1983. Il retrouvera son adversaire de 1988, M. Louis Moschetti (PR). Certains ne se font pas faute de souligner qu'il est l'auteur du fameux amendement d'amnistie qui a fait tant de ravages. Mais personne ne met en doute son intégrité.

Dans le reste de la région, moins favorable à la gauche, la majorité présidentielle rêve de voir M. Jean-Noël Jeanneney, dans le nord de la Haute-Saône, marcher sur les traces de son grand-père (lire l'encadré) ; et elle a bon espoir de sauver le siège de M. Robert Schwint à Besançon. Cet ancien directeur de collège venu au PS par le syndicalisme enseignant puis par les clubs, aujourd'hui rocardien, s'appuie sur son bilan de maire (depuis 1977) pour convaincre ses concitoyens des bienfaits d'une politique de gauche et pour rappeler aux écologistes qu'il a fait de Besançon, comme l'indiquait la banderole déployée au théâtre municipal lors du passage de Mme Royal, la « première ville verte » de France. M. Schwint, qui ne cache pas son amitié pour M. Georges Gruillot, président RPR du conseil général, peut assurément compter sur un électorat qui déborde celui du PS.

Nouvelle génération

Vice-président du conseil général et dauphin désigné de M. Gruillot, M. Claude Girard, battu par M. Schwint en 1988, a consolidé depuis lors son implantation. A quarante ans, cet ancien élève de l'Ecole nationale de zootechnie de Rambouillet fait partie de la nouvelle génération des élus RPR qui manifestent, dans l'ensemble de la région, un dynamisme accru. Sous la houlette de ses trois présidents de conseils généraux, MM. Gruillot dans le Doubs, André Jourdain dans le Jura et Christian Bergelin en Haute-Saône, le parti de M. Chirac – ou plutôt le parti de M. Pasqua puisque tous les parlementaires du mouvement se sont prononcés contre le traité de Maastricht – affiche en effet de grandes ambitions.

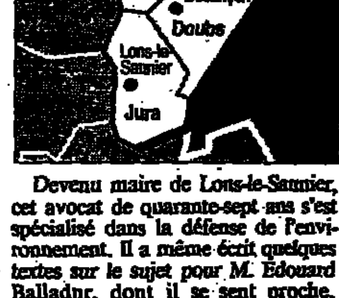
En Haute-Saône, M. Bergelin paraît assuré de sa réélection et M. Philippe Legras, contre M. Jeanneney, ne doute pas de la sienne (lire l'encadré).

Dans le Doubs, outre M. Michel Jacquemin (UDF-CDS), qui briguera sans doute la mairie de Besançon en 1995, M. Roland Vuillaume, ancien maire de Pontarlier, devrait revenir sans trop de difficultés au Palais-Bourbon. C'est toutefois dans le pays de Montbéliard, fief des Automobiles Peugeot, que la progression du RPR est la plus spectaculaire. Salariée de l'usine Peugeot, comme beaucoup d'autres élus, Mme Monique Rousseau, adjointe au maire de la ville, élue conseiller général en mars dernier, a la ferme intention d'en apporter la confirmation, contre M. Guy Bèche, député sortant socialiste, et lui-même ancien technicien chez Peugeot, si elle gagne au premier tour la « primaire » qui l'oppose à un avocat CDS, M. Marcel Bonnot. Telle est aussi l'ambition de M. Jean Geney contre M. Moscovici.

Agé de cinquante-quatre ans, cet ancien ouvrier de Peugeot devenu technicien et délégué syndical CGC est entré en politique par la vie associative. Il parle avec conviction de son « engagement au service des autres », qui l'a conduit de l'animation d'équipes de jeunes à la création d'un club de réflexion, en passant par le secourisme et les parents d'élèves. Son dévouement le rend populaire. En 1985, il est élu conseiller général, battant dès le premier tour le sortant socialiste. Il est réélu en 1992. Entre-temps, il est devenu vice-président délégué de l'assemblée départementale pour le pays de Montbéliard. En 1989, il prend à la gauche la mairie d'Etupes, dans la banlieue de Montbéliard. Tout en affirmant qu'il n'aime pas « [se] mettre en avant » et qu'il ne s'est présenté aux diverses élections que parce qu'on le lui a demandé, il n'entend pas s'arrêter en si bon chemin.

La « compétitivité environnementale »

Le RPR nourrit aussi des espoirs dans le Jura. Certes M. Jean Charroppin, député sortant, qui doit faire face à une « primaire » sauvage, pourrait être sérieusement menacé par son concurrent CDS, M. Pierre Guichard, maire de Saint-Claude, qui revendique le lointain héritage d'Edgar Faure. En revanche, M. Jacques Pélissard, battu en 1988 par M. Alain Brune (PS) avant de mettre celui-ci en échec l'année suivante aux municipales, pourrait bien gagner la belle.



Devenu maire de Lons-le-Saunier, cet avocat de quarante-sept ans s'est spécialisé dans la défense de l'environnement. Il a même écrit quelques textes sur le sujet pour M. Edouard Balladur, dont il se sent proche, étant par ailleurs, dit-il, le seul responsable politique RPR de la région à s'être prononcé pour le « oui » à Maastricht. Rapporteur de la commission « environnement » de l'Association des maires de France, il s'est attaché, depuis son arrivée à l'hôtel de ville, au projet d'une usine « multifilières » de traitement des ordures ménagères, faisant de Lons-le-Saunier une ville-test pour la collecte sélective des déchets. Ce programme apparaît comme un de ses principaux chevaux de bataille. En renforçant l'image de propreté d'un département préservé de la pollution, on lui donne, selon lui, un atout supplémentaire pour attirer des emplois. C'est ce qu'il appelle la « compétitivité environnementale ». Les électeurs diront s'ils y sont sensibles.

Il est vrai que le Jura, qui a accordé près de 20 % de voix aux écologistes à l'occasion des dernières élections régionales, est fidèle à une tradition « verte ». Mme Dominique Voynet entend bien en tirer profit dans la circonscription de Dole, commune dont elle est conseiller municipal. Le porte-parole national des Verts a des chances réelles de devancer au premier tour le député socialiste sortant, M. Jean-Pierre Santa Cruz, affaibli par son échec aux municipales de 1989, et d'affronter au second M. Gilbert Barbier, ancien député, maire (UDF) de Dole. Ses adversaires lui reprochent d'être plus présente dans les médias que sur le terrain. Ses partisans soulignent qu'elle est au contraire très active dans sa circonscription (le Monde du 9 février). De fait, après s'être fait connaître nationalement, elle mène désormais une bonne campagne locale.

Elle sera toutefois concurrencée par un représentant du mouvement Jura-Ecologie. Il en ira de même de la plupart des autres candidats de l'Entente des écologistes en Franche-Comté, qui devront compter soit, comme Mme Voynet, avec les écologistes « historiques » de Jura-Ecologie, soit avec des dissidents des Verts ou de Génération Ecologie, soit encore, dans le Doubs, avec les porte-parole de l'AREV, rassemblés avec les ex-communistes de l'ADS sous l'étiquette SEGA (Solidarité, Ecologie, Gauche alternative).

THOMAS FERENCZI

▶ Nous avons déjà analysé la préparation des élections législatives dans le Limousin, en Alsace, en Languedoc-Roussillon, en Bourgogne, en Auvergne, en Bretagne, dans le Centre, en Champagne-Ardenne, en Corse, en Haute-Normandie, en Basse-Normandie, en Poitou-Charentes, en Rhône-Alpes, en Lorraine, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Aquitaine, dans le Nord-Pas-de-Calais, dans les Pays de la Loire et en Midi-Pyrénées (le Monde des 3, 4, 5, 6, 10, 13, 16, 18, 19, 23, 24, 26, 27 février, 2, 3, 4, 5, 6 et 9 mars).

Haute-Saône : la dynastie Jeanneney

LUXEUIL

de notre envoyé spécial

Son grand-père, Jules Jeanneney, fut député, puis sénateur de la Haute-Saône, président du conseil général, maire de Rioz ; son père, Jean-Marcel Jeanneney, échoua à la députation en 1973 mais fut conseiller général pendant onze ans, présidant même l'assemblée départementale en 1970-1971, et premier magistrat de Rioz pendant vingt-deux ans ; Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication, est fidèle à la tradition familiale en se présentant dans la 3e circonscription, celle du nord, même si la commune de Rioz n'en fait pas partie.

Ancien président de la mission du Bicentenaire de la Révolution française, Jean-Noël Jeanneney se présente comme un héritier de la tradition républicaine, dont on se réclame volontiers en Haute-Saône. Il n'est pas membre du Parti socialiste, même s'il a signé le récent manifeste des « quadras ». Il a choisi de se tenir à l'écart, dans les années 70, d'un parti qui prétendait rompre avec des dogmes aussi intangibles, pour un gaulliste, que la « force de frappe » et les institutions de la Cinquième République. Aujourd'hui, il répondrait volontiers à l'appel de M. Rocard.

En attendant, il parcourt les cent quatre-vingt-deux communes de la circonscription avec le détachement de l'historien, mais aussi, dit-il, « l'élan » du militant. M. Jeanneney, qui a fait un bon score aux régionales, malgré la concurrence d'une liste du MRG, sait qu'il lui faudra compter avec la candidate écologiste, Mme Danielle Olivier-Koehret, l'une des porte-parole de Génération Ecologie, qui s'adresse, de son propre aveu, au même électorat « de sensibilité radicale ». Mais il a pour lui, outre le souvenir de son grand-père, le privilège d'être, selon M. Marc Roussel, maire (MRG) de Saint-Sauveur, qui l'accueillait l'autre jour dans sa commune, un candidat « aux dimensions nationales ».

M. Philippe Legras, député sortant RPR, joue la carte inverse. Médecin de campagne à Raddon-et-Chapendu, petite commune de huit cent vingt habitants dont il est le maire depuis 1983, il cultive son image d'élu proche des gens, qu'il oppose à celle de M. Jeanneney, un « sans domicile fixe » imposé de Paris. « Je ne suis pas un homme politique, affirme-t-il, je suis un homme de terrain qui fait de la politique. » Quand on lui fait observer qu'on l'entend peu au Palais-Bourbon, il répond qu'il préfère l'efficacité aux discours. « Il y a ceux qui parlent, dit-il, et il y a ceux qui travaillent. »

Le nom de Jeanneney ne l'impressionne pas. « Les dynasties, c'est terminé », dit-il en faisant référence aux Maroselli père et fils, qui se sont succédé à la mairie de Luxeuil. Quant aux fonctions ministérielles de M. Jeanneney, elles donnent certes au secrétaire d'Etat à la communication les moyens d'« une propagande intense », mais « à vouloir trop en faire et trop vite, assure M. Legras, on provoque un rejet ». Le député sortant n'a aucun doute : le 28 mars, c'est lui qui sera élu. Il en est si convaincu qu'il ne veut pas faire « la guerre » à M. Jeanneney, car ce sera à lui, dit-il, de « panser les plaies » de la campagne. M. Legras, qui est âgé de quarante-quatre ans, a arrêté la médecine il y a un an, mais il s'y remettra si, un jour, il est remercié par les électeurs. Visiblement, il ne croit pas que ce jour soit proche.

Quant à M. Jeanneney, qui aura bientôt cinquante et un ans, s'il échoue, il reprendra son métier de professeur. Il se rappellera ce que Waldeck-Rousseau disait à Jules Jeanneney en l'invitant à se présenter, en 1902, contre un député sortant, apparemment bien implanté, du nom d'Harold Fachard (« un ancêtre de Philippe Legras », dit Jean-Noël Jeanneney) : « Vous ne risquez rien et garderez votre profession, car vous ne serez pas élu. » « Alors, je n'ai pas de raison de refuser », répondit Jules Jeanneney. C'est lui qui fut élu.

T. F.

POLITIQUE

pour les élections législatives

Jeux de rôles

Suite de la première page

Ayant acquis un statut de président «virtuel», on voit mal en effet Jacques Chirac prendre le risque de s'affaiblir politiquement et psychologiquement en redevenant premier ministre, même s'il a paru faire une concession à Charles Pasqua en n'écartant pas catégoriquement cette hypothèse, comme il avait coutume de le faire. Mais aller à Matignon, ce serait accréditer l'idée que, décidément, ce poste est le plus élevé qu'il puisse atteindre; ce serait aussi ressusciter un duel avec François Mitterrand chargé des rancœurs du précédent, sans être sûr d'en sortir vainqueur, et surtout gérer une réalité inédite, peu propice à la satisfaction des promesses électorales, à savoir la quasi-récession économique.

En revanche, déléguer Matignon à l'un des siens lui permettra de continuer sa campagne présidentielle, tout en faisant monter la pression politique sur le chef de l'Etat et en évitant l'usure inévitable qui s'attache à l'exercice des responsabilités gouvernementales.

Influence et attente

Celles-ci, en revanche, ne rebutent pas Valéry Giscard d'Estaing. Mais l'ancien président sait qu'il est, parmi les prétendants, celui qui supporte le plus lourd handicap, précisément en raison de la fonction qu'il a occupée et qui fait de lui, pour M. Mitterrand, un *alter ego*, et non un subordonné. M. Giscard d'Estaing mène donc une campagne de chef de parti : il soutient exclusivement des candidats UDF, notamment lorsqu'ils sont en primaires face au RPR.

Il se préoccupe de retrouver un véritable «leadership» sur l'UDF, préalable pour lui à une éventuelle candidature à l'Elysée, et cherche surtout à éviter de se trouver hors du jeu et de la distribution des places, comme ce fut le cas pour lui en 1986. Il devrait donc fort logiquement briguer pour lui-même la présidence de l'Assemblée nationale (ce dont il fut empêché lors de la première cohabitation), c'est-à-dire une position d'influence (elle commandera notamment le rythme de l'action gouvernementale) et *d'attente, dans la perspective de* l'échéance présidentielle.

Son principal rival au sein de l'UDF, François Léotard, mène, lui, une campagne du suppléant. Ayant eu le tort de s'abstraire de la campagne référendaire sur le traité de l'Union européenne, il lui faut rattraper le temps perdu et éviter deux écueils, qu'ont déjà vécus avant lui, en 1986, Jacques Chaban-Delmas et Valéry Giscard d'Estaing. L'ancien et nouveau maire de Fréjus est en effet menacé soit d'apparaître (ce fut le cas de M. Chaban-Delmas) comme une solution de rechange poussée par François Mitterrand pour donner l'illusion au pays que le président peut choisir en toute liberté le premier ministre; soit d'être le laissé-sur-place de l'après-législatives (ce fut le cas de M. Giscard d'Estaing), faute d'avoir su négocier à temps.

Son manifeste pour l'alternance vient en effet un peu tard pour lui permettre de peser sur la décision présidentielle et le contenu de celui-ci ne diffère pas suffisamment de celui de la plate-forme commune pour marquer la campagne de son empreinte personnelle. Si bien qu'il ne pourrait être appelé à Matignon que si l'UDF était nettement en tête au sein de la droite, au soir du second tour, et surtout que si François Mitterrand et Jacques Chirac s'acccordaient pour éviter la solution Giscard.

Mais, pour l'heure, le président actuel et le président «virtuel» semblent d'accord sur le choix d'Edouard Balladur. Ce dernier est, à sa manière suave et autoritaire, parfaitement installé dans ce rôle. Il est celui que, majoritairement, les Français attendent à ce poste et mène une campagne qui ne laisse aucun doute sur son ambition de succéder à Pierre Bérégovoy.

L'ordre naturel des choses

Édouard Balladur est certainement, de toutes les personnalités en compétition, celui qui aspire véritablement à gouverner. Il veut être premier ministre longtemps, en étant d'abord celui de François Mitterrand avant de devenir celui de Jacques Chirac. Ses détracteurs font valoir qu'il serait au contraire un obstacle sur la route du président du RPR : s'il échoue au gouvernement, il portera tort, disent-ils, au candidat Chirac; s'il réussit, il ne pourra pas ne pas se découvrir une vocation présidentielle.

Mais ces arguments sont évidemment réversibles : s'il échoue à Matignon, Jacques Chirac s'en distanciera et accentuera sa campagne contre M. Mitterrand, désigné d'ailleurs par avance comme celui qui, par son travail de sape, n'a d'autre projet que de handicaper le gouvernement de droite; si Édouard Balladur réussit, il deviendra un argument positif de la campagne de Jacques Chirac, qui ne se fera pas faute alors de promettre qu'il le gardera à ce poste.

Or l'intérêt du président du RPR correspond également à celui du président de la République. Outre que M. Balladur est décrit par Pierre Bérégovoy comme quelqu'un de «convenable», et que ce même Pierre Bérégovoy assure que le président recherchera pour Matignon quelqu'un de «convenable», M. Mitterrand n'a pas le choix. Quel que soit le calendrier qu'il ait en tête pour le déroulement de la cohabitation, il lui faut impérativement entrer en douceur dans celle-ci, faire en sorte que cette période délicate soit perçue par le pays comme une évidence, que le fait d'ouvrir une nouvelle cohabitation soit en quelque sorte l'ordre naturel des choses.

Si tel n'était pas le cas, et si la cohabitation tardait à se mettre en place, donc si le choix du premier ministre posait problème, c'est la question du maintien du chef de l'Etat à l'Elysée qui serait inévitablement posée devant le pays et probablement par le pays. Or Édouard Balladur est toujours, à onze jours du scrutin, l'homme le mieux placé pour permettre au président d'engager la cohabitation, sans que celle-ci soit immédiatement contraire aux intérêts de Jacques Chirac.

Reste évidemment à savoir quelle sera la marge de manœuvre réelle d'Edouard Balladur une fois qu'il sera face non plus au jeu de rôles qui occupe les esprits des leaders de la droite, mais à la nécessité d'un changement qu'une alternance ne peut, à elle seule, garantir.

JEAN-MARIE COLOMBANI



Les candidats du Mouvement des citoyens

Le Mouvement des citoyens (MDC), qu'a créé M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre de la défense, et que préside M. Max Gallo, député européen, présente cinquante-deux candidats aux élections législatives et en soutient treize autres.

Figurent parmi ceux-ci cinq députés socialistes sortants – dont M. Chevènement, appartenant au courant Socialisme et République du PS – de même que M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports, tous candidats officiels du Parti socialiste dans leur circonscription. Six autres candidats socialistes sont soutenus par le Mouvement des citoyens, qui ne les revendique donc pas pour l'attribution du financement public. Le treizième candidat soutenu par le MDC est M. Albert Maganosc dans les Alpes-Maritimes. Appartient à son «contingent», en revanche, M. Michel Suchod, député sortant, qui n'a pas été réinvesti par le PS en Dordogne et qui s'y représente contre le candidat socialiste officiel (1).

ALSACE

Bas-Rhin. – 3e : M. Claude Thomas.

AQUITAINE

Dordogne. – 1re : M. Christian Chasseriaud; 2e : M. Michel Suchod, député sortant; 3e : M. Arnaud Leguay; 4e : M. Didier Delezay.

AUVERGNE

Allier. – 4e : M. Richard Szybura.

Puy-de-Dôme. – 3e : M. Jean-Marc Miguet.

BOURGOGNE

Côte-d'Or. – 3e : M. Roland Carraz (PS), député sortant.

BRETAGNE

Ille-et-Vilaine. – 3e : M. Eric Melchior.

CENTRE

Cher. – 2e : M. Claude Debeda.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Aube. – 1re : M. Marc Bret (PS). 2e : M. Jean-Pierre Cherain (PS).

FRANCHE-COMTÉ

Haute-Saône. – 2e : M. Jean-Pierre Michel (PS), député sortant.

Territoire-de-Belfort. – 2e : M. Jean-Pierre Chevènement (PS), député sortant.

ILE-DE-FRANCE

Paris. – 1re : M. Didier Motchane; 2e : M. Emmanuel Espanol; 3e : M. Bertrand Dutheil de la Rochère; 5e : M. Alexis Manaranche; 6e : M. Georges Sarre (PS), secrétaire d'Etat aux transports; 7e : Mme Cécile Silhouette; 8e : Mme Gisèle Sebag; 10e : M. Jean-Claude Salomon; 11e : M. Bernard Colafrancesco; 12e : Mme Marielle Boullier; 16e : M. Jean-Luc Gonneau (PS); 18e : M. Gilles Casanova.

Seine-et-Marne. – 4e : M. Michel Legeron; 8e : M. Jean-Pierre Fourré (PS), député sortant.

Yvelines. – 12e : M. Philippe Pivan.

Essonne. – 4e : Mme Nicole Morichaud; 5e : M. Paul Loridant (PS), sénateur.

Hauts-de-Seine. – 2e : M. Jacques Pomeranz; 8e : M. Alain Fiévet; 12e : Mme Annette Legteuil.

Seine-Saint-Denis. – 8e : Mme Catherine Coutard. 12e : M. Guy Depelley.

Val-de-Marne. – 5e : M. Edouard Mandelkern; 10e : M. Jean-Luc Laurent (PS);

Val-d'Oise. – 4e : M. Denis Quinqueton.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Gard. – 3e : Mme Maryse Clément.

Hérault. – 3e : M. Michel Labonne.

Pyrénées-Orientales. – 1re : M. Alain Le Dosseur.

MIDI-PYRÉNÉES

Haute-Garonne. – 6e : Mme Hélène Mignon (PS) député sortant.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Nord. – 21e : M. André Czapski.

Pas-de-Calais. – 2e : M. Jean-Marie Alexandre (PS), député européen.

BASSE-NORMANDIE

Calvados. – 4e : M. Alexis Mourre.

Manche. – 3e : Mme Micheline Lecostey.

PAYS-DE-LA-LOIRE

Loire-Atlantique. – 5e : M. Jérôme Sulim; 7e : M. Pierre Minssard; 9e : M. Gilles Berthelot.

Maine-et-Loire. – 6e : Daniel Sale.

PICARDIE

Aisne. – 2e : M. Yves Mennesson (PS).

Oise. – 1re : M. Guillaume Vuilletet.

POITOU-CHARENTES

Charente-Maritime. – 2e : M. Philippe Noël.

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Alpes-Maritimes. – 7e : M. Alain Pruvost : 9e : M. Marcel Maganosc (sout.)

Bouches-du-Rhône. – 14e : Mme Marie-Noëlle Rinaudo.

Var. – 1re : M. Gérard Martin; 2e : M. Georges Randon.

Vaucluse. – 4e : M. Lucien Chevalier.

RHÔNE-ALPES

Drôme. – 4e : M. Victor Magnin.

Isère. – 1re : M. Jean-François Parent.

Loire. – 2e : M. Christian Daudel.

Rhône. – 2e : M. Hubert Chertier.

Haute-Savoie. – 4e : M. Gabriel Galice.

(1) Nous avons publié les listes des candidats investis par le RPR et l'UDF (*le Monde* du 22 janvier), le PS et le MRO (*le Monde* du 30 janvier), les Verts et Génération Ecologie (*le Monde* du 2 février), le Front national (*le Monde* du 5 février), le PCF (*le Monde* du 13 février), le CNI (*le Monde* du 25 février) et l'Alliance populaire (*le Monde* du 5 mars).

PROPOS ET DÉBATS

M. BÉRÉGOVOY (PS)

Pour «un consensus» sur la durée du mandat présidentiel

M. Pierre Bérégovoy a réaffirmé, lundi 8 mars, au «Club de la presse d'Europe 1», qu'il y aurait *«un débat parlementaire»* sur la durée du mandat présidentiel. *«S'il y a un consensus»* du Parlement, a précisé le premier ministre, le chef de l'Etat *«retiendra le consensus»* en recourant à l'article 89-3 qui fut utilisé en juin 1992 lors la révision constitutionnelle, préalable à la ratification du traité de Maastricht.

M. Bérégovoy a également déclaré que l'article 16 de la Constitution dont le président de la République a souhaité la suppression n'est *«pas indispensable à la sécurité du pays». «Alors que l'on critique parfois le pouvoir monarchique élyséen,* a-t-il dit, *se priver de l'article 16 me paraît conforme à notre volonté de démocratiser nos institutions.»*

Le premier ministre s'est étonné du *«durcissement de ton»* du RPR et de *«la volonté de conflit exprimée par Jacques Chirac»*. Il a assuré que le président de la République appliquera *«toute la Constitution, rien que la Constitution», «respectera la volonté populaire»* et *«laissera le gouvernement* [issu de la nouvelle majorité] *gouverner».*

M. STRAUSS-KAHN (PS)

«Les écologistes ont un fond de pensée progressiste»

M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, a exprimé le souhait, lundi 8 mars, sur Radio-Shalom, que *«les candidats socialistes appellent à voter pour les écologistes»* dans les circonscriptions où ces derniers seront arrivés en tête au premier tour des législatives. Selon M. Strauss-Kahn, *«dans leur grande majorité, les écologistes ont un fond de pensée progressiste»*. Le ministre du commerce et de l'industrie a ajouté que *«c'est* [être] *dans la fidélité constante à la stratégie politique* [de François Mitterrand] *que de dire aujourd'hui que Michel Rocard a raison»* en proposant un «big bang». Il a cependant souligné *«qu'il ne faut pas pour autant que le PS disparaisse».*

M. CHIRAC (RPR)

Le partage du travail est une idée «stupide et dangereuse»

Venu soutenir M. Laurent Dominati, qui tente de succéder à son père, M. Jacques Dominati, député (UDF-PR) de la première circonscription de Paris, M. Jacques Chirac a estimé, lundi 8 mars, que le partage du travail *«prôné par les socialistes est une idée à la fois stupide et dangereuse»*. Selon le président du RPR, *«c'est stupide parce que le nombre d'heures travaillées dans le pays n'est pas une donnée fixe; c'est dangereux parce que si on maintient les salaires pour un travail moindre on occasionne une charge supplémentaire pour les entreprises, ce qui les incite à licencier ou à ne pas recruter, et si on diminue le salaire, on limite la consommation».* M. Chirac a marqué sa préférence pour *«l'encouragement au travail à temps partiel, très créateur d'emplois»*. M. Dominati sera opposé, notamment, à M. Brice Lalonde, président de Génération Ecologie, candidat de l'Entente des écologistes aux législatives.

M. PASQUA (RPR)

«Il faut être complètement timbré» pour augmenter les impôts

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a qualifié, lundi 8 mars, à Meudon (Hauts-de-Seine), de *«complètement timbrés»* ceux qui, dans l'opposition, prônent une augmentation des impôts et des charges. Venu soutenir le candidat dans la huitième circonscription du département, M. Jean-Jacques Guillet, M. Pasqua a précisé : *«Lorsque j'entends certains de nos amis, quelle que soit l'amitié que j'ai pour eux, dire que la seule solution c'est d'augmenter les impôts et les charges, je me dis qu'il faut être complètement timbré.» «Il est indispensable de diminuer les impôts et les charges si l'on veut créer des emplois»,* a-t-il affirmé, ajoutant que *«le principal gisement de création d'emplois se trouve dans les petites et moyennes entreprises, chez les commerçants et artisans.»*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde ARTS et SPECTACLES

POLITIQUE

La campagne pour les élections législatives

PAROLES D'ÉLECTEURS

« Reconnaître les bons des méchants »

Françoise B. a envie de voter Front national *« pour faire peur aux gens »*. Pourtant, à l'intérieur de son magasin – un modeste supermarché dont elle est devenue propriétaire il y a deux ans au « vieux village » de Sarcelles (Val-d'Oise), – elle n'est pas pour la méthode dure, les vigiles, les caméras et les démonstrations de force. *« Ca ne sert à rien. Au contraire, ça les provoque, ils vous cassent un magasin en un rien de temps et les assurances ne remboursent pas. »* Non, Françoise préfère se débrouiller elle-même : *« Avec mes vendeuses, nous formons une équipe de femmes âgées de plus de cinquante ans. Ils voient qu'on est toutes seules, même s'ils ont envie de taper, ils y réfléchissent à deux fois. »*

Françoise les trouve *« de plus en plus jeunes les gamins qui viennent* [la] *harceler au magasin »*. *« Maintenant ils ont douze ans. Souvent ils ont bu, ils peuvent rester deux heures devant un rayon, attendre qu'on perde patience, qu'on détourne notre attention et ils volent : des piles, des bouteilles d'alcool, à manger. Quand ils ne peuvent pas voler, ils deviennent grossiers. »* Françoise dit que *« malheureusement, ça ne s'invente pas : ils sont Arabes, Noirs, beaucoup de Noirs »*. Elle trouve que ces derniers temps il y a bizarrement une *« montée des Haïtiens »*. Françoise pense que *« si Le Pen est un jour au pouvoir, il sera comme les autres, il ne pourra rien faire de plus contre la misère. C'est déjà trop tard, ça s'est trop dégradé »*. Françoise vote, répète-t-elle, *« uniquement pour faire peur »*.

Sur le trottoir d'en face, Jean-Pierre Corvet, le pâtissier, avait fait circuler une pétition en 1991 pour réclamer plus de policiers. *« Sur cent commerçants, soixante-dix avaient été agressés. Maintenant, on a quatre policiers municipaux, ils font des rondes. »* Jean-Pierre Corvet est inquiet. Inquiet de voir de plus en plus de jeunes arriver des cités lointaines parce qu'ils ont été refoulés par les vigiles des centres commerciaux où ils avaient l'habitude de traîner. Inquiet aussi de s'apercevoir que certains de ses collègues s'équipent de fusils à pompe qu'ils cachent sous le tiroir-caisse.

« Ce sont des gosses »

« Il faut éviter d'en arriver là, éviter de faire comme la boulangère de Reims, c'est dramatique. Ce sont des gosses. » Et puis *« les jeunes, les étrangers, ils sont là, il faut bien vivre avec, il faut être de son époque. Bien sûr, il n'en faudrait pas plus... »*. Jean-Pierre Corvet croit en l'avenir de son petit commerce : *« Avec la crise, les gens en sont revenus des supermarchés, ils se sont rendu compte qu'ils étaient trop tentés et qu'ils dépensaient n'importe comment. »* Françoise B., elle, désespère d'avoir acheté *« à Sarcelles »* : *« Maintenant, je n'aspire à rien, sinon à la retraite et partir d'ici. »* Son concurrent direct, lui, a retroussé ses manches, ferme désormais à 21 heures le soir et a embauché un vigile, *« un Noir, on a été obligé »* et tente d'éviter les maladresses : *« C'est difficile. Parfois, on voit des étrangers arriver, on imagine que ce sont des voyous alors qu'en fait ce sont des bons. On les traite mal sans raison et, eux, ils nous accusent d'être racistes. Il faut faire attention, surtout que moi je suis commerçant, et un commerçant est commerçant avec tout le monde. Et puis je ne suis pas d'extrême droite, je ne veux pas de stalag ici. Enfin, le plus dur, c'est de reconnaître les bons des méchants dans notre clientèle. Et je crois que je vais arrêter de vendre des casse-croûte. Parce que les casse-croûte, c'est ce qu'ils me volent le plus... »*

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

A la télévision et à la radio

Le programme officiel des interventions

Sur France 2, après le journal de 20 heures et sur France 3 vers 14 h 10. – *Le mardi 9 mars :* PCF (2 minutes) ; PS, RPR, UDF (1 minute chacun). *Le mercredi 10 mars :* PS, RPR, UDF, Alliance populaire, extr. d. (*1 minute* chacun).

Sur France 2, après l'émission de deuxième partie de soirée et sur France 3 avant le jeu « Questions pour un champion », vers 18 h 20. – *Le mardi 9 mars :* RPR, PS, Union des indépendants, Parti des travailleurs, ext. g. (1 minute chacun). *Le mercredi 10 mars :* Génération Ecologie, RPR, PS, UDF (1 minute chacun).

Sur France 2, après la météo du journal de 13 heures et sur France 3 après la météo de Soir 3. – *Le mardi 9 mars :* UDF (4 minutes), A gauche vraiment, LCR (4,5), PS (6), Lutte ouvrière (4,5). *Le mercredi 10 mars :* UDF (5), Génération Ecologie (4,5), RPR (5), PS (5).

Sur France-Inter après le journal de 20 heures. – *Le mardi 9 mars :* Génération Ecologie (5 minutes), PS (6), RPR (6), UDF (4). *Le mercredi 10 mars :* Parti de la loi naturelle (5), FN (5), UDF (4), PS (6).

Sur France-Inter avant les informations de 14 heures. – *Le mercredi 10 mars :* RPR (3 minutes), FN (1), PS (2), UDF (1). *Le jeudi 11 mars :* PS (2), UDF (1), RPR (2), Nouveaux Ecologistes (1).

Clips bien faits, efficacité incertaine

En décidant de modifier, pour *les élections législatives de cette* année, les conditions de production et les modalités de program*mation des émissions de la cam*pagne officielle à la télévision, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a *clairement défini ses* objectifs : moderniser la communication du message politique et *offrir au citoyen-électeur une* programmation à la fois plus diversifiée et plus étalée dans le *temps* (*le Monde* du 11 février).

Préparée depuis quelques mois avec les dirigeants politiques et leurs conseillers pour l'audiovisuel, cette *nouvelle* donne du CSA est entrée en application le 1er mars dans les studios de production. A cette date, les premiers tournages ont commencé, avec les moyens de la Société française de production (SFP) ou d'autres sollicités à l'extérieur, chaque *parti* s'efforçant de garder secret la forme, sinon le contenu, de ses nouveaux messages *audiovisuels. Une semaine* durant, curiosité et fébrilité ont ainsi agité les différentes cellules *et studios des Buttes-Chaumont* et de la Maison de la Radio.

Depuis le lundi 8 mars, le *voile* s'est levé. Et qu'a-t-on découvert ? D'abord, diffusées deux fois, trente-sept minutes et *trente secondes de messages* politiques très correctement fabriqués. Réalisateurs et techni*ciens, de la SFP ou d'ailleurs, ont* même réussi à se frayer un chemin dans le maquis des *contraintes édictées par* le CSA. Dans le détail, certains « sujets » ont semblé plus fignolés. Pour une simple raison : ils ont bénéficié d'un complément de travail à l'extérieur, une faculté offerte *par la réglementation* et laissée à la charge des partis. Le PS et le RPR ne s'en sont pas privés. Ils ont fait appel, tels d'ordinaires clients, le premier à la société *Capa-Entreprise* (François Roche, Jacques Morel), le second aux productions Lucie (André Cam*pana, Jean-Charles Eleb). Le PCF* s'en est dispensé, préférant confier la responsabilité de son *message à Jean-Daniel Simon,* un cinéaste-réalisateur rompu depuis longtemps à ce genre d'exercice militant.

Comme un clou chasse l'autre...

Pourtant, au-delà de la bonne *tenue générale d'ordre* technique, il est permis de s'interroger sur la qualité politique de ce type *de communication. Les modules* longs (de quatre minutes trente secondes à six minutes) sont, de ce point de vue, moins en cause que les courts (une ou deux minutes). *Ils autorisent* un minimum de construction et de développement thématique. Ils peu*vent utiliser le système des* questions-réponses, avec (faux) dialogue entre l'homme de la rue *et le candidat, l'un tendant la* perche à l'autre. Les longs modules permettent aussi de tra*vailler sur le rythme et la bande*son (musique et voix *off*), de saturer l'espace par l'adjonction *de textes écrits ou de schémas* qui renforcent et éclairent le propos.

Les modules courts, en revanche, *réelle nouveauté de* cette campagne, ne parviennent pas, surtout s'ils sont diffusés à *la queue leu leu, à retenir vrai*ment l'attention. Malgré le soin qui a été porté à leur conception, *malgré leur qualité intrinsèque, ils* ont l'air, comme un clou chasse l'autre, de se détruire au fur et à *mesure de leur diffusion. Il serait* dommage qu'il ne reste, après la diffusion de ces messages, que *le souvenir du gag de cette jour*née : la croyance, exprimée par le Parti de la loi naturelle, qui participe pour la *première fois* à une campagne officielle, que la méditation transcendantale peut sauver la France de tous ses maux grâce au « vol yoguique »...

JEAN-LOUIS MINGALON

► **Lire également la chronique de Daniel SCHNEIDERMANN, page 27.**

□ ***Deux collaborateurs du maire* de Paris mis en congé pour cause de candidatures.** – M. Michel Roussin, *directeur du cabinet du* maire de Paris, et Mme Anne Cuillé, directeur adjoint, tous deux candidats aux élections législatives dans la capitale, sont mis en congé par un arrêté publié au *Bulletin municipal* du 5 mars. M. *Rémy Chardon*, directeur de l'inspection générale de la Ville *de Paris, assurera l'intérim de* M. Roussin.

□ **M. Juppé est confirmé dans ses fonctions de secrétaire général du RPR.** – M. Jacques Chirac, *président du RPR, a confirmé,* lundi 8 mars, M. Alain Juppé dans ses fonctions de secrétaire général. Député de Paris, troi*sième adjoint au maire de Paris,* chargé des finances, ancien ministre du budget pendant la cohabitation entre 1986 et 1988, M. Juppé a succédé à M. Jacques Toubon au secrétariat général du RPR, après l'élection présidentielle de juin 1988. Aux dernières assises nationales du parti, dimanche 7 mars au Bourget (Seine-Saint-Denis), le rapport de synthèse de M. Juppé a été *adopté par 98,36 % des suffrages* exprimés.

Les successions de Jean Lecanuet

M. François Gautier (CDS) est élu maire de Rouen

La disparition de Jean Leca*nuet, qui* avait *imposé* sa *marque* à la vie politique de Rouen, ne pouvait qu'entraîner une série de successions difficiles. *Si le* nouveau maire de la ville, M. François Gautier, a été facilement élu, ce ne fut pas sans contestation au sein de la majorité municipale ; et *il y a*, pour l'instant, six candidats de droite à l'élection cantonale partielle, *dont* Mme Jacqueline Lecanuet, *la veuve de l'ancien président* du conseil général.

ROUEN

de notre correspondant

M. François Gautier (UDF-CDS) a été élu, lundi 8 mars, maire de Rouen en remplacement de Jean Lecanuet, décédé, par trente-huit voix contre six à M. Michel Guez (UDF) et trois à Mme Irène Pergent (Verts). Les sept élus socialistes et le conseiller municipal communiste n'ont pas participé au vote.

Le choix du nouveau maire par la majorité municipale s'est déroulé dans un climat de tension imprimé par la candidature de M. Guez. Celui-ci faisait valoir son poste de deuxième adjoint chargé de l'action économique et de l'urbanisme *« confié personnellement par M. Lecanuet »*, disait-il. Mais lors d'une réunion préparatoire, interne à la majorité, M. Gautier, qui était dixième adjoint chargé des finances, a obtenu trente-deux voix contre dix à M. Guez. Très amer, ce dernier a décidé de maintenir sa candidature lors de la séance officielle du conseil municipal, en regrettant *« que les Rouennais n'aient pu choisir, chez eux, leur candidat »*. *« Je n'accepterai pas d'être derrière un barbelé et de recevoir des cacahuètes lancées par un cinquième couteau parisien »*, a-t-il lancé à l'adresse de M. Gautier, qui n'est, en effet, entré au conseil municipal de la capitale haut-normande qu'en 1989.

Ce n'est pas pour autant un novice qui accède à la *mairie* de Rouen. De 1977 à 1989, M. Gautier a été adjoint au maire d'Ablon-sur-Seine (Val-de-Marne), M. Alain Poher, ancien président du Sénat. Surtout, *il était*, depuis *1973*, un des plus proches collaborateurs parisiens de Jean Lecanuet qui, *après avoir beaucoup* hésité dans le choix de la personne capable de lui succéder à la mairie (*le Monde* du 23 février), avait mis en avant M. Gautier. Celui-ci s'est imposé facilement, lorsque Mme Jeanine Bonvoisin, première adjointe et candidate aux législatives contre *M. Michel* Bérégovoy, n'a pas souhaité cumuler deux mandats importants.

Mme Lecanuet au conseil général

Les divisions de la droite rouennaise sont encore plus flagrantes pour l'élection cantonale qui devra désigner le successeur de Jean Lecanuet au conseil général, élection qui aura lieu *les 21* et 28 mars. Deux adjoints dans la municipalité de Jean Lecanuet ont officiellement *déposé* leur candidature : MM. Patrick Herr (UDF-CDS) et Bertrand Bellanger (RPR), le parti de M. Jacques Chirac souhaitant profiter de l'occasion pour amorcer un rééquilibrage de sa représentation au conseil général de Seine-Maritime, dont les sept *élus actuels de Rouen sont UDF*. De son côté, M. Claude Heurteux (UDF-PR), PDG du groupe Auguste-Thouard, qui avait souhaité obtenir l'investiture de l'UDF pour les législatives dans la circonscription de M. Michel Bérégovoy, ce à quoi Jean Lecanuet s'était opposé, a lui aussi *déposé* sa candidature.

Ces trois postulants avaient toutefois indiqué qu'ils laisseraient le champ libre à Mme Jacqueline Lecanuet si celle-ci souhaitait succéder à son mari. Elle a effectivement déposé sa candidature une demi-heure *avant* la clôture légale, et elle devrait avoir le soutien de la majorité départementale, malgré la présence de deux autres candidats divers droite. Le FN, les Verts, le PS et le PC seront aussi en lice.

ETIENNE BANZET

[Né le 23 avril 1940 à Paris, M. François *Gautier est licencié en sciences économiques*, ancien élève de l'Ecole nationale des services du trésor et de l'Ecole nationale d'administration. Affecté au ministère de l'économie et des finances à sa sortie de l'ENA, il est nommé au secrétariat général du gouvernement en janvier 1974. En juillet 1976, il devient chef de cabinet de Jean Lecanuet, alors ministre de la justice, et le suit lorsque celui-ci devient ministre d'Etat chargé du plan et de l'aménagement du territoire. Ensuite il travaille au Sénat, d'abord au cabinet de M. Alain Poher, puis comme conseiller technique auprès de la commission des finances. En juillet 1979, il est nommé conseiller référendaire à la Cour des comptes. De 1982 à février 1993 il a été secrétaire général adjoint de la Compagnie générale des eaux. Il est, depuis, directeur de la société d'investissement Finegee. Conseiller municipal d'Ablon, commune du Val-de-Marne dont le maire est M. Poher, de 1977 à 1989, M. Gautier était adjoint au *maire de Rouen depuis 1989*. Depuis mars 1992, il est aussi président de la commission des finances du conseil régional de Haute-Normandie.]

□ **Le successeur de Geoffroy de *Montalembert au Sénat rejoint* le RDE.** – M. André Martin, devenu sénateur de la Seine-Maritime à la suite de la disparition de Geoffroy de Montalembert (RPR), a choisi, mardi 9 mars, de rejoindre le groupe du Rassemblement démocratique et européen, qui compte désormais 24 sénateurs.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Les écoutes téléphoniques

L'affaire des « Irlandais de Vincennes » est au centre des plaintes déposées

Les plaintes contre X... déposées, lundi 8 mars, au nom du *Monde*, d'Edwy Plenel et de sa compagne dans l'affaire des écoutes téléphoniques s'appuient notamment sur une argumentation juridique déjà invoquée par Me Antoine Comte, l'avocat des « Irlandais de Vincennes », dont une note de l'Elysée de 1983, révélée récemment, prouvait que sa mise sur écoute avait été envisagée par la « cellule » dirigée par M. Christian Prouteau. Dans chaque cas, les plaignants estiment que ces écoutes avaient notamment pour but *« de protéger l'arrestation de trois ressortissants irlandais dans des conditions que l'on savait illégales »*, ce qui contreviendrait à l'article 12 de la Déclaration des droits de l'homme qui énonce que la force publique est instituée *« pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de ceux auxquelles elle est confiée »*.

Révélée en novembre 1992, une note manuscrite portant en-tête de la présidence de la République, rédigée le 28 mars 1983 par M. Gilles Ménage, alors directeur-adjoint du cabinet de M. François Mitterrand (*le Monde* du 20 novembre 1992), envisageait la mise sur écoute de Me Antoine Comte, l'avocat parisien des « Irlandais de Vincennes ».

A la suite de ces révélations, Me Antoine Comte a déposé une plainte avec constitution de partie civile auprès du doyen des juges d'instruction de Paris. Cette plainte est fondée sur l'article 114 du code pénal, qui précise qu'un fonctionnaire public, un agent ou un préposé du gouvernement ayant *« ordonné ou fait quelque acte arbitraire ou attentatoire soit à la liberté individuelle, soit aux droits civiques d'un ou de plusieurs citoyens, soit à la Constitution »* sera condamné à la peine de la dégradation civique. *« Si néanmoins il justifie qu'il a agi par ordre de ses supérieurs pour des objets du ressort de ceux-ci, sur lesquels il leur était dû l'obéissance hiérarchique*, poursuit l'article, *il sera exempt de la peine, laquelle sera, dans ce cas, appliquée seulement aux supérieurs qui auront donné l'ordre. »*

Aux yeux des défenseurs de Me Comte, trois éléments justifient l'évocation de cet article : une atteinte au secret professionnel qui est de nature à empêcher l'exercice normal des droits de la défense ; une atteinte à la *« libre communication des pensées et des opinions »* protégée par l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme du 26 août 1789 ; et une atteinte au principe posé par l'article 12 de cette même Déclaration, qui précise que la force publique est instituée *« pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée »*. Le parquet du tribunal de Paris envisage de requérir l'ouverture d'une information judiciaire, mais les réquisitions n'avaient pas encore été définitivement signées mardi 9 mars.

« Des conditions que l'on savait illégales »

Les plaintes déposées lundi 8 mars par *le Monde*, Edwy Plenel et sa compagne par Mes Christine Courrégé et Michel Laval sont en partie fondées sur la même argumentation. Elles dénoncent elles aussi une violation de l'article 114 et évoquent de la même manière les articles 11 et 12 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. « [L'entrave apportée à la libre communication] *est d'autant plus évidente lorsque la personne écoutée est journaliste et que l'écoute dont elle est l'objet ne peut avoir, comme en l'espèce, d'autre raison que la surveillance de son activité professionnelle*, note la plainte. *Par ailleurs, comme cela est hautement probable, les écoutes téléphoniques incriminées ont été pratiquées par des fonctionnaires de police ou des officiers de gendarmerie appartenant à la cellule antiterroriste de l'Elysée pour surveiller l'enquête d'Edwy Plenel sur l'affaire dite des Irlandais de Vincennes parce qu'on y voyait un moyen de protéger l'arrestation de trois ressortissants irlandais dans des conditions que l'on savait illégales. »* Ces plaintes évoquent en outre la violation de deux autres articles du code pénal : l'article 166 sur la forfaiture et l'article 368 sur les atteintes à la vie privée.

La forfaiture découlerait naturellement de la reconnaissance du crime d'attentat à la liberté puisque le code pénal précise que *« tout crime commis par un fonctionnaire public dans l'exercice de ses fonctions est une forfaiture »*. Quant à l'article 368, qui a été introduit en 1970, il précise que quiconque aura volontairement porté atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui en *« écoutant, enregistrant ou transmettant au moyen d'un appareil quelconque des paroles prononcées dans un lieu privé par une personne sans le consentement de celle-ci »* sera puni d'un emprisonnement de deux mois à un an et d'une amende de 2 000 à 60 000 francs. Juridiquement cet article est sans doute le plus adapté puisqu'il correspond avec précision à l'infraction dénoncée.

« Aucune considération ne saurait justifier qu'il ait été procédé aux écoutes des conversations téléphoniques d'Edwy Plenel au mépris des dispositions de cet article, note la plainte. *Ce texte étant de nature législative, l'administration, quelle que soit la réalité que cette expression recouvre, ne peut en effet procéder à des écoutes téléphoniques que si elle y est autorisée par un texte ayant au moins valeur législative. Or, jusqu'à la loi du 10 juillet 1991, aucune loi ni aucun règlement n'autorisait les écoutes administratives, l'administration invoquant alors seulement une circulaire prise par M. Michel Debré, alors premier ministre, qui n'a jamais été publiée et qui est à ce titre sans valeur juridique. »*

Les faits sont anciens – les écoutes qui ont fait l'objet de transcriptions révélées par *Libération* datent de la fin de l'année 1985 et du début de l'année 1986 – mais les avocats des plaignants estiment qu'ils ne sont pas pour autant prescrits. D'abord parce que la prescription du délit d'atteinte à la vie privée, qui est de trois ans, ne commence pas, selon eux, au moment où les écoutes ont eu lieu mais au moment où leur existence a été connue, ce principe *« découlant du fait que* [dans ces dossiers] *l'action publique ne peut être engagée que sur plainte de la victime »*. Ensuite parce que la forfaiture et l'attentat à la liberté qui sont des crimes, sont prescrits après dix ans. Les écoutes datant au plus tôt de 1985, les plaintes déposées le 8 mars interviennent plusieurs années avant le début de la prescription, en 1995. Les défenseurs estiment en outre que l'information révèlera *« certainement »* que les écoutes se sont poursuivies au-delà du 26 février 1986 *« et qu'elles se poursuivent peut-être encore aujourd'hui »*, ce qui rendrait bien sûr caduc tout débat sur la prescription.

ANNE CHEMIN

M. Bérégovoy : « Il y a eu volonté de travestir la réalité »

Commentant les documents publiés par Libération à propos de notre collaborateur Edwy Plenel, M. Pierre Bérégovoy a déclaré, lundi 8 mars : « Il y a eu volonté de travestir la réalité. De la part de qui, dans quel but, la commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité, chargée de l'enquête, le dira. »

Selon le premier ministre, qui était l'invité du Club de la presse d'Europe 1, la décision de l'écoute n'a « certainement pas » été prise au plus haut niveau, à l'Elysée. « L'enquête n'est pas terminée, la seule chose que je puisse dire, après avoir vu M. Paul Bouchet (président de la commission de contrôle des interceptions de sécurité), c'est que les documents publiés ne correspondent pas aux documents du GIC » (Groupement interministériel de contrôle), a précisé M. Bérégovoy. « La question est de savoir par qui, comment et pour quelle raison le document a été falsifié », a-t-il ajouté.

« Le gouvernement, en plein accord avec le président de la République, souhaite que la lumière soit faite », a encore déclaré le premier ministre. Il a souhaité que la commission d'enquête, qui « se déterminera en toute indépendance », puisse faire connaître ses conclusions avant le second tour des élections législatives.

DÉFENSE

Créée par M. Pierre Joxe

La nouvelle Fondation pour les études de défense sera présidée par M. Thierry de Montbrial

M. Thierry de Montbrial, directeur de l'Institut français des relations internationales (IFRI), a été élu, lundi 8 mars, président de la *Fondation pour les études de défense* (FED), une institution nouvellement créée par le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, avec le concours financier de plusieurs *industriels de l'armement pour* contribuer à la réflexion stratégique en France. La FED est destinée (*le Monde* daté 27-28 décembre 1992) à prendre la relève de la Fondation pour les études de défense nationale (FEDN), qui était présidée par M. Pierre Dabezies et que M. Joxe n'estimait plus conforme aux nouvelles lois et nouveaux textes régissant désormais le fonctionnement du mécénat.

Ont été élus : vice-président, M. Emile Blanc, PDG de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE) ; *deuxième vice-président*, le vice-amiral d'escadre Francis Orsini, conseiller du gouvernement pour la défense ; trésorier, M. Charles Edelstenne, vice-président de Dassault-Aviation, et, secrétaire, M. Jean-Claude Mallet, délégué aux affaires stratégiques (DAS) au sein du ministère de la défense.

M. de Montbrial devrait mettre en place le futur comité scientifique consultatif de la FED et procéder à des consultations sur les modalités du choix du futur directeur.

[Né le 3 mars 1943 à Paris, ancien élève de Polytechnique et de l'Ecole des mines, M. Thierry de Montbrial enseigne les sciences économiques à l'X, depuis 1969, et à l'Institut d'études politiques de Paris. De 1973 à 1979, il a animé le centre d'analyse et de prévision (CAP) du ministère des affaires étrangères, avant de fonder l'Institut français des relations internationales (IFRI) qu'il dirige depuis 1979. Il a créé la revue *Politique étrangère*, le rapport annuel *Ramsès sur l'état du monde*, et il a publié de nombreux livres d'économie, parmi lesquels *le Désordre économique mondial* (1974) et *la Revanche de l'Histoire* (1985), qui a obtenu le prix de l'Académie des sciences morales et politiques.]

Devant la 1re chambre civile de Paris

L'Eglise de scientologie réclame la saisie d'un livre la mettant en cause

L'Eglise de scientologie a réclamé, lundi 8 mars, devant la 1re chambre civile de Paris, statuant en référé, la saisie d'un livre intitulé *Une secte au cœur de la République*, publié chez Calmann-Lévy par Serge Faubert, journaliste à *l'Evénement du jeudi*. Cet ouvrage décrit les méthodes et les réseaux qui permettraient à la scientologie de s'*« infiltrer »* dans la classe politique, certains milieux d'affaires, la défense, l'éducation, les Eglises catholique et protestante, etc. Il montre notamment le fonctionnement de l'Office of special affairs (OSA) de la secte, qui aurait tissé sa toile jusqu'au sommet de l'Etat.

« Un procès d'intention abject », réplique l'Eglise de scientologie, qui s'estime diffamée par la publication d'une *« liste noire »* des scientologues relevant d' *« un véritable maccarthysme à la française »*. Son avocat, Me Olivier Metzner, a accusé M. Faubert d'avoir volé ce document au service juridique de l'Eglise et de considérer que tout scientologue ayant une activité professionnelle n'utiliserait son emploi que pour *« infiltrer et subvertir »*. Le juge des référés fera connaître sa décision jeudi 11 mars.

Ce livre a suscité deux autres plaintes, celles de Mme Paule Dayan, secrétaire général du conseil supérieur de la magistrature, ancien chargé de mission à l'Elysée, et de M. Alain Brunet, inspecteur général de l'éducation nationale, ancien conseiller technique au ministère de la culture. Ils poursuivent *l'Evénement du jeudi*, qui a publié fin février de larges extraits du livre de Faubert, l'auteur de l'ouvrage et son éditeur. Mme Dayan et M. Brunet feraient partie, selon ce livre-enquête, des *« premiers cercles du pouvoir »* qui ont permis de relâcher Danièle Gounord, Jean-Paul Chappelet et Jean-Jacques Mazier, des responsables de la scientologie arrêtés en juillet 1990 à Lyon. C'est sur les pressions de *« l'agent F 10 »*, infiltré jusqu'à l'Elysée, que Mme Dayan aurait envoyé au président de la République un mémoire favorable à ces dirigeants scientologues. Mme Dayan a réfuté *« ces accusations sans aucun fondement »*.

□ ***L'Union des jeunes avocats de Paris interpelle les hommes politiques au sujet de la réforme de la procédure pénale.*** – L'Union des jeunes avocats de Paris, qui a accueilli avec satisfaction le principe de la présence de l'avocat lors d'une garde à vue, estime dans un communiqué diffusé lundi 8 mars que la réforme de la procédure pénale *« ne saurait être mise en cause dans ses principes sous prétexte de difficultés matérielles d'application qui ne doivent en aucun cas l'emporter sur la protection des libertés individuelles des justiciables ». « J'en appelle à l'ensemble de la classe politique et en particulier à ceux qui seront en charge, après mars 1993, de la conduite du pays*, a déclaré sur RTL le président de l'UJA de Paris, Me Edouard de Lamaze, *de se prononcer immédiatement et sans réserve sur le maintien des acquis institués par cette réforme dans le domaine des droits de l'homme et des droits de la défense. »*

L'enquête sur la construction d'un domaine dans le Loiret

M. Christian Pellerin a été mis en examen par le juge Jean-Pierre

M. Christian Pellerin, PDG de *la SARI-SEERI*, a été mis en examen par le juge du Mans Thierry Jean-Pierre dans le cadre d'une enquête sur la construction du Domaine de la Paillardière, une propriété que possède le promoteur immobilier à Nevoy (Loiret). Plusieurs autres personnes, *employées par les sociétés* qui ont participé à l'aménagement de cette propriété, ont aussi été mises en examen par le magistrat manceau.

C'est dans le cadre d'une enquête sur les activités de la société de bâtiment Heulin, établie au Mans, que le juge Jean-Pierre avait été conduit à s'intéresser à la construction du Domaine de la Paillardière et à placer M. Pellerin en garde à vue, en janvier 1992. Le 22 mai 1992, le magistrat avait effectué une perquisition au siège de l'entreprise Heulin au Mans, puis, quelques jours plus tard, dans les locaux d'une filiale de Heulin à Bourges (Cher), ainsi qu'au siège d'un sous-traitant de l'entreprise mancelle, la société Prochasson, à Saint-Aignan-le-Jaillard.

Dans le prolongement de cette même enquête, *il avait été* conduit à s'intéresser aux travaux effectués par l'entreprise Prochasson chez Roger-Patrice Pelat, en Sologne (*le Monde* du 4 février). M. Pellerin est en outre inculpé à Paris dans l'affaire de la Tour BP de la Défense, et dans le dossier de délit d'initiés à la Société générale.

Après le rejet de sa demande de mise en liberté

Le docteur Garretta comparaîtra détenu à son procès en appel

La 13e chambre de la cour d'appel de Paris a rejeté, lundi *8 mars*, la demande de mise en liberté présentée par le docteur Michel Garretta, ancien directeur du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), condamné le 23 octobre 1992 par la 16e chambre du tribunal correctionnel de Paris à quatre ans de prison pour son rôle dans la contamination des hémophiles par le virus du sida.

Le docteur Garretta restera détenu jusqu'à sa comparution, le 3 mai, devant la juridiction chargée d'examiner l'appel formé successivement par le professeur Jean-Pierre Allain – condamné à quatre ans de prison, dont deux avec sursis, – le professeur Jacques Roux – condamné à quatre ans de prison avec sursis – et par le parquet. Ainsi en a décidé la 13e chambre de la cour d'appel dans un arrêt conforme aux réquisitions du parquet général, sans toutefois en reprendre tous les arguments.

A l'audience du 1er mars, l'avocat général, Mme *Christine Thin*, avait surtout invoqué le trouble à l'ordre public en soutenant que *« l'opinion publique ne comprendrait pas »* une mise en liberté du docteur Garretta avant le procès en appel. La cour, présidée par M. André Cerdini, relève en premier lieu que le mandat d'arrêt délivré contre le docteur Garretta était motivé, contrairement à ce que ses défenseurs affirmaient, puisque le tribunal expliquait sa décision par le fait que le condamné, se trouvant alors aux Etats-Unis, *« s'était dérobé à l'action de la justice »*. Après ce préambule, les magistrats remarquent que, si le docteur Garretta bénéficie toujours de la présomption d'innocence, la loi autorise *« à titre exceptionnel »* la détention provisoire quand il s'agit de garantir son maintien *« à la disposition de la justice »*.

Tout en soulignant que le retour spontané du docteur Garretta des Etats-Unis a été une décision *« courageuse et responsable »*, les juges estiment qu'il y a *« un risque de fuite à l'étranger »* en constatant qu'il a *« des intérêts hors de France »*.

La cour invoque aussi la disqualification soutenue par des parties civiles et notamment, sans la citer, par Mme Joëlle Bouchet, mère d'un hémophile contaminé par le virus du sida qui souhaite que le délit de « tromperie sur la qualité de la marchandise, de nature à comporter un risque pour la santé de l'homme » soit transformé en crime.

A l'audience, le docteur Garretta et ses avocats avaient également insisté sur les difficultés réelles imposées à un détenu qui doit comparaître dans un très long procès. En effet, les horaires de l'administration pénitentiaire pour les repas, les parloirs et les entretiens avec les avocats sont rarement compatibles avec les exigences du débat judiciaire. Les magistrats n'écartent pas l'obstacle et précisent dans leur arrêt : *« Toutes dispositions seront prises par la cour afin de permettre au Docteur Garretta et à ses avocats de disposer du temps nécessaire »* pour que la défense puisse être assurée normalement.

MAURICE PEYROT

Six ans après l'assassinat de l'avocat algérien

Le parquet général demande la réouverture du dossier Mecili

L'enquête sur l'assassinat, en 1987, à Paris, d'Ali Mecili, avocat français d'origine algérienne, doit être poursuivie. Telle est l'opinion du parquet général de Paris qui a demandé, lundi 8 mars, à la chambre d'accusation d'infirmer le non-lieu rendu le 20 novembre 1992 par le juge d'instruction parisien, Gilles Rivière, en ordonnant un supplément d'information.

Le 7 avril 1987, Ali Mecili, militant des droits de l'homme et artisan d'un rapprochement entre les oppositions démocratiques algériennes, était assassiné de trois balles dans l'entrée de son immeuble, boulevard Saint-Michel à Paris. Exilé en France depuis 1965, il était le porte-parole de Hocine Aït Ahmed, un des chefs historiques du FLN, qui accusait aussitôt *« les services spéciaux »* algériens d'avoir commandité le crime. L'enquête s'était rapidement dirigée vers Abdelmalek Amellou et sa concubine, Fatima Beliali. Mais les deux suspects avaient été expulsés vers l'Algérie, en application de la procédure d' *« urgence absolue »*, par deux arrêtés signés le 12 juin 1987. Sur instruction du ministère de l'intérieur, alors dirigé par M. Charles Pasqua et M. Robert Pandraud, ministre délégué.

Le 28 mai 1988, le magistrat instructeur, M. Gilles Rivière, adressait une commission rogatoire en Algérie afin que plusieurs personnes soient entendues, dont Abdelmalek Amellou. A l'époque, les autorités algériennes avaient invoqué des recherches *« vaines et infructueuses »* et de nouvelles sollicitations d'entendre d'autres suspects n'avaient pas eu plus de succès. Aussi le magistrat avait-il, le 20 novembre 1992, rendu un non-lieu d'ailleurs requis par le parquet.

Aujourd'hui, le parquet général semble avoir un autre regard sur le dossier, car l'avocat général, M. Olivier Lambling, a demandé qu'une nouvelle commission rogatoire plus précise soit envoyée aux autorités algériennes. Le magistrat a également demandé que la procédure menée à Lyon par Mme Annie Mecili, veuve de l'avocat assassiné, soit jointe au dossier. Il s'agit d'une plainte contre X déposée sous la qualification de *« forfaiture et attentat aux libertés individuelles »* qui était destinée à faire la lumière sur les conditions dans lesquelles avaient été signés les arrêtés d'expulsion dont avaient *« bénéficié »* les suspects.

Un préfet étant « susceptible d'être inculpé », la cour de cassation avait désigné la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon en application de la procédure particulière relative aux *« personnes protégées »*, supprimée depuis le 4 janvier par la réforme du code de procédure pénale. Cette plainte avait, elle aussi, abouti à un non-lieu qui fait l'objet d'un pourvoi en cassation, mais le parquet général souhaite que les deux dossiers soient réunis.

Ces demandes sont conformes au vœu des avocats d'Annie Mecili, Mes Antoine Comte, Henri Leclerc et Henri Choukroun, qui souhaitent également que trois suspects, Amellou, Beliali et Nennouche, dit « Sami », soient *« mis en examen »* et que l'enquête, d'abord menée par la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris, soit confiée à un service de police nationale.

Arrêt le 31 mars.

M. P.

Nominations de magistrats

Sont nommés procureurs de la République :

à *Sens, M. Philippe Mettoux*, substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Dijon ;

à Saint-Quentin, M. Patrick Quincy, substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Saint-Pierre de la Réunion ;

à Montbéliard, M. Bernard Lebeau, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Chalon-sur-Saône ;

à Coutances, M. Yves Le Du, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Rouen ;

à Evreux, M. Gérard Loubens, procureur dela République près le tribunal de grande instance d'Agen ;

à Castres, M. Bruno Albouy, substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Toulouse.

SOCIÉTÉ

Deux projets médicaux contestés en Dordogne

Carte sanitaire et circonscription électorale

M. Bernard Kouchner, ministre de la santé, devait se rendre, mardi 9 mars, en Dordogne, pour soutenir la candidature aux élections législatives de M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, dans la 4e circonscription. Ce déplacement coïncide avec le développement d'une polémique concernant l'implantation d'un scanner à l'hôpital de Sarlat (*le Monde* daté 7-8 mars) ainsi qu'avec les interrogations suscitées, au ministère de la santé, par le projet de création, dans cette même circonscription, d'une structure sanitaire d'une capacité de soixante lits.

La polémique concernant l'acquisition d'un scanner par l'hôpital de Sarlat est née après l'annonce faite par M. Roland Dumas que le financement de ce matériel médical serait pris en charge à hauteur de 8,2 millions de francs par la Fondation Tlass (1). Celle-ci est dirigée par Mme Nahed Ojjeh, veuve du milliardaire saoudien Akram Ojjeh et qui est une amie personnelle de M. Dumas. Mme Ojjeh, fille de M. Moustapha Tlass, ministre syrien de la défense, a, pour sa part, déclaré à l'AFP que sa fondation *«ne se mêle pas de politique»* et qu'il ne s'agissait là que d'une *«opération humanitaire»*.

Les responsables de l'hôpital de Sarlat (362 lits, dont 180 «actifs») souhaitaient, depuis de nombreuses années, pouvoir disposer d'un scanner. De nombreux établissements de la région étant déjà équipés (Brive, Cahors, Périgueux, Bordeaux), ils ne nourrissaient guère d'illusions. Toutefois, le récent abaissement des indices en matière d'équipements radiologiques et la révélation faite par M. Dumas qu'une fondation mécène, d'origine étrangère, était en mesure de financer une telle acquisition, devaient rapidement modifier les données du problème.

Un dossier de demande d'équipement fut alors constitué, qui reçut l'aval de la direction départementale, puis de la direction régionale de l'action sanitaire et sociale. Ce dossier n'est pas encore parvenu à Paris, assure-t-on au ministère de la santé, seul habilité, dans l'attente de la réforme des autorisations d'équipement, à accorder l'acquisition d'un tel «matériel» lourd par les établissements conventionnés avec la Sécurité sociale.

Selon M. Couderc, directeur de l'hôpital de Sarlat, le seuil indispensable à l'acquisition de ce matériel (110 000 habitants) n'est peut-être pas, *stricto sensu*, atteint. Il estime toutefois qu'il faut tenir compte, d'une part, du flux des vacanciers estivaux dans cette région, d'autre part, de la possibilité pour l'hôpital de Sarlat de travailler en collaboration avec les radiologues privés de la ville.

Il y a une dizaine de jours, M. Dumas demandait par écrit au ministre de la santé d'*«examiner le dossier»*. Dans l'entourage de M. Kouchner, on indique que, sur les trois places de scanners disponibles dans cette région, celle de Sarlat apparaissait, *a priori*, *«bien placée»*, dès lors que la partie s'engageant à financer l'acquisition ne formulait pas de contreparties inacceptables. Ce dossier devrait être examiné dans les prochains jours. Rien toutefois n'indique que la célérité du cabinet de M. Kouchner permettra de rendre un avis définitif favorable avant les échéances législatives.

Un autre dossier concerne la création d'un centre de rééducation pour malades, d'une capacité de soixante lits, ayant été victimes d'une affection cardiaque. Elle était projetée, depuis plusieurs mois déjà, sur la commune de Saint-Laurent-sur-Manoire, où M. Roland Dumas est maire-adjoint. Malgré la carte sanitaire, il semble que M. Kouchner ait accepté d'autoriser la création d'un tel centre, passant outre l'avis négatif de la commission de l'hospitalisation et les risques de recours notamment des caisses d'assurance-maladie. Selon notre correspondant à Périgueux, le ministre des affaires étrangères a publiquement annoncé que l'arrêté autorisant la création de ce centre venait d'être signé par M. Gérard Vincent, directeur des hôpitaux.

Compte tenu des contraintes imposées par la carte sanitaire, M. Vincent a-t-il agi de sa propre autorité ou sur ordre de son ministre de tutelle ? On précisait toutefois, mardi 9 mars, au cabinet de M. Kouchner que cette création ne pouvait être envisagée tant que la carte sanitaire de la région n'avait pas été *«nettoyée»*. Si l'arrêté d'autorisation a bien été signé, fin février par M. Vincent, l'original de cette notification n'a toujours pas été communiqué aux promoteurs de cette opération.

JEAN-YVES NAU

(1) Les 8,2 millions de francs que souhaite offrir la Fondation Tlass devraient porter sur l'acquisition d'un scanner (entre 2,5 et 6 millions de francs), d'un matériel radiographique conventionnel et sur les travaux d'installation.

Selon la Commission de sécurité des consommateurs

Les jeux vidéo seraient responsables d'une trentaine de cas d'épilepsie en France

La Commission de sécurité des consommateurs a été informée d'une trentaine de cas d'épilepsie photosensible chez des utilisateurs de jeux vidéo. Après les vives inquiétudes suscitées en décembre en Grande-Bretagne, la commission avait été saisie d'une demande d'enquête par le secrétaire d'Etat à la consommation, Mme Véronique Neiertz. Dans un premier temps, une dizaine de cas d'épilepsie photosensible avaient été signalés. Aujourd'hui, le chiffre avancé est d'une trentaine sur toute la France.

Néanmoins, il va falloir pousser plus loin les études techniques avant de tirer des conséquences et d'envisager une éventuelle demande de modification de la conception des jeux : parmi les cas signalés, on notait la présence d'un adulte. Par ailleurs, le temps d'utilisation des jeux variait de dix minutes à plusieurs heures, certains étant branchés sur des postes de télévision et d'autres pas. Il s'agit d'analyser de plus près l'effet de la fréquence et de l'intensité des éclairs lumineux des jeux, des contrastes, de la vitesse de défilement de l'image et de la fatigue des utilisateurs... ce qui demandera un mois.

Sans préjuger des résultats de ces travaux, le président de la Commission de sécurité, M. Jean Terquem, a estimé entre 2 000 et 4 000 le nombre de patients potentiellement concernés. Pour sa part, interrogé sur ce sujet lors d'une conférence de presse à propos de son introduction en Bourse à Paris, le représentant de la firme Sega estimait à 500 le nombre des enfants qui pourraient être directement affectés. Sega va glisser une notice d'avertissement dans ses boîtes. La Commission de sécurité risque de lui demander ainsi qu'aux autres fabricants d'aller plus loin, en imprimant des mises en garde sur l'emballage afin de prévenir le consommateur avant l'achat.

Ce dossier, récent, s'ajoute à ceux sur lesquels la commission a eu l'occasion de se pencher depuis sa création en 1985. Parmi eux, les risques induits par les lève-vitres automatiques de certaines automobiles qui ont occasionné une strangulation d'enfant en France et deux (dont une mortelle) en Grande-Bretagne. Dans son avis, la commission recommande un dispositif anti-coincement, au moins aussi efficace que ceux qui existent aux Etats-Unis et en Allemagne. L'organisme a également rendu un avis sur les dangers que les couettes font courir aux tout-petits : une mise en garde a été publiée sur les risques présentés par l'utilisation de couettes pour le couchage et le transport d'enfants de moins de neuf mois.

F. V.

ENVIRONNEMENT

Après plus d'un an d'arrêt

La reprise des travaux du port de Trébeurden donne lieu à quelques incidents

SAINT-BRIEUC

de notre correspondant

Après plus d'un an d'arrêt, les travaux du port en eau profonde de Trébeurden (Côtes-d'Armor) ont repris, lundi 8 mars, au milieu d'une manifestation d'une centaine de partisans et adversaires du projet. Une quarantaine de personnes criaient leur colère face aux pelleteuses et aux camions revenus déverser les remblais dans l'anse de Trozoul. Une soixantaine étaient là pour apporter leur soutien au projet. Après un échange d'insultes, quelques gifles et coups de poing ont fusé devant les gendarmes qui ne sont pas intervenus. Désormais, les opposants au port consacrent leur énergie à dénoncer le montage financier du dossier. Ils s'appuient sur une lettre écrite le 2 mars par le sous-préfet de Lannion au maire de la commune, M. Alain Guennec (apparenté PS), qui doit comparaître le 27 mai devant le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc pour *«trafic d'influence»*. Dans cette lettre, le sous-préfet somme M. Guennec de retirer *«dans les huit jours»* la délibération du conseil municipal approuvant la cession d'exploitation du port à la SODEPOR, une société de Saint-Raphaël, car elle lui apparaît *«illégale»* et dangereuse pour les finances de la commune. M. Guennec affirme *«que la reprise des travaux a été rendue légale par le Conseil d'Etat et que c'est au préfet, désormais, de se pencher sur la délibération contestée. Il a deux mois pour cela»*. L'indemnité versée à Trébeurden au titre de la marée noire de l'*Amoco-Cadiz* permettrait de boucler le montage financier.

PATRICK LE NEN

SCIENCES

Budget d'austérité pour le Centre national d'études spatiales

Les militaires au secours de l'espace civil

Avec une enveloppe globale de 11 166 millions de francs, le budget 1993 du Centre national d'études spatiales (CNES) est en augmentation de 4 % par rapport à celui de 1992, contre 7 % de hausse l'an dernier. La responsabilité des programmes spatiaux militaires, confiée récemment au CNES, devrait lui fournir un apport financier important.

«Notre budget est bon dans le contexte budgétaire du pays», estime M. Jean-Daniel Levi, directeur général du CNES. Il est vrai que l'image d'austérité est un peu corrigée par l'augmentation de 7 % des subventions de l'Etat. Avec 9 199 millions de francs, elles en représentent, de loin, la part la plus importante. M. Levi pourrait donc s'estimer satisfait : l'espace reste une priorité pour le gouvernement, malgré l'abandon (au profit d'un modeste programme de recherches technologiques de trois ans) du projet européen d'avion spatial Hermès.

Les sciences enregistrent la plus forte progression (27 %), avec 1,6 milliard de francs, dont 789 millions (+ 50 %) consacrés à l'observation de la Terre et à l'environnement. Les fonds affectés au futur lanceur Ariane 5 (2 720 MF) augmentent de 19 %, et les améliorations du Centre spatial guyanais de 15 %. Près de la moitié du budget du CNES (47,67 %) passe directement dans celui de l'Agence spatiale européenne (ESA), au titre du financement des programmes européens. Face à la réduction des ambitions européennes, M. Levi affiche une politique volontariste. *«Nos ambitions vont au-delà des programmes de l'ESA, et si nous voulons garder nos capacités, il faut (...) garder un équilibre entre les activités européennes d'une part, et, de l'autre, nos propres programmes civils et militaires et nos coopérations bilatérales»*, déclarait-il après la dernière conférence des ministres européens de l'espace à Grenade (*le Monde* du 10 novembre 1992).

Le décret du 3 mars confiant au CNES la responsabilité des programmes spatiaux militaires (*le Monde* daté 28 février-1er mars) entre tout à fait dans cette optique. *«La France a choisi de maintenir une agence spatiale nationale forte*, se réjouit M. Levi. *Cela ne veut pas dire que nous participerons moins à l'ESA, mais l'Europe se construit aussi par la diversité des structures.»*

Cette coopération étroite avec la Délégation générale pour l'armement (DGA) permettra *«d'harmoniser et de coordonner»* les études et les projets civils et militaires, *«y compris sur le plan industriel, et pour les contrats en coopération»*. Le CNES devrait bénéficier de quelque 2,5 milliards de francs sur les 3,5 milliards consacrés au spatial dans le budget de la défense. *«Il ne s'agit nullement d'un simple transfert de fonds*, a précisé M. Levi. *Nous signerons avec la DGA des conventions, programme par programme.»* Par ailleurs, bien qu'il soit placé sous double tutelle du ministère de la recherche et de l'espace et de celui de la défense, le CNES n'en restera pas moins un EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial).

J.-P. D.

□ **Report du lancement de la navette américaine Columbia.** – Le prochain lancement de la navette spatiale Columbia, prévu pour le dimanche 14 mars, sera retardé d'au moins cinq jours en raison de la rupture d'une conduite de son système hydraulique. Cette défaillance, décelée par la NASA lors des essais menés au Kennedy Space Center (Floride), pourrait être due à un défaut de fabrication. Par précaution, les neuf conduites de ce type (fabriquées en 1977) vont donc être remplacées, ou déplacées en des endroits subissant une pression minimale durant la phase de décollage. Les responsables de la NASA espèrent pouvoir fixer rapidement une nouvelle date pour ce vol, dont l'équipage comprendra deux astronautes allemands, Hans Flegel et Ulrich Walter. – *(AFP.)*

□ **Nomination de trois conseillers scientifiques à la Commission des Communautés européennes.** – M. Antoine Ruberti, commissaire en charge de la politique de la recherche et de l'éducation des Communautés européennes, vient de nommer trois conseillers scientifiques, parmi les plus éminents, pour l'aider à évaluer les options scientifiques et technologiques de sa direction. M. François Gros, directeur de l'Institut Pasteur de Paris, se penchera plus particulièrement sur les perspectives des sciences du vivant ; M. Ilya Prigogine, prix Nobel de chimie 1977, sur le renforcement des relations entre Bruxelles et la communauté scientifique ; M. Carlo Rubbia, prix Nobel de physique 1984 et actuellement directeur du CERN (laboratoire européen pour la physique des particules), sur les questions liées à l'internationalisation des recherches et des grands projets.

REPÈRES

SPORTS

Formule 1 : Ayrton Senna reste chez McLaren

Ayrton Senna sera au volant d'une McLaren Ford, au départ du Grand Prix d'Afrique du Sud de formule 1, dimanche 14 mars à Kyalami. Le pilote brésilien a testé la nouvelle McLaren les 3 et 4 mars sur le circuit de Silverstone, et a donné son accord à l'écurie britannique, lundi 8 mars. Avant de s'engager, le triple champion du monde souhaitait vérifier la compétitivité de la monoplace propulsée par le V8 Ford, qui succède au V12 Honda. Rassuré sur le potentiel de la voiture après avoir réussi, sur un tour, un meilleur temps que les Williams Renault, Ayrton Senna devait encore négocier les conditions de son contrat. Il aurait demandé 20, puis 15 millions de dollars, Ford ne prenant pas à sa charge – comme Honda – une partie de son salaire. Ron Dennis, le manager de McLaren, ne lui aurait proposé que 5 millions de dollars. Un compromis a donc été trouvé, après négociations avec Marlboro, le principal commanditaire de l'écurie.

FAITS DIVERS

Explosion criminelle dans un lycée de Bobigny

Une explosion criminelle, provoquée vraisemblablement par un engin incendiaire, a eu lieu, lundi 8 mars, au lycée Louise-Michel de Bobigny (Seine-Saint-Denis), causant des dégâts matériels. La déflagration, due selon certains témoignages à un ou plusieurs cocktails Molotov placés dans des toilettes, s'est produite vers midi, en l'absence des élèves, et a soufflé deux cloisons qui donnaient sur une salle de classe. Le recteur de l'académie de Créteil, M. Claude Lambert, a estimé qu'après les incendies des lycées de Colombes et Bagneux (*le Monde* du 5 mars) *«on ne pouvait éviter la contagion»*, mais qu'il n'y avait pas, selon lui, d'*«escalade»*. Le président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, M. Michel Giraud, a annoncé qu'il avait demandé au ministre de l'intérieur de le recevoir *«dans les quarante-huit heures, afin de le placer face à ses responsabilités en matière de sécurité des établissements scolaires»*.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Marée du siècle

Cette fois-ci, c'est vraiment la «marée du siècle». L'expression est galvaudée, sur les côtes atlantiques ; les «locaux» l'emploient pour épater le baigneur, chaque fois que le coefficient d'équinoxe dépasse 110. Mercredi 10 mars, la cote est de 119, ce qui ne s'est pas vu depuis 1918 et ne se retrouvera pas avant le prochain millénaire. Encore une chance que le précédent maximum n'ait pas eu lieu en 1914 : quels augures les astrologues n'en auraient-ils pas tirés quant aux menaces de guerre mondiale !

C'est énorme, 119. Dans les régions à fort marnage (ou dénivelé entre haut et bas de l'eau), par exemple en baie du mont Saint-Michel, on peut compter un bon décimètre par point de coefficient, soit plus de 12 mètres entre le plein et la basse mer, ce qui approche des records mondiaux détenus par le golfe du Mexique.

Tant de finesse dans la prévision des horaires et des amplitudes étonne les profanes. C'est que le phénomène tient à l'attraction des astres, Soleil et Lune conjugués. Le Bureau des latitudes et le Service hydrographique l'ont programmé de longue date. L'*Almanach du marin breton*, bible des navigants de l'Ouest, a affiché depuis des mois le chiffre fatidique.

Beaucoup de données en dépendent. C'est à partir de la basse mer de coefficient 120 qu'est mesuré le zéro des cartes marines, et d'après la laisse de haute mer de même cote qu'est piquetée la limite entre le domaine maritime et les propriétés littorales. L'heure d'ouverture des écluses de port et la durée de leur accès sont tributaires des flots et jusants ; de même les courants de marée, notamment dans les estuaires à barres ou mascarets et dans les passes côtières comme les raz de Bretagne ou du Cotentin, où ils vont atteindre 7 à 9 nœuds – 13 à 17 kilomètres-heure –, soit plus que la vitesse de la plupart des voiliers et de certains caboteurs, levant une mer drue quand ils portent au vent.

∴

La météorologie constitue le seul paramètre susceptible de modifier le phénomène. Certains «pratiques» assurent que les forts coefficients suscitent des dépressions atlantiques ou les renforcent, sans qu'on sache si des observations permettent d'accréditer les dictons sur ce thème.

Les conditions atmosphériques qui accompagnent la présente «marée du siècle» démentent cette méfiance. Contrairement au début des années 50 où des tempêtes d'ouest avaient ajouté leurs effets à ceux des marées, causant des inondations catastrophiques aux Pays-Bas et en Angleterre, le vaste anticyclone qui couvre l'Europe depuis plus d'une semaine et qui doit s'y maintenir entretient sur nos régions à marées un régime de vents d'est, froids puisque continentaux, mais modérés et venant généralement de terre. Sauf les rares redents exposés au levant, les rivages normands et bretons, tournés presque tous vers l'Ouest, devraient bénéficier de mers plates et contrecarrées dans leurs mouvements de flot. Les niveaux pourraient se révéler inférieurs aux prévisions, de 20 centimètres et plus.

Amateurs de déchaînements naturels et de cartes postales y perdront en visions de quais inondés et de vagues éclatant en salves le long des digues. Les riverains, eux, éprouveront le soulagement précaire d'avoir été épargnés par les hasards du baromètre, jusqu'à la «prochaine». D'autres petits prodiges seront observables, comme par compensation. Les vents dits d'«amont», s'ils tassent les niveaux de haute mer, accentuent les basses eaux. Certains bancs de sable, rochers ou chaussées engloutis vont se découvrir, qu'aucun témoin vivant n'avait vus à sec. Une aubaine pour la pêche à pied, au bouquet en particulier.

∴

Au large, la «marée du siècle» n'aura guère de conséquences apparentes. C'est le propre des courants, et leur traîtrise, de déplacer la mer tout entière, donc de n'être sensibles, sauf cas de tourbillons caractéristiques, qu'en vue d'un amer ou d'une bouée de casier. Seuls de fins calculs d'estime évitaient au marin hauturier d'occasion d'il y a encore vingt ans d'atterrir très loin de son cap direct, dans des parages riches en écueils à fleur d'eau et en bancs de brume. Les aides modernes à la navigation ont atténué ce risque, dont le plaisancier avait fait un amusement.

On parle souvent, à propos de telles choses, de «caprices de la nature». L'image ne s'applique pas ici. Qu'ils contrarient un trajet, jusqu'à retarder l'approche d'un port à la marée suivante, ou qu'ils favorisent la route, comme dans les alizés où, pour d'autres raisons dues à la rotation de la Terre et aux vents dominants, ils abrègent la traversée de dizaines d'heures, les courants, à l'inverse de la météorologie, se conforment exemplairement aux calendriers établis par les savants.

Cette ponctualité, aucune activité terrestre n'y atteint, surtout pas la prévision économique. Elle relie directement l'homme de mer aux cadences célestes, gageant sa liberté, et élevant ce qu'on croit être sa solitude rêveuse à une rare sagesse de la responsabilité.

La «marée du siècle» n'aura été qu'une inspiration de nos mers plus forte que les autres, soupir de poitrine soulevée dans le sommeil. Demain, n'en resteront que des souvenirs de sillage et de rigoles dans la vase des ports. Mais cet événement à la fois cosmique et sans importance rappelle à une humanité orpheline de ses prophètes et toujours portée à rationaliser ses alternances qu'il n'y a peut-être pas d'autre loi en Histoire, c'était l'idée de Shakespeare, que le flux et le reflux.

CHRONOLOGIE

Février 1993 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par BRIGITTE CAMUS-LAZARO

ÉTRANGER

1er. – **PROCHE-ORIENT** : M. Itzhak Rabin décide de rapatrier une centaine des quelque 400 Palestiniens expulsés vers le Liban le 17 décembre 1992 et fixe à un an la durée de bannissement des autres (3, 4, 7-8, 14-15, 17, 18).

3-11. – **JEAN-PAUL II** : Au cours de son dixième voyage en Afrique, le pape se rend au Bénin, en Ouganda et au Soudan. Le 9, à Kampala, il annonce que le premier synode des évêques africains se tiendra en avril 1994 au Vatican. Le 10, à Khartoum, il lance au régime islamiste soudanais du général Omar Hassan Ahmad Al Bachir un appel à la paix et à la liberté religieuse ((4, 6, 7-8, 9 au 12, 18).

4. – **TAUX D'INTÉRÊT** : La baisse des taux allemands (taux d'escompte de 8,25 % à 8 % et taux Lombard de 9,50 % à 9 %) endigue la crise du SME qui subissait des attaques spéculatives depuis le 3, jour où la livre sterling était tombée à son plus bas niveau historique (1 au 6, 8, 9).

6. – **BELGIQUE** : Par un vote historique, les députés adoptent l'article premier de la nouvelle Constitution, qui transforme le royaume en un Etat fédéral (9).

7. – **ALGÉRIE** : Le Haut Comité d'Etat (HCE) proroge pour une durée indéterminée l'état d'urgence instauré le 9 février 1992. Le 13, après l'attentat manqué, revendiqué par le FIS, contre le général Khaled Nezzar, ministre de la défense, la présidence collégiale réaffirme sa détermination d'éradiquer le terrorisme. Le 21, le premier procès antiterroriste s'ouvre à Oran devant l'une des trois cours spéciales créées à cet effet (9, 16 au 18, 21-22, 23).

8. – **TOGO** : Les pourparlers de Colmar entre les représentants du président Gnassingbe Eyadéma et l'opposition destinés à rétablir le processus démocratique échouent. Le 11, la France suspend sa coopération civile (11 au 13, 14-15, 16 au 18, 23, 25).

9-12. – **FRANCE-INDOCHINE** : M. François Mitterrand effectue une visite officielle au Vietnam (9 et 10) et au Cambodge (11 et 12). Le 9, au Vietnam, lors de la première visite d'un chef d'Etat français depuis 1945, il déclare que *« l'embargo américain n'a plus de raison d'être »*. Le 10, il note que la guerre française d'Indochine (1945-1954) a été *« une erreur »* avant de se rendre en pèlerinage à Dien-Bien-Phu. Le 12, à Phnom-Penh, il exhorte les Cambodgiens à s'unir sous l'égide du prince Norodom Sihanouk (9 au 13, 16).

10. – **MADAGASCAR** : Au second tour de l'élection présidentielle, le professeur Albert Zafy, chef de file de l'opposition, l'emporte avec 66,62 % des voix contre 33,28 % au président sortant, Didier Ratsiraka, au pouvoir depuis 1975 (10 au 13, 14-15, 16, 28/II-2/III).

11. – **ITALIE** : L'enquête milanaise sur la corruption « Mains propres » met en cause plusieurs ministres et personnalités politiques. M. Bettino Craxi, secrétaire du Parti socialiste italien, plusieurs ministres, et M. Giorgio La Malfa, secrétaire du Parti républicain (PRI), présentent successivement leur démission. Le 22, deux dirigeants de la FIAT sont arrêtés. Le 26, M. Raul Gardini, industriel, fait l'objet d'une enquête (11 au 13, 18, 21-22, 23, 24, 26, 27).

12. – **MALI** : Au terme du procès ouvert à Bamako, le 26 novembre 1992, l'ancien président M. Moussa Traoré, renversé en mars 1991 à l'issue d'émeutes qui ont provoqué la mort de plus de cent personnes, est condamné à mort ainsi que trois de ses proches (4, 5, 14-15, 16).

12. – **AFRIQUE DU SUD** : Le pouvoir et le Congrès national africain (ANC) concluent un accord pour relancer le dialogue en vue de la formation d'un gouvernement d'unité nationale. Le 20, le président Frederik De Klerk annonce l'entrée en fonctions de trois ministres *« non blancs »* (14-15, 16, 20, 23).

14. – **LITUANIE** : M. Algirdas Brazauskas, ancien premier secrétaire du PC lituanien, est élu président de la République au détriment de M. Stasys Lozoraitis, diplomate et candidat « indépendant » (13, 16).

14. – **CHYPRE** : M. Glafcos Cléridès, président du Rassemblement démocratique (DISY, droite) est élu président de la République de Chypre avec 50,28 % des suffrages contre 49,72 % à M. Georges Vassiliou, président sortant (6, 9, 16, 17, 26, 27).

14. – **AFGHANISTAN** : Après vingt-cinq jours de combats à Kaboul, les factions afghanes acceptent une trêve sous la pression pakistanaise (17, 21, 23, 27).

14. – **FRANCE-ÉMIRATS ARABES UNIS** : Les Emirats commandent 436 chars français de combat Leclerc représentant un marché d'environ 22 milliards de francs (16).

15. – **SLOVAQUIE** : Seul candidat en lice, M. Michal Kovac, président de la dernière Assemblée fédérale tchécoslovaque, est élu président de la jeune République slovaque (17).

17. – **ÉTATS-UNIS** : Dans son discours sur l'état de l'Union, le président Bill Clinton présente son programme de réduction du déficit budgétaire, estimé pour 1993 à 1 700 milliards de francs. Revenant sur ses promesses électorales, il annonce une augmentation des impôts et des taxes touchant la classe moyenne (4, 11, 12, 14-15, 17, 19, 20, 21-22, 25).

17-25. – **PROCHE-ORIENT** : Le nouveau secrétaire d'Etat américain, M. Warren Christopher, effectue une tournée au Proche-Orient afin de relancer le processus de paix, bloqué par l'affaire des expulsés palestiniens (17, 19, 21-22, 23 au 27).

21. – **SÉNÉGAL** : Le premier tour de l'élection présidentielle, marqué par des violences en Casamance (26 morts), oppose le président sortant Abdou Diouf, dirigeant du Parti socialiste, à Me Abdoulaye Wade, dirigeant du Parti démocratique sénégalais (31/I-1er/II 2, 20, 23, 25, 26).

23. – **SOMALIE** : De violentes manifestations anti-occidentales sont organisées à Mogadiscio par les partisans du général Mohamed Farah Aidid (25, 26, 27, 28/II-1er/III).

24. – **CANADA** : le premier ministre canadien M. Brian Mulroney, au pouvoir depuis 1986, usé par la crise économique et l'échec du référendum constitutionnel d'octobre 1992, annonce son intention de démissionner (26).

24. – **SME** : La livre sterling et la lire italienne, qui ont perdu chacune 20 % par rapport aux devises du SME depuis septembre 1992, atteignent leur plus bas cours historique vis-à-vis du mark (26).

25. – **CORÉE DU SUD** : M. Kim Young-sam, premier civil chef de l'Etat depuis trente ans, élu président le 18 décembre 1992, prend ses fonctions (23, 24, 26, 27).

26. – **ÉTATS-UNIS** : Un attentat à la bombe à Manhattan au World Trade Center provoque la mort de cinq personnes et en blesse plus de mille (28/II-1er/III, 2/III).

Bosnie : un tribunal international jugera les responsables des crimes de guerre

Le 5, les négociations de Genève sur la Bosnie, suspendues le 30 janvier, reprennent à New-York en présence des belligérants bosniaques (serbe, musulman et croate) et des deux coprésidents de la conférence, MM. David Owen et Cyrus Vance. Le 9, dans un entretien au *Monde*, M. François Mitterrand, approuvant le plan de MM. Cyrus Vance et David Owen, réaffirme que *« la France n'engagera pas d'opérations militaires dans l'ex-Yougoslavie »* et appliquera les décisions du Conseil de sécurité.

Le 9, un Monténégrin, M. Radoje Kontic, est nommé premier ministre de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro).

Le 10, après une semaine d'hésitations, les Etats-Unis, se ralliant au plan de MM. Vance et Owen, nomment M. Reginald Bartholomew leur représentant aux pourparlers de paix. Washington confirme ainsi son engagement aux côtés de l'ONU et de l'OTAN pour garantir l'application des accords conclus.

Le même jour, protestant contre les entraves serbes à l'acheminement de l'aide humanitaire dans les enclaves musulmanes de l'est de la Bosnie (Srebrenica, Gorazde et Cerska), le gouvernement bosniaque bloque le ravitaillement des populations à Sarajevo. Le 17, le Haut-Commissariat des Nations unies (HCR), sans en référer à ses instances de tutelle, suspend l'aide humanitaire internationale. Le 19, le Conseil de sécurité adopte la résolution 807 prorogeant jusqu'au 31 mars le mandat de la FORPRONU (force de protection de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie) et autorisant les « casques bleus » à *recourir à la force pour assurer leur sécurité*.

Le 21, le HCR annonce la reprise de ses opérations humanitaires.

Le 22, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte à l'unanimité la résolution 808, présentée à l'initiative de la France, qui décide la création d'un tribunal pénal international pour juger les responsables présumés de crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie. Cette cour sera la première du genre depuis le tribunal militaire de Nuremberg, qui jugea du 20 novembre 1945 au 1er octobre 1946 les criminels nazis.

Le 25, le président Bill Clinton donne le feu vert au parachutage de secours au-dessus de la Bosnie orientale. L'opération à caractère *« strictement humanitaire »*, sous commandement américain, est approuvée par le Conseil de sécurité (3, 4, 6, 7-8, 9, 10 au 13, 14-15, 16 au 19, 20, 21-22, 23, 24, 27, 28-II/1er/III).

La montée du protectionnisme

CEE-ÉTATS-UNIS : Le 1er, dénonçant la directive européenne sur les marchés publics en vigueur le 1er janvier 1993, Washington menace de limiter à partir du 22 mars l'accès de ses marchés publics aux entreprises européennes dans les télécommunications, l'énergie et les transports (3, 4).

PECHE : Le 19, M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la mer, présente un plan assorti d'une enveloppe de 272 millions de francs pour résoudre la crise de la pêche. Les pêcheurs bretons, dénonçant l'effondrement des cours provoqué par la crise des monnaies européennes et l'afflux des importations extracommunautaires, détruisent, dans la nuit du 22 au 23, des centaines de kilos de poissons au Marché d'intérêt national de Rungis. Le 25, la Commission européenne instaure des prix minima à l'importation sur cinq espèces de poissons (21-22, 23, 24 au 27, 28-II/I/III).

GATT : Le 19, M. Jean-Pierre Soisson déclare qu'en cas de vote la France opposera son droit de veto au volet du pré-accord agricole de Washington du 20 novembre 1992 – qui limite la production européenne d'oléagineux, – lors de la réunion des ministres des affaires étrangères de la CEE le 8 mars. Le 22 la « coordination rurale » organise une journée d'action (21-22, 23, 24).

AIRBUS : Le 22, à Seattle, devant les salariés de Boeing dont la direction a annoncé, le 18, la suppression de 28 000 emplois, le président Bill Clinton dénonce les subventions européennes accordées à Airbus et accuse le consortium européen, qu'il rend responsable de la crise de l'industrie aéronautique américaine, de *« concurrence déloyale »* (23, 24).

SIDÉRURGIE. Le 24, les ministres des finances des Douze approuvent le programme de restructuration de la sidérurgie européenne sur la réduction de la production pour faire face aux surtaxes américaines et redresser les prix. Ce plan entraînerait la suppression de 50 000 emplois en trois ans (11, 27).

G7 : Le 27, à la veille de la réunion informelle des ministres des finances, à Londres, des sept pays industrialisés, M. Bill Clinton plaide pour la liberté du commerce international et pour un renforcement de la coopération (28-II/ler/III).

FRANCE

1er. – **AFP** : M. Lionel Fleury est élu PDG de l'Agence France-Presse. Il succède à M. Claude Moisy, dont le mandat de trois ans a pris fin le 25 janvier (2, 3).

3. – **Mafia** : le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale de M. François d'Aubert (UDF) et M. Bertrand Gallet (PS) est rendu public (2, 3, 5, 23, 26).

3. – **Affaire Grégory Villemin** : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Dijon rend un arrêt de non-lieu en faveur de Christine Villemin, la mère du petit Grégory retrouvé noyé près de Lépanges (Vosges), dans les eaux de la Vologne, le 16 octobre 1984 (4, 5).

3. – **M. François Mitterrand** institue par décret (paru au *Journal officiel* le 4) une Journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites commises sous Vichy de 1940 à 1944, fixée au 16 juillet, jour de la rafle du Vel'd'Hiv de 1942 (5, 6, 9).

5. – **Sang contaminé** : les magistrats de la commission d'instruction de la Haute Cour concluent à la prescription de l'action publique concernant l'incrimination de « non-assistance à personne en danger », retenue par les deux Assemblées à l'encontre des trois anciens ministres, M. Laurent Fabius, M. Edmond Hervé et Mme Georgina Dufoix. Le 16, le Sénat adopte une nouvelle proposition de résolution retenant la qualification d'homicide involontaire contre les trois anciens ministres (7-8, 9, 10, 12, 16 au 18).

6. – **Mort de Jean Chevalier**, ancien collaborateur du *Monde* (11).

9. – **M. François Mitterrand**, dans son entretien au *Monde*, définit le *modus vivendi* de la cohabitation : *« J'irai de mon côté sans arme ni armure, et sans crainte. »* Il précise qu'il n'appellera pas *« un premier ministre qui serait défavorable à la construction de l'Europe »* (9, 10).

10. – **Sports** : Carole Merle remporte le titre de championne du monde de slalom géant à Morioka (Japon), dix-neuf ans après Fabienne Serrat (11).

10. – **L'opposition** présente le *« projet de l'Union pour la France »*, programme commun de l'UDF et du RPR pour les élections législatives. La plate-forme donne la priorité à la lutte contre le chômage (11, 12, 13, 14-15, 17, 19, 20).

10. – **Franc fort** : la plate-forme de l'opposition annonce que *« dès la session de printemps de 1993, sera votée une loi assurant l'indépendance de la Banque de France »*, condition *sine qua non* d'un bon fonctionnement du système monétaire européen, de la coopération monétaire avec l'Allemagne et d'une baisse des taux d'intérêt. M. Jacques Chirac, le 9, et M. Alain Juppé, le 10, se prononcent contre la dévaluation du franc, *« facteur de hausse des taux d'intérêt »*. M. Edouard Balladur et M. Valéry Giscard d'Estaing, le 13, prennent position en faveur du maintien du franc au sein du SME (11, 16, 21-22).

10. – **Mort de Maurice Bourgès-Maunoury**, ancien président du conseil, gaulliste, résistant, membre du Parti radical, membre de tous les gouvernements de la IVe République, de 1947 à 1958 (13).

13. – **Temps de travail** : le thème du partage du temps de travail divise la droite et la gauche : Mme Martine Aubry dans le mensuel *Partenaires* de février se prononce pour la semaine de trente-sept heures en 1996 ou 1997 et M. Laurent Fabius, dans *le Monde* du 13, pour *« la semaine de quatre jours »*. Le 19, M. François Mitterrand, lors de son intervention télévisée sur France 3, plaide pour les trente-cinq heures. Plusieurs entreprises négocient des accords avec les syndicats sur le partage du temps de travail et des salaires afin de limiter les suppressions d'emplois (9, 13, 16, 19, 25, 27, 2/III).

15. – **Bernard Tapie Finances** : les conditions de la vente d'Adidas par M. Bernard Tapie, qui se retire des affaires, à un groupe de repreneurs dans lequel des entreprises publiques ont la part belle (42 % du capital du nouveau holding), suscitent les critiques de l'opposition qui accuse ces établissements de complaisance à l'égard d'un ministre en exercice (14-15, 16 au 18).

15. – **Réforme des institutions** : M. Georges Vedel, président du comité consultatif constitutionnel institué le 2 décembre 1992, remet son rapport au président de la République (publié au *Journal officiel* du 16 février). Il propose un rééquilibrage des institutions avec une extension des pouvoirs du Parlement et un rôle d'« arbitre » pour le chef de l'Etat. Tout nouveau gouvernement serait obligé de solliciter un vote de confiance de l'Assemblée nationale. Parmi les recommandations figurent aussi le maintien du septennat, le renforcement du rôle du Conseil constitutionnel, le non-cumul des mandats électoraux et le référendum d'initiative populaire (16 au 18, 20, 21-22).

17. – **M. Michel Rocard**, dans une déclaration à Montlouis-sur-Loire, propose aux militants un *« big-bang politique »*. Il les invite à constituer, au lendemain des élections législatives, un *« vaste mouvement ouvert et moderne »* regroupant, outre les socialistes, des écologistes, des centristes, des communistes rénovateurs. Le 18, M. François Mitterrand exhorte le Parti socialiste à retrouver son *« message »* avant d'élargir ses alliances. Le 21, sur TF 1, à « 7 sur 7 », M. Rocard se prononce pour l'organisation d'un congrès du PS dès le mois de juin (19, 20, 23 au 27).

18-19. – **M. François Mitterrand** dans son intervention télévisée sur France 3, en deux volets, répond aux questions des Français. Les thèmes retenus, dans l'ordre des préoccupations, sont, le 18, le chômage, l'immigration, les acquis sociaux, l'avenir du PS, la cohabitation ; le 19, les « affaires », l'Europe, l'écologie et l'action humanitaire. En cas de victoire de l'opposition aux élections législatives, M. Mitterrand n'a *« pas l'intention de démissionner »* mais il en appellera aux Français si l'action de la droite est *« inacceptable »* (18, 20).

22. – **Mort de Jean Lecanuet**, né en 1920, ancien ministre, fondateur du CDS en 1976, qu'il présida jusqu'en 1982, président de l'UDF (1978-1988), sénateur (Union centriste) de Seine-Maritime, maire de Rouen, candidat contre le général de Gaulle à l'élection présidentielle de 1965 (23, 24, 27).

22. – **Sécurité sociale** : les chiffres rendus publics établissent le déficit pour 1992 à 12,5 milliards de francs (23, 24).

25. – **Ecologistes et PS** : réagissant au discours de Montlouis, M. Brice Lalonde accepte la « main tendue » de M. Rocard, tandis que M. Antoine Waechter estime, le 26, qu'il faudra *« des années pour que le PS et les écologistes deviennent des partenaires »* (18, 23, 25, 26).

26. – **Sida** : suivant les recommandations du rapport d'experts conduits par le docteur Jean Dormont et remis le 18, M. Bernard Kouchner annonce la prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale des personnes contaminées par le virus du sida (24, 28-II/1er/III).

26. – **Indicateurs économiques** : le nouvel indice des prix à la consommation de l'INSEE entre en vigueur. En janvier, les prix ont augmenté de 0,4 %, le chômage a progressé de 0,1 %, le nombre des chômeurs s'établit en données corrigées à 2 992 600 (28-II/1er/III).

Les affaires

Pierre Bérégovoy : le 1er, le juge Thierry Jean-Pierre, chargé d'instruire au Mans une affaire d'abus de biens sociaux, établit qu'un prêt sans intérêt de 1 million de francs a été accordé en 1986 par l'homme d'affaires Roger-Patrice Pelat, décédé en 1989, à M. Pierre Bérégovoy, alors ministre des finances, pour l'achat d'un appartement à Paris. Le 15, invité par le parquet et le procureur de la République du Mans à cesser ses investigations, le juge Jean-Pierre demande l'autorisation de se récuser dans l'instruction en cours (4, 5, 11, 18, 23, 26).

François Léotard : le 5, dans l'affaire de Port-Fréjus, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon rend un arrêt de non-lieu partiel au bénéfice de M. François Léotard, inculpé en juin 1992 d'ingérence, trafic d'influence et corruption, et demande au parquet général de Lyon de réquérir contre lui pour *« corruption passive et ingérence »* (6, 7-8, 14-15).

Georgina Dufoix : le 5, le juge Renaud Van Ruymbeke informe le procureur général de la cour d'appel de Rennes de l'impossibilité de poursuivre l'instruction du dossier de l'affaire du scanner de Nîmes; compte tenu du statut de Mme Dufoix, ministre à l'époque des faits (7-8, 14-15).

Pierre Botton : le 5, Patrick Poivre d'Arvor, présentateur du journal télévisé de TF 1, est inculpé de recel d'abus de biens sociaux dans le cadre de l'instruction du dossier de M. Pierre Botton, inculpé le 14 novembre 1992 (5, 12, 13, 14-15, 18, 19, 21-22).

Jean-Michel Boucheron : le 9, la présidence de l'Assemblée nationale annonce que l'ancien maire (PS) d'Angoulême de 1977 à 1989, inculpé pour sa gestion, se démet de son mandat de député (non inscrit), *« par lettre datée du 31 janvier 1993, reçue le 8 février »* (14-15).

CULTURE

1. – **Théâtre** : *On ne badine pas avec l'amour*, d'Alfred de Musset, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, au Théâtre des Amandiers à Nanterre, jusqu'au 3 avril (5).

2. – Mort de François Reichenbach, cinéaste, réalisateur d'*Arthur Rubinstein, l'amour de la vie* (3, 4).

3. – **Cinéma** : intégrale des films de Raymond Depardon, cinéaste, reporter-photographe, à Paris. Exposition « Depardon cinéaste » à la FNAC (4).

5. – Mort de Joseph L. Mankiewicz, cinéaste américain, scénariste, producteur, réalisateur, notamment, de *la Comtesse aux pieds nus* (1954) (7-8).

22. – Lors du Festival de Berlin, l'Ours d'or est attribué ex-aequo aux *Femmes du lac des Ames parfumées*, du Chinois Xie Fei, et à *la Noce*, du Taïwanais Ang Lee (20, 24).

24. – **Arts** : « 1893, l'Europe des peintres » au Musée d'Orsay, jusqu'au 23 mai (27).

25. – Rétrospective « Matisse 1904-1917 » au Centre Beaubourg jusqu'au 21 juin. Cent trente toiles, parmi lesquelles celles de la collection Sergueï Chtoukine, « nationalisée » en 1918, faisant l'objet d'une action en justice, et celles du Musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg (25, 1/III).

26. – **Photo** : Mort de Beaumont Newhall, historien de la photographie (2/III).

27. – **Cinéma** : mort d'Eddie Constantine, acteur d'origine américaine, interprète du rôle de Lemmy Caution, et qui fut aussi dirigé par Jean-Luc Godard (2/III).

27. – Mort de Lillian Gish, actrice fétiche de D. W Griffith, vedette du « muet » (2/III).

28. – Mort de Franco Brusati, cinéaste italien, auteur de *Pain et chocolat* (2/III).

1992 en « Folio »

Pour la septième année consécutive, les douze chronologies mensuelles de 1992 sont publiées en livre avec une préface d'André Fontaine et augmentées d'un index détaillé.

► Gallimard, collection « Folio-Actuel », 29,50 F.

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Imprévisibles planètes

Dans un système solaire chaotique, la Lune joue pour la Terre un rôle stabilisateur qui a, peut-être, sauvegardé les conditions favorables à l'apparition de la vie

LE ballet des planètes du système solaire a souvent été considéré comme le symbole même de la stabilité et de la perfection. Cela contrariait Voltaire. *« L'univers m'embarrasse, et je ne puis songer que cette horloge existe et n'ait point d'horloger »*, écrivait-il. Quant à Kepler, l'un des pères de l'astronomie moderne, il s'était fait aussi astrologue pour chercher, dans les rapports de l'homme avec les astres, les secrets de *« l'harmonie du monde »*.

Dès 1687, pourtant, Newton avait eu quelques doutes. Certes, sa théorie de l'attraction universelle confirmait tout à fait les trois lois fondamentales énoncées soixante-dix ans plus tôt par Kepler. Mais, si la gravitation rend possible le ballet des planètes, les interactions qu'elles exercent les unes sur les autres devraient aussi, pensa-t-il, perturber le bel ordonnancement de leurs orbites. Avec trois siècles d'avance, il imagina l'apparition d'*« inégalités à peine remarquables »* mais qui, *« probablement deviendront plus grandes par une longue suite de temps, jusqu'à ce qu'enfin ce système ait besoin d'être remis en ordre par son auteur » (1)*.

Les progrès de la mécanique céleste n'ont fait, par la suite, que confirmer les soupçons de Newton. Le Verrier, en 1856, puis Poincaré quarante ans plus tard, démontrent par le calcul l'instabilité du système solaire. Mais, n'ayant pas les moyens d'en vérifier les conséquences exactes, et généralement réticents à intégrer dans leurs considérations l'intervention divine envisagée par Newton, ils considéraient que ces perturbations n'étaient pas significatives sur une échelle de temps correspondant à l'âge du système solaire (5 milliards d'années). La puissance de calcul des ordinateurs va remettre en cause cette belle assurance.



« LE VOYAGE DANS LA LUNE » (1902) montre un autre aspect du talent de Méliès, son goût de la féerie et du décor.

MELIES/SPADEM 1993

Huit cents pages d'équations

En 1988, les Américains Gerald Sussman et Jack Wisdom, du MIT (Massachussetts Institute of Technology), intègrent sur l'Orrerey, un ordinateur spécialement conçu à cet usage, les équations du mouvement des planètes extérieures (Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et Pluton) sur une durée de 875 millions d'années. Cinq mois de calcul seront nécessaires à l'Orrerey pour rendre son verdict : si le mouvement des autres planètes paraît stable, celui de Pluton est incontestablement *« chaotique »*. C'est-à-dire, selon la définition mathématique de cet état, extrêmement sensible aux *« conditions initiales »*. Au point que, les plus infimes variations d'orbite augmentant exponentiellement avec le temps, il est impossible de prévoir sa trajectoire au-delà de 400 millions d'années.

Pendant ce temps, Jacques Laskar, du bureau des longitudes de l'observatoire de Paris, s'attaque à l'ensemble du système solaire. Un pari difficile, notamment pour les planètes inférieures (Mercure, Vénus, la Terre et Mars), relativement proches les unes des autres, et dont les interactions sont plus complexes. Ne disposant pas d'ordinateurs aussi puissants que ceux de ses collègues américains, le chercheur français contourne le problème par la voie mathématique. Il met au point une méthode analytique qui, en éliminant tout ce qui est régulier dans le mouvement des astres, lui permet de réduire considérablement les données à prendre en considération. L'ensemble, qui représente quand même huit cents pages d'équations (ou 150 000 termes mathématiques), est soumis à un ordinateur du Centre interrégional de calcul électronique (CIRCE) du CNRS qui, en dix heures, intègre le mouvement de toutes les planètes sur une durée de 200 millions d'années.

« J'ai mis ensuite plusieurs années à comprendre ce qui sortait des équations », lance Jacques Laskar. Première conclusion : le comportement des trajectoires de toutes les planètes intérieures est chaotique, au point qu'il est absolument impossible de prédire leur position au-delà de 100 millions d'années. Un laps de temps beaucoup plus réduit que celui sur lequel tablaient les astronomes jusqu'alors. Ces travaux seront confirmés ultérieurement par des modélisations des Canadiens Thomas Quinn et Scott Tremaine, ainsi que par Sussmann et Wisdom.

A partir des mêmes données, Jacques Laskar et Philippe Robutel ont pu démontrer récemment que les axes de rotation de certaines planètes ont, ou ont eu, eux aussi un mouvement chaotique (2). D'après leurs constatations, les planètes extérieures sont les seules dont l'orientation de l'axe n'a apparemment pas bougé depuis leur formation. En revanche, l'inclinaison de Mars varie toujours de manière chaotique entre 0 et 60 degrés. Il en a été de même pour Mercure et Vénus (entre 0 et 90 degrés), jusqu'à ce que l'influence des marées solaires les stabilise. En ce qui concerne la Terre, c'est la force gravitationnelle exercée par la Lune qui a joué ce rôle de frein. Sans elle, estime Jacques Laskar, l'axe de notre globe oscillerait chaotiquement, son inclinaison pouvant atteindre plus de 50 degrés en quelques millions d'années, et même 85 degrés à plus long terme.

La mort des saisons

Les travaux de Jacques Laskar et de ses concurrents d'outre-Atlantique apportent aux chercheurs une donnée supplémentaire pour éclairer leur réflexion sur la manière dont s'est formé le système solaire. C'est ainsi que les variations chaotiques de l'obliquité peuvent, par exemple, fournir la clé d'une énigme qui intrigue depuis longtemps les astronomes : la raison pour laquelle Vénus a « la tête en bas » (elle tourne dans le sens contraire des autres planètes).

Mais « l'obliquité chaotique » des planètes présente, aussi, des conséquences plus « pratiques ». On sait, en effet, que l'inclinaison de l'axe des planètes par rapport au plan de leur orbite autour du Soleil est à l'origine du cycle des saisons. Or, pour la Terre, une variation de seulement 1,3 degré autour de l'inclinaison moyenne (23,5 degrés) joue un rôle important (3) dans l'apparition des périodes glaciaires. Que dire des conséquences climatiques de mouvements de l'axe terrestre atteignant 50 ou 85 degrés ! *« On peut estimer que les perturbations auraient été telles que l'apparition de la vie s'en serait trouvée fortement contrariée, sinon rendue impossible. Certes, il ne s'agit que d'une hypothèse. Cela ne peut être confirmé que par des simulations sur ordinateur que les climatologues ne manqueront pas de faire. Mais,* estime Jacques Laskar, *sans la Lune nous ne serions probablement pas là. »*

Ces découvertes concernent aussi ... les extraterrestres. En effet, même les astrophysiciens les plus sceptiques s'accordent aujourd'hui pour estimer qu'une planète située, comme la Terre, *« ni trop près ni trop loin »* d'une étoile entourée d'un « système solaire » pourrait parfaitement être habitable. *« Je démontre que cela ne suffit pas*, lance Jacques Laskar. *Il faudrait d'autres conditions susceptibles de stabiliser les mouvements chaotiques de son axe. »*. Quelque chose ayant un effet similaire à celui produit sur la Terre par la Lune.

Cela réduit sans doute beaucoup les chances de découvrir dans un autre système solaire une planète-sœur de la Terre...

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Cité par Laplace dans son *Exposition du système du monde.*

(2) Articles publiés dans l'hebdomadaire scientifique *Nature* du 18 février 1993, et dans *Astronomy and Astrophysics* du 30 décembre 1992. Les Américains Jihad Touba et Jack Wisdom ont publié par ailleurs un article concernant uniquement l'obliquité de Mars dans l'hebdomadaire *Science* du 26 février 1993.

(3) En combinaison avec deux autres paramètres qui sont l'excentricité de l'orbite terrestre et la précession des équinoxes.

La dialectique du « big bang »

Mais où sont donc passés les tribuns de la IIIe et de la IVe République ? Que sont devenus ces orateurs qui avaient le verbe haut, la flèche assassine et, parfois aussi, la métaphore audacieuse jusqu'à la caricature ? A ces amateurs avertis de la belle langue, souvent servie en roulant les « r » ou en polissant l'accent faubourien pour satisfaire l'électeur, ont succédé de froids chirurgiens du discours auxquels la référence littéraire et les richesses du Larousse ou du Robert ne suffisent plus.

Depuis plusieurs années déjà, ces hommes politiques d'un nouveau type puisent abondamment dans les dialectes des disciplines scientifiques et techniques, disciplines auxquelles ils n'ont apporté leur soutien qu'en de rares occasions. Le vocabulaire ferroviaire ayant vite montré ses limites, le nucléaire avec ses atomisations et ses réactions en chaîne, l'espace avec ses mises en orbite et ses fusées à trois étages bien utiles pour la présentation de nouveaux programmes et la biologie avec son tristement célèbre sida mental ont vite pris le relais.

Aujourd'hui de nouveaux espaces s'ouvrent à l'orateur en mal d'images avec l'astronomie dont l'étonnant bestiaire est source d'une imagination sans borne. Dans ce domaine Michel Rocard n'a pas fait œuvre de pionnier. Beaucoup avant lui ont évoqué la galaxie RPR ou mitterrandienne. Mais ce ne sont que de modestes contributions comparées au « big bruit » qu'a fait le « big bang ». L'ancien premier ministre de M. Mitterrand n'a pas puisé à la légère dans le jargon des astronomes en choisissant cet événement dont on sait aujourd'hui qu'il est « le point de départ », voici quinze à vingt milliards d'années, de la gigantesque explosion de matière qui a donné naissance à l'univers et à son expansion, aux galaxies et aux étoiles.

Le thème du « big crunch »

De tout cela, la plupart des astronomes et des cosmologistes sont convaincus. Seul point sur lequel ils s'affrontent parfois : le devenir de cet univers qui pourrait aussi alimenter les politiques en fleurs de rhétorique. Pour les uns, son expansion devrait être sans fin, la distance entre ces gigantesques mondes que sont les galaxies croissant sans cesse. Pour quelques autres, le phénomène devrait se ralentir progressivement, puis cesser, laissant l'univers dans un état figé, stationnaire. Beau programme ! Pour d'autres enfin, l'univers, après s'être gonflé comme un ballon, se dégonflerait et s'effondrerait inexorablement sur lui-même dans un « big crunch » qui le ramènerait dans les conditions qui prévalaient pour lui au moment du big bang.

Le big crunch. Voilà à n'en pas douter un thème à exploiter pour nos hommes politiques. Et, si cela ne suffit pas, on peut leur suggérer de faire appel aux effets dévastateurs du trou-noir et, s'ils n'ont pas par nature horreur du vide, à ceux, plus positifs, du grand attracteur. Mais laissons à ces étoiles de première grandeur le soin de bâtir leur stratégie de partis sur la théorie des mondes parallèles. Et, si cela ne suffit toujours pas, qu'ils puisent dans la physique pour y découvrir les vertus de la grande unification, des courants neutres et de la fusion froide pour séduire les centristes et les écologistes, en se gardant bien sûr des pièges de l'effet tunnel.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

A deux pas de l'hôpital...

Édifiée au pied de l'Institut Gustave-Roussy à Villejuif (Val-de-Marne), la maison Ronald McDonald accueille depuis plus d'un an des parents d'enfants cancéreux

C'EST une bâtisse à la Mallet-Stevens, aux toits rouges et pointus, avec en son cœur un puits de lumière et sur son flanc une verrière. Passés le portail et l'allée de graviers blancs, la porte vitrée de l'entrée s'ouvre sur un hall immense. Un large escalier en hélice est posé sur le marbre clair, sa balustrade rappelle un paquebot de croisière. Au pied des marches, à gauche, un ascenseur est niché à l'angle d'un grand mur où s'étale une fresque : l'« arbre de vie » – sur chacune de ses innombrables feuilles, le nom d'un donateur est inscrit. A droite, le bureau de la directrice, Mme Marie-Christine Bois, et derrière une porte, ses appartements privés.

L'endroit est calme, orné de vraies fleurs et de plantes vivaces. Au rez-de-chaussée, dans la buanderie immaculée, tournant le dos à une rangée de cinq machines à laver, une femme repasse son linge. Dans l'aile opposée, sur le parquet de la « salle polyvalente », un baby-foot et un orgue électronique attendent l'arrivée des plus grands. Les adolescents y dansent parfois, quand les adultes n'y suivent pas les cours de gymnastique ou de relaxation. A l'étage, dit « rez-de-jardin », dans un vaste salon désert, une bûche à moitié consumée repose dans l'âtre de la cheminée. Derrière les canapés et les fauteuils de tissu brun ronronne le moteur d'un aquarium. Un petit garçon déboule soudain dans les jambes de la directrice en la pressant poliment de lui donner la clé du tiroir où *« l'araignée volante »* est rangée...

Blouses blanches interdites

De l'autre côté du couloir, dans la bibliothèque, quelques gamins au crâne lisse disputent en silence une partie de Monopoly. Dans une pièce attenante, une habitante de la Réunion regarde la télévision. Deux autres mères de famille s'affairent à côté, dans la grande cuisine carrée. Sous la véranda, les stores de la salle à manger sont tirés. Car la vue donne sur un ensemble de neuf châteaux d'eau tristes et gris – la *« centrale nucléaire »*, disent certains – et sur le bâtiment marron foncé aux vitres fumées de l'Institut Gustave-Roussy (IGR), le premier centre européen de recherche contre le cancer.

Aucun miroir n'est accroché, hormis dans les salles de bain, en hauteur. Les architectes ont adapté l'espace aux vœux des enfants. Supporter le regard des autres est une chose – la calvitie des jeunes malades est habituelle, presque banale, – mais affronter sa propre tête dans la glace en est une autre... Tout est ici fait pour que *« rien ne rappelle l'hôpital »*, confie la directrice. Même le linge de maison est coloré. Et si par malheur un infirmier ou un médecin franchit le seuil de la maison en blouse blanche, il s'expose à *« des hurlements »*. Pourtant, les enfants fréquentent quotidiennement le service de cancérologie pédiatrique du professeur Lemerle, à cent mètres de là.

Vingt chambres individuelles, toutes baptisées du nom d'un personnage de bande dessinée, sont occupées en permanence dans la « maison Ronald McDonald », la première du genre en France (1) et la cent cinquantième du monde. Inauguré le 12 septembre 1991, cet « hôtel » où l'on vit presque comme chez soi est le fruit d'un partenariat entre l'IGR – qui a fourni le terrain, – l'association Isis des parents et amis des enfants traités à l'Institut (2) – qui a financé 40 % de la construction – et les restaurants McDonald's de France – qui ont pris en charge les 60 % restants. Auparavant, cinq chambres étaient à la disposition des parents des enfants cancéreux soignés à l'IGR, dans l'enceinte même du service pédiatrique.

La majorité des familles, déjà atteintes par le drame, devaient parcourir des kilomètres pour rendre visite à leurs petits malades. Une situation d'autant plus intenable que près de 70 % des quelque 500 enfants hospitalisés chaque année en cancérologie à Villejuif habitent la province ou l'étranger. Aussi, quand, en 1989, les représentants de la société américaine McDonald's ont demandé au professeur Jean Lemerle s'il était intéressé, ce dernier a immédiatement acquiescé. *« Farouche partisan du mécénat sous toutes ses formes »*, le professeur Lemerle connaissait l'existence de ces maisons outre-Atlantique, et aux Pays-Bas. *« Aux Etats-Unis, le clown Ronald est dix fois plus connu que Mickey Mouse ! »*, commente-t-il. *« Un beau jour,* explique-t-il, *j'ai vu débarquer dans mon bureau des gens fort aimables. Ils m'ont demandé de constituer un dossier et, deux ou trois mois plus tard, ils m'ont fait savoir que l'IGR avait été choisi. » « Cette solution est à bien des égards supérieure au système des chambres mère-enfant,* estime le praticien. *La maison offre aux parents une respiration nécessaire et leur rend la vie infiniment plus douce. On se demande comment on n'y a pas pensé avant ! »*

« On parlait de tout, mais plus de l'hôpital »

Les parents d'Angélique, quatorze ans, sont bien de cet avis. Leur petite fille fut très tôt touchée par la maladie, à l'âge de trois ans et demi. Elle rechuta sept ans plus tard. La maison des parents n'existait pas. Après avoir été hébergée chez une tante à Bagnolet (Seine-Saint-Denis), Mme Béatrice C., qui habite Abbeville (Somme), s'est installée au foyer du Rosier rouge, à Vanves (Hauts-de-Seine). Dans cet ancien monastère, l'ambiance était chaleureuse mais les repas servis collectivement, et à heures fixes. Et le trajet jusqu'à Villejuif restait long. Quand la maison Ronald McDonald a ouvert ses portes, Béatrice a hésité. Elle ne sait plus très bien pourquoi.

« Aujourd'hui, avoue-t-elle, *je regrette de ne pas être venue plus tôt. »* Elle a vécu deux mois ici comme chez elle, durant l'hiver 1991. M. Patrick C. venait rejoindre sa femme et sa fille le week-end. Son aîné, Christophe, seize ans, est venu une fois, mais il n'a pas supporté. *« Le soir,* raconte l'épouse, *on rassemblait toutes les tables dans la salle à manger et chacun cuisinait sa spécialité à tour de rôle.*

LAURENCE FOLLÉA

Lire la suite page 17

(1) Certains hôpitaux ayant d'importants services de pédiatrie disposent de lieux d'hébergement pour les parents. Une « maison des parents » a même été créée à proximité de l'Institut Curie en 1990 (*le Monde* du 21 mars 1990), mais le « concept » américain n'avait pas, tel quel, d'équivalent en France. Maison Ronald McDonald, Institut Gustave-Roussy, 39, rue Camille-Desmoulins, 94805, Villejuif Cedex. Tél. : 49-58-10-00.

(2) Isis, association des parents et amis traités à l'Institut Gustave-Roussy, même adresse. Tél. : 45-59-64-52.

Les rayons de Phebus

Des chercheurs vont simuler la fusion accidentelle des réacteurs nucléaires à Cadarache

PHEBUS va bientôt rayonner de mille feux dans le ciel de Provence. Cachée dans le maquis, entre cistes et chênes kermès, cette installation de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), située en bordure de Durance dans le Centre d'études nucléaires de Cadarache (Bouches-du-Rhône), va se livrer dans les toutes prochaines semaines à quelques... effusions de cœur. Le «patient» n'a pourtant rien à voir avec la carte du Tendre et les expériences qu'il doit mener ont un effet autrement irradiant.

Au cours des cinq ans qui viennent, les équipes de l'IPSN vont, en effet, se livrer à de multiples recherches sur le comportement et le devenir, au cours d'un accident grave, de ces cendres nucléaires que sont les produits de fission engendrés au cœur des réacteurs nucléaires. Le sujet est important. Chacun a encore en mémoire l'accident, aux conséquences heureusement limitées, de la centrale américaine de Three Mile Island (TMI) en 1979, et celui, terrible, qui a donné lieu, en 1986, à l'explosion du réacteur numéro 4 de la centrale soviétique de Tchernobyl et à la pollution radioactive que l'on sait.

Le scénario d'une telle catastrophe est aujourd'hui bien connu. Pour une raison quelconque, le circuit primaire de l'installation se rompt ou se vide brutalement de son eau, qui ne joue plus alors son rôle de refroidissement du cœur et des éléments combustibles qui le composent. La réaction en chaîne est bien vite arrêtée, mais la chaleur résiduelle des éléments combustibles est telle que le cœur commence à fondre. Sa géométrie se modifie et une partie des produits de fission migre vers l'enceinte de confinement, la dernière des trois barrières de protection vis-à-vis de l'environnement, qu'elle cherchera coûte que coûte à franchir (1).

Un programme international

C'est exactement ce qui s'est passé à la centrale américaine de TMI, où l'équipe de conduite, dépassée par les événements et incapable de tenir compte des données qui lui étaient fournies, s'est enfermée dans un schéma d'accident qui a conduit à la fusion partielle du cœur. Résultats : la libération dans l'atmosphère de quelques gaz rares et d'un peu d'iode radioactifs, dont l'impact fut faible sur l'homme et l'environnement, et la fonte de plus du tiers du combustible, illustrée par d'étonnantes coulées de lave radioactive qui, en se refroidissant, ont pris la forme de pattes d'éléphant. Ces dernières furent aussi retrouvées à Tchernobyl mais, hélas, hors du bâtiment réacteur.

Pour prévenir les effets de tels phénomènes et être à même de mieux les gérer ou les combattre, l'IPSN a donc fait modifier le petit réacteur de recherche Phebus installé dans le Centre d'études nucléaires du Commissariat à l'énergie atomique de Cadarache. Là, on a réalisé une sorte d'enceinte étanche dans laquelle seront placés une dizaine de kilos de combustible. Le tout sera plongé dans le cœur du réacteur Phebus et soumis au feu de ses neutrons.

Porté en deux semaines à une température élevée (plus de 2 000 degrés) ce combustible fondra, tout comme la gaine métallique qui l'entoure, libérant ainsi les produits de fission qu'il contient (gaz rares, césium, iode, plutonium, neptunium, americium, curium, etc.). Cette expérience est délicate, mais elle reste quand même modeste dans la mesure où l'installation Phebus ne représente que le cinq millième du cœur d'un réacteur du parc EDF.

Pas question donc d'extrapoler sans précautions les résultats obtenus par ce programme de recherche international. Il faut analyser, modéliser les phénomènes importants observés, les «découper en tranches» pour mieux les comprendre. «*Ce qu'il nous faut*, explique un responsable de l'équipe de Cadarache, *c'est vérifier nos modèles et regarder avec attention la forme chimique des produits de fission, les conséquences de l'addition de plusieurs effets, les interactions entre les différents phénomènes qui interviennent et l'identification des marges d'incertitude dans l'évaluation du comportement des produits de fission.*»

Tout cela, bien sûr, demandera du temps. C'est la raison pour laquelle ce programme international de 900 millions de francs s'étale sur dix ans (1988-1998). Y participent, l'IPSN pour 30 %, EDF pour 25 %, la CEE pour 30 % et le Japon (Nupec), les Etats-Unis (NRC), la Corée (Kaeri) et le Canada (Cob) assureraient le solde. L'installation, qui a nécessité 200 millions de francs d'investissement, vient de commencer ses premiers essais.

Le réacteur Phebus devrait maintenant progressivement monter en puissance de manière à conduire avant l'été une première campagne avec un combustible vierge, c'est-à-dire peu irradié et donc peu chargé en produits de fission. Pour la suite, les éléments combustibles testés seront préalablement irradiés à Mol (Belgique) pour se charger suffisamment en produits de fission et éviter ainsi un séjour trop prolongé (entre trois et quatre ans) dans Phebus pour obtenir le même résultat avant que ne soit conduite l'expérience de fusion. Cinq opérations de ce type devraient ainsi être conduites d'ici à 1998.

J.-F. A.

(1) Ce scénario ne s'applique guère à Tchernobyl où la violence de l'explosion fut telle que le réacteur et ses bâtiments furent pulvérisés laissant ainsi s'échapper dans l'environnement une grande partie des poisons radioactifs que contenait le cœur.

Ali Baba ouvre largement sa caverne

La collection de minéraux de l'université Pierre-et-Marie-Curie

LA nouvelle entrée (1) et la présentation renouvelée de la collection de minéraux de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-IV), sont ouvertes au public tous les après-midi depuis le 1er mars, soit un peu plus d'un mois après avoir été inaugurées par M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace (et aussi professeur de cristallographie à cette même université), et M. Jean-Claude Legrand, président de cette université.

Cette véritable caverne d'Ali Baba est ainsi, enfin, largement ouverte au public. Depuis 1970 en effet, elle était seulement entrouverte : son accès était difficile à trouver et l'entrée était limitée à deux heures par semaine (*le Monde* du 28 octobre 1970). Depuis plus de vingt ans, elle avait pourtant 15 000 visiteurs annuels, qui venaient parfois de pays européens et des Etats-Unis par charters.

La collection de minéraux de l'université Pierre-et-Marie-Curie est fort ancienne puisqu'elle a été constituée peu à peu depuis la création, par Napoléon en 1809, de la chaire de minéralogie de la toute nouvelle faculté des sciences de Paris : on l'appelle encore souvent, d'ailleurs, «collection de minéraux de la Sorbonne»! Elle est aussi très riche : 25 000 échantillons (dont 2 000 sont présentés dans la galerie) et, surtout, la plupart de ces échantillons sont d'une qualité exceptionnelle (2). En outre, comme M. Curien et M. Legrand l'avaient souligné, la collection est aussi un outil de travail.

La réalisation des nouvelles entrée et présentation a été possible grâce à l'intérêt et à l'appui de M. Michel Garnier, président de l'université en 1990, puis à ceux de M. Legrand, le président actuel. Grâce aussi à l'université Pierre-et-Marie-Curie qui y a consacré une partie de ses fonds propres, et à l'aide financière de la direction de la recherche et des études doctorales (ministère de l'éducation nationale), de la Cogema, de la Fédération française de la pierre et du marbre, de l'Association des amis de la collection (3), etc.

Parmi les pièces que nous avons eues la chance de voir sous la conduite de Pierre Bariand, minéralogiste passionné en charge de la collection depuis plus de deux décennies, celle qui nous a le plus éblouie est, sans conteste, l'énorme géode (carrée !) dont les deux moitiés (pesant en tout une demi-tonne) sont, littéralement, pleines d'améthystes. Il y a aussi une cuprosklodowskite (un silicate de cuivre et d'uranium, originaire du Zaïre et baptisé de ce nom compliqué en l'honneur de Marie Curie, née Sklodowska) qui a l'aspect d'un tissu vert vif à longs poils fins et chatoyants. Des silicates de sodium et d'aluminium d'Inde ont l'air de gros oursins blancs. Une malachite du Zaïre fait sourire : elle fait irrésistiblement penser à un très long étui phallique. D'ailleurs, lorsque Pierre Bariand entend des visiteurs éclater de rire, il est sûr que ceux-ci sont devant ladite malachite...

Les minéraux français ne sont pas absents : de gros cristaux de marcassite (un sulfure de fer) gris-jaune viennent de la craie du cap Gris-Nez et une pyromorphite de Corrèze joue les tout petits paysages romantiques avec des charmilles bien vertes.

On n'en finit pas de s'émerveiller de la collection des minéraux de l'université Pierre-et-Marie-Curie. Mais on doit aussi admirer la nouvelle entrée de la galerie d'exposition dont la porte extérieure est habillée d'un coûteux et beau disque de granite à sodalite du Brésil. Après, vient une galerie de mine dont le boisage en châtaignier – bois qui, paraît-il, éloigne les araignées – est l'œuvre des mineurs de la mine d'or du Bourneix (Haute-Vienne). Ainsi rappelle-t-on que, sans les mineurs, il n'y a pas de minéraux.

YVONNE REBEYROL

(1) L'entrée est au 34, rue Jussieu, Paris 5e. La rue n'a ni 30, ni 32, ni 36, ni aucun autre numéro visible sur la façade des bâtiments universitaires s'étirant entre la rue des Fossés-Saint-Bernard et la place Jussieu. Mais on ne peut manquer l'entrée : on y accède par le seul pont qui enjambe le fossé creusé entre les bâtiments et le trottoir. La galerie d'exposition des minéraux sera ouverte tous les jours, sauf le mardi, de 13 h à 18 h. Entrée : 25 F.

(2) Pour être convaincu de la beauté des minéraux exposés, on peut consulter le superbe livre «*Minéraux passion*» qu'ont publié à la fin de 1992 Pierre Bariand et Nelly Bariand (photographe spécialisée dans les images de minéraux). Edité par Bordas dans sa collection «Nature passion», 224 pages, 299 F.

(3) On peut adhérer à l'Association des amis de la collection des minéraux de la Sorbonne, 4, place Jussieu, Paris 5e, moyennant une cotisation annuelle de 150 F. Les fonds de cette association régie par la loi de 1901, alimentés aussi par le produit de ventes variées, permettent d'aider la collection, notamment en achetant de nouveaux minéraux.

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Ali Baba ouvre largement sa caverne

SCIENCES • MEDECINE

Brest au chevet de sa rade

Le port breton se mobilise pour enrayer la dégradation de son écosystème marin

BREST s'honore d'avoir l'une des plus belles rades au monde. C'est ce que l'on dit aux touristes qui, l'été venu, sillonnent ce plan d'eau quasi fermé qui s'ouvre à l'ouest sur la mer d'Iroise et s'enfonce profondément dans les terres par les estuaires de l'Aulne et de l'Elorn. Un site exceptionnel d'un point de vue stratégique mais aussi par la richesse de ses profondeurs, coquilles Saint-Jacques, pétoncles et praires.

Mais cette rade est le point d'aboutissement d'un puissant réseau hydrographique qui couvre une partie du Finistère-Nord. Et c'est là son talon d'Achille, car elle sert de réceptacle à d'immenses surfaces agricoles. Bien que la pollution n'y ait pas atteint un stade alarmant, on assiste à une lente dégradation du milieu. La communauté urbaine de Brest a donc décidé de signer avec l'Etat un « contrat de baie » destiné à protéger et à remettre en valeur l'écosystème marin menacé. Une équipe de biologistes et d'ingénieurs français aidés d'un Comité international d'expertise a été constituée. Le programme, qui s'étale sur quatre années, est chiffré à 70 millions de francs.

La coquille Saint-Jacques se fait rare

L'intérêt de ces contrats de baie, créés en 1991 par le gouvernement, est de prendre en considération l'ensemble des sources de pollution maritime, urbaine, rurale, dans la mesure où elles forment un tout. Des aides financières de l'Etat devraient concourir au projet breton dans une proportion de 10 %. Les communautés européennes ont déjà débloqué une somme de 13 millions de francs. Les collectivités territoriales seront sollicitées pour participer au financement des 50 millions restants.

La présence à Brest de nombreux océanographes, biologistes marins, chimistes à l'IFREMER et à l'Institut d'études marines de l'université de Bretagne occidentale (UBO) a permis de progresser rapidement dans la préparation de ce contrat. Un conseil scientifique présidé par M. Michel Glémarec, professeur de biologie marine à l'UBO, assisté de M. Pierre Aurousseau, professeur d'agronomie à l'ENSAR (Ecole nationale supérieure agronomique de Rennes), a élaboré le programme d'études et d'expériences-pilotes qui doivent prendre fin en 1996. Un comité international de vingt-sept experts, à la tête duquel se trouve M. Lucien Laubier, ancien haut conseiller scientifique de l'IFREMER, sera consulté sur divers points : économie, écophysiologie, biologie, hydrologie urbaine, modélisation chimique, etc.. La Marine nationale participera aussi aux travaux.

Il reste qu'on peut s'interroger sur le fait que le contrat de baie ignore la base des sous-marins nucléaires de l'île Longue. *« Nous avons eu accès aux mesures de radioactivité faites par la Marine,* affirme M. Jacques Martinais, physicien coordinateur du projet. *Il y a radioactivité mais elle est naturelle. »*

« La décroissance continue et importante depuis trente ans des ressources de la pêche va encore bien au-delà de la perte d'emplois directs et indirects qu'elle entraîne », souligne M. Pierre Maille, maire (PS) de Brest, président de la communauté urbaine, qui est à la tête de l'ensemble de ces travaux. Meilleur témoin de cette lente dégradation de la ressource, la coquille Saint-Jacques. Le terrible hiver de 1963 est pour beaucoup dans l'épuisement du gisement. Mais, en dépit des efforts de repeuplement et d'une gestion draconienne de la pêche, le stock ne parvient pas à se reconstituer. De 2 000 à 3 000 tonnes dans les années 50, les prélèvements ne dépassent pas actuellement 350 tonnes.

Les scientifiques font état de causes nouvelles de pollution : lessives et métaux de la ville, pesticides de l'agriculture, lessivage des routes et parkings. Il y a aussi l'action des peintures antifouling. Celles-ci contiennent du tributylétain (TBT), un produit qui empêche la fixation des algues sur les coques, et que des scientifiques soupçonnent d'avoir une action nocive sur les larves de coquilles Saint-Jacques. Les plaisanciers et certains pêcheurs ne respectent pas toujours la règle interdisant l'usage de ces peintures pour les bateaux de moins de 25 mètres. Le problème se complique à Brest dans la mesure où, en rade, cohabitent marine de guerre, plaisance, réparation navale et carénage. Intérêts économiques et nécessaire protection du milieu se heurtent ainsi de plein fouet.

Les sédiments à la loupe

Ces micropolluants ne sont pas seuls en cause. Les apports d'azote d'origine agricole ont doublé en vingt ans. Et l'on pense que si ce milieu n'a pas connu d'accident biologique amenant une subite raréfaction de l'oxygène dans l'eau, comme en baie de Vilaine en 1982, c'est en raison de la présence d'un courant qui joue le rôle d'un puits malaxeur.

La mission consistera pour les experts à analyser finalement tous les agents actifs. Les flux d'eau de ruissellement seront quantifiés. Une enquête portera sur l'utilisation de toutes les molécules des produits phytosanitaires. Quatre-vingts sont utilisées, alors qu'on n'en mesure que trois actuellement. Les scientifiques passeront à la loupe les sédiments, mémoire de l'évolution de la pollution. Ils travailleront aussi sur l'apparition de nouvelles toxines. La question est de savoir si toutes les causes une fois cumulées ne se renforcent pas les unes les autres.

En même temps, un réseau de surveillance se mettra en place, sous la forme de dosages chimiques et d'analyses biologiques. Plus original : des espèces vivantes vont être utilisées comme indicateurs de pollution, notamment des bigorneaux perceurs femelles et des oursins. Les premiers réagissent aux peintures antifouling en changeant de sexe, les seconds deviennent chauves en présence d'hydrocarbures et de pesticides. Autre outil : les bioconcentrateurs que sont les anguilles. Ces poissons, qui ont la particularité d'accumuler dans leur chair pesticides et métaux lourds, feront de l'espionnage en eau douce.

Ce programme s'accompagnera d'expériences-pilote. On reconstituera, dans un sous-bassin versant, des talus et des zones humides pour refaire le cycle de l'eau. Les exploitants de cette zone devront limiter les apports fertilisants. L'action consiste à réduire les transports d'azote et de phosphore ainsi que les pesticides vers la rade.

D'autre part, les concepteurs du projet ont prévu de traiter les flux de ruissellement aboutissant dans une petite rivière de Brest. En effet, la séparation entre eaux usées et eaux pluviales dans les réseaux d'assainissement a permis d'améliorer le fonctionnement des stations d'épuration. Du coup, les eaux de surface ne sont plus traitées. Or elles véhiculent énormément de pollution, et, lorsque de fortes pluies succèdent à une période de sécheresse, ces rejets peuvent avoir un effet de choc, d'autant que la part des surfaces imperméabilisées (routes, parkings, etc.) ne cesse d'augmenter.

Parallèlement, des études vont être menées en ce qui concerne l'épuration. Il s'agit de concevoir notamment la station idéale de bord de mer, rechercher le meilleur point d'évacuation en mer des effluents. Une troisième opération portera sur une intensification du repeuplement de la rade en coquilles Saint-Jacques, grâce à une écloserie industrielle de seconde génération.

Enfin, la Marine nationale testera de nouveaux produits antifuling. Les composés à base de cuivre pourraient constituer une solution, mais ils donnent essentiellement des peintures de couleur rouge. Ce qui n'est pas l'idéal pour les navires de guerre...

GABRIEL SIMON

La deuxième vie de l'Institut Laue-Langevin

Le remplacement de son bloc réacteur va prolonger d'au moins dix ans l'exploitation de cette source de neutrons grenobloise

LES concepteurs du réacteur à haut flux (RHF) de l'Institut Max von Laue-Paul Langevin (ILL) s'étaient montrés prévoyants. En construisant, sur le Polygone scientifique de Grenoble, ce grand instrument d'exploration de la structure de la matière, mis en service en 1971, ils avaient envisagé la possibilité de le perfectionner un jour, donc d'en changer certains éléments. Ils n'avaient sûrement pas imaginé, toutefois, que l'installation pût être entièrement démontée, puis remontée. C'est à cette longue et délicate intervention que procèdent actuellement les ingénieurs et techniciens du site, reconvertis en mécaniciens de haute précision.

Au printemps 1991, en effet, après vingt ans d'un fonctionnement irréprochable, une inspection de routine des structures internes du réacteur nucléaire, effectuée à l'aide de caméras, a révélé, sur l'une des grilles de « tranquillisation » servant à modérer les turbulences de l'eau de refroidissement, la présence de fissures, imputables à la fatigue d'une fixation. Un arrêt prolongé, pour remise en état, s'imposait. Après un examen approfondi, le comité de direction de l'Institut a préféré, au remplacement de la seule pièce endommagée, celui de la totalité de la cuve du réacteur, afin d'assurer à celui-ci une longévité de dix à quinze années supplémentaires.

Un « bidon » de quinze tonnes

L'opération connaît peu de précédents : il ne s'agit pas de démanteler un équipement nucléaire, mais d'en désassembler les composants, pour les rassembler ensuite à l'identique. Aux difficultés techniques soulevées par la transplantation de la partie centrale – un énorme « bidon » en aluminium, lourd de 15 tonnes, haut de 8 mètres et large de 3 – se conjugue ainsi la nécessité de préserver l'intégrité des structures qui l'entourent.

Les agents de l'ILL, temporairement réaffectés à cette mission, en ont déjà mené à bien le premier volet, peu avant la fin de l'année écoulée. Après avoir, avec d'infinies précautions, déconnecté les innombrables tubulures de contrôle et de sorties de faisceaux hérissant le volumineux cylindre, puis déboulonné celui-ci de son socle, ils l'ont hissé hors de la piscine du réacteur, à l'aide d'un pont de manutention spécial, avant de l'immerger dans un canal de transfert empli d'eau, afin d'atténuer encore une radioactivité déjà faible.

De nouveaux partenaires

Dans quelques semaines, outillés de fraises et de scies montées sur un mât, ils découperont la cuve, posée sur un plateau tournant, en « tuiles » de petites dimensions. Celles-ci, confinées dans des coques de béton, seront alors acheminées vers l'un des centres de stockage de l'Agence nationale des déchets radioactifs (ANDRA), dans la Manche ou dans l'Aube. Il restera alors à procéder à l'inspection et au nettoyage méticuleux des structures où doit prendre place, à la fin de cette année, le nouveau bloc réacteur, convoyé depuis les bords du lac de Constance, où il est fabriqué par la société allemande Zeppelin.

A la fin du premier semestre de 1994, les 57 mégawatts du réacteur grenoblois devraient à nouveau offrir, à la communauté scientifique internationale, un outil de recherche neutronique demeurant le plus performant au monde. Aussi longtemps, du moins, qu'il n'aura pas été supplanté par la source à très haut flux dont les Etats-Unis ont le projet.

« Les incertitudes qui pesaient sur l'avenir de l'ILL ont donc été dissipées. Celui-ci entre dans une seconde phase de son existence », se réjouit aujourd'hui son directeur, M. Jean Charvolin, manifestement soulagé. Pourtant, des zones d'ombre subsistent. Les trois nations associées à la gestion de cet organisme – France, Allemagne et Grande-Bretagne – lui ont demandé d'autofinancer les travaux, sur un budget quasi stationnaire (1). Contraint de réaliser des économies, l'Institut, en sous-activité pendant trois ans, a dû réduire son effectif d'une centaine de collaborateurs (2).

En outre, la convention intergouvernementale liant les trois pays, qui expire à la fin de cette année, fait l'objet d'une renégociation pour une période minimale de dix ans, mais avec un budget en baisse. La Grande-Bretagne, qui dispose par ailleurs de la source de neutrons à spallation ISIS, près d'Oxford, a obtenu une diminution de sa contribution financière (3). Des ressources complémentaires devront être recherchées, auprès de pays déjà partenaires scientifiques – Espagne, Suisse et Autriche – ou de nouveaux venus, comme l'Italie qui en a exprimé le désir.

Le redémarrage du réacteur de l'ILL et la mise en service prochaine de la source européenne de rayonnement synchrotron de Grenoble (ESRF) pourraient donc être l'occasion d'une ouverture à de nouveaux membres de la Communauté. *« Avec les rayons X de l'ESRF et les neutrons de l'ILL,* souligne M. Charvolin, *les scientifiques vont disposer, pour sonder les organisations d'atomes et de molécules d'un ensemble inégalé de deux équipements complémentaires. »*

PIERRE LE HIR

(1) La remise en état du réacteur est évaluée à 323 millions de francs (dont 150 millions destinés aux salaires du personnel occupé à cette tâche), répartis sur les exercices 1991, 1992 et 1993. Le budget de l'ILL est passé de 308 millions de francs en 1992 à 320 millions en 1993.

(2) De 483 personnes fin 1990, l'effectif de l'ILL devrait descendre à 383 fin 1993, sans licenciement. Aux fins de contrats de recherche et au départ de thésards s'ajoutent des départs en retraite, en préretraite ou négociés.

(3) La nouvelle convention porte sur un budget de 240 millions de francs, alors que ses responsables estiment à 270 millions les moyens nécessaires au fonctionnement de l'ILL. Celui-ci est actuellement financé à 34 % par la France (répartis à parité entre le CNRS et le CEA), 33 % par l'Allemagne et 33 % par la Grande-Bretagne. La participation de cette dernière sera ramenée à 25 %.

A deux pas de l'hôpital...

Suite de la page 15.

On parlait de tout, mais plus de l'hôpital. » *« Une maison comme celle-là,* renchérit le mari, *c'est l'idéal. Et puis cela nous a permis de faire des économies, notamment sur l'essence. »* Le séjour leur a coûté 50 francs par jour. *« Un enfant malade,* reprend la maman, *c'est exigeant, et on ne peut pas lui refuser un cadeau. »* Ils reviennent désormais tous les trois mois pour les visites de contrôle et ne manquent jamais une occasion d'aller saluer la directrice, Mme Bois.

L'expérience est bénéfique à plus d'un titre. La proximité a calmé l'angoisse des parents et de l'enfant, même si, selon le père, *« dans l'histoire, c'est elle la plus forte. Les coups, c'est elle qui les prend. Nous, les adultes, face à la maladie, on est nuls. »* Et surtout la famille C. a trouvé des amis, de vrais amis. *« Dans le malheur, on ne s'est pas ennuyés. Et, si on voulait, on pourrait passer trois cent soixante-cinq jours par an en voyage, tellement on a rencontré de gens qui nous ont invités ! »* Le souvenir du retour reste douloureux. *« En rentrant chez nous, nous avons décidé de tout changer, de redécorer notre maison. Mais on est restés pendant six mois avec le papier peint à moitié décollé »*, se rappelle avec émotion Béatrice. Angélique garde le silence des enfants sages. Son rêve ? *« Devenir aide-soignante. »*

LAURENCE FOLLÉA

Les trois quarts des cancers de l'enfant sont guéris

L'équipe du département de pédiatrie de l'Institut Gustave-Roussy (IGR) de Villejuif a tenu, lors de la quatorzième journée d'oncologie pédiatrique, le 8 février dernier à Paris, à dissiper cette *« grande peur »* des parents face aux cancers de l'enfant.

La maladie est rare, assurent les spécialistes. Selon une synthèse de différents travaux effectués dans le service pédiatrique de l'IGR, et au sein des sociétés française et internationale d'oncologie pédiatrique (SFOP et SIOP), on recense chaque année en France un cas pour 10 000 enfants de moins de seize ans – dont 40 % avant l'âge de quatre ans, – soit 1 500 à 2 000 nouveaux petits cancéreux par an. Les affections les plus fréquentes sont les tumeurs des os, des reins, des muscles, des ganglions lymphatiques (35 %), suivies par les leucémies (30 %), les tumeurs cérébrales (20 %) et les lymphomes (15 %, maladie de Hodgkin comprise). Le caractère héréditaire du cancer de l'enfant, quand il est démontré, reste tout à fait exceptionnel.

Remplacer les rayons par les médicaments

La médecine guérit actuellement 75 % des tumeurs solides et 65 % des leucémies de l'enfant. Le nombre des guérisons a triplé en vingt ans, et leur qualité a été nettement améliorée, ajoutent les experts, qui opèrent un classement en trois groupes : les guérisons *pratiquement* sans séquelle – néphroblastome (rein), maladie de Hodgkin, lymphosarcomes, et ostéosarcomes (os) ; les traitements longs ou lourds avec risques de séquelles – leucémie, sarcomes d'Ewing (os) et tumeurs des muscles ; les problèmes mal résolus – neuroblastomes généralisés et tumeurs cérébrales.

Les cancers de l'enfant se différencient nettement de ceux de l'adulte. Chez les plus jeunes, les cellules cancéreuses observées au microscope ont généralement un caractère diffus et embryonnaire. L'évolution de la maladie, dans un sens ou dans un autre, est très rapide. Les tumeurs des plus jeunes sont beaucoup plus sensibles à la radiothérapie (l'exposition aux « rayons ») et à la chimiothérapie (traitement médicamenteux anticancéreux) que celles de leurs aînés. Mais la technique de l'irradiation est parfois mal supportée par l'enfant, surtout par le tout-petit. Ces vingt dernières années, *« en plus de la chirurgie, chaque fois qu'elle peut enlever la tumeur »*, la tendance a donc été au remplacement progressif des rayons par la chimiothérapie, *« dans toute la mesure du possible »*.

Les épidémiologistes se sont également interrogés sur les récidives possibles des tumeurs. Des études de cas anciens montrent que des processus tumoraux peuvent surgir tardivement, *« parfois vingt ans après »*. Leur incidence serait de 8 % à vingt-cinq ans. Des complications tardives dues aux traitements et notamment à la radiothérapie peuvent par ailleurs apparaître vers vingt ou trente ans. Sur 1 732 cas anciens, 33 sont décédés de telles complications, notent les chercheurs, qui précisent cependant que *« les pratiques thérapeutiques actuelles sont devenues beaucoup moins dangereuses. »*

L. F.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la *société* :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

CULTURE

THÉATRE

Voyage dans un monde parallèle

Peter Brook délaisse un moment les pièces « traditionnelles » et poursuit sa recherche avec les comédiens

L'HOMME QUI
aux Bouffes du Nord, à Paris

Une table et quelques chaises blanches, une lampe, une caméra vidéo, deux moniteurs, et autour, le somptueux délabrement des Bouffes du Nord. Un grand Noir dégingandé assis sur une chaise marmonne, tandis qu'un « homme en blanc » promène sur son front un instrument électrique qui déclenche des mouvements incontrôlés des mains, des yeux. Peter Brook s'engage dans la périlleuse exploration du cerveau humain. Le spectacle s'appelle *l'Homme qui*, et s'inspire du livre d'Oliver Sacks, *l'Homme qui prenait sa femme pour un chapeau*. Succession d'anomalies de comportement minutieusement décrites, qui finissent par composer un catalogue surréaliste. Pourtant, rien n'est inventé, Oliver Sacks est neurologue.

Peter Brook le dit proche de Tchekhov parce qu'il ne s'intéresse pas seulement aux maladies, mais à la façon dont les gens qui en sont atteints les vivent, en souffrent, s'y adaptent. Quand Peter Brook a monté *les Iks*, histoire d'une tribu africaine passée sans transition de l'âge de fer au vingtième siècle, c'était aussi parce que l'auteur, l'ethnologue Colin Turnbull, se fie autant à son intuition qu'à la précision de la science et de ses instruments de mesure.

D'un spectacle à l'autre, on retrouve des similitudes. Un même dépouillement théâtral, et surtout une force vitale, étrange quand il s'agit d'un groupe de gens affamés, déboussolés à mort. La faim n'intervient pas ici, mais l'effroi d'individus dont la machine intérieure est déglinguée, qui se sentent perpétuellement en porte à faux. Leur monde fermé aux autres existe par lui-même, et c'est nous qui paraissons des étrangers redoutables. Ils ont construit une normalité incommunicable. Elle n'appartient qu'à eux, ils s'y tiennent à l'étroit. Et ce qui nous angoisse, c'est de reconnaître, grossies mille fois, des failles internes que, pour notre équilibre, nous reléguons dans l'oubli.

Sur scène, d'entrée, les acteurs installent une ambiance insolite et tranquille qui nous rejette dans notre ailleurs. En même temps, une porte est ouverte. Il en va toujours ainsi au théâtre : nous regardons un univers qui reflète, plus ou moins décalé, le nôtre. Nous voyons des gens dont les agissements sont exagérés, distordus. Les règles du jeu font que les bizarreries s'atténuent, et si le spectacle est réussi, la communication s'établit.

« *Dans les années 70*, indique Peter Brook, *nous avons commencé à travailler avec les sourds-muets, avec des handicapés. La gêne que nous éprouvons devant des visages déformés est liée au racisme. Elle est illégitime, c'est une illusion qui disparaît à partir du moment où nous parvenons à comprendre. La compréhension est une façon d'affronter la peur.*

» *Il y a aussi cette terreur existentielle, à la fois stupeur, étonnement au sens fort, devant les forces qui nous dépassent, qui nous traversent et sur lesquelles se fonde la tragédie grecque. Les acteurs, et ce n'est pas suffisamment reconnu, sont d'irremplaçables instruments, les seuls capables d'explorer l'intérieur de certains mystères.* » Ils sont quatre, Maurice Benichou, David Bennent, Sotigui Kouyate, Yoshi Oida – des fidèles – qui endossent alternativement les personnalités du médecin et de « l'homme qui » ... qui entend dans sa tête les chansons de son enfance, qui a perdu la notion de côté gauche, qui ne reconnaît pas sa jambe, qui vit éternellement un moment de sa jeunesse, qui déverse une suite de mots, jargon surréaliste sans rapport avec sa pensée, qui a perdu le sens du poids de son corps dans l'espace – c'est David Bennent.

MARC ENGUERAND

David Bennent et Yoshi Oida dans « l'Homme qui » de Peter Brook : Une périlleuse exploration du cerveau humain

Une grâce bouleversante

La façon dont il se soulève, dont il cherche des repères pour établir un équilibre éphémère, dont il négocie en quelque sorte ses absences de sensation, est d'une force, d'une grâce bouleversante. A aucun moment les acteurs ne tombent dans le mélo, même lorsque Maurice Benichou s'effondre devant le reflet dans un miroir de son visage vieilli, lorsque Yoshi Oida rase de plus en plus nerveusement le même côté de son visage, ignorant l'autre, couvert de mousse blanche, lorsque Sotigui Kouyate voûtant son long corps maigre se perd dans son mutisme... « *Il s'agit là d'un travail de recherche*, explique Peter Brook, *commencé il y a trois ans, sans idée préconçue, sinon d'éviter le feuilleton avec le bon médecin et le méchant. Oliver Sacks est venu deux semaines, nous nous sommes appuyés sur son livre. Nous nous sommes rapidement aperçus que nous faisions fausse route, parce que le livre est déjà une transposition. Il fallait retrouver le comportement d'origine.*

» *Marie-Hélène Estienne a entrepris un vrai travail de dramaturge, et l'équipe s'est réduite aux quatre comédiens qui sont là. Si nous avions été plus, chacun aurait eu peu de chose à jouer, aurait dû attendre son tour. Si quelqu'un comme Michel Piccoli – il a participé aux premiers travaux – est là, on doit lui donner de quoi justifier sa présence. Le travail est faussé.*

» *Une fois constituée l'équipe, nous avons collaboré avec des médecins, visionné une masse de vidéos. Délibérément, nous avons évité les repères psychanalytiques, nous sommes restés du côté de la neurologie, dont les moyens de traitement sont limités, mais dont les connaissances sont concrètes : telle dégradation des cellules nerveuses, due à telle cause, donne tel symptôme. Nous avons travaillé directement sur des cas parallèles à ceux décrits par Oliver Sacks, sans penser au théâtre. Nous nous sommes arrêtés un temps pour préparer* Impressions Pelléas. *Quand nous avons repris, avec le recul nous avons senti que nous ne pouvions absolument pas utiliser une forme de narration habituelle, une construction classique. Depuis toujours, notamment depuis* le Mahabharata, *je cherche comment toucher le public sans le tourner vers les images du passé. Ici, j'en ai trouvé l'occasion.* »

COLETTE GODARD

► **37 bis, bd de la Chapelle, 75018 Paris. Du mardi au samedi à 20 h 30, dimanche à 16 h. Du 10 mars au 30 avril. Tél. : 46-07-34-50.**

CINÉMA

Nuit des Césars : la vie des morts

Disparu trois jours plus tôt, Cyril Collard a été plébiscité pour « les Nuits fauves »

Avant la cérémonie, sur l'avenue Montaigne à Paris, devant le Théâtre des Champs-Elysées, ouvriers et techniciens du cinéma manifestent, lundi 8 mars, contre la destruction des studios, contre les tournages à l'étranger avec des fonds d'aide français. Dans un porte-voix, un homme crie : « *Nous ne sommes pas à bout de souffle, Jack l'éventreur !* » Un membre de l'équipe de Cyril Collard dit : « *Il aurait aimé ça, ce désordre.* »

Le ton de la soirée est donné, ce sera un plébiscite pour *les Nuits fauves*, pour Cyril Collard à qui le président de l'Académie des arts et techniques du meilleur cinéma, Daniel Toscan du Plantier, l'a sobrement dédiée. Jamais un absent n'aura été plus présent, jamais un mort n'aura été plus vivant. Quatre trophées pour sept nominations, dont celui du premier film et du meilleur film, ce qui ne s'était jamais vu ; plus le César du meilleur montage pour Lise Beaulieu, et du meilleur espoir féminin à Romane Bohringer. Il faut savoir que les votes étaient clos le 28 février : le triomphe des *Nuits fauves* était dès lors scellé, beau comme un espoir, et non triste comme un regret. Mais révélé trois jours après que le sida eut emporté celui qui l'avait nargué par un cri d'amour et de rage, il a bouleversé toutes les données d'une soirée qu'on sait d'ordinaire aimablement prévisible dans son bouquet convenu de congratulations obligées.

Malgré le charme latin et sublimement désenchanté du président de cette dix-huitième Nuit des Césars, Marcello Mastroianni, ou la bonne humeur chaleureuse de Pedro Almodovar et Victoria Abril recevant le César du meilleur film en langue étrangère, toute la cérémonie ne fut qu'un immense requiem, une communion sincère de toutes les nostalgies, une veillée de deuil et de tendresse insolites. Gérad Oury offre son César d'honneur à Louis de Funès, mort il y a dix ans. Catherine Deneuve, César de la meilleure actrice (pour *Indochine*, qui en totalise cinq), remercie « *Jacques Demy, Luis Bunuel et François Truffaut, grâce à qui je suis ici* ». Claude Sautet, César du meilleur réalisateur pour *Un cœur en hiver*, salue « *Lino Ventura, Patrick Dewaere, Romy, Montand grâce à qui je suis là* ». On projette des séquences « en-chantées » d'Audrey Hepburn, d'Arletty, de Marlène, on fait défiler sur un écran, en silence, les autres disparus de l'année, Joseph Mankiewicz, Nestor Almendros, John Sturges, Jean Poiret, François Reichenbach... Et l'on évoque aussi Jacqueline Maillan et Serge Daney que l'hommage en images avait « oubliés ».

Toutes ces séquences qui rendent éclatante « la vie des morts » sont jalonnées, comme transcendées par les Césars attribués aux *Nuits fauves*. L'équipe de Cyril Collard monte en scène, encore et encore, et, pour une fois, les larmes veulent dire quelque chose, celles de Romane Bohringer, petite fille toute noire qui se dit sûre que Cyril « *là-haut a déjà trouvé une caméra et de la pellicule* », celles de Nella Banfi, sa productrice, qui jure de « *porter le film encore plus loin* » et sans qui il ne serait jamais né.

L'« effet César » va maintenant donner une nouvelle carrière aux *Nuits fauves*. Le film jusqu'ici a été vu par plus de 900 000 personnes en France. Mais déjà, depuis le vendredi 5 mars, il y a dans les salles où il est projeté des applaudissements à chaque séance. Des jeunes, des moins jeunes se lèvent et pleurent, et parlent. Parlent tous d'hymne à la vie, d'hymne à l'amour. L'effet Collard.

DANIÈLE HEYMANN

Le palmarès

Cinq récompenses pour « Indochine »

Cinq Césars ont été attribués à *Indochine*, de Régis Wargnier : ceux de la meilleure actrice (Catherine Deneuve), du meilleur second rôle féminin (Dominique Blanc), de la meilleure photo (François Catonné), du meilleur décor (Jacques Bufnoir) et du meilleur son (Guillaume Sciama et Dominique Hennequin). Quatre Césars sont allés aux *Nuits fauves*, de Cyril Collard : meilleur film, meilleur premier film, meilleur espoir féminin (Romane Bohringer) et meilleur montage (Denise Beaulieu). Claude Sautet a reçu le César du meilleur réalisateur, pour *Un cœur en hiver*, qui a aussi valu le prix du meilleur second rôle masculin à André Dussollier. Claude Rich a reçu celui du meilleur acteur, dans *le Souper*, d'Edouard Molinaro, et Emmanuel Salinger celui du meilleur espoir masculin dans *la Sentinelle*, d'Arnaud Desplechin.

Le César du meilleur scénario a été attribué à Coline Serreau pour *la Crise*, celui du court-métrage à *Versailles rive gauche*, de Bruno Podalydès, et celui du meilleur film en langue étrangère à *Talons aiguilles*, de Pedro Almodovar. Le prix de la meilleure musique est allé à Gabriel Yared pour *l'Amant*, et celui des meilleurs costumes à Sylvie de Segonzac pour *le Souper*.

MUSIQUES

« Manfred » mis à mal

La création française de l'œuvre de Schumann gâchée par une mise en scène relâchée

LYON

de notre envoyé spécial

Composé entre la fin de 1848 et 1851, *Manfred* est une pièce de théâtre musical que Schumann ne voulait pas voir représenter sur une scène. Elle le fut pourtant, en 1852, à Weimar. Le généreux Franz Liszt était au pupitre. Déjà en proie aux hallucinations auditives qui n'allaient pas tarder à le faire interner, Schumann ne put assister à la création. Il ne lui restait que quatre années à vivre. Il venait d'achever *Genoveva* et mettait la première main à ses *Scènes de Faust*, deux ouvrages lyriques sans progression dramatique qui ne connurent guère plus de fortune à la scène que son opus 115.

Il a été un peu vite dit que seule l'ouverture de *Manfred* méritait de passer à la postérité. Il est vrai qu'il s'agit là de l'une des plus belles pièces symphoniques de Schumann – elle semble orchestrée par un elfe. En réalité, la musique des quinze numéros du mélodrame de Schumann est mélancolique, extatique et résignée, prégnante. Elle ne souligne jamais le texte parlé, mais se déploie dans un espace poétique dont la variété des climats était restituée d'une façon admirable par Philippe Herreweghe et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, le 7 mars, à l'Auditorium Maurice-Ravel : cordes diaphanes, vents gracieux. Il n'y a guère que le chœur qui ne décollait pas.

Spectacle inachevé

C'est que l'Opéra de Lyon (1) a voulu mettre en scène ce qui ne peut l'être. Schumann avait raison : son *Manfred* n'est pas fait pour être représenté. Il y a d'abord le texte de Byron, donné dans la traduction allemande de Richard Pohl et Schumann lui-même. Il est omniprésent, parlé : *Manfred* n'est pas un opéra, c'est un mimodrame, ou, plutôt, un poème dramatique selon la terminologie employée par le compositeur. Sa force, les tourments qu'il exprime (Manfred-Byron est hanté par le souvenir de sa sœur, qu'il a aimée charnellement et qui s'est suicidée) ne gagnent pas à être incarnés. Ils appartiennent au domaine effrayant du délire alcoolisé.

Jean-Claude Berrutti n'a pas su éviter l'écueil du réalisme : un lit de fer, une armoire à glace, une lampe que quelques échappées oniriques ne peuvent faire oublier tant elles détonnent. Mais que pouvait-il faire ? Séparer le public de la scène par un immense tulle sur lequel il projette un film en noir et blanc, parfois contourné par les acteurs qui viennent vers les spectateurs, était une possibilité. Malheureusement, le film est prétentieux, décoratif (et l'une des scènes semble pâlement imitée de *la Nuit du chasseur* de Charles Laughton). Le décor lui-même est « petit ». Il a la mesquinerie d'un chromo quand il eût fallu qu'il ose une abstraction lyrique, fuligineuse. Restent les acteurs. Bien que l'on ne comprenne pas un mot de ce qui se dit – presque tout est en allemand. – il est évident que Manfred Karge est un formidable Manfred (il a été un génial Wozzeck chez Langhoff), qu'Anna Nogara (elle « était » de l'*Orlando furioso* qui a révélé Ronconi en France) et Alexandra von Schwerin sont de magnifiques actrices.

Mais il semble que le metteur en scène les livre à eux-mêmes, ne les tienne pas dans une direction d'acteurs cohérente. Et l'on sort déboussolé de ce spectacle inachevé, partagé entre l'admiration que l'on porte à Herreweghe, au splendide orchestre de l'Opéra de Lyon et aux acteurs – aux noms déjà cités, il faut ajouter celui de Michael Autenrieth dans le rôle du prêtre – et la certitude d'avoir assisté à un spectacle mal mis en scène devant un public qui ne pensait pas assister à une « pièce de théâtre » donnée en allemand, dans laquelle le chant tient la portion congrue.

ALAIN LOMPECH

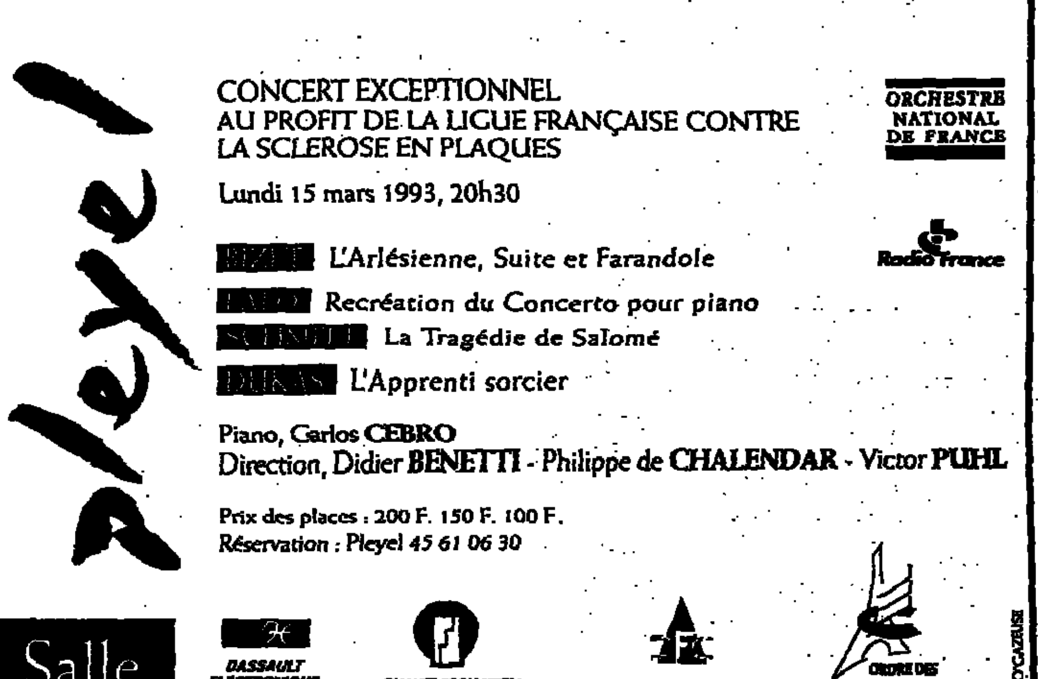
(1) Les directeurs de l'Opéra de Lyon, Louis Erlo et Jean-Pierre Brossmann, se sont associés pour ce spectacle au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, à l'Opéra du Rhin et à l'Opéra de Rennes. Du coup, Alliance Opéra s'est joint à eux et leur apporte son concours : cet organisme soutient financièrement toute production d'opéra coproduite par au moins trois institutions.

► ***Prochaines représentations :*** **le 10 mars à 19 h 30 ; les 12 et 13 mars à 20 h 30. Auditorium Maurice-Ravel de Lyon la Part-Dieu. Tél. : 78-60-37-13. De 60 F à 230 F.**

□ **Le Quatorzième Europa Jazz Festival du Mans.** – L'Europa Jazz Festival retrouvera, au Mans, le Palais des congrès et l'abbaye de l'Epau du 26 avril au 2 mai pour un programme franco-italien, avec notamment Didier Lockwood, Sixun, Richard Galliano, les octettes de Claude Barthélémy et Gian Luigi Trovesi, les Voix de Magma, les duos Hervé Bourde/Franco d'Andrea et Martial Solal/Giorgio Gaslini, des créations d'André Jaume, Jean-Marc Padovani et Enrico Rava ou l'Italian Instabile Orchestra. Parmi de nombreuses animations, le festival présentera les photographies de treize années de l'Europa vues par l'agence Méphisto.

► **Renseignements au 5, rue de la Reine-Bérengère, 72000 Le Mans. Tél. : 43-23-78-99.**

□ **Le musicien Fela à nouveau arrêté.** – Le musicien et chanteur nigérian Fela Anikulapo Kuti, libéré sous caution à Lagos le 8 mars, a été aussitôt arrêté, du fait de « *nouvelles charges présentées par la police* » après son inculpation pour meurtre, selon Beko Ransome Kuti, président du Comité nigérian de défense des droits de l'homme et frère du « roi de l'afro-beat ».



CULTURE

MUSIQUES

Mutations instrumentales

Victimes de la récession, les fabricants d'instruments regardent au-delà des mers et investissent dans l'informatique

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

«Sounds like business» (un air d'affaires) : le slogan de la Foire internationale de la musique de Francfort se veut dynamique. Au-delà des mots, cette édition 1993 s'est déroulée dans un climat commercial plutôt maussade. Directeur général de la Foire, Wolfgang Kater évoque une stagnation du marché : *«Le bourgeon de l'espoir est fragile et pourrait disparaître dans le tourbillon de la récession.»* Ainsi, les pianos acoustiques sont au creux de la vague (de – 10 % à – 20 %, selon les pays, en 1992). Les claviers électroniques subissent également un tassement, il est vrai tempéré par le succès des pianos numériques.

Malgré la crise, près de 70 000 visiteurs se sont bousculés sur les huit hectares de stands occupés par 1 194 exposants. Un record : un public jeune (moyenne d'âge de dix-huit à vingt-cinq ans), demandeur, motivé, ravi de transformer les immenses halles du Frankfurt Messe en autant de salles de concert géantes.

Vedettes incontestées des Salons depuis dix ans, les claviers électroniques font décidément moins rêver. Le cru 1993 est terne, sans grande nouveauté, du moins dans le secteur jusqu'alors très porteur des claviers grand public (gamme de prix de 1 500 F à 5 000 F). Les efforts déployés par les spécialistes du marketing ne suffisent plus à inverser une tendance amorcée en fait dès 1991. Signées Casio, Technics, ou Peavey, la plupart de ces «machines à son» se ressemblent, en effet, étrangement.

Ce mimétisme technologique et musical n'a rien de surprenant. En effet, la démarche des constructeurs est essentiellement axée vers la production de masse, seule capable d'amortir les coûts de développement. Le synthétiseur dernier look est donc étudié pour plaire à Singapour comme à New-York, à Madrid ou à Rotterdam. Comme l'affirme Christian Braut, rédacteur en chef du magazine *Keyboards Home-Studio*, *«le public s'est lassé d'acheter des équipements perdant les trois quarts de leur valeur au bout de six mois. Il y a accoutumance face à la nouveauté. De plus, seuls les spécialistes tirent vraiment le maximum de ces synthétiseurs, à l'ergonomie souvent trop sophistiquée pour le grand public».*

Quelques modèles sauvent cependant la mise en matière d'inventivité, comme par exemple le PSR 5700 Yamaha (moins de 10 000 F). Ce clavier «à tout faire» est du genre compact, léger, prêt à être embarqué le week-end à la campagne. L'ensemble comprend près de 300 sonorités programmables ainsi qu'une boîte à rythmes et un enregistreur (sequencer) permettant de mémoriser huit pistes différentes. Une collection de disquettes comprenant des centaines de sons d'instruments d'orchestre préenregistrés permet d'en multiplier les possibilités de timbres.

Poids plume

Spécialisé dans les synthétiseurs semi-professionnels, le constructeur japonais Roland réagit en renouvelant profondément sa gamme d'équipements (série E16, E36, E56 et E86, de 5 000 F à 15 000 F). L'effort porte notamment sur le développement de logiciels intégrés, capables d'arranger les mélodies de façon très sophistiquée, dans les styles les plus divers (bossa, rock, reggae, techno-funk, etc.). A noter également une fonction qui permet d'accorder les touches du clavier en quart de ton.

Mais la véritable surprise est venue de Rome, et plus exactement de l'IRIS, un centre de recherche financé depuis 1989 par le groupe industriel Bontempi et les pouvoirs publics italiens. Ce centre dirigé par Giuseppe Di Guigno, transfuge de l'IRCAM et père de la fameuse machine 4X, vient de mettre au point une station de travail musicale remarquable. Il l'a baptisée MARS (Musical Audio Research Station). Une fois relié à un micro-ordinateur Atari (l'un des moins chers du marché), ce poids plume de la micro-informatique musicale délivre une puissance et une intelligence redoutables. Son logiciel, développé par Emmanuel Favreau, se veut essentiellement convivial, malgré sa complexité. Le musicien dispose d'une palette d'outils informatiques programmables symbolisés à l'écran par des icônes que l'on gère à l'aide d'une souris, comme sur une machine à traitement de textes. *«Chacun peut construire son instrument ou recréer n'importe quel type de configuration, de la synthèse la plus simple aux algorithmes les plus complexes»*, souligne Di Guigno. *«Nul besoin d'être spécialiste. Cette machine se veut universelle.»*

Véritable Meccano de la synthèse sonore, MARS vise essentiellement deux marchés, jusqu'ici peu explorés par les constructeurs habituels : la pédagogie (écoles de musique et conservatoires) et également les centres de recherche musicale. Le département musicologie de l'université de Padoue, le centre Tempo Reale de Luciano Berio, ou encore le laboratoire CCRMA de l'université de Stanford se sont d'ores et déjà inscrits sur le carnet de commandes. Le prix, très étudié, environ 70 000 F, y est sans doute pour beaucoup. Encore faut-il passer du stade du prototype à celui de la série limitée. Un parcours qui n'est pas sans embûches...

Les grands constructeurs réagissent différemment face à la stagnation du secteur de l'électronique musicale. Certains resserrent leurs gammes et nouent des alliances. D'autres, comme Yamaha, un géant, jouent la carte de la restructuration interne et partent à la recherche de nouveaux marchés. Une analyse économique plus fine montre, en effet, le développement sensible des instruments d'origine extra-européenne, et, plus classiquement, des cordes et des cuivres. Vision partagée par Hisatake Chatani, président de Yamaha Europe : *«Les instruments strictement acoustiques représentent aujourd'hui 33 % des ventes de Yamaha. Le saxophone est en pleine progression.»*

Même constatation aux Etats-Unis, où l'on assiste depuis deux ans à un véritable engouement pour la guitare électrique et la guitare «sèche» (progression de près de 40 % en trois ans), dopés par le grand *revival* du hard rock et, phénomène plus étonnant, de la country music. Les studios de Nashville dans le Tennessee, La Mecque de la country music, tournent à plein.

En France, la société Rythmes et sons ou le Grimus (Groupe de recherche sur l'instrumentation musicale) proposent des catalogues impressionnants, notamment dans le domaine des percussions. Peu sophistiqués, fabriqués dans des matériaux naturels (bambous, calebasses, etc.), voire de récupération (bidons de pétrole, boîtes de conserve), ces instruments sont, pour la plupart, bon marché : un «bâton de pluie» (tube de bambou évidé et bourré de petites billes d'acier imitant à la perfection le son de la pluie) coûte moins de 500 F. Autre grand succès, la kora (un instrument à mi-chemin entre la harpe et le luth), très populaire au Sénégal et en Guinée (compter environ 3 000 F).

Reste à apprendre à jouer de tous ces instruments peu répandus. Ce n'est pas une mince affaire, même si quelques écoles spécialisées se sont ouvertes ces derniers temps. Ainsi à Londres, le South Bank Centre organise des cours de gamelan. Cet ensemble instrumental d'origine indonésienne se compose de tambours et de métallophones complétés par un jeu de gongs. Les cours réunissent plusieurs dizaines d'élèves, de l'enfant scolarisé en primaire au cadre stressé en quête de nouvelles frontières musicales.

Autre solution, le livre explicatif. Quelques éditeurs, majoritairement anglo-saxons, se sont lancés dans la production de méthodes illustrées et accompagnées de disques ou de vidéos. Attention toutefois : la qualité technique n'est généralement pas très bonne et les commentaires sont souvent en anglais. Le doublage ou le sous-titrage en français sont pratiquement inexistants. Reste donc, pour certains, à apprendre l'anglais !

DENIS FORTIER

DANSE

Un papillon à Garnier

Les vrais débuts d'Emmanuel Thibault. Les paris sont ouverts

SOIRÉES JEUNES DANSEURS
à l'Opéra Garnier

Panique à Garnier : plus d'un spectateur parisien s'est cru soudain frappé de surdité, la semaine dernière, en voyant un danseur enchaîner grands jetés, cabrioles et autres sauts virtuoses sans faire plus de bruit qu'un flocon de neige en retombant.

Même sur ces «planches pourries» qui parsèment le vénérable plateau, et que redoutent les plus aériens, assurés d'y faire un «flop» fâcheux si la malchance conduit leurs pas. C'était au cours des trois soirées «Jeunes danseurs de l'Opéra de Paris», où la piétaille – quadrilles, coryphées, sujets – se mesure, une fois par an, à des variations d'étoiles. Jumelles en main, les aficionados adorent ces galops d'essai, et prennent des paris sur l'avenir.

Le plus timoré des bookmakers parierait gros sur notre flocon, Emmanuel Thibault, dix-huit ans tout frais. Pas tout à fait inconnu au bataillon : il a gagné le concours Eurovision des jeunes danseurs, en 1991. Mais c'était loin, à Helsinki, et tout le monde n'assista pas à la retransmission sur FR 3. Quelques mois avant, il avait remporté une médaille d'argent au concours de Paris : là aussi, public confidentiel. Son apparition dans le pas de deux *le Papillon*, à Garnier, aura constitué son véritable début devant une salle «normale». Il a paru étonné des acclamations qui l'ont salué.

Il a tout, le jeune Emmanuel : d'abord, une morphologie idéale de danseur, ni trop grand, ni trop petit, de longues jambes musclées sans excès, aux articulations nerveuses. Un «parcours» souverain qui lui fait conquérir le plateau en trois bonds. Une frimousse charmante sous des boucles brunes. Et surtout une facilité stupéfiante dans la giration comme dans l'élévation, dans le moelleux comme dans la force.

Tout les dons, aucun effort ? Il éclate de rire : *«Erreur ! Plus on a de facilités, plus c'est difficile de danser. Lorsqu'on vous dit que vous êtes doué, vous avez tendance à vous reposer là-dessus alors que les vrais problèmes commencent. La souplesse, par exemple, peut devenir mollesse...»* Voilà un très bon point pour lui.

A cinq ans, sur le chemin de l'école, il sent naître sa vocation en regardant par la fenêtre un cours de danse banlieusard.

A huit ans, ses parents l'emmènent, après un spectacle, dans la loge de Patrick Dupond, qui flaire la pépite et l'envoie chez son professeur Max Bozzoni. Suit un parcours sans faute à l'Ecole de danse de l'Opéra ; chaque année, il sort premier de sa division. Jusqu'à l'engagement dans le corps de ballet, avec dispense, à quinze ans et demi. Il y est aujourd'hui «sujet».

S'il tient sa promesse – *«travailler au maximum est à présent le seul moyen de sortir du rang»*, – nous aurons à reparler d'Emmanuel Thibault.

SYLVIE DE NUSSAC

► **On pourra revoir Emmanuel Thibault à Paris dans un hommage à Balanchine que prépare le Ballet de l'Opéra de Paris pour sa rentrée. Du 28 avril au 5 mai. Tél. : 47-42-53-71.**

ARTS

Impressions d'Afrique

Trois peintres et un sculpteur sénégalais, très contemporains

QUATRE ARTISTES SÉNÉGALAIS
au Monde de l'Art à Paris

Ce serait peu de dire que les artistes contemporains africains ont rarement les honneurs d'une exposition à Paris. Victimes des commodités de pensée habituelles, ils ont le «tort» de n'être pas des primitifs et de ne pas obéir poliment aux stéréotypes en usage.

Ainsi des trois peintres et du sculpteur sénégalais qui exposent ensemble dans l'espace abondamment orné du Monde de l'Art. Amadou Ba, Souleymane Keita, Serigne Mbaye Camara et Ousmane Sow ne se veulent pas les continuateurs des arts tribaux qui ont si fortement troublé cubistes et surréalistes. Leurs références sont autres, prises dans l'histoire de la peinture contemporaine. Sans doute Amadou Ba figure-t-il des bœufs aux cornes en forme de lyre, des pasteurs, des bateaux à fond plat sur un fleuve et des danseurs – sans céder à la commodité du pittoresque et de la couleur dite locale. Ses inspirateurs ? Picasso et Paul Klee, auxquels il a subtilisé leurs géométries légères et leurs disproportions ironiques.

Keita et Camara s'inscrivent dans une histoire différente, celle des abstractions contemporaines, qu'elles soient américaines ou européennes de naissance. Le premier cultive, trop peut-être, graphismes gracieux et constructions délicatement évidées. Des signes, des tourbillons, des formes à peine lisibles dansent en rond dans la couleur. Les collages et les fers du second manifestent une énergie plus résolue et une originalité plus appuyée. La composition, fondée sur des orthogonales et des stries obliques – des bandes parallèles de papier collé en vérité, – suggère l'ordre d'une bibliothèque de Babel. Des fantômes humains y passent, transpercés par les lignes. Les fers sont plus réussis encore, jeux de découpages qui échappent à la régularité du carré au moyen de fils et de nœuds tendus en tous sens.

Seul regret : la très discrète présence d'Ousmane Sow. De ce sculpteur violent, le plus célèbre d'entre les exposants, on aurait aimé voir un peu plus et un peu mieux qu'une seule pièce. Ses œuvres, dont la grandiloquence n'est pas absente, auraient fait un étrange contraste avec des peintures toutes marquées par le souci de la distance et de la réflexion savante.

PHILIPPE DAGEN

► **Le Monde de l'Art, 18, rue du Paradis, 75010 Paris. Tél. : 42-46-43-44. Jusqu'au 24 mars.**

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

CHATELET Théâtre de Paris Mercredi 10 Vendredi 12 Lundi 15 Mars 12 h 45 (p.a. Valmalete)	MIDIS MUSICAUX le 10 : NOEL LEE PIANO CLARA BONALDI Violon YVAN CHIFFOLEAU Violoncelle RAVEL, LEE le 12 : Pierre-Laurent AIMARD Piano BARTOK Jeunes Chanteurs Italiens le 15 : Valeria ESPOSITO Soprano BRUNO GOUSSET PIANO RIMSKY-KORSAKOV DONIZETTI STRAUSS
AUDITORIUM CHATELET Mercredi 10 Lundi 15 Mercredi 16 MARS 19 h (p.a. Valmalete)	le 10 : Nikolaï DEMIDENKO Piano CHOPIN, LISZT le 15 : Agnès MELLON Soprano Chiara BANCHINI Violon ENSEMBLE 415 BOCCHERINI le 16 : Dmitry BASHKIROV Piano MOZART, CHOPIN SCHUBERT
Concerts DIMANCHE MATIN THÉÂTRE CHAMPS-ELYSÉES Dimanche 14 MARS 11 h (p.a. Valmalete Werner Thelen)	J. ROZE prod. Donna BROWN Soprano Michel PORTAL Clarinette Michel DALBERTO Piano WEBER SCHUBERT
Salle GAVEAU Lundi 15 MARS 20 h 30 (p.a. Valmalete O. et C.)	LUNDIS MUSICAUX Christine BARBAUX Christian IVALDI Piano SCHUBERT SCHUMANN RAVEL, MOZART ROSSINI
OPÉRA COMIQUE Lundi 15 MARS 20 h Tél. Rens. 42-86-88-83 Minitel 3615 Code THEA (p.a. Valmalete)	PRO MUSICIS A la Découverte des Grands Talents de la Jeune Génération Hélène WICKETT Piano BEETHOVEN SCHUMAN DUTILLEUX
ÉGLISE LA MADELEINE Mardi 16 MARS 20 h 45 Orchestre 80 F à 150 F Loc. Ag. PERROSSIER 6, place Madeleine FNAC EGLISE Sam. 13 Lun. 15 Mar. 16 11 h-18 h (Valmalete)	VERDI REQUIEM Chorale des Jeunesses Musicales de France Orchestre JEAN BARTHE Dir. LOUIS MARTINI Jo Ann PICKENS sop. Brigitte VINSON alto Robert CATANIA ténor Louis HAGEN-WILLIAM basse

OPÉRA BASTILLE Studio Mardi 16 MARS 20 h Tarif : 95 F 44-73-13-00 (p.a. Valmalete)	CLAIRE BRUA Mezzo-soprano D. SALZER Piano, clavecin A. VERZIER Violoncelle S. DEGAND Violon VIVALDI, HAENDEL MONTECLAIRT DEBUSSY, BELLINI ROSSINI
THÉÂTRE CHAMPS-ELYSÉES Mardi 16 MARS 20 h 30 Places 40 F à 290 F (p.a. Valmalete) Tél. loc. 49-52-50-50	Evgueni KISSIN Piano CHOPIN SCHUMANN LISZT Coproduction Th. Champs-Elysées Prod. Internationales Albert Sarfati
THÉÂTRE CHAMPS-ÉLYSÉES Vendredi 19 MARS 20 h 30 Places : 40 à 290 F 49-52-50-50 (p.a. Valmalete B.A.)	Trio BORODINE TCHAIKOVSKI RAVEL BEETHOVEN
OPÉRA BASTILLE Amphithéâtre Vendredi 19 MARS 20 h Tarif : 95 F 44-73-13-00 (p.a. Valmalete)	Concert ProQuartet Quatuor MANFRED Haydn
THÉÂTRE CHAMPS-ÉLYSÉES Mardi 23 MARS 20 h 30 Places : 40 à 290 F Tél. rés. : 49-52-50-50 (p.a. Valmalete)	Orchestre des Champs-Elysées Dir. : Philippe HERREWEGHE Sol. Monica HUGGETT Violon BEETHOVEN
Théâtre CHAMPS-ELYSÉES Mercredi 24 MARS 20 h 30 Tél. loc. 49-52-50-50 Caisses 11 h à 19 h (Valmalete)	Augustin DUMAY Violon Maria-Joao PIRÈS Piano GRIEG SCHUBERT FRANCK
Théâtre CHAMPS-ELYSÉES Vendredi 26 MARS 20 h 30 Tarif : 40 à 290 F 49-52-50-50 (p.a. Valmalete)	Les Concerts ProQuartet Valery AFANASSIEV Piano Récital unique à Paris en 1993 MOZART, BRAHMS SCHUBERT
Théâtre CHAMPS-ELYSÉES Dimanche 28 à 15 h Lundi 29 MARS 20 h 30 Places : 50 à 390 F Tél. rés. 49-52-50-50 (p.a. Valmalete)	NEW YORK PHILHARMONIC Dir. : Kurt MASUR le 28 : BRAHMS DVORAK le 29 : FRANCK MOZART STRAUSS
Salle PLEYEL Mercredi 31 MARS 20 h 30 (Kiesgen)	ORCHESTRE KUENTZ BACH-VIVALDI 1-2-3-4 PIANOS 4 VIOLONS RAVEL BOLÉRO

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24-)

MERCREDI

Cycle George Sadoul : Une bête à nourrir (1961, v.o. s.t.f.), de Nagisa Oshima, 19 h ; Quartier sans soleil (1954, v.o. s.t.f.), de Satsuo Yamamoto, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24-)

MERCREDI

Autour de Glauber Rocha et du cinéma novo : Glauber Rocha : l'homme aux cheveux bleus (1898), de Sylvie Pierre et Georges Ulmann, l'Age de la pierre (1980, v.o. s.t.f.), de Glauber Rocha, 19 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles (40-26-34-30-)

MERCREDI

Avec vue sur la Scène : le théâtre à l'écran : les Adaptations : Bande annonce : Les Enfants du paradis (1945) de Marcel Carné, Deburau (1951) de Sacha Guitry, 16 h 30 ; les Adaptations : Mélo (1986) de Alain Resnais, 18 h 30 ; les Adaptations : Encyclopédie du cinéma français : Jean Cocteau (1979) de Claude-Jean Philippe, les Parents terribles (1948) de Jean Cocteau, 20 h 30.

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

BAD LIEUTENANT. (**) Film américain d'Abel Ferrara, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

DROLES D'OISEAUX! Film français de Peter Kassovitz : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

FRIENDS AND ENEMIES. Film américain d'Andrew Frank, v.o. : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HOFFA. Film américain de Vito, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LOIN DE BERLIN. Film franco-allemand de Keith McNally, v.o. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LORENZO. Film américain de George Miller, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

L'ŒIL DE VICHY. Film français de Claude Chabrol, commentaire dit par Michel Bouquet : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

UN LIEU DANS LE MONDE. Film argentin d'Adolfo Aristarain, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES EXCLUSIVITÉS

A FLEUR DE MER (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
ABOUT LOVE, TOKYO (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'ABSENCE (Fr.-All.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'ACCOMPAGNATRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14).
ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA DANS LA FORET TROPICALE DE FERNE GULLY (A., v.f.) : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA BELLE ET LA BÊTE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BODY (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
BODYGUARD (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
CHAPLIN (A.-Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Miramar, 14e (36-65-70-39).
LA CHASSE AUX PAPILLONS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA CRISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DES HOMMES D'HONNEUR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74).
LA DEUDA INTERNA (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
DRACULA (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LES ENFANTS VOLÉS (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).
LES EXPERTS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74).
FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
HÉROS MALGRÉ LUI (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
HOOK (A., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
HORS SAISON (Suis.-Fr.-All.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).

HYÈNES (sénégalais-Suis.-Fr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).
INDOCHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
INNOCENT BLOOD (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
L'INSTINCT DE L'ANGE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
J F PARTAGERAIT APPARTEMENT (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
JEUX D'ADULTES (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).
JOM (sénégalais, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
L 627 (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LIOUBOV (russe, v.o.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
LUNES DE FIEL (*) (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MALCOLM X (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).
MENSONGE (Fr.) : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).
LES MILLE ET UNE FARCES DE PIF ET HERCULE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE MIRAGE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
L'IL QUI MENT (Fr.-Por.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
ORLANDO (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
PARFOIS TROP D'AMOUR (Bel.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE PAYS DES SOURDS (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE PETIT PRINCE A DIT (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA PETITE APOCALYPSE (Fr.-It.-Pol.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LES PILLEURS (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).
RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SABINE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
SAMBA TRAORÉ (Fr.-Suis.-burkinabé, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
SARAFINA! (sud-africain, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA SÉVILLANE (Fr.-Bel.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SIMÉON (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
SIMPLE MEN (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
SISTER ACT (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LE SOUPER (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81).
STALINGRAD (All., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08).
TA DONA (Fr.-malien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23).
TANGO (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TOM ET JERRY, LE FILM (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
UN COEUR EN HIVER (Fr.) : Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
UNE ÉTRANGÈRE PARMI NOUS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ABRACADABRA (Fr.-Bel.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer. 16 h 30, jeu., lun. 14 h, mar. 22 h.
AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h.
ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 18 h.
BEAU FIXE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., jeu., ven., sam., dim., mar. 16 h 40.
CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 21 h, toutes les heures (sf ven. sam. dim. pour séance de 21 h).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 21 h, lun. 16 h 45.
CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.
COUPABLE D'INNOCENCE (Fr.-Pol., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 16 h, ven. 17 h 40, dim. 22 h 10, mar. 18 h.
DIEN BIEN PHU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h.
DOUZE MOIS (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45.
L'ENFANT SAUVAGE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43) mer., ven., dim., mar. 12 h.
FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, 18 F pour les - de 14 ans.
LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., jeu., ven., lun., mar. 18 h 15.
FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 50.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., ven., dim. 12 h 15.
JOHNNY GUITAR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30, 36-65-70-62) (copie neuve) séances mer., ven., dim., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après.
LINNEA DANS LE JARDIN DU PEINTRE (Su.) : Centre culturel suèdois, 3e (44-78-80-20) mer., avec.
LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h 30 T.U. : 30 F, 18 F pour les - de 14 ans.
LA MAIN SUR LE BERCEAU (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 10.
LES MILLE ET UNE NUITS (It.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer., jeu., mar. 17 h, sam. 13 h, dim. 21 h 45.
NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer., lun. 22 h.
ORPHÉE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) jeu. 12 h T.U. : mer., lue.
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (1984, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer. 21 h 30, jeu., sam., lun. 19 h, ven. 16 h 30, 21 h 30, mar. 16 h 30.
LA PETITE SUR DE CRI-CRI LAPIN (Su.) : Centre culturel suèdois, 3e (44-78-80-20) mer. 15 h (cinéma animé pour les enfants) Entrée libre.
PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.
POISON (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.
QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.
LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, ven. 16 h 45.
ROGOPAG (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 14 h 50.
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., dim. 13 h 50.
ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) ven., sam., dim. à 21 h Pl. : 100 F, T.R. : 75 F. Les mer., mer., jeu., forfait séances de 20 h et 21 h : T.U. : 54 F (les deux films).
STORMBOY (Austr., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h.
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, ven. 16 h 45, lun. 18 h 45.
LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., ven. 14 h, 19 h, jeu., sam., lun. 16 h 30, 21 h 30, mar. 14 h.
THE LONG DAY CLOSES (Brit., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h 05.
TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h 30.
TINTIN ET LE MYSTÈRE DE LA TOISON D'OR (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 16 h 45.
VENT D'EST (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h, jeu. 21 h 40, sam. 14 h, lun. 20 h.
LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 17 h 20.
LE ZÈBRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, ven. 16 h 45, lun. 18 h 45.

LES GRANDES REPRISES

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43).
BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LA DAME DU VENDREDI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30, 36-65-70-62).
LES DIABOLIQUES (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
LE GRAND COUTEAU (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40, 36-65-70-63).
LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
REBECCA (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
UNE VIE DIFFICILE (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
WOMEN IN LOVE (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

FESTIVALS

AVANT-PREMIÈRE CINEMANE (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Le Sport favori de l'homme, sam. 0 h.
CINÉ CHINE (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65). Rébellion, sam. 20 h ; Kwaïdan, dim. 20 h ; la Légende de Luban, mer. 14 h, mar. 16 h ; la Boutique de la famille Lin, mer. 16 h, mar. 18 h ; la Cité des douleurs, mer. 18 h ; le Retour de Majin, mer. 20 h 40 ; l'Allée des Osmanthes, jeu. 14 h, ven. 18 h ; le Sorgho rouge, jeu. 16 h, sam. 14 h, lun. 18 h ; l'Auberge du printemps, jeu. 18 h, ven. 14 h ; Goyokin, jeu. 20 h ; Poussières dans le vent, ven. 16 h, dim. 18 h, lun. 20 h ; la Légende de Miyamoto Musashi, ven. 20 h ; All the King's Men, sam. 16 h ; Trois Samouraïs hors-la-loi, sam. 18 h, mar. 20 h ; la Lettre à Plume, dim., mer. 14 h ; Rouge, lun. 16 h ; le Sabre de la vengeance, dim. 16 h.
CINÉ-U (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Le Goût du saké, film mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 12 h T.U. : 20 F.
CINÉ-U (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). La Terre des pharaons, mer., jeu., ven., sam., lun., mar. à 12 h T.U. : 20 F.
CINÉ-CLUB (v.o.), Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88). Taxi Blues, mar. 21 h 50.
CINÉ-CLUB (v.o.), Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12). Toto le héros, mar. 20 h, 22 h.
CINÉ-CLUB, Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). La Règle du jeu, mar. 20 h, 22 h T.U. : 30 F.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE, Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). L'Enfant sauvage, dim. 11 h T.U. : 29 F.
CINÉMA EXPÉRIMENTAL CANADIEN, Centre Georges Pompidou, Cinéma du Musée, 4e (44-78-12-33). Amerika, mer. 18 h ; Lumiere's Train, Méliès Catalogue, Sequels in Transfigured Time, Ghost : Image, For Artaud, Storming the Winter Palace, Le Voyage, The Moon at Everything, Visual Alchem, Portrait, Titled X, jeu. 18 h ; Mosaic, Hybrid, R-34, Circle, ven. 18 h ; Hart of London, sam. 18 h ; She is away, Look! We have come through, The Art of Wordly Wisdow, dim. 18 h.
CINÉMA FANTASTIQUE DES ORIGINES A HOLLYWOOD, Musée d'Orsay, Auditorium, 7e (40-49-49-69). Les Trois Lumières, jeu. 19 h 30 ; les Mystères d'une âme, sam. 14 h ; le Cabinet des figures de cire, sam. 16 h ; Metropolis, dim. 14 h 30 (accompagnement musical pour tous les films en direct) Pl. : 23 F, T.R. : 15 F.
CINÉMA MUET EN CONCERT, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-99). Blackmail, (version muette, musique de Jonathan Lloyd, par the Matrix Ensemble, dir. Robert Ziegler) sam. 20 h 30, dim. 16 h Pl. : 100 F, T.R. : 80 F ; Blackmail, (version sonore) dim. 19 h Pl. : 22 F, T.R. : 12 F.
DEPARDON CINÉMA, Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). La Captive du désert, mer. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; Ian Palach, Tibesti Too, Dix minutes de silence pour John Lennon, New York, New York, Le Petit Navire, Une histoire très simple, Carthagena, sam. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; Empty Quarter une femme en Afrique, jeu. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; Tchad, Piparsod, Yémen, ven. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; Faits divers, dim. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; Reporters, lun. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; Urgences, mar. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). L'Arrière-Pays, Les Saisons, dim. 14 h, 19 h ; la Bête lumineuse, dim. 16 h 30, 21 h 30.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65). Terceiro Milenio, mer., ven., dim., mar. 18 h 10 ; Face Value, jeu., sam., lun. 18 h 10.
DU COTÉ DES ENFANTS, 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83). La Guerre des boutons, film à 13 h Pl. : 35 F, T.R. : 18 F ; Croc-Blanc, mer. 10 h 30, dim. 11 h 35 18 F pour les -de 15 ans.
EN ATTENDANT WENDERS (v.o.), Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49). L'Etat des choses, mer. à 12 h 30, 14 h 50, 17 h 15, 19 h 40, 22 h film 10 mn après ; l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty, jeu. à 12 h 50, 14 h 40, 16 h 35, 18 h 35, 20 h 35, 22 h 30 film 10 mn après ; les Ailes du désir, ven. à 12 h 30, 14 h 50, 17 h 15, 19 h 40, 22 h film 10 mn après ; Paris, Texas, sam. à 13 h 50, 16 h 25, 19 h 05, 21 h 45, 0 h 25 film 10 mn après ; Alice dans les villes, dim. à 13 h 50, 15 h 35, 18 h 05, 20 h 15, 22 h 20 film 10 mn après ; Faux Mouvement, lun. à 12 h 30, 14 h 25, 16 h 25, 18 h 25, 20 h 25, 22 h 25 film 10 mn après ; Nick's Movie, mar. à 13 h 25, 15 h 10, 17 h, 18 h 50, 20 h 40, 22 h 30 film 10 mn après.
ERIC ROHMER, Denfert, 14e (43-21-41-01). Les Nuits de la pleine lune, sam. 11 h 50 ; Ma nuit chez Maud, dim. 19 h 30 ; la Collectionneuse, dim. 11 h 50.
FICTIONS ET DOCS : LES COUPS DE CUR DE L'IMA (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38). Hammam d'Hab, L'Histoire du pays du bon Dieu, (stf) sam. 16 h ; le Casseur de pierres, Les Baliseurs du désert, (stf) sam. 18 h ; la Gargoulette, Edfou, La Roue, Par les chevaux de bataille, Alexandrie encore et toujours, dim. 18 h.
FILM ET SPIRITUALITÉ, Centre Sèvres, 6e (45-65-04-97). Les Monastères russes, (débat avec un spécialiste russe) sam. 10 h 30 ; la Danse du diable, (débat avec Françoise Chantraine sous réserve) sam. 14 h ; Dialogues avec l'ange, (débat avec Michel Cazenave) sam. 16 h 30.
FRANJU -BOBER, Maison de la Villette -salle audiovisuelle, 19e (40-03-75-00). Le Sang des bêtes, mer., jeu., ven., sam., dim., de 13 h à 15 h ; En remontant la rue Vilin, mer., jeu., ven., sam., dim. à 15 h, 16 h, 17 h. Entrée libre.
GRAND PRIX DE LA CRÉATION GERVAIS, Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). Loin du Brésil, film à 14 h, 16 h, 20 h ; la Sentinelle, film à 21 h 45 ; Un été sans histoires, avec Vit, mar. 18 h ; Riens du tout, lun. 18 h T.U. : 20 F.
HOMMAGE AU CINÉMA D'ANIMATION SUÉDOIS, Animathèque, Palais de Tokyo, 16e (47-23-04-42). Le Capitaine Grogg, Alfred Jarry, Superfreak, La Marche, Diagonal Symphonie, Merde alors !, La Nuit, Le Village de vacances, Perspective de l'art japonais au XXIe siècle, mar. 19 h 30.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 10 MARS

« L'art du meuble dans les musées parisiens : le département des objets d'art du Louvre » (limité à vingt personnes), 14 h 30, sous la Pyramide, devant l'auditorium, munis du ticket d'entrée du musée (Monuments historiques).

« Le quartier du cloître Notre-Dame », 14 h 30, portail central de Notre-Dame (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Ernest Hébert, un peintre à découvrir », 14 h 30, 85, rue du Cherche-Midi (A nous deux, Paris).

« Le Musée Notre-Dame, documents exceptionnels », 14 h 45, 10, rue du Cloître-Notre-Dame (Tourisme culturel).

« Le printemps des génies, au Musée d'Orsay », 19 heures, sous la verrière, 1, rue de Bellechasse (M. Hager).

« Les nouvelles salles de peinture française au Louvre, dix-septième et dix-huitième siècles », 20 heures, sous la Pyramide, pilier central (Artange).

CONFÉRENCES

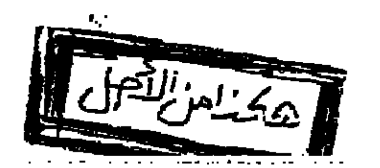
Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 15 heures : « Le parc de La Villette, ou la genèse d'un parc urbain, 1974-1982 », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, 17 h 30 : « Histoire de l'univers : l'avenir de l'univers », en collaboration avec H. Reeves. Réservation conseillée au 45-89-81-44 (Association française d'astronomie).

Sorbonne (amphithéâtre Descartes), 17, rue de la Sorbonne, 18 h 15 : « Les conséquences des activités spatiales sur le milieu péri-planétaire », par J. Breton (Mouvement universel de la responsabilité scientifique).

Temple, 54, avenue de la Grande-Armée, 20 h 30 : « Faut-il aider l'Afrique ? Comment permettre un partage des richesses ? Y a-t-il un devoir d'ingérence humanitaire ? », avec M. Cozette, D. Krulig, M. Wagner (Eglise réformée de l'Etoile).

Cité universitaire, 19, boulevard Jourdan, 21 heures : « Les cas d'autisme. La forteresse vide. Bruno Bettelheim », par A.-M. Arcangioli et M.-Cl. Veney (Séminaires psychanalytiques de Paris. Tél. : 46-33-32-93).



ÉCONOMIE

Spéculation ou ramassage ?

Et revoilà la Bourse de Paris électrisée comme « au bon vieux temps », celui des OPA et de la bulle financière, par un mélange de spéculation et de rumeurs de ramassage sur la Compagnie financière de Suez. Une fois de plus, la maison de la rue d'Astorg tient en haleine le marché financier, non cette fois dans son rôle traditionnel d'attaquant, mais dans celui d'attaqué.

Partie défendre victorieusement en 1988 la Société générale de Belgique pour ne pas être la prochaine victime d'une OPA sauvage, Suez est aujourd'hui plus menacé que jamais. Il aura suffi que la compagnie annonce mercredi 3 mars une perte historique de plus de 1,8 milliard de francs pour que les hypothèses les plus folles se multiplient.

En l'espace de trois séances de cotation, l'action Suez a gagné 8 % et plus de cinq millions de titres, soit 3,5 % du capital, ont changé de mains à Paris et à Londres. Au moins 5 % des actions avaient déjà été échangés pendant les deux semaines précédant l'annonce des résultats. Pour autant, MM. Jean Peyrelevade (UAP), Claude Bébéar (AXA), Jimmy Goldschmidt, Marc Fournier (Compagnie de navigation mixte) et Jean-Marc Vernes, présentés tour à tour comme des assaillants potentiels, ont démenti. Mais l'agitation autour de l'action Suez n'a pas diminué pour autant.

La Bourse de Paris est-elle en train de prendre ses désirs pour la réalité ? La spéculation sur Suez s'est-elle en quelque sorte auto-alimentée ?

Une OPA classique semble en tout cas très peu probable. La législation des offres publiques obligerait un attaquant à acheter 100 % de la compagnie financière. Aux cours actuels, cela lui coûterait près de 45 milliards de francs. Une somme sans commune mesure avec les possibilités actuelles des groupes financiers. Du coup, M. Antoine Jeancourt-Galignani, président de la banque Indosuez, pouvait ironiser facilement lundi 8 mars en déclarant que *« tous les actionnaires de Suez se réjouiront d'une offre publique d'achat portant sur 100 % du capital »*.

« Mais il ne faudrait pas qu'il s'agisse d'arrondir des paquets d'actions dans l'espoir de faire pression sur la Compagnie », a-t-il aussitôt ajouté. Cette dernière hypothèse, celle d'un ramassage et d'une montée en puissance d'actionnaires pour obliger Suez à céder des actifs et notamment sa principale filiale, l'ensemble d'assurance franco-allemand Victoire-Colonia, semble bien plus réaliste.

Victoire est d'ailleurs le seul ensemble d'importance susceptible de motiver une opération aussi risquée et coûteuse. Car prendre 20 % du capital de Suez aux cours actuels représente une mise de plus de 8 milliards de francs, sans la moindre certitude de récupérer des actifs.

ÉRIC LESER

□ **La BNP révise en baisse sa prévision de croissance pour 1993.** – Après le Crédit lyonnais (*le Monde* du 9 mars), c'est au tour de la BNP de réviser en baisse sa prévision de la croissance française pour 1993. Selon M. Longueville, conjoncturiste à la BNP, le produit intérieur brut marchand progressera de 0,7 % seulement sur l'ensemble de l'année, alors qu'il avait tablé sur 1,2 % il y a quelques mois. M. Longueville a précisé que cette estimation était faite à *« politique économique constante »*. La croissance serait nulle au premier trimestre, puis progresserait de 0,2 % ou 0,3 % au deuxième trimestre. – *(AFP.)*

Grandes manœuvres autour de Suez

De lourdes provisions pèsent sur les résultats d'Indosuez

S'il n'y avait pas la crise de l'immobilier, celle du crédit-bail et quelques accidents en Europe, Indosuez serait une banque d'affaires plutôt prospère dans la très médiocre conjoncture d'aujourd'hui, comme l'indique la progression de son résultat brut d'exploitation, amortissements et provisions : 2,58 milliards de francs, en progression de 9,1 % en 1992 sur 1991 et de 40 % sur 1990.

Elle a enregistré des résultats records pour ses activités de marché et d'instruments, de dette et de change ; a bien performé sur le courtage d'actions en France, avec la société de Bourg-Chévreux-De Virieu ; a fortement développé son secteur de banques commerciales en Asie et au Moyen-Orient, et de banques privées dans l'Hexagone, sans oublier l'Amérique latine et la filiale de gestion de capitaux en Grande-Bretagne, Gartmore.

Mais il y a les provisions, près de 3,6 milliards de francs qui, surtout cette année, ont profondément détérioré les comptes et ramené le bénéfice brut de la banque de 805 millions de francs en 1991 à 101 millions de francs en 1992 et beaucoup moins si on tient compte de 1,3 milliard de francs de plus-values de cessions, dont 530 millions sur le siège de la banque, boulevard Haussmann à Paris, cédée en *lease-back*. L'immobilier a coûté cher : 1,84 milliard de francs de provisions contre 754 millions de francs en 1991 sur un encours de 13 milliards de francs de crédits aux promoteurs (8 % des crédits dépôt de la banque). Le taux de couverture sur ces crédits aux promoteurs a été porté à 20 % (21 % pour l'immeuble Réaumur-Bourse à Paris), ce qui aujourd'hui semble un minimum, bien que les valeurs de marché soient difficiles à établir faute de transactions.

Autre bête à chagrin : la filiale de crédit-bail Locafrance, avec ses 573 millions de francs de provisions dues aux graves difficultés des clients, moyennes entreprises industrielles françaises. Ajoutons-y des pertes importantes sur des sociétés de négoce en Allemagne et surtout en Suisse, et on aura des raisons quant à l'absence pratique de tout profit en 1992.

Pour 1993, le PDG d'Indosuez, M. Antoine Jeancourt-Galignani, qui a évoqué pour l'immobilier *« une crise sans précédent depuis quarante ans »*, table sur un redressement sensible.

FRANÇOIS RENARD

La Générale de Belgique cherche à se dégager de l'Union minière

BRUXELLES

de notre correspondant

Devenue le bon élément d'un groupe Suez en difficulté, la Société générale de Belgique poursuit sa politique de recentrage sur le secteur des services en essayant de se dégager partiellement de ceux de l'industrie. Elle est actuellement *« en discussion »* avec d'éventuels repreneurs européens – notamment en Allemagne – pour se défaire d'au moins 25 % de ses actions de l'Union minière. Sa participation directe au capital de celle-ci est de 76 %, ce qui représente environ 15 % de son portefeuille.

La valeur de l'action Union minière a beaucoup augmenté ces derniers jours en raison de rumeurs sur l'issue heureuse des discussions. Au siège bruxellois de la Générale, on déclare cependant qu'il ne faut rien attendre à court terme et on renvoie les curieux à ce qui sera dit lors de la présentation du bilan 1992 du holding, le 8 avril.

Touchée par les variations erratiques du cours des métaux, notamment du zinc, l'Union minière avait enregistré des pertes de 5 milliards de francs belges en 1991 (824 millions de francs). *« Nous voulons réduire l'effet de cyclicité dans nos résultats*, déclare-t-on à la Générale, *mais nous désirons rester majoritaires dans l'Union minière. Nous pourrions néanmoins vendre jusqu'à 30 % de nos actions, ce qui ferait une rentrée de l'ordre de 17 milliards. Cet argent serait utilisé pour le renforcement de nos participations dans certains secteurs qui nous conviennent. »*

J. de la G.

Une bonne manière faite à Paris

Le débat à propos de l'accord entre la Communauté et les Etats-Unis sur les oléagineux a été reporté

Comme prévu, l'affrontement entre la France et ses partenaires à propos de l'arrangement conclu en novembre avec les Etats-Unis et portant sur la limitation de la production de graines oléagineuses dans la Communauté a pu être évité, lundi 8 mars, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des Douze.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Il n'y a pratiquement pas eu de débat, lundi 8 mars à Bruxelles. M. Roland Dumas a rappelé la position française en insistant sur le caractère *« global et équilibré »* que devaient conserver les négociations en cours, dans le cadre ou en marge, de l'Uruguay Round. Il n'est pas question, a-t-il expliqué, *« de faire des concessions morceau par morceau »*, ajoutant : *« Les Américains doivent enfin cesser de croire que la Communauté a les moyens de consentir en toute occasion des concessions unilatérales, que leurs entreprises empocheraient sans accepter en échange aucun sacrifice. »*

M. René Steichen, commissaire chargé des affaires agricoles, a certes manifesté de la compréhension pour la volonté française de reporter la décision, mais a néanmoins souligné qu'il serait nécessaire, le moment venu, de ratifier l'arrangement conclu.

La réticence de M. Bérégovoy

C'est l'avis général, et la bonne manière faite à Paris ne doit pas être mal interprétée : les partenaires de la France, soucieux de limiter les risques de guerre commerciale avec les Etats-Unis, excluent de revenir sur un arrangement que tout le monde, à part M. Pierre Bérégovoy et quelques organisations professionnelles – dont la réticence est, somme toute, naturelle, – a jugé, en son temps, raisonnable et équilibré.

Le prochain gouvernement trouvera là, laissé à son intention, un cactus auquel il lui sera difficile de ne pas se piquer. Il faudra voir si les pays partenaires, sans modifier leur attitude sur le fond du dossier, consentent un effort pour l'aider à contourner l'obstacle. Pour l'instant même les Etats-Unis, qui ne manifestent pas d'impatience et s'abstiennent de ressortir leurs menaces de mesures de rétorsion, agissent avec une modération encourageante.

Le dossier des relations commerciales transatlantiques est suffisamment chargé de conflits potentiels pour ne pas avoir besoin d'être inutilement alourdi pour des motifs politiques subalternes. La réaction très critique à l'égard de la France de M. Klaus Kinkel, ministre allemand des affaires étrangères (*le Monde* du 9 mars), révèle, si besoin était, les limites à ne pas franchir.

Les Douze ont décidé de consacrer une large part de leur réunion informelle des 24 et 25 avril dans l'île de Fionie, au centre du Danemark, à l'ensemble de leurs relations, commerciales, monétaires, politiques, avec les Etats-Unis.

Ph. L.

En pleine crise du marché automobile européen

Fiat, la CEE et l'Etat italien investissent 24 milliards de francs dans deux nouvelles usines

L'année 1993 risque d'être plus dure que prévu pour les constructeurs automobiles. Selon l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA), les immatriculations de voitures neuves ont baissé de 20 % en février 1993 dans la CEE, par rapport à la période correspondante de 1992.

Une baisse de 24 % avait déjà été enregistrée pour janvier. Confirmant les prévisions des principaux constructeurs (*le Monde* du 4 mars), les ventes de voitures et d'utilitaires de moins de cinq tonnes pourraient enregistrer une chute de 8 % à 10 % cette année par rapport à 1992, estime M. James Rosenstein, porte-parole de l'association.

Le marché espagnol a été le plus touché en février, avec une baisse d'un tiers des ventes. La chute a été de 24,3 % en Allemagne, 21,5 % en France et 16 % en Italie. En revanche, les ventes ont augmenté de 16,1 % en Grande-Bretagne par rapport à février 1992, époque durant laquelle le marché britannique était particulièrement déprimé.

L'effondrement du marché automobile européen apparaît au moment où la CEE et le Japon divergent fortement sur l'estimation des débouchés prévisibles, à partir desquels doit être déterminé le niveau des importations en provenance du Japon, en application de l'accord de 1991.

Cette situation morose n'empêche pas Fiat de poursuivre son plan d'investissement. Le constructeur italien a décidé de lancer deux usines dans le Mezzogiorno : une usine de montage à Melfi et une usine de moteurs à Pratola-Serra, près de Naples. L'usine de Melfi fabriquera dès janvier 1994 le successeur de la Fiat Uno.

Les moteurs de Pratola-Serra

Le coût de cette nouvelle unité, non compris les dépenses d'infrastructures (aménagement de routes et de voies de chemin de fer à la charge des collectivités locales), est chiffré à 4 800 milliards de lires (17 milliards de francs environ), dont près du tiers payé par l'Etat italien. Elle pourra produire 450 000 voitures par an à plein régime. Les moteurs viendront en partie de la nouvelle unité de Pratola-Serra, pour laquelle l'investissement atteint 1 900 milliards de lires. Globalement, Fiat a prévu d'investir 27 000 milliards de lires dans l'automobile de 1991 à 1995.

Melfi devrait employer 7 000 personnes à plein régime, dont 4 500 ouvriers. Plutôt que de réembaucher ses ouvriers mis au chômage à la suite de la fermeture d'usines dans le Nord, Fiat a fait exclusivement appel à de jeunes recrues ayant reçu une formation de deux ans. Ce plan, entièrement financé par la CEE, a coûté 187 milliards de lires.

A. K.

La grande déprime des « patatiers » picards

Ils ont tout misé sur la pomme de terre
La chute des cours les met dans une situation difficile

AMIENS

de notre correspondant

Le Santerre couvre tout l'est de la Somme. La grande plaine picarde entre Amiens et Saint-Quentin est piquée de clochers. C'est encore l'hiver. On dirait que le dernier coup de gel a stoppé net la montée prématurée de la sève qu'un temps trop clément avait provoquée.

La fertile terre à blé et à betteraves rejoint l'horizon dans un léger brouillard qui monte des sillons. Où sont les jachères ? Il semble que pas un centimètre carré n'échappe à la culture.

« Pour éviter au maximum la jachère qui concerne les cultures en céréales et en oléoprotéagineux, les exploitants se sont mis à faire de la pomme de terre », affirme, en sa ferme de Licourt (Somme), M. François Formentin, tout nouveau président national de la Fédération des producteurs de pommes de terre, élu par ses pairs le 8 décembre dernier.

Personnellement, il n'a pas trop de problèmes de trésorerie bien que, comme tous ceux qui travaillent la terre, il soit endetté. Mais il a choisi une culture diversifiée qui lui permet de s'en sortir : sur 180 hectares, il fait notamment 74 hectares de blé, 38 hectares de pommes de terre, 28,5 hectares de betteraves, le reste en pois protéagineux, en flageolets et en pois de conserve. Il a quand même 13 hectares de jachère. Mais ce colosse barbu de quarante-quatre ans, s'il arrive à joindre les deux bouts, pense aux autres paysans, et il entend défendre ceux qui ont beaucoup misé sur la pomme de terre et dont les comptes sont largement dans le rouge parce que les cours, suivant la loi du marché, sont tombés à 5 ou 6 centimes le kilo.

Ceux qui ont des contrats avec des usines de transformation, comme Flodor ou Mac Cain par exemple, arrivent encore à ne pas trop souffrir car le prix du kilo varie dans ce cas entre 50 et 60 centimes.

Mais tous ceux qui doivent vendre leur récolte directement aux circuits de distribution (dans la Somme, 50 % des producteurs de pommes de terre n'ont pas de contrat) se trouvent dans une situation catastrophique. Ils ne gagnent que 2 400 francs par hectare cultivé alors que, tous calculs faits, le prix de revient varie de 17 000 à 25 000 francs à l'hectare. Certains n'arrivent d'ailleurs même pas à vendre leur production.

Une campagne pour la « picardine »

Marié, M. Formentin n'a pas, en ce moment, beaucoup de temps à consacrer à sa famille. Il est absent de sa ferme environ quatre jours par semaine. Il est en réunion à Paris, à sa fédération ou dans les nombreux organismes dans lesquels il siège. Il rencontre aussi d'autres cultivateurs de pommes de terre un peu partout en France. Il prêche pour une protection en face de pays tiers comme le Maroc, Chypre ou Israël, qui exportent chez nous leurs pommes de terre. Il souhaite des normes européennes de qualité pour les tubercules.

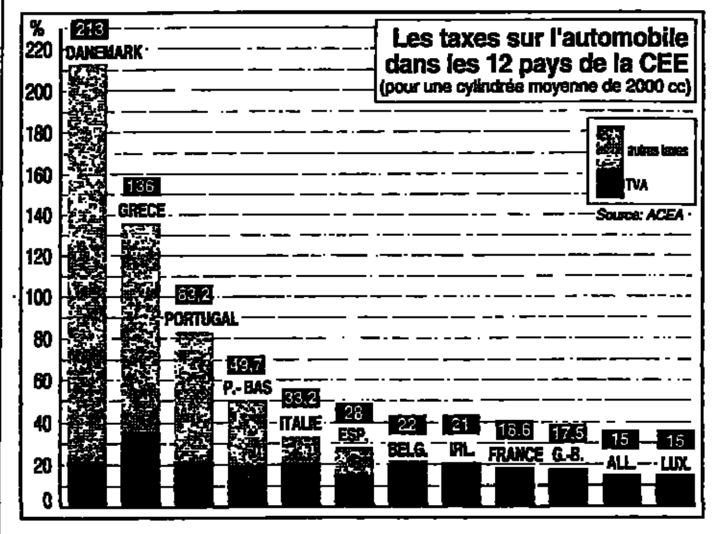
En attendant, les producteurs réunis dans une association régionale de promotion de la pomme de terre ont lancé auprès des médias et des consommateurs une campagne pour lancer la « picardine ». Cette pomme de terre, présentée le 22 janvier dernier, doit permettre aux vrais amateurs d'apprécier en mangeant leur légume favori une vraie saveur et un goût de terroir alliés à une belle qualité d'aspect. C'est ce que nous explique M. Daniel Mannens, agriculteur à Caix, et qui, sur 170 hectares qu'il cultive, en consacre 50 à la pomme de terre.

« Nous espérons ainsi, dit-il, *retrouver notre image de bons producteurs dans le marché du frais. »* Ce cultivateur, qui a une fille de vingt-sept ans terminant un DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées), se dit *« prêt à diminuer sa superficie de culture en pommes de terre si se dessine une possibilité de tenir les cours à un niveau convenable »*. Comme le président de sa fédération, il souhaite que les pays d'Europe mettent en place un système où les producteurs seraient assurés d'un prix de seuil pour le kilo de pommes de terre. *« Cela nous permettrait*, assure-t-il, *d'investir dans la qualité. »*

MM. Formentin et Mannens n'hésitent pas à se mobiliser pour défendre leurs intérêts. Le 18 février, ils défilaient avec d'autres « patatiers » dans les rues d'Amiens. Des tonnes de pommes de terre ont été déversées près de la préfecture par les producteurs en colère, tandis que les CRS tentaient de maintenir la poussée paysanne en jetant des grenades lacrymogènes.

MICHEL CURIE

Le miroir aux alouettes de l'harmonisation de la TVA



Dans l'automobile, l'harmonisation des taux de TVA n'est qu'un miroir aux alouettes. Cette harmonisation avait été décidée par les Douze pour limiter les distorsions de concurrence lors de l'ouverture du marché unique. Elle est en partie réalisée puique les écarts de taux de TVA sur l'automobile ne varient plus qu'entre 15 % et 25 %.

Mais certains pays (la Belgique, l'Italie et l'Espagne), qui ont dû baisser leurs taux de TVA, ont compensé cette baisse de recettes fiscales en créant de nouvelles taxes sur l'immatriculation de voitures neuves. En conséquence, les taxes sur l'automobile dans les pays de la CEE varient entre 15 % et 213 %.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Selon la Caisse nationale d'assurance-maladie

Plus d'un médecin sur quatre dépasse les tarifs de la Sécurité sociale

Fin 1992, 28,9 % des médecins libéraux appliquaient des honoraires supérieurs *aux tarifs de référence* fixés par la Sécurité sociale, selon une étude que vient de *publier la Caisse nationale* d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Introduite en 1980, cette *spécificité française* a été de plus en plus utilisée par le corps médical jusqu'en 1989. A cette date, le tiers des praticiens appartenaient au «secteur 2» qui permet de dépasser les tarifs dits «opposables» (1). Toutefois, en réduisant l'accès de nouveaux médecins à ce secteur, la convention de 1990 a permis de réduire légèrement sa progression.

«La réalité quotidienne du secteur 2 pour les patients est très variable selon leur lieu de résidence», observe l'étude de la CNAMTS, qui relève qu'en certains endroits il est très difficile de trouver un médecin respectant les *honoraires de la Sécurité sociale* (secteur 1). Ainsi, à Lyon, Paris, Nice ou Strasbourg, seul un gynécologue *sur cinq* respecte les tarifs contre 95 % à Quimper, Saint-Brieuc, Pau ou Dunkerque. A Privas, Sant-Nazaire, Dieppe, Niort ou Albi, aucun d'entre eux ne pratique *des dépassements* d'honoraires. Les mêmes disparités se manifestent chez les pédiatres. Alors que 80 % des généralistes respectent les tarifs opposables au plan national, ce pourcentage n'est que de 50 % à Paris et en région parisienne ou à Nice.

Si les praticiens du secteur 2 *sont proportionnellement moins* nombreux, leurs dépassements d'honoraires ont augmenté de 20 % *en onze ans. Exprimés* en francs constants 1991, ceux-ci atteignaient 63,20 francs par acte en 1991 contre 52,70 francs en 1980. Plus marquée chez les spécialistes que chez les généralistes et en région parisienne ou lyonnaise que partout ailleurs, la part de ces dépassements dans la totalité des honoraires perçus est passée globalement de 5 % à 9 % au cours de la même période.

Selon l'étude, *«la part des médecins en secteur 2 dans une région donnée se trouve liée au niveau de vie des assurés»*. Autrement dit, le mode d'exercice est essentiellement dicté par le niveau de pouvoir d'achat par habitant qui prévaut localement. Par ailleurs, la CNAMTS souligne que les médecins pratiquant les honoraires libres *«effectuent en moyenne 25 % d'actes en moins que leurs confrères du secteur 1»*. *«Reste à savoir,* s'interroge l'étude, *si* [cela] *leur permet de passer davantage de temps avec chacun de leurs patients»*. De même, ces praticiens prescrivent en moyenne 130 francs de médicaments contre 190 francs pour ceux qui appliquent strictement les honoraires conventionnels. Cependant, compte tenu du prix de l'acte, *«la dépense totale du malade qui a consulté un médecin du secteur 2 est supérieure à celle du malade qui a consulté en secteur 1»* conclut la CNAMTS.

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) Les tarifs de la Sécurité sociale fixent à *100 francs* la consultation du généraliste et à 140 francs celle du spécialiste. Le remboursement au malade atteint *75 % de ce tarif de référence*, quels que soient les honoraires pratiqués par le médecin.

Un arrêt de la Cour de cassation

Un salarié qui quitte l'entreprise n'a pas toujours droit au versement, même partiel, de son treizième mois

La Cour de cassation, réunie en assemblée plénière, a estimé, vendredi 5 mars, qu'un salarié, licencié ou démissionnaire, qui quitte une entreprise avant le paiement de la prime de treizième mois, n'a pas droit au versement, même partiel, de celle-ci. A moins, précise l'arrêt de la cour, qu'une convention ou un usage en vigueur dans l'entreprise prévoie un tel paiement partiel, à charge pour le salarié d'apporter la preuve de l'existence de cette convention ou de cet usage.

L'affaire examinée par la cour concernait six salariés de la société lyonnaise Constructions mécaniques Louis Martin, licenciés le 16 décembre 1983, et qui réclamaient depuis *lors le paiement partiel de leur* treizième mois, correspondant à leur temps de présence dans l'entreprise. Alors que le conseil des prud'hommes de Lyon en 1986 et celui de Villefranche-sur-Saône en 1989 *leur* avaient donné raison, le jugement a été chaque fois cassé. Désigné vendredi par la Cour de cassation pour juger l'affaire au fond, le conseil des prud'hommes de Grenoble est désormais tenu de se ranger à l'avis de la Cour.

La grève dans les transports parisiens

Les conducteurs du métro reprennent les hostilités contre la direction de la RATP

Les transports en commun de la région parisienne risquent d'être fortement perturbés, *mercredi 10 mars*, en raison du mot d'ordre de grève reconductible lancé à la RATP par la CGT, le SAT-autonome *et les indépendants*, qui appellent les conducteurs du métro et du RER à cesser le travail pour s'opposer à la réforme de leurs *conditions* de travail et de leur carrière. Les perturbations atteindront leur maximum avant 7 heures du matin et de 17 *heures* à 21 heures. La situation sera encore aggravée par la grève organisée le même jour dans les *bus par la CGT*.

Latent depuis les dernières grèves de novembre déclenchées pour les mêmes raisons, le conflit entre la *direction de la* RATP *et* les syndicats de conducteurs n'a rien d'original. Ceux-ci avaient notamment demandé que la *prime* mensuelle de sécurité de 285 francs perçue par les conducteurs les plus anciens *soit étendue à l'ensemble* de la profession et elles réclamaient une amélioration d'environ 300 francs *des rémunérations en fin de* carrière.

Tout en cherchant à réduire ces prétentions ou à étaler l'application *de ces améliorations*, la direction en avait accepté le principe, mais en réclamant aux conducteurs des *efforts comparables* à ceux qu'elle avait obtenus de toutes les autres catégories de l'entreprise.

Des rames bondées aux heures creuses

En contrepartie de *l'extension* de la prime de sécurité, elle a donc demandé que les conducteurs *acceptent de repousser* l'heure de fin de service de 13 h 15 à 13 h 30 et de 20 h 30 à 21 heures afin de *mettre fin à la situation paradoxale* d'aujourd'hui, où les rames du métro sont plus bondées aux *heures creuses qu'*aux heures de pointe en raison de la pénurie artificielle de conducteurs... La RATP *souhaitait* aussi une *réforme* du déroulement des carrières qui aurait donné à chaque agent de *conduite au moins* 50 000 F de salaire supplémentaires sur l'ensemble de sa carrière, mais qui *impliquait* une diminution de 60 F de la feuille de paie des débutants. Elle entend encore mettre en place *des entretiens* annuels entre le conducteur et la maîtrise portant sur la sécurité, la ponctualité, la *tenue et* l'information des voyageurs afin d'accélérer la carrière des meilleurs agents, les manque*ments aux règlements étant* d'ores et déjà sanctionnés.

Ultimes concessions

Si les organisations syndicales *ont choisi* le recours à la grève alors que les négociations continuaient, c'est qu'elles poursuivent des *buts complexes. La CGT qui*, par tradition, ne veut d'aucun accord avec la direction, a opté pour la confusion en *noyant* dans ce conflit les revendications des chauffeurs de bus, appelés eux *aussi à la grève le même jour*. Le SAT-autonome (Syndicat autonome traction) et son responsable, *M. Daniel Baton, entendent* arracher au gouvernement de gauche finissant – et réputé laxiste pour cause d'élections législatives – d'ultimes concessions pour une catégorie professionnelle habituée à faire plier directions et gouvernements.

Enfin, à l'évidence, les *syndicats* qui avaient été sérieusement bousculés par le précédent président de *la RATP, M. Christian Blanc*, cherchent à installer avec son successeur, M. Francis Lorentz, un rapport de forces plus *favorable*.

AL. F.

► Renseignements téléphoniques : la RATP met à la disposition des usagers un numéro vert (05-15-11-11) où ils pourront obtenir, le mercredi 10 mars de 5 heures à 21 heures, des informations *sur les perturbations du* trafic.

Un brin d'espoir

par Alain Faujas

Les grèves à répétition vont-elles se reproduire dans le métro et le RER? Les usagers se demandent si leurs voyages quotidiens et leur existence seront à nouveau compliqués par des conflits mal compréhensibles entre la direction de la RATP et les conducteurs. Leur siège est fait : ceux-ci sont des privilégiés qui travaillent trente heures par semaine, gagnent de 11 700 francs à *15 300 francs par mois* et *partent* à la retraite à cinquante ans. Mais ils sont tout-puissants, car ils disposent *d'une redoutable capacité* de nuire.

La direction avait mis en place une instance de conciliation, présidée *par Mme Simone Rozès, ancien* premier président à la Cour de cassation, afin d'éviter le recours *immédiat à la grève en cas de* conflit du travail. Celle-ci vient de donner tort aux syndicats, qui s'en moquent puisqu'ils ont refusé de se rendre à ses convocations.

L'opposition s'apprête dès son retour au pouvoir – M. Charles Millon, président du groupe UDF à *l'Assemblée nationale l'a rappelé* – à proposer un service minimum et à étendre à la RATP l'amendement *Lamassoure qui prévoit une retenue* d'une journée de salaire quelle que soit la durée de l'arrêt de travail.

Ces semonces et cette sanction attendue sont pourtant moins porteuses d'espoir que le revirement du *syndicat* GATC (*Groupement* autonome toutes catégories). Celui-ci s'est désolidarisé, le *8 mars, de la* CGT, du SAT *et des* Indépendants en dénonçant la grève fourre-tout qui se préparait et surtout en *estimant qu'il était* anormal d'appeler la base à voter sur les modalités d'un arrêt de travail alors que celle-ci ignorait les motifs de désaccords avec la *direction. Le* GATC est surtout représenté dans le RER, où les rames devraient un peu mieux rouler, le 10 mars, que s'il *s'était joint* au mouvement.

Là *n'est pas* l'intérêt de la rupture du front syndical : pour la pre*mière fois, l'on entend des paroles* sensées chez des responsables syndicaux jusqu'à présent tentés par la surenchère et la démagogie ; pour la première fois, un syndicat *s'interroge sur le bon usage de la* grève. Une hirondelle peut annoncer le printemps.

PÊCHE

La chute des cours du poisson

Violents affrontements entre marins-pêcheurs et forces de l'ordre à Nantes

Venus de Bretagne, de Loire-Atlantique et de Vendée, plusieurs centaines de marins-pêcheurs ont *manifesté leur colère pendant la* nuit du lundi 8 au mardi 9 mars, devant les grilles du marché d'intérêt national (MIN) de Nantes, où de violents affrontements les ont opposés pendant trois heures aux forces de l'ordre.

La manifestation, qui a fait sept blessés parmi les policiers et gen*darmes retranchés sur le site*, s'est dispersée vers 3 heures sans que les pêcheurs aient pu investir le MIN. En revanche, ils se sont rendus dans un entrepôt frigorifique ren*fermant des produits de la mer* d'importation, qu'ils ont saccagés. Une nouvelle fois, les pêcheurs voulaient dénoncer les importations excessives en provenance des pays tiers, et exprimer leur désespoir face à la chute des cours du poisson.

Des incidents, moins violents, avaient eu lieu le *matin* à Arcachon, où une cinquantaine de pêcheurs avaient déversé 400 kilogrammes de poissons devant la mairie. Le maire d'Arcachon est *M. Pierre Lataillade, député* européen et spécialiste de la pêche au RPR.

ÉTRANGER

Adversaire d'une dévaluation du dinar

Le gouvernement algérien bloque les salaires

Pour tenter de juguler une *inflation qui, en 1992, a atteint* officiellement 32 % (bien que, de source officieuse, on l'estime beaucoup plus importante), le *premier ministre*, M. Belaïd Abdesslam, vient de décider le blocage des salaires pour une période indéterminée.

ALGER

de notre correspondant

Le blocage des salaires, décidé par le premier ministre algérien, M. Belaïd Abdesslam, et dénoncé *par plusieurs médias algériens* comme n'étant rien d'autre qu'une opération de séduction en direction du FMI et de la *Banque mondiale*, s'insère, selon une circulaire en date du 6 mars, dans *«le cadre de la relance de l'économie»*. Cette circulaire vise, en premier lieu, les entreprises publiques et les administrations, mais elle est également vivement recommandée aux entreprises privées.

L'Etat, toujours d'après la circulaire gouvernementale, continuera à agir au niveau des mécanismes de son ressort comme le crédit et *la fiscalité*, mais souhaite d'autre part, exercer *«l'influence nécessaire sur les partenaires sociaux pour parvenir aux équilibres recherchés»*. Employeurs, syndicats et entreprises sont donc, eux aussi, *«invités à prendre en charge la lutte contre l'inflation»*, afin d'aboutir à une réduction sensible des coûts de production et de distribution qui *viendrait compléter le gel annoncé* des salaires. L'Etat avait déjà pris certaines mesures, comme la réduc*tion de la TVA et des droits de* douane sur certains produits, l'allocation de crédits en priorité aux *activités de production génératrices* de plus-values et la bonification des crédits d'exploitation du secteur agricole...

Mais, en six mois, leur incidence sur la spirale inflationniste et la relance de l'économie apparaît dérisoire. Critiqué par les partenaires sociaux pour une certaine prodigalité en matière salariale et une loi de finances assortie d'un déficit budgétaire important, M. Belaïd Abdesslam assure que son cabinet n'a pas voulu recourir – et ne le fera pas pour dégager des ressources budgétaires – à une nouvelle dévaluation du dinar qui est *réclamée par le FMI. Une décision* qui induit un manque à gagner certain au niveau du marché financier *international*.

Maniant le froid et le chaud, M. Abdesslam, en décidant le blocage des salaires, fait cependant des concessions au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale. Le choix n'est pas facile, car il risque, à court terme, de devoir affronter un monde du travail peu enclin à lui faciliter la tâche. Le premier ministre a déjà pris les devants en affirmant qu'il *«ne cédera ni à la surenchère, ni à la démagogie, ni aux pressions extérieures»*. – *(Intérim.)*

ÉNERGIE

En raison de la surproduction dans les pays de l'OPEP

Les prix du pétrole en baisse sensible

Rompant avec la tendance haussière des dernières semaines, les prix du pétrole brut ont enregistré une baisse sensible, lundi 8 mars, à Londres où le baril de brent, le *pétrole de référence en mer du* Nord, a cédé 25 cents. A l'origine de cet effritement, la publication par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) de son rapport mensuel. Outre une révision minime à la baisse de la demande de pétrole dans les pays de l'OCDE au premier trimestre, celui-ci confirme que la production de brut des douze membres de l'Organisation *des pays exportateurs de pétrole* (OPEP) a de nouveau augmenté en février, à 25,35 millions de barils/jour, soit près de 150 000 barils de mieux qu'en janvier.

En principe, depuis le 1er mars, la tendance est renversée, les pays de l'OPEP, réunis à Vienne à la mi-février, ayant décidé de réduire *leur production de brut pour raffermir* les cours. Le comportement du Koweït sera particulièrement *observé : il est censé réduire son* niveau d'extraction de 2 millions de barils/jour (chiffre officieux) *en février*, à 1,6 million à compter du 1er mars.

Autre problème qui agite les pays producteurs, *l'instauration* d'une taxe sur l'énergie aux Etats-Unis. Les ministres du pétrole du *Conseil de coopération du Golfe* (CCG), dont les pays contrôlent près de 40 % du brut mondial, se réuniront samedi 13 mars en Arabie saoudite pour discuter de la nouvelle taxe américaine sur l'énergie (3,5 dollars par baril). Les ministres d'Arabie saoudite, du *Koweït, des Emirats arabes unis*, du Qatar, d'Oman et de Bahreïn, qui produisent près de 13 millions de barils/jour, craignent que cette taxe n'encourage la Communauté européenne à relancer son projet d'imposer – dans le cadre de la lutte contre l'effet de serre – une *taxe de 10 dollars par baril de* brut, étalée sur dix ans.

COMMUNICATION

En dépit d'une diffusion en augmentation

La direction de «Courrier international» en butte aux critiques de ses journalistes

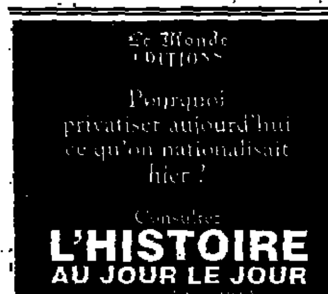
La majeure partie des trente-neuf journalistes qui forment la rédaction de l'hebdomadaire *Courrier international* se sont réunis en assemblée générale, lundi *8 mars*. Ils ont demandé, *via* leurs délégués syndicaux (Syndicat national des journalistes CGT, SNJ, CFDT, FO), la *réunion d'une commission* paritaire de conciliation – structure composée des représentants des salariés et des éditeurs de la presse hebdomadaire parisienne, prévue par la convention collective nationale des journalistes – susceptible de statuer *sur* plusieurs litiges avec la direction.

La rédaction met en cause le plan d'économies prévu en 1993 par cette dernière, les *«menaces de sous-traitance de la fabrication du journal»* ainsi que *«la vente de tout ou partie du titre»*.

La direction s'est insurgée contre ce communiqué. *«Le plan d'économies 1993, présenté il y a deux mois, est très modeste : il tient compte de la mauvaise conjoncture publicitaire et porte sur les frais généraux et les piges, mais il préserve l'emploi»*, a précisé M. Hervé Lavergne, administrateur de l'hebdomadaire, en disant qu'*«il n'est aucunement question de sous-traiter la fabrication, comme diverses rumeurs veulent le faire croire»*.

Selon la direction de l'hebdomadaire, ne se pose strictement que la question du *«reclassement»* d'une partie des actions et la vente du titre n'est pas d'actualité. L'un des actionnaires de *Courrier international*, la Compagnie financière du Benelux (33 % du capital), s'est en effet retiré. Sa participation a été rachetée provisoirement par un autre actionnaire à 33 %, la *société d'investissement* Berlys de M. Pierre Bergé, PDG de la société Yves Saint Laurent. *«Nous nous sommes donné un an pour reclasser cette participation et trouver un partenaire qui garantisse notre indépendance et nos effectifs, et qui nous permette de procéder à des investissements»*, nous a affirmé M. Lavergne.

Lancé en novembre 1990, *Courrier international*, qui offre des articles traduits en français et sélectionnés à partir de 5 000 titres, présente une diffusion en hausse, qui frôle les 80 000 exemplaires selon l'éditeur (50 000 en 1991, selon l'Office de justification de la diffusion, OJD).







ENQUÊTE

Interminable chômage

Trois millions qui changent tout

Suite de la première page

Parfois, mais ils ne l'avouent pas forcément, ils ont des raisons personnelles de se préoccuper de la gravité de la situation. Tel, qui appartient au gotha des affaires, s'inquiète de l'avenir de ses deux fils, brillamment diplômés. Par le biais des pérégrinations de sa fille, au chômage, un autre, patron de droit divin d'un grand groupe de la distribution, touche du doigt le sordide. Ainsi, selon le paradoxe toujours vérifié des petites causes et des grands effets, la découverte de la réalité, et de la vulnérabilité de leurs proches conduit ces privilégiés à s'insurger enfin et, au mieux, à agir.

Peu importe les motivations finalement, voire le caractère concret ou non de leurs pétitions de principe. Il suffit déjà qu'elles existent pour signifier la tentation d'un début de remise en cause des logiques strictement économiques par leurs praticiens mêmes. Et, de ce point de vue, les exemples ne manquent pas, depuis des mois. Chronologiquement, il y a d'abord eu la Fondation des entreprises pour l'insertion par l'économique, où l'on trouve Philippe Francès (Darty) aussi bien que Michel Praderie (ex-Renault), et qui soutient des expériences originales pour favoriser le retour dans une activité professionnelle de publics en difficulté. Puis, successivement, sont apparus le *« manifeste pour l'emploi »* dû au *Nouvel Observateur*, signé par quatorze chefs d'entreprise, et le *« manifeste des entreprises contre l'exclusion »*, paraphé par une trentaine d'autres, inspiré notamment par le Centre français du patronat chrétien (*le Monde* du 27 et 28 décembre). L'intéressant est que, à deux exceptions près qui se situent dans le sillage d'Antoine Riboud, les noms ne sont pas les mêmes, qui représentent la fine fleur du patronat éclairé (Jérôme Monod, Robert Fitzpatrick, Jacques Maillot, Michel Albert, Michel-Edouard Leclerc, etc., dans un cas, Jean Gandois, Jean-Yves Haberer, Henri Lachmann, Francis Mer, etc., dans l'autre).

Ensuite ? A l'issue des travaux d'une des commissions qu'il présidait pour la préparation du XIe Plan, dont le rapport conclut à la nécessité de *« la performance globale »*, M. Jean Gandois a fait observer, pour s'en inquiéter, que les intérêts des entreprises et de la société tout entière se mettaient à diverger (*le Monde* du 9 mars). Terrible retour de bâton quand, justement, les années 80 avaient consacré la réconciliation des Français avec l'économie... Depuis, on a vu plusieurs dirigeants, dont Jean Peyrelevade (UAP) et Antoine Guichard (Casino), participer aux investigations de Mme Martine Aubry, ministre du travail, pour mettre au jour *« le gisement d'emplois dans les services »* et en faire une alternative à la suppression des effectifs dans l'industrie (« le Monde Initiatives » du 3 mars). Là encore, un comité de parrainage a été créé, avec des employeurs, chargé d'accompagner les initiatives.

Enrayer les excès

Enfin, la semaine dernière, en avant-garde d'une opération lancée par une dizaine de groupes rassemblés au sein d'« Entreprises et cité » (Rhône-Poulenc, Bolloré, Srafor, Pierre et Vacances, etc.), M. Claude Bébéar, PDG du groupe d'assurances AXA, a donné un contenu social, pour son entreprise, à sa démarche.

Avec diverses dispositions innovantes en tête, dont la garantie de l'emploi à vie en contrepartie de certains engagements, le *« travail à temps scolaire »*, les horaires flexibles, ou la création d'un *« cadre de réserve »* pour les salariés âgés de plus de cinquante-cinq ans, il se fait fort d'augmenter ses effectifs de 4 % à 5 %, alors que la tendance était à la baisse. *« Nous sommes agacés d'être accusés de ne pas nous soucier de l'emploi »*, lâchait-il en présentant son projet qui, s'il était généralisé, aboutirait à 600 000 ou 700 000 créations de postes en France. Bien décidé à *« se mouiller sur le sujet »*, il ajoutait que ses confrères et lui avaient le *« souci d'arbitrer en faveur de l'emploi chaque fois que c'est possible »*, et considéraient que le balancier du productivisme était allé trop loin.

Tout cela ne se limite pas à des vœux pieux. Derrière pointent des sentiments mêlés, qui vont de l'impuissance à l'angoisse ou jusqu'à la peur presque panique de voir la mécanique s'enrayer à cause de ses excès, balayant tout sur son passage. Inéluctable, la montée du chômage fait redouter le pire à ces patrons qui, pour certains d'entre eux, imaginent les conséquences sociales d'un scénario catastrophe. C'est pourquoi, alors même que le CNPF reste étrangement absent du débat, ils tentent de prendre les devants, même s'ils le font avec des moyens modestes.

Entre autres facteurs, l'intrusion brutale du chômage chez les cadres (+24 % sur un an en moyenne) explique ces comportements nouveaux. La perception de *« ce cancer »*, comme disait autrefois le président de la République, s'en trouve modifiée. Parce que chacun comprend qu'il peut ne pas être épargné, les dégâts psychologiques se font considérables, qui entachent les rapports sociaux, y compris dans les classes aisées qui s'imaginaient à l'abri. Des amis, des voisins, des membres de la famille et jusqu'à des camarades de promotion sont touchés. Le licenciement étant devenu aveugle, sans rapport avec les mérites supposés, le sentiment d'injustice grandit, provoque démotivation et méfiance.

Découvrir, au travers de l'opération « 900 000 chômeurs de longue durée », que des cadres pouvaient être pris au piège de leurs diplômes et de leur niveau de carrière a en outre perturbé. Comment des entreprises, qui peuvent trancher dans le vif sans y mettre de jugement de valeur, peuvent-elles à l'inverse conserver les attitudes de suspicion qu'elles avaient il y a dix ans à l'égard des chômeurs cadres, quand elles croyaient que leur situation cachait nécessairement une tare ? M. Jean-François Colin, directeur général de l'ANPE, pense que la période peut être jugée bonne pour rompre avec *« la logique de l'honneur »* décrite par Philippe d'Iribarne (1). *« On assiste à un bouleversement culturel, qui permet de remettre en cause les exigences de salaire et de fonction élevées »*, dit-il, observant que les cadres l'admettent difficilement. M. Dominique Balmary, délégué à l'emploi, constate de son côté que *« le processus de la qualité totale atteint désormais les salariés qualifiés »*, après avoir emporté les ouvriers et les employés. Les administratifs et les sièges sociaux sont dans l'œil du cyclone. D'où les conséquences sur la région parisienne et Rhône-Alpes, où le chômage progresse plus vite que la moyenne nationale.

Les effets se font sentir au plus banal du quotidien. On consomme moins, on évite de s'endetter, et on réduit son train de vie. Ce n'est pas du tout un hasard si la démonstration apportée par une étude de l'INSEE, en novembre, selon laquelle un chômeur diminue sa consommation de 25 % en moyenne, a provoqué un intérêt hors de proportion. Après tout, cela devait relever de l'évidence. Mais, avec trois millions de chômeurs, et des millions de gens menacés, l'annonce a produit un électrochoc.

Les dangers de l'exclusion

Les menaces que cette situation fait peser sur l'équilibre de la société sont donc enfin comprises. Il s'agit du chômage de longue durée, c'est-à-dire de plus d'un an, qui a justifié l'opération présentée par M. Pierre Bérégovoy de façon hasardeuse, et avec des objectifs discutables (plus un chômeur de longue durée au 1er novembre 1992), mais qui avait le mérite de poser le problème. Alors qu'on en comptait 917 000 au moment du discours d'investiture du premier ministre, était-il tolérable que la barre du million de chômeurs de longue durée soit franchie ?

Aujourd'hui, en dépit des efforts accomplis, le chiffre est pratiquement inchangé et le risque demeure. Cela revient d'ailleurs à penser que les CES (contrats d'emploi-solidarité, successeurs des TUC destinés aux adultes essentiellement) ne disparaîtront pas de sitôt, malgré les propos alarmistes de l'actuelle opposition. Il sera difficile d'abandonner un programme qui a accueilli 500 000 personnes en 1992 et en contient encore 360 000, pour la plupart promis au chômage, sinon, à partir d'avril ou de mai.

Pour ces raisons, également, les dangers que fait courir l'exclusion deviennent maximaux. Trop de banlieues deshéritées sont maintenant au bord du gouffre, et certaines sans doute prêtes de sombrer dans le processus destructeur qui conduit aux ghettos. Des familles entières, des adultes sont frappés plus durement que jamais. Mais ce sont les jeunes, une fois de plus, qui font figure de victimes extrêmes, parfois marginalisés pour la vie entière.

Un dernier changement, là encore, risque de tout précipiter. Avec les chiffres du chômage de janvier, on a commencé à comprendre que, si les arrivées à l'ANPE à la suite d'une mission d'intérim ou d'un contrat à durée déterminée diminuaient si fortement, c'était certainement parce que, en amont, les embauches de ce type se raréfiaient. Ce que confirment d'ailleurs les professionnels du travail temporaire, en proie à une chute d'activité. Mais la conclusion de cette observation est également redoutable. Déjà décriés, les emplois précaires assurent de moins en moins un minimum d'insertion.

ALAIN LEBAUBE

(1) Philippe d'Iribarne, *la Logique de l'honneur*. Editions du Seuil (1989), 279 pages, 150 F.

Prochain article :
Cadres à l'encan
par Jean Menanteau

CHRONIQUE DES NON-TRAVAUX FORCÉS

par Jean-Pierre Dautun — *167e jour*

Transports en commun

Jean-Pierre Dautun est un lecteur parisien au chômage – il était cadre supérieur dans un « secteur sinistré » (la publicité), – et nous a adressé son journal, dont nous publions des extraits sous forme de chronique, tout au long de notre enquête.

Combien de chômeurs dans cette rame ? Si l'on en croit les statistiques, trois millions pour trente millions d'actifs font un sur dix. Combien portent au revers l'étoile noire ? Moi-même j'ai l'air d'un cadre actif. Pour chaque groupe de dix personnes de cette rame, il y en a un qui fait semblant d'être un actif. Mettons que je compte pour les dix personnes autour de moi. Dans le groupe de dix personnes suivants, quel est l'hypocrite chômeur, mon semblable, mon frère ? Combien sont déguisés comme moi en businessmen comblés, ou débordés ? Combien dans ce wagon ? Deux ? Trois ? Davantage, si jamais, par hasard, le wagon suivant n'en comporte aucun ? Est-ce cette grosse dame ? Ce petit monsieur ? Ces trois étudiants, bientôt, peut-être, mais pas encore.

Peut-être devrais-je le demander.

Je n'aurais qu'à dire : *« Mesdames et messieurs, un moment de votre attention, s'il vous plaît. J'aimerais vous demander de participer à une petite expérience. Vous savez qu'il y a aujourd'hui un demandeur d'emploi pour dix personnes. Je suis celui des dix personnes autour de moi. Le demandeur d'emploi des dix personnes suivantes veut-il lever la main, s'il vous plaît, pour que nous puissions vérifier ensemble les statistiques ? Merci. C'est donc vous monsieur ? Enchanté. Y en a-t-il d'autres ? Ceci pour voir si cette rame est dans la moyenne. Ah ! nous devons être hors statistiques, je vois ici cette dame et là ce monsieur... Je vous remercie. Messieurs, Madame : voulez-vous que nous bavardions un instant de notre sort, si vous ne descendez pas tout de suite ? Pour ma part, j'en serais ravi. »*

Mais non. On passe la Muette. La rame et le reste aussi. Et moi dedans.

Et soudain : *« Excusez-moi, messieurs-dames si je vous dérange. Mais je suis sans ressources et sans domicile avec deux enfants à nourrir. Je sais bien que ce n'est pas agréable pour vous, mais je préfère encore demander la charité que de voler. Alors si vous pouvez me dépanner d'une pièce de monnaie ou d'un ticket-restaurant. Avec mes remerciements à tous et une bonne journée. »*

C'est débité derrière moi, derrière les gens autour de moi. Cette voix, grêle, mécanisée, atone, qui égrène cette complainte comme un chapelet de vieille bigote, avec un ton monocorde, personne n'en fera l'enregistrement, et aucune archive historique ne la donnera, plus tard, pour ce qu'elle est : la couleur du son des années 90, son spectre. La voix du speaker Pathé-Journal fut celle des années 30, le brouillage radio celle des années 40, le commentaire de foot celle des années 50, la voix de Catherine Langeais celle des années 60, la guitare électrique saturée celle des années 70, la FM gonflée de basses celle des années 80. Celle-là, la complainte du mendiant de métro, est la bande originale des *nineties*.

Quel adjectif pour ces *nineties* ? Il faut un adjectif par décennie. Témoin les *roaring twenties*. Les stations se succèdent, continuons. Les *swinging sixties*, les *glossy eighties*. Les *begging nineties*, terminus.

La complainte est finie aussi. Personne ne tourne la tête et moi non plus. Déjà immobiles, les passagers deviennent empaillés, d'une immobilité trop réglée pour être honnête. On laisse passer cette voix dans la ferraille du trajet, comme on subit le bruit de la rame elle-même. Peut-être avec un imperceptible mouvement pour rentrer la tête dans les épaules, oh, si imperceptible qu'il est une pensée de mouvement plus encore qu'un vrai geste. Juste comme un frisson d'humidité mentale. Voilà qu'il repleut de la misère. Et rien pour s'abriter. Sale temps.

Dans « le Monde diplomatique » de mars

Vers une révolution du travail

Avec, désormais, trente-cinq millions de chômeurs, les pays industrialisés affrontent un cataclysme qui n'a rien de conjoncturel. Le discours politique – la campagne électorale française le montre – demeure cependant ignorant de cette réalité dont il ne perçoit pas la nouveauté. Les bouleversements en cours montrent qu'il faut de moins en moins de main-d'œuvre pour obtenir de plus en plus de biens et de services. Une révolution apparaît nécessaire dans l'usage du temps, faute de quoi, privées de repères, les démocraties s'enfonceront dans l'exclusion et le désespoir. Dans un dossier exceptionnel de six pages, *Jacques Robin, Paul Robert, André Gorz, Gérard Filoche, René Passet, Jean-Paul Maréchal, Jacques Freyssinet, Jean Chesneaux, Mireille Azzoug, Carlos Pardo* et *Bernard Cassen* examinent les implications de cette formidable mutation.

D'autre part, *le Monde diplomatique* consacre plusieurs articles à l'avenir de l'Europe. *Paul-Marie de La Gorce* se penche sur le rôle de l'OTAN comme facteur de prépondérance des Etats-Unis sur le Vieux Continent. *Svebor Dizdarevic* dénonce les irrecevables postulats du plan Owen-Vance pour la Bosnie-Herzégovine. *Alain Reyniers* décrit le parcours des Tsiganes ballottés d'un pays à l'autre. *Erlends Calabuig* suit la naissance d'une nouvelle République, la Biélorussie.

Dans ce même numéro : Le Caucase en feu *(Ignacio Ramonet)* ; Les tribulations du marché unique nord-américain *(Jean-Michel Lacroix)* ; M. Clinton abandonne l'ultralibéralisme *(Serge Halimi)* ; Les militaires face à l'explosion démocratique en Afrique *(Philippe Leymarie)* ; La « bataille finale » du général Eyadéma au Togo *(Comi M. Toulabor)* ; L'impossible mutation du président Mobutu, *(Colette Braeckman)* ; Israël : la déportation *(Daphna Golan)* ; Batna, une petite ville algérienne dans le vertige des peurs et des frustrations *(Florence Beaugé)* ; Succès et impasses de l'« ordre nouveau » indonésien *(Gabriel Defert)* ; Publicité et manipulation sociale *(Jacques Blociszewski)* ; La détresse de la presse quotidienne en France *(Michel Diard)* ; Sondages et mensonges *(Pierre Martin)*.

Egalement au sommaire : « Paquita ou le regard ravi », une nouvelle de *Mohammed Dib*.

► **En vente chez votre marchand de journaux, 20 F.**

VIE DES ENTREPRISES

Avec près de 2,7 milliards de francs de pertes en 1992

Le premier assureur norvégien en difficulté

Le premier assureur norvégien, Uni Storebrand, sous administration publique depuis août 1992 après la suspension de paiement de ses dettes, *a annoncé lundi 8 mars* une perte globale de 3,4 milliards de couronnes norvégiennes (près de 2,7 *milliards* de francs) en *1992*, contre un bénéfice de 471 millions de couronnes en 1991.

Uni Storebrand New, nouvelle société d'assurances créée en août *par le ministère des finances après* la faillite de l'ancienne, a enregistré pour sa part une perte nette de 1,44 milliard de couronnes. Le résultat *négatif* de l'ensemble du groupe Uni est lié essentiellement à l'impact des moins-values sur les *actions qu'il détient de l'assureur* suédois Skandia. Uni Storebrand possède 28 % du capital de Skandia.

Opposée aux 1 000 départs volontaires prévus

La CFDT propose de mettre à contribution les hauts salaires chez Bull

L'annonce par la direction de Bull *de la suppression en 1993 de* mille emplois dans les usines françaises du groupe, grâce à des départs volontaires hors plan social, continue de faire grincer des dents (*le Monde* du 5 mars). Dans un entretien accordé, lundi 8 mars, à l'AFP, M. Michel Charbonnier, délégué CFDT de l'entreprise, a rappelé que son organisation *«exigeait avec fermeté un plan social»* seul susceptible, selon lui, d'*«explorer d'autres pistes»* d'économies. Dans cette perspective, il a notamment proposé que les hauts salaires de l'entreprise participent davantage aux efforts demandés au personnel.

Faisant observer que 8 % des effectifs (soit 1 134 cadres) consomment 16 % de la masse salariale – *«aucune autre entreprise du secteur n'atteint*, selon le délégué CFDT, *de tels niveaux»*, – M. Charbonnier considère que l'*«on trouverait un gisement d'économies faramineux»* en *«revoyant la répartition des tâches, en déléguant un peu plus et en arrêtant de surqualifier les postes de travail»*.

Endetté par le rachat des Caves de Roquefort

Besnier ouvre aux banques le capital de la SOFIL

Endetté par ses multiples acquisitions de ces dernières années (Bridel, Valmont, Girod, les Caves de Roquefort...), le groupe laitier Besnier a décidé d'ouvrir à ses banquiers le capital de sa filiale SOFIL. Le Crédit lyonnais, la Société générale et la BNP ont, en *effet, annoncé*, lundi *8 mars*, leur entrée, à hauteur de 40 % environ, dans le capital de cette société. *Réalisée à parts égales* par les trois établissements, cette prise de participation s'est effectuée à l'occasion d'*une augmentation de capital de* plus de 700 millions de francs, ont précisé les banques.

La SOFIL (Société de financement *de l'industrie laitière) avait* été créée par Besnier, à l'automne dernier, à l'occasion du rachat, au *groupe Nestlé, de 69,5 % du capital* des Caves de Roquefort. Un rachat que le groupe dirigé par M. Michel Besnier avait payé un prix relativement élevé : la transaction s'est faite sur un prix valorisant les Caves à 1,5 milliard de francs alors que la société aveyronnaise avait enregistré un déficit de 6,64 millions de francs pour un chiffre d'affaires consolidé de 1,79 milliard de francs au premier semestre 1992 (*le Monde* du 20 octobre 1992).

La SOFIL, dont M. Besnier avait indiqué qu'elle était *«destinée à être une structure de prise de participations dans des sociétés agro-alimentaires, et plus spécialement dans les industries laitières»*, porte aussi, depuis la fin décembre, la participation de 8,1 % (5,02 % des *droits de vote*) de Besnier dans le capital des Fromageries Bel (fromages fondus). Besnier semblait alors se mettre en position d'attente face aux problèmes de succession qu'était susceptible de connaître ce concurrent.

«Besnier est le premier groupe laitier européen et un des industriels laitiers les plus performants, commentait lundi la BNP, pour expliquer son entrée dans *le tour* de table de la SOFIL. *Nous sommes le principal banquier du groupe, nous l'avons donc accompagné dans ses besoins pour faire face à la prise de contrôle de Roquefort.»* Le Crédit agricole, en revanche, qui détient le solde des célèbres Caves, ne participe pas au tour de table.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Kymmene (papier) a perdu 1,35 milliard de marks finlandais en 1992.** – Le premier groupe forestier finlandais, Kymmene, a *annoncé*, lundi 8 mars, une perte de 1,359 milliard de marks finlandais (1,273 milliard de francs) en 1992, après une perte de 1,299 milliard de marks finlandais en 1991. Le chiffre d'affaires s'est élevé l'année dernière à 13,607 milliards de marks finlandais (12,75 milliards de francs), presque inchangé par rapport aux 13,448 milliards de marks de 1991. Le groupe employait 16 950 personnes à la fin de l'année dernière, soit 440 de moins qu'en 1991.

□ **Legrand : bénéfice net en baisse de 6,54 %.** – Legrand, spécialiste du petit équipement électrique, a dégagé en 1992 un résultat net part du groupe de 657 millions de francs, en baisse de 6,54 % par rapport à 1991 (703 millions de francs), selon un communiqué publié lundi 8 mars par le groupe. Le chiffre d'affaires *s'est élevée à 10,25 milliards de* francs en hausse de 3 % sur 1991 (9,95 millards de francs). A taux de change et structure comparables, cette progression aurait été identique. Le résultat de 657 millions de francs a été amputé de près de 100 millions de francs par les dévaluations et prélèvements fiscaux exceptionnels du dernier trimestre.

NOMINATIONS

□ **M. Jacques-Louis Lions rejoint Dassault-Aviation.** – M. Jacques-Louis Lions qui a récemment quitté *ses fonctions de président* du Centre national d'études spatiales (CNES), poste qu'il occupait depuis le *23 octobre 1984, rejoindra la société* Dassault-Aviation pour y assurer la fonction de conseiller scientifique et spatial. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, Jacques-Louis Lions, qui est professeur au Collège de France, est un spécialiste des méthodes d'analyse et de contrôle des systèmes, mais aussi des traitements mathématique, numérique, *informatique et de leurs applications* à la mécanique et à la robotique. Jacques-Louis Lions est membre de l'Académie des sciences depuis 1973 et ancien président de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique. Il préside le conseil *scientifique* de Pechiney, de la Météorologie nationale et il est aussi conseiller scientifique auprès du *directeur-général* d'EDF.

□ ***Total : M*** ***Caroline Mille* nommée directeur des ressources humaines.** – A compter du 15 mars, Mme Caroline *Mille* est nommée directeur des ressources humaines et de la communication du groupe pétrolier Total, en remplacement de *M. Guy Bizot, nommé directeur* délégué auprès du président. Titulaire d'un DES de droit social, *Mme Mille a travaillé dans le groupe* Rhône-Poulence avant de rejoindre, en 1987, le groupe chimique Orkem puis, à partir de septembre 1987, la compagnie Total.

PROJETS

□ **BT tente de devenir opérateur aux Etats-Unis.** – BT (ex-British Telecom), le principal groupe britannique de télécommunications, tente une percée outre-Atlantique. Le grand rival de France Telecom va demander, dans les jours à venir, aux autorités américaines l'autorisation de devenir opérateur d'un *réseau privé de télécommunications* aux Etats-Unis, a annoncé lundi 8 mars la société. BT veut s'implanter *sur le marché prometteur des «réseaux internationaux virtuels»* (IVN), destinés à faciliter les communications internes des sociétés ayant des bureaux disséminés à travers le monde. Les projets de BT pourraient être combattus par les principales compagnies de télécommunications américaines, comme ATT, Sprint ou MCI qui estiment n'avoir pas de possibilités similaires pour s'implanter en Grande-Bretagne. Des discussions sur ce sujet sont en cours entre la commission fédérale des communications (FCC) et le ministère britannique du commerce et de l'industrie (DTI), selon le *Financial Times*.

□ **Bridgestone va produire de l'électricité en brûlant des vieux pneus.** – Le fabricant de pneus japonais Bridgestone Corp. a annoncé, lundi 22 février, qu'il allait construire un générateur permettant de produire de l'électricité en brûlant des vieux pneus. Ce générateur, d'un coût de trois milliards de yens (140 millions de francs environ), fournira de l'électricité à l'usine Bridgestone de la *région de Tochigi*, dans le nord du Japon. Il devrait être mis en marche au second semestre 1994 et *produire 5 000 kilowatts à l'heure*, en brûlant 1 400 tonnes de pneus par mois.

ENQUÊTE

□ **Fusion Crédit Suisse-BPS : une enquête pour délit d'initiés est ouverte.** – *Une enquête pénale pour* présomption de délit d'initiés a été ouverte à Zurich au sujet de la reprise par le Crédit suisse de la Banque *populaire suisse* (BPS), respectivement troisième et quatrième banques suisses. Fin décembre 1992, le Crédit *suisse holding avait* proposé aux actionnaires de la BPS une offre d'échange contre des actions Crédit suisse jugée attractive (trois actions nominatives Crédit suisse contre une part social BPS). Peu avant l'annonce officielle de l'opération, le *cours des parts sociales de la* BPS était passé en Bourse de 680 francs suisses à 755 francs suisses. Les cours avaient par la suite, continué de monter jusqu'à 1 045 francs suisses.

LICENCIEMENTS

□ **Philippe Venet (haute couture) licencie tout son personnel.** – Une des vingt-et-une maisons de couture *parisiennes*, Philippe Venet, fondée en 1962, s'apprête à licencier la totalité de son personnel. Ses dix ouvrières des ateliers et *assistants de* studio ont reçu leur lettre de licenciement. Ces licenciements devraient être effectifs fin mars. Les difficultés *de l'entreprise se sont* aggravées, il y a un an et demi, lorsque le principal accord de licence de la maison, avec la société japonaise Five Foxes, n'a *pas été* renouvelé. Le chiffre d'affaires de Philippe Venet pour la haute couture a atteint 6 millions de francs en *1992*, auxquels *s'ajoutent* environ un million de francs provenant de licences d'accessoires. Philippe Venet, dont 70 % de la clientèle *est américaine*, est actuellement en pourparlers avec deux groupes pour la reprise de sa maison.

ASSOCIATION

□ **IBM, Apple, Motorola fédèrent autour de leur technologie RISC.** – Une association, réunissant sept grands constructeurs informatiques et électroniques, vient de se créer pour promouvoir la nouvelle génér*ation d'informatique basée sur la* technologie à instruction réduite, RISC. La Power Open Association Inc., dont la mise en place a été annoncée mardi 9 mars par un communiqué, réunit Apple, Bull, Harris, IBM, Motorola, Tadpole Technology *et Thomson-CSF*. Ce «club» constitué pour imposer un standard vise clairement à contrer une autre association créée il y a un an par Hewlett Packard et huit industriels américains et japonais dans le but de promouvoir leur technologie RISC. La technologie RISC (Reduced Instruction Set Computing) doit permettre aux futurs ordinateurs de travailler *plus rapidement* grâce à un nombre d'instructions de base réduit.

ACHATS

□ **Hôtellerie : quatre acquisitions pour l'Immobilière hôtelière.** – Le groupe Immobilière hôtelière, qui concentre son activité sur les hôtels haut de *gamme* qu'il fait exploiter par des grandes chaînes, vient d'acquérir quatre nouveaux établisse*ments, portant son patrimoine* à dix unités, a annoncé lundi 8 mars la société dans un communiqué. Le groupe, à travers sa *filiale belge* Crédicom, a acheté deux hôtels en Espagne, à Séville (le Palmera Real) et à Xeres (le Montecastillo). Des *négociations sont* en cours pour désigner les gestionnaires de ces établissements. Deux autres acquisitions ont été *réalisées* aux *Etats-Unis*, en association avec la société américaine Kensico Properties, gestionnaire de ces établissements, à *New-York (le Lowell) et* à Beverly Hills (l'Ermitage).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 9 mars = Indécise

Séance irrégulière mardi 9 mars à la Bourse de Paris, qui recherche son second souffle après avoir franchi lundi le seuil des 2 000 points de l'indice CAC 40. *En hausse de 0,29 % à l'ouverture*, le CAC 40 cédait ensuite du terrain pour s'inscrire en *milieu de journée sur* un petit repli de 0,06 % à 2 002,97 points.

Le volume des *transactions était* assez limité et les décalages de cours peu importants. Certains investisseurs profitent de l'euphorie boursière qui se manifeste un peu partout – Londres et *Wall Street ont atteint* des niveaux records – pour dégager des bénéfices. Un certain doute *commence également* à s'insinuer dans les esprits au sujet de la baisse prochaine des taux d'intérêt allemands. Le vice-président de la Bundesbank, M. Hans Tietmeyer, a déclaré mardi 9 mars dans la matinée qu'il ne voyait *pour le moment* aucun «potentiel» pour un changement des taux directeurs allemands. Les menaces espagnoles de retarder la mise en œuvre de l'Espace économique européen et la *mise en minorité du premier ministre* britannique, M. John Major, lundi à la Chambre des communes accentuent également les doutes des investisseurs.

Pour autant, le sentiment d'ensemble reste positif en raison de la baisse sensible des taux d'intérêt à long terme (obligataires) dans le monde. *M. Jacques de la Rosière*, le gouverneur de la Banque de France, juge cette détente favorable à une reprise économique.

Du côté des valeurs, l'agitation autour de Suez se calme un peu, même si le volume des transactions reste important.

NEW-YORK, 8 mars ↑ Meilleure performance depuis septembre 1992

Wall Street a établi un nouveau record lundi 8 mars, enregistrant dans le *même* temps sa meilleure performance depuis septembre dernier *grâce à une nette baisse des taux* d'intérêt à long terme et à la fermeté des places étrangères.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 469,42 en hausse de 64,84 points (+ 1,9 %). Le précédent record (3 442,14) avait été établi *le 5 février* dernier. Les échanges ont été importants avec quelque 276 millions de valeurs traitées.

La progression de Wall Street a été *amorcée dès l'ouverture grâce* à la bonne tenue des Bourses de Londres et de Tokyo. La poursuite du mouvement de recul des taux d'intérêt à long terme américains n'a fait que sti*muler la cote par la suite*.

Les taux continuent à se détendre de manière *spectaculaire en raison de* l'enthousiasme suscité par le plan de réduction du déficit du président Bill Clinton.

Le mouvement de hausse s'est *accéléré* dans la dernière *demi-heure* de transactions, mais le marché n'a pas *réussi* à conserver *un gain de* plus de 70 points en raison du déclenchement des coupe-circuits. Ces derniers freinent les échanges lorsque Wall Street gagne *ou perd* plus de 50 points.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est tombé à un nouveau plancher historique à 6,71 % contre 6,74 % *vendredi*. Il était descendu à 6,68 % en début de séance.

VALEURS	Cours du 5 mars	Cours du 8 mars
Alcoa	70 3/8	72
ATT	58 1/2	58 3/4
Boeing	34 5/8	34 1/2
Chase Manhattan Bank	32 1/4	33 1/4
Du Pont de Nemours	48 3/4	48 3/4
Eastman Kodak	53 1/2	54 1/2
Exxon	63 1/4	64 1/2
Ford	49 1/4	49 7/8
General Electric	85 3/4	87 1/2
General Motors	39	39 3/4
Goodyear	72 1/8	74 1/4
IBM	55 1/4	56
ITT	77 1/2	78 1/4
Mobil Oil	67 7/8	68 5/8
Pfizer	58 3/4	60 1/2
Schlumberger	59	59 3/8
Texaco	63	63
UAL Corp. ex-Allegis	118 1/2	117 1/2
Union Carbide	16 7/8	17
United Tech.	46 3/8	48 7/8
Westinghouse	13 1/4	13 1/2
Xerox Corp.	82 3/4	84 7/8

LONDRES, 8 mars ↑ Record battu

La Bourse de Londres, confiante en l'évolution de l'économie britannique, a battu de nouveaux records lundi 8 mars dans le sillage de Wall Street et de Tokyo.

L'*indice Footsie des cent grandes* valeurs a progressé de 35,2 points (1,2 %) à 2 957,3, battant son précédent *record de clôture* de 2 922,1 établi vendredi et inscrivant ainsi un nouveau *record absolu* de 2 958,3 peu avant la clôture.

La tendance a été encouragée par l'*annonce* d'une hausse plus forte que prévu de l'encours des crédits à la consommation en janvier, ce qui traduit un *«retour de la confiance des consommateurs»*, selon le Trésor.

Une étude du patronat indique, par ailleurs, que les hausses de salaires sont désormais les plus faibles jamais enregistrées. *Cette modération des salaires* pourrait permettre à la Grande-Bretagne de suivre la *baisse des taux allemands* escomptée par plus d'un analyste.

VALEURS	Cours du 5 mars	Cours du 8 mars
Allied Lyons	5,80	5,91
B.P.	2,88	2,89
B.T.R.	5,85	5,88
Cadbury	4,94	4,98
Glaxo	6,68	6,50
G.U.S.	26	26
I.C.I.	12,47	12,40
Reuters	13,82	14,02
RTZ	6,96	7
Shell	5,72	5,76
Unilever	12,16	12,36

TOKYO, 9 mars ↑ Hausse de 0,9 %

La Bourse de Tokyo a terminé en hausse mardi 9 mars, l'indice Nikkei *gagnant 161,83 points*, soit 0,9 %, pour clôturer à 17 848,30 points.

Au cours de la matinée, le Nikkei avait dépassé la barre des 18 000 points pour la première fois *depuis cinq mois et demi avant de* retomber dans l'après-midi. Le volume des transactions a fortement augmenté à *850 millions de titres*, contre 560 millions lundi.

Les investisseurs étrangers ont été des acheteurs actifs, selon des sources qui ont également noté des achats d'arbitrage contribuant à la hausse des indices.

VALEURS	Cours du 8 mars	Cours du 9 mars
Ajinomoto	1 240	1 240
Bridgestone	1 170	1 180
Canon	1 330	1 340
Fuji Bank	1 880	1 920
Honda Motors	1 290	1 320
Matsushita Electric	1 100	1 130
Mitsubishi Heavy	613	623
Sony Corp.	4 000	4 100
Toyota Motors	1 350	1 340

CHANGES

Dollar : 5,6350 F ↓

Le dollar se stabilisait à des *niveaux élevés mardi 9 mars*, tandis que le mark s'appréciait vis-à-vis du franc. A Paris, la *monnaie américaine s'échangeait* à 5,6350 francs contre 5,6425 francs la veille au cours *indicatif* de la Banque de France.

FRANCFORT	8 mars	9 mars
Dollar (en DM)	1,6620	1,6625
TOKYO	**8 mars**	**9 mars**
Dollar (en yens)	117,38	116,93

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (9 mars)	10 15/16 - 11 1/16 %
New-York (8 mars)	3 1/16 %

BOURSES

	5 mars	8 mars
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	531,40	530,94
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 995,12	2 004,26

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	5 mars	8 mars
Industrielles	3 404,58	3 469,42

LONDRES (Indice «Financial Times»)

	5 mars	8 mars
100 valeurs	2 922,10	2 957,30
30 valeurs	2 265	2 293,40
Mines d'or	92,60	92,60
Fonds d'Etat	97,71	98,04

FRANCFORT

	5 mars	8 mars
Dax	1 682,82	1 694,82

TOKYO

	8 mars	9 mars
Nikkei Dow Jones	17 686,47	17 848,30
Indice général	1 320,90	1 339,77

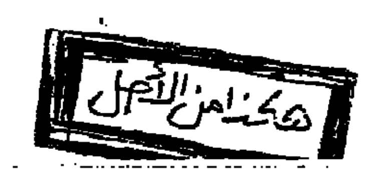
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6305	5,6335	5,7415	5,7485
Yen (100)	4,8136	4,8284	4,9090	4,9196
Ecu	6,5915	6,5980	6,6242	6,6356
Deutschemark	3,3910	3,3915	3,4168	3,4202
Franc suisse	3,6613	3,6651	3,7147	3,7217
Lire italienne (1000)	3,5481	3,5540	3,5485	3,5573
Livre sterling	8,1087	8,1173	8,2136	8,2293
Peseta (100)	4,7672	4,7710	4,7214	4,7323

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	3 3/16	3 5/16	3 1/8	3 1/4	3 1/16	3 3/16
Ecu	9 3/16	9 5/16	8 7/8	9	8 1/2	8 5/8
Deutschemark	8 1/4	8 3/8	7 7/8	8	7 3/8	7 1/2
Franc suisse	5 1/4	5 3/8	5 1/8	5 1/4	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	11	11 3/8	11	11 1/4	10 13/16	11 1/16
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	5 7/8	6	5 11/16	5 13/16
Peseta (100)	15 3/4	16 3/4	14 3/8	15 3/8	13 3/8	14 1/8
Franc français	10 13/16	11 1/4	10 7/8	11 1/4	9 3/4	10 3/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 9 MARS

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5240	C.N.E 3%	5350	5350 -	5350	....
905	B.N.P. T.P.	960	961	966	+ 0 63
841	Cr.Lyon. T.P.	870	870	871	+ 0 11
1774	Renault T.P.	1910	1930	1910	....
1716	Rhone Poul. T.P.	1860	1890	1890	+ 1 61
1080	Saint Gobain T.P.	1110	1100	1100	- 0 90
820	Thomson T.P.	830	840	850	+ 2 41
725	ACCOR	728	724	722	- 0 82
770	Air Liquide	794	795	795	+ 0 13
635	Alcatel-Alsthom	661	663	664	+ 0 45
1640	Ala.Superm.	1680	1848	1910	+ 13 6
300	ALSPI	356	360	360	+ 1 12
550	AGF Sté Centrale	570	570	571	+ 0 18
1140	Axa (ex Cie Midi)	1268	1270	1285	+ 1 34
164	Bafip	166 90	167	167	+ 0 06
75	Bail-Equipem.	85 50	86 10	86 10	+ 0 70
715	Bail Investiss.	792	795	800	+ 1 01
485	Bancaire	476	479	478 50	+ 0 53
640	Bazar H.-V.	700	....	....	....
1160	Berger (M)	1311	1305	1336	+ 1 91
375	Bertrand Faure	395	....	....	....
1140	Bic	1162	1164	1157	- 0 43
1100	B.I.P.	1120	1102	1115	- 0 45
143	BIS	169 70	172	169	- 0 41
480	B N P (CI)	516	518	521	+ 0 97
480	Bollore Tech.	491	493 90	492	+ 0 20
2800	Bongrain	3187	3185	3184	- 0 09
555	Bon-Marché	558	555	554	- 0 72
640	Bouygues	672	672	674	+ 0 30
84	BP France	93	94	94	+ 1 08
955	B S N	995	998	996	+ 0 10
1250	Canal Plus	1380	1385	1380	....
173	Cap Gem.S.	190 60	194 10	194 80	+ 2 20
210	Carnaudmetalbox	224	225	224 90	+ 0 40
2580	Carrefour	2580	2615	2599	+ 0 35
160	Casino	152	153	153	+ 0 66
106	Casino ADP	105	106	105 60	+ 0 57
530	Castorama D.I.	569	580	575	+ 1 05
235	C.C.F.	244 90	244 90	243 60	- 0 53
30	CCMC Ly	37	37	37	....
445	C.D.M.E.	439	444	437	- 0 46
186	C.E.G.I.D.	175	172	175	....
50	Centrest (Ny)	52	52 80	52	....
370	C.E.P. Comm.	424	428	428	+ 0 94
94	Cerus	97 90	98	98 10	+ 0 20
1140	Cetelem	1260	1260	1271	+ 1 68
265	CF Int.	282	280	283	+ 0 35
300	CGI Info.	334	338	340	+ 1 80
1080	C G I P	1223	1223	1192	- 2 53
640	CGP	659	....	....	....
1370	Chargeurs S A	1216	1224	1265	+ 4 03
250	Christian Dior	263	260	257	- 2 28
520	C I C A (M)	568	568	560	- 1 41
290	Ciments franc.	300 50	310	320	+ 6 49
540	Clarins	579	590	597	+ 3 11
405	Club Mediter.	429 30	430	427 50	- 0 42
900	Colas	986	981	982	- 0 41
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1220	Compt Mod.	1279	1275	1270	- 0 70

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
275	CPR (Paris Réa.)	297 80	300 20	310	+ 4 10
1090	Créd. Foncier	1093	1090	1095	+ 0 27
380	Crédit Loc France	428	427	428 90	+ 0 21
540	Cr Lyon.(CI)	514	512	520	+ 1 17
1240	Credit Nat.	1380	1385	1373	- 0 51
530	CSEE	521	522	521	....
3440	Damart	3490	3450	3465	- 0 72
385	Dassault Aviation	395	390	389	- 1 52
250	Dassault Electr.	256	259	256	....
1410	De Dietrich	1523	1525	1549	+ 1 71
510	Degremont	512	505	507	- 0 98
43	Dév.P.d.C.(Li)	46	47 40	47 40	+ 3 04
83	Dév.R.Sud-Est	78	81	81	+ 3 85
295	D M C	289	288	287	- 0 69
440	Docks France	454 80	458	465 90	+ 2 44
107	Dynaction	141 10	143 50	145	+ 2 76
2340	Eaux (Gle)	2336	2340	2338	+ 0 09
690	E.B.F.	755	755	750	- 0 66
425	Ecco	430	434 90	431 10	+ 0 28
350	Elf Aquitaine	385	386	385	....
1010	ElfSanofi(ExSanofi	1056	1063	1055	- 0 09
250	Emp-Elf (Certif.)	267	267	267 50	+ 0 19
645	Eridania-Beghin	645	649	646	+ 0 16
440	Essilor	460	460	456	- 0 87
200	Essil.Int.(DP)	223	219 50	220	- 1 35
735	Esso	792	795	792	....
1520	Eurafrance	1652	1655	1668	+ 0 97
440	Euro RSCG	533	537	528	- 0 94
73	Eurodisneyland	84 50	85	87 20	+ 3 20
1030	Europe 1	1035	1040	1070	+ 3 38
* 39	Eurotunnel	38 65	39	39 45	+ 2 07
125	Finextel	137 20	138 50	137	- 0 15
300	Fives Lille	309	306	309	....
710	Fougerolle	793	800	813	+ 2 52
3650	Fromager. Bel	4000	4015	4020	+ 0 50
1700	Gal.Lafayette	1635	1650	1650	+ 0 92
380	G.A.N.	396 50	397 90	398	+ 0 38
390	Gascogne (B)	383 50	386	380	- 0 91
1380	Gaz et Eaux	1390	1390	1392	+ 0 14
560	Geophysique	570	575	675	+ 0 88
680	Groupe André SA	719	717	720	+ 0 14
560	Groupe Cité	595	595	592	- 0 50
410	GTM-Entrep.	406	409 90	407	+ 0 25
1490	Guyenne-Gas.	1634	1635	1635	+ 0 06
430	Havas	491 90	494 50	491 50	- 0 08
240	Idia	249	249	248 90	- 0 04
380	Imétal	378 20	383	399	+ 5 50
143	Immob. Phénix	147 70	145	147 50	- 0 14
147	Ingénico	182	180	199	+ 9 34
8690	Inst. Mérieux	8750	8790	8750	....
460	Interbail	490	490	495	+ 1 02
480	Intertechnique	494	491	505	+ 2 23
1120	J. Lefebvre	1110	1119	1090	- 1 80
490	Klepierre	590	590	587	- 0 51
570	Labinal	690	691	695	+ 0 72
340	Lafarge	339 90	344	344 90	+ 1 47

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
88 73	Lagardère Group.	98 50	98	97	- 1 52
260	Lebon	270	268	286	+ 5 53
4360	Legrand	4561	4586	4625	+ 1 40
2250	Legrand (DP)	2415	2425	2439	+ 0 99
173	Legris Industries	182	181	180	- 1 10
735	Locindus	780	780	797	+ 2 18
3380	L V M H	3328	3341	3330	+ 0 06
450	Lyon.Eaux/Dumez	455 30	458	458	+ 0 59
37	Majorette Ly	37	....	..	...
315	Mar. Wendel	350	350	342 50	- 2 14
117	Matra-Hachette	123 90	124 50	122 70	- 0 97
84	Metaleurop	76 45	79	80	+ 4 64
13 50	Métrologie In.	16 40	16 50	16 90	+ 3 05
181	Michelin	178 50	180	182 50	+ 2 24
93	Moulinex	104	103	104	...
940	Navig. Mixte	912	915	915	+ 0 33
133	Nord-Est	146 50	147 10	147 10	+ 0 41
265	Nordon (Ny)	296	300	300	+ 1 35
53	Olipar	54	54 05	55 50	+ 2 78
1070	Oréal	1163	1170	1169	+ 0 52
420	Paribas	433 50	433 50	430 50	- 0 69
230	Pechiney Int.	232 40	232	232 80	+ 0 17
295	Pechiney (CIP)	305	305	305	.
395	Pernod Ricard	429	429	429	..
640	Peugeot	580	580	582	+ 0 34
835	Plastic-Omn.	832	830	826	- 0 72
285	Poliet Ex.Lamb.Fr.	280 20	284	283	+ 1 00
955	Primagaz	949	940	940	- 0 95
680	Printemps	696	709	701	+ 0 72
520	Promodes	692	694	691	- 0 14
310	Radiotechn.	312	310 20	308 10	- 1 25
6570	Redoute (La)	7500	7490	7460	- 0 53
147	Rémy Cointreau	143	144 70	144	+ 0 70
565	R. Poulenc A	567	565	568	+ 0 18
565	R. Poulenc CIP	561	557	556	- 0 89
42	Rochette(La)	43 30	43	43 10	- 0 46
505	Roussel Uclaf	550	560	560	+ 1 82
2970	R. Impé.Ly	3211	3200	3220	+ 0 28
160	Sade (Ny)	156	158	157	+ 0 64
2890	Sagem	3030	3040	3021	- 0 30
535	Saint Gobain	526	527	528	+ 0 38
1200	Saint Louis	1249	1249	1254	+ 0 40
1500	Salomon Ly	1586	1579	1579	+ 0 89
320	Salvepar (Ny)	351 70	352 50	353	+ 0 37
1560	S A T	1600	1620	1560	- 2 50
285	Saul. Chit.	290	290 10	289	- 0 34
825	Saupiquet (Ns)	915	915	925	+ 1 09
890	Schneider	720	718	712	- 1 11
17	SCOA	17 30	17 30	17 30	....
525	Scor s.a.	535	535	540	+ 0 93
360	S.E.B.	405	410	411	+ 1 23
460	Sefimeg	474 50	474	469	- 1 16
140	Selectibanque	146	147 50	146	....
175	Sextant A	184	187	188	+ 2 17
685	S F I M	688	661	689	+ 0 15
225	S.G.E.	218 90	220	218 60	- 0 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
465	Simco	477 60	476	477	- 0 13
940	Sk. Rossignol	1003	1000	1000	- 0 30
440	Sligos	488	486	487	- 0 20
655	Société Géné	653	654	654	+ 0 15
42	Sodexco(B)	45 15	45 50	46	+ 1 88
78	Sodero(Ns)	89 80	89 90	88	- 2 00
995	Sodexho	1020	1030	1034	+ 1 37
85	Sogenal(Ny)	85	85 90	84 50	- 0 59
1360	Som-Allib	1395	1401	1402	+ 0 50
415	SOPHIA	435	440	436	+ 0 23
1120	Sovac	1205	1212	1215	+ 0 83
405	SPEP	401 90	400 50	400 90	- 0 25
350	Spie-Batignol.	403	409	411	+ 1 99
575	Strafor Facom	589	589	591	+ 0 34
295	Suez	320 70	322	319 90	- 0 25
1220	Synthelabo	1186	1181	1188	+ 0 17
162	Thomson CSF	162 50	162	158 40	- 2 52
240	Total	258 60	259 50	259	+ 0 15
150	- (certif.)	176	175	174	- 1 14
545	U.A.P.	590	591	592	+ 0 34
255	U F B Locab.	284 10	288	284 50	+ 0 14
260	U.G.C. DA (Rober)	248	250	248	...
440	U I C	521	525	525	+ 0 77
475	U I F	518	521	519	+ 0 19
760	U I S	759	..	...	...
330	Usinor	381	377 10	384	+ 0 79
770	Valéo	755	768	770	+ 1 99
161	Vallourec	166	166	163 50	- 1 51
245	Via Banque	281	281	280	- 0 36
250	Worms et Cie.	264 50	266 20	264	- 0 19
1610	Zodiac	1725	1740	1730	+ 0 29
865	Elf Gabon	920	901	923	+ 0 33
103	Amax	108	107 10	107 50	- 0 46
182	Amer. Barrick	197 50	198	199	+ 0 76
131	Amer. Express	145	150 70	155	+ 6 90
290	A.T.T.	318	331 20	331 20	+ 4 15
119	Anglo Amer.C	119 50	120 20	120	+ 0 42
210	Amgold	220	219 60	222	+ 0 91
215	Banco Santander	234	235	235	+ 0 43
785	B.A.S.F.	775	777	781	+ 0 77
940	Bayer	925	933	940	+ 1 62
45	Blenheim Plc	47 90	47 90	47 80	- 0 21
28	Buffelsfont.	30 80	30 10	30 10	- 2 27
182	Chase Manh.	181 50	187 10	187 20	+ 3 14
2070	Daimler Benz	2052	2105	2106	+ 2 63
85	De Beers	82 60	83 50	83 90	+ 1 57
2320	Deutsche Bank	2440	2457	2455	+ 0 61
1280	Dresdner Bank	1402	1406	1395	- 0 50
42	Driefontein	42	42 50	42 15	+ 0 36
260	Du Pont-Nem.	267	277 10	277 10	+ 3 78
275	Eastman Kodak	307	310	309 70	+ 0 88
12	East Rand	12 80	12 35	12 35	- 3 52
30	Echo Bay	29 70	29 85	29	- 2 36
168	Electrolux	190	195	186 50	- 1 84
161	Ericsson	180 60	180	180	- 0 28
345	Exxon Corp.	361 40	366 90	366 80	+ 1 49

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
260	Ford Motor	280	283	284 10	+ 1 46
38	Freegold	40 10	39 65	40 25	+ 0 37
11 50	Gencor	11 65	11 65	11 55	- 0 86
455	Gén. Elect.	483 70	496 60	496 70	+ 2 69
215	Gén. Motors	225	225	225 50	+ 0 22
350	Gén. Belgique	381 80	388	387 10	+ 1 39
37	Gd. Métropol.	37 65	38 45	38 50	+ 2 26
37	Guinness	37 50	38	39 15	+ 4 40
20	Hanson PLC	21 05	21 40	21 55	+ 2 38
13 50	Harmony Gold	14 30	14	14	- 2 10
405	Hewlett Packard	431 60	438 50	440	+ 1 95
31	Hitachi	34 20	35 55	35 55	+ 3 95
905	Hoechst	867	867	880	+ 1 50
94	I C I	101 40	102	102 40	+ 0 99
280	I.B.M.	318	319	319 90	+ 0 60
410	I.T.T.	439	443 80	442	+ 0 68
164	Ito Yokado	172 50	176 50	177	+ 2 61
49	Matsushita	51 90	53 75	53 75	+ 3 56
270	Mc Donald's	288 70	295 20	297 40	+ 3 01
210	Merck	212 30	217 70	218 50	+ 2 92
570	Minnesota M.	600	618	624	+ 4 00
39	Mitsubishi	40 80	40 20	40 30	- 1 23
360	Mobil corp	376	388 70	389	+ 3 46
335	Morgan J.P.	372	375 20	375	+ 0 81
4010	Nestlé	4233	4221	4250	+ 0 40
129	Norsk Hydro	132 50	134 50	135 50	+ 2 26
86	OFSI	86 75	87 10	90	+ 3 75
1290	Pétrofina	1310	1314	1325	+ 1 15
395	Philip Morris	360 60	363 60	363 40	+ 0 78
70	Philips	70 50	72	72 30	+ 2 55
77	Placer Dome	76 70	76	75 30	- 1 83
275	Procter Gamble	300	304 60	307	+ 2 33
173	Quilmès	180 30	179	179	- 0 72
17 50	Randfontein	19 40	18 85	19 30	- 0 52
250	Rhone Poul. Rorer	261 20	264 50	264 40	+ 1 23
460	Royal Dutch	484	486 30	484 90	+ 0 19
52	R T Z	56 70	56 65	56 65	- 0 09
15 50	Sant.& Sancha	15 30	15 30	15 25	- 0 33
25	St Helena	27 30	27 05	28 10	+ 2 93
310	Schlumberger	334 10	333	331 40	- 0 81
46	Shell transp.	47 85	48 20	48 25	+ 0 84
2230	Siemens	2245	2261	2249	+ 0 18
184	Sony	192	195 70	196	+ 2 08
86	Sumitomo Bank	90	91 25	91 25	+ 1 39
151	T.D.K.	151 20	154 60	160	+ 5 82
60	Telefonica	60 55	61 85	61 30	+ 1 24
26	Toshiba	27 60	28 20	28 50	+ 3 26
585	Unilever	650	656	654	+ 0 62
245	Unt. Techn.	280 10	265 50	285	+ 1 88
230	Vaal Reefs	225	229	225 10	+ 0 04
950	Volkswagen	965	975	975	+ 1 04
285	Volvo	289 10	275 20	285	- 1 42
89	West. Deep	87 30	88	86 10	- 1 37
450	Xerox Corp.	470	479 80	479 80	+ 2 09
111	Yamanouchi	111	111	112	+ 0 90
5 50	Zambia Cop.	6 75	5 95	5 90	+ 2 61

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	99 55	6 44
10,80% 79/94	100 51	5 50
Emp.Etat 13,4% 83	102 75	2 86
10,26% mars 88	107 30	10 17
OAT 10% 5/2000	114 90	7 83
OAT 9,9% 12/1997	109 75	2 33
OAT 9,8% 1/1996	106 10	1 02
PTT 11,2% 85	107 71	2 87
CFF 10,25% nov 90	113 90	10 08
CNA 10 % 1979	....	0 44
CNB Bques 5000F	99 05	1 59
CNB Paribas 5000F	97 80	1 59
CNB Suez 5000F	....	1 59
CNI 1/82 5000F	99 10	1 59
CNT 9 % 86	....	7 45
CRH 10,90% déc.85	112 80	1 85
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1095	....
Cons	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	792	....
Thoms. cv 9,2% 86	800	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1550	1561
Arbel	412	413
Bains C.Monaco	904	905
B.Hypoth.Europ.	210	....
B.N.P. Intercont.	348	354 50
Bénédictine	2300	....
Bidermann Internat.	450	....
Blanzy Ouest	1000	....
B T P	26	25 10
Cambodge	905	910
Carbone Lorraine	382	388
Case Poclain	2 50	....
C.B.C.	290	289 50
C.E.G.F (Frigor.)	860	....
Centenaire Blanzy	373 90	373 90
Cerabati	30 10	....
Champex Ny	19 95	....
CIC (CIP)	196	195 80
C.I.T.R.A.M. (B)	2205	....
Cie Industrielle	3601	....
Cpt Lyon Alemand	325 10	325
Concorde	750	750
Constr.Méc.Prov.	14 10	....
Crédit Gén.Ind.	103 90	....
Cr Universel (Cie)	300	....
Darblay	625	....
Didot Bottin	600	600
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	297	292
Ent.Mag. Paris	4200	4200
Eridania-Béghin CI	516	517
Fidei	385	395
Finalens	310	301 30
F.I.P.P.	68 30	68 30
F.N.A.C.	2280	2280
Foncière (Cie)	488	549
Foncina	360	....
France I.A.R.D.	481	....
France SA (La)	1870	1870
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	470	467 50
Genefim	280	280
Gévelot	441 30	460
G.F.C.	373	381 50
Groupe Victoire	945	950
G.T.I (Transport)	214	218
Immobail	352	352
Immobanque	704	707
Im.Marseillaise	4400	4380
Invest.(Ste Cle.)	2900	2900
Lille Bonnières	1149	1148
Louvre	2650	2610
Lucia	201	....
Machines Bull	22 10	21 60
Mag.Uniprix	180	187
Métal Déployé	330	330
Mors	42	44 50
Navigation (Nle)	140	140
Optorg	280	279
Oréal (CI)	610	619
Origny-Desvroise	639	639
Palais Nouveauté	1380	1389
Paluel Marmont	410	410
Parfinance	160	160
Paris France	260	....
Paris Orléans	190	....
Parthena Invest.	239	....
Piper Heidsieck	670	....
Porcher	280	281
Promodès (CI)	399	399
Publicis	656	662
Rochefortaise	158	157
Rosario	141	142
Rougier	175	170 10
S.A.C.E.R.	632	635
S.A.F.A.A.	256	....
S.A.F.I.C Alcan	200	....
Saga	350	341
Saint Dominique (F.)	123	120
Salins du Midi	525	538
Savoisienne M.	140	....
Silic	615	650
S.I.P.H.	78	80
S.M.C.I.	50	....
Sofal	470	470
Soffo	210	....
Sofitam (ex Sanam)	59	....
Sofragi	2550	2554
Soudure Autogène	725	721
Sovabail	280	285
Steral	760	....
Taittinger	2230	2202
Testut-Aequitas	89	....
Tour Eiffel	230	230
Ufiner	1110	1130
Vicat	405	395 50
Viniprix	1555	....
Virax	105	106 10
Maroc Sté Brasserie	245	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	560	551
Akzo Nv Sico	440	450
Alcan Aluminium	100	105
American Brands	211	....
Arbed	349 40	366 90
Asturienne Mines	90 55	100
Banco Popular Espa.	625	628
B.Reglements Int.	21190	21000
Can.Pacifique	79 90	83 10
Chrysler Corp.	215	218
C I R	3 87	....
Commerzbank	980	985
Dow Chemical	312	326
Fiat	20 30	20 20
GBL (Brux Lamb.)	480	476
Gevaert	1050	1050
Glaxo Holdings Ltd	54 90	56 90
Goodyear Tire	400	417
Grace and Co (WR)	212	215
Honeywell Inc. Im.	200	....
Johannesburg	58	59 50
Koninklijke Pakhoed	69 50	....
Kubota	27 50	....
Noranda Mines	85	85
Olivetti priv.	4 45	....
Pfizer Inc	338 50	340
Ricoh	22	....
Robeco	318	321 30
Rodamco NV	153 90	154
Rolinco	310	312 10
Saipem	4 32	....
Sema Group	24	24
SKF Aktiebolaget	82 10	....
Tenneco Inc	241 10	....
Toray Ind.	29	30
West Rand Cons.	5 50	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	86 50	....
C G H Cogenhor	7	...
Coparex	580	....
Europ. Accum.	80	80
Europ Soutres Ind.	8 10	....
Guy Degrenne	385 40	....
Lecteurs du Monde	230 50	...
Nicolas	1050	....
Office Cent. Pharma.	832	836
Particip. Percer	190	....
Rorento N.V.	257	257
St-Gobain-Emballage	1731	1731
Schlumberger Ind.	491	....
S.E.P.R.	1396	....
S.M.T. Goupil	2	....
S.P.R. act. B	300	310
Waterman	1100	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	510	539
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	476	480
Boisset (Lyon)	235	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	748	744
Calberson	262	269
Cardif	906	907
C.E.G.E.P.	180	178
C.F.P.I.	207	....
C.N.I.M.	1152	1150
Codetour	292	....
Creeks	110 10	110 10
Dauphin	308	319 80
Devanlay	1108	1120
Dolisos	120	....
Editions Belfond	190	....
Europ. Propulsion	195	195
Finacor	140	....
G.F.F. (group.fon.f.)	45	44 30
G.L.M.	410 50	....
Gravograph	143	148
Guntoli	585	...
I.C.C.	208 50	208
Idianova	63 10	....
Immob. Hôtelière	1183	1242
Interm. Compesar	118	....
I.P.B.M.	36 95	37
Molex	159	....
N.S.C. Schlumberger	750	720
Publ.Filipacchi	729	730
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	301 20	316
Select Invest (Ly)	96	91 20
Serbo	157	158 50
Sopra	350	350
TF1	477 80	478
Thermador H. (Ly)	345	380
Unilog	215	220
Viel et Cie	130	130
Y. St-Laurent Groupe	800	805

SICAV (sélection) 8/3

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Actéon	216 28	210 49
Actimonétaire C.	30686 22	30686 22
Actimonétaire D.	30686 22	30696 22
Améri-gan	7701 27	7405 07
Amplitude	689 03	668 96
Antigone trésor	701977 00	701977
Associa Première	31425 61	31425 61
Assoc.	1110 41	1110 41
Atout Futur	470 05	458 59
Aurecic	1247 41	1211 08
Avenir Alizes	1807 17	1771 74
Axa Capital	191 01	185 45
Axa Court Terme	8590 90	8590 90
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	955 36	927 53
Axa.Ep.Fr.Ex Agepang.	844 87	820 26
Axa Europe	131 72	127 88
Axa Investiments	111 58	108 33
Axa NPI	124 75	121 12
Axa Ob.Fr.Extrans.	157 49	152 90
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	140 46	136 37
Axa Prem.Ex.Agepre.	127 30	123 59
Axa Sél.Ex.Dr Sele.	156 41	151 85
Axa Valeurs PER	135 16	131 22
Cadence 1	1085 74	1064 45
Cadence 2	1071 51	1050 50
Cadence 3	1063 74	1042 88
Capimonétaire	6759 40	6752 65
Capioblig.	7101 46	6982 22
Capitacic	1471 49	1449 74
Coeurs	1448 08	1412 76
Comptavalor	3787 17	3781 50
Creditor	475 56	461 71
Credit Mutuel Capital	1384 26	1357 12
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	717 38	717 38
Cred.Mut.Ep.Indus.	103 21	100 45
Cred.Mut.Ep.J.	74928 46	74928 46
Cred.Mut.Ep.long.T.	208 48	202 91
Créd.Mut.Ep.Monde	1223 68	1190 83
Cred.Mut.Ep.Quatre	1143 73	1113 12
Dieze	1453 38	1417 93
Drouot France	927 71	900 69
Drouot Sécurité	247 08	239 88
Ecocic	1130 40	1097 48 •
Ecuper	132 56	128 70
Ecur. Capitalisation	2826 32	2798 34
Ecur. Expansion	518391 66	517615 24
Ecur. Géovaleurs	2445 63	2374 40
Ecur. Investissement	162 89	157 95
Ecur. Monepremière	72441 04	72441 04
Ecur. Monétaire	42437 01	42437 01
Ecur. Trésorerie	2614 73	2614 73
Ecur Trimestriel	2077 33	2056 76
Elancial	122 06	118 50
Energe	293 08	279 79
Eparcic	3890 79	3890 79
Eparcourt-Sicav	4846 50	4634 91
Epargne Associat.	27284 15	26873 49
Epargne Capital	11907 49	11789 59
Epargne Croissance	1824 14	1775 32
Epargne Obligat.	217 98	212 13
Epargne-Unie	1400 34	1386 19
Epargne Valeur	475 02	462 31
Eufi Cash cap.	8460 44	8460 44 •
Euroo Solidarité	1134 16	1122 93
Eurocic Leaders	1074 32	1043 03
Eurodyn	1233 32	1203 24
Euro Gan	8437 35	6189 76
Fonsicav	15588 18	15588 18
France-gan	11068	10842 31
France Garantie	286 26	285 69
France Obligations	515 55	510 45
Francic	489 53	475 27
Francic Pierre	111 11	107 87
Francic-Régions	1180 75	1146 38
Fructi-Associations	37 85	37 85
Fructi-Cap	46 31	45 63
Fructidor	244 70	241 08
Fructifrance action C	993 60	969 37
Fructifrance action D	971 43	947 74
GAN Rendement	5398 84	5319 05
Gestilion	16135 72	16055 44
Gest.Associations	184 59	180 53
Horizon	1361 98	1322 31
HLM Monétaire	15049 12	15049 12
Indicia	1126 04	1103 80 •
Indost.Fse Court.T	1590 26	1590 26
Interepar	111108 84	107872 66
Interoblig.	15718 53	15410 32
Intersélection Fce	535 01	524 52
Japacic	161 28	156 58
Jeunepargne	307 97	303 42
Latitude	2423 12	2419 49
Lion Association	11248 85	11248 85
Lion Institution	33094 97	33012 44
Lionplus	1093 91	1072 46
Lion Trésor	2366 77	2343 34
Lion 20 000	28211 06	28211 06
Livret Bourse Inv.	610 61	592 93
Livret Portefeuil	752 53	730 61
Méditerranée	183 12	177 79
Mensuel CIC	10266 12	10164 48
Monecden	73602 68	73602 68
Mone.J	39023 38	39023 38 •
Monévalor	44227 99	44227 99
Mutualité dépôts	14550 85	14521 81
Natio Court Terme	102539 00	102232
Natio Court Terme2	307637 00	307637
Natio-Epargne	19272 92	19082 10
Natio-Ep. Retraite	133 56	129 99
Natio Eparg. Trésor	8473 33	8456 42
Natio-Fran.index	1092 75	1083 50
Natio-Imm.	1181 30	1149 68
Natio-Inter	1648 23	1604 12
Natio-Monétaire	27176 33	27176 33
Natio-Opportunités	1107 19	1077 56
Natio-Patrimoine	1390 14	1352 93
Natio-Perspectives	1131 30	1101 02
Natio-Placements	63748 72	63748 72
Natio-Revenus	1068 33	1057 75
Natio Sécurité	11926 66	11926 86
Natio-Valeurs	942 54	917 31
Nippon-Gan	5154 64	4956 38
Nord Sud Develop.	1742 47	1738 99
Obli-Associations	171 03	169 34
Oblicic-Mondial	2851 48	2809 32
Oblicic-Régions	1111 66	1095 23
Oblifutur	3162 27	3085 14
Oblig. très cat.	193 23	190 37
Obliion	1563 17	1547 69
Oblisécurité Sicav	13945 54	13945 54
Oraction	1172 02	1143 43
Paribas Capitalisation	1695 26	1670 21
Paribas Opportunités	133 23	127 80
Paribas Patrimoine	618 25	593 05
Patrimoine Retraite	241 79	237 05
Pervalor	815 94	803 86
Poste Croissance	23412 35	23388 96
Poste Gestion	71077 78	71077 78
Première Oblig.	11374 34	11362 98
Prévoy. Ecureuil	121 78	120 57
Prv'Associations	31722 25	31722 25
Proficlus	1033 25	1008 05
Quartz	143 88	140 37
Rentacic	166 19	163 73
Revenus Trimestr.	5452 29	5398 31
Revenu-Vert	1193 43	1164 32
St Honoré Vie & Santé	1012 60	966 68
St Honoré Bons du Tr.	12066 04	12006 01
St Honoré Invest.	809 01	772 32
St Honoré Pacifique	644 53	615 30
St Honoré Real	16161 07	16085 68
Sécuricic	1870 84	1870 84
Sécuri-Gan	12686 77	12437 03
Sécuritaux	1496 02	1496 02
Sicasdan	733 88	723 03
Sicav Associations	1984 58	1984 58
SFI-CNP Assur.	713 07	692 30
S.G. Fr. oppont. C et D.	1269 61	1244 72
Sicav 5.000	473 18	460 52
S.I. Est	1355 59	1316 11
Silvafrance	736 40	716 69
Silvam	425 24	413 86
Silvarente	231 35	226 81
Silvinter	462 62	450 24 •
S.N.I.	1162 54	1128 68
Sogenfrance Capea	1242 87	1218 50
Sogenfrance Distribut.	1200 66	1177 12
Sogéparge	321 76	315 45
Sogimer	1380 05	1352 99
Soleil Investissements	614 58	590 94
Solstice	2248 08	2242 47
State Street Act. Eur	9796 85	9465 56 •
State Street Act Frce	11229 54	10902 47 •
St. Str. Act.Japon	10881 42	10513 45 •
State Street Emer. Mts	12519 28	11917 39 •
St.Street OAT Plus	11510 42	11284 73 •
Stratégie Actions	893 97	859 59
Stratégie Rendement	1532 79	1484 54
Technocic	992 57	963 66
Techno-Gan	5764 81	5543 09 •
Thesora	725 43	718 25
Trésor Plus	1412 16	1398 18
Trésor Trimestriel	1051 28	1040 87
Trésoricic	140502 66	140502 66
Trilion	5378 98	5309 95
Uni-Associations	120 97	120 97 •
Uni-Foncier	1309 04	1277 11
Unifrance	825 85	810 59
Uni Régions	1249 09	1218 62
Univer	252 01	252 01 •
Univers Actions	1358 65	1323 56
Univers Obligations	1961 88	1914 03
Valorg	2206 46	2204 26
Valrest	57483 05	57454 32
Winterthur St-Honoré	231 05	220 57

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 9/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 642	....	5 3	5 8
Ecu	6 596	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 890	....	329	349
Belgique (100 F)	16 463	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 600	....	291	311
Italie (1000 lires)	3 577	....	3 3	3 8
Danemark (100 krd)	88 380	....	83	91
Irlande (1 iep)	8 249	....	7 8	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 142	....	7 6	8 4
Grèce (100 drachmes)	2 510	....	2 1	2 8
Suisse (100 f)	365 230	....	354	374
Suède (100 krs)	73 710	....	68	77
Norvège (100 k)	79 930	....	75	84
Autriche (100 sch)	48 169	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 767	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 690	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 526	....	4 3	4 7
Japon (100 yens)	4 811	....	4 6	4 8

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/3
Or fin (kilo en barre)	58300	58400
Or fin (en lingot)	59350	59550
Napoléon (20f)	342	345
Pièce Fr (10 f)	401	.....
Pièce Suisse (20 f)	343	342
Pièce Latine (20 f)	347	345
Souverain	430	435
Pièce 20 dollars	2115	2115
Pièce 10 dollars	1180	1160
Pièce 5 dollars	675	.....
Pièce 50 pesos	2200	2180
Pièce 10 florins	358	350

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 8 mars 1993

NOTIONNEL 10 %:
Nombre de contrats estimés : 161 837

COURS	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	115,58	117,56	117,68
Précédent	115,26	117,38	117,54

CAC 40 A TERME
Volume : 20 759

COURS	Mars 93	Avril 93	Mai 93
Dernier	2 028	2 047	2 071
Précédent	2 018	2 047	2 071

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

CARNET DU Monde

Naissances

– 4 mars 1993 :

Elio est là !

Marie NIMIER et Franck DAVID vous invitent à partager leur joie.

82, rue de Vincennes,
93100 Montreuil.

Anne MATHIEU-BOUÉ
et
François BOUÉ,
Cécile et Pierre
ont la joie d'annoncer la naissance de

Gilles,

le 1er mars 1993.

94, rue Broca,
75013 Paris.

– **Patricia CARREAU**
et Philippe WEILL
sont heureux d'annoncer la naissance de

Julien,

le 3 mars 1993.

Claire NADAL
née Blattery,
Luc NADAL,
Antoine et David,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Martin,

à Versailles, le 18 février 1993.

Décès

– M. et Mme Eric Vatteville,
M. et Mme Bertrand Alliet,
M. et Mme Antoine Alliet,
ses enfants,
Isabelle, Anne-Claire, Stéphanie,
ses petites-filles,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Odile ALLIET,
née Bécus,

survenu en son domicile, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Le service religieux sera célébré le mercredi 10 mars 1993, à 14 heures, en l'église Sainte-Anne de L'Etang-la-Ville (Yvelines).

24, avenue de l'Europe,
78160 Marly-le-Roi.

– A ses nombreux amis de par le monde,
Kacem, Aziz, Zohra, Hamou, Aïcha, Hachemi, Zoulikha et Daniel
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur père,

Mohammed BELHALFAOUI,

douleur à laquelle s'associe Barbara Köhn.

Il est mort dans sa quatre-vingt-unième année, le 6 mars 1993, à Bobigny.

Travailleur infatigable, il fut à la fois, en arabe, en français et en allemand, professeur, écrivain, homme de théâtre et conteur, cultivant la connaissance comme un chemin vers la liberté. Il a traversé le siècle en œuvrant avec passion au sauvetage de pans entiers du patrimoine poétique et littéraire de son pays, l'Algérie, qu'il avait tant à cœur de faire connaître aux siens.

Son grand regret aura été de se heurter à l'inertie d'un système qui ne permit pas l'éclosion d'un travail qu'il a poursuivi sans relâche jusqu'à son dernier souffle.

Il citait volontiers Aragon : *« Tout ce qui fut sera, pourvu qu'on s'en souvienne. »*

Belhalfaoui :
10, avenue Karl-Marx,
93000 Bobigny.
Tél. : 48-95-85-66.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Saint-Herblain.

Mme Catherine Fourt-Ben Sassi,
son épouse,
Pauline, Camille, Augustin,
ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Abderrahman BEN SASSI.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue de l'Ardèche,
44800 Saint-Herblain.

Jean BLONDE

a quitté brusquement ceux qui l'aimaient.

Monique Blonde-Chambonnière,
son épouse,
Marie-Hélène et Henri Sterdyniak,
Jean-Louis Blonde,
ses enfants,
Pauline et Antoine,
ses petits-enfants,
Parents,
Et amis,
se retrouveront en l'église Sainte-Anne de Ménival, le mercredi *10 mars 1993*, à 10 h 45, pour l'accompagner à sa dernière demeure.

73, rue Juliot-Curie,
69005 Lyon.
35, avenue *Laplace,*
94110 Arcueil.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Les présidents des comités régionaux,
Et tous les membres de l'Association nationale France-Canada,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude Talbot CHARLAND,
ambassadeur du Canada en France,

survenu le 3 mars 1993, à Paris.

Une messe commémorative aura lieu le mardi 9 mars, à 18 heures, en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue de Constantine,
75007 Paris.

(*Le Monde* daté 5 et 6 mars.)

– Mme Annie Hervé,
M. et Mme Calvié
et leurs enfants,
M. et Mme Lebras
et leurs enfants,
M. et Mme René Hervé,
M. et Mme Zisman
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre HERVÉ,
professeur honoraire de philosophie,
ancien député du Finistère.

La crémation aura lieu le jeudi 11 mars 1993, à 11 heures, 19, rue des Conches, à Auxerre.

40, rue Cotteau,
89660 Châtel-Censoir.
8, rue Froidevaux,
75014 Paris.

(Lire page 28.)

– Janice Roland-Lévy,
sa mère,
Danielle, Fabien, Christine et Caroline,
ses frère et sœurs,
Leurs conjoints
Et leurs enfants,
Viviane Ferri,
sa compagne,
Et ses proches,
ont le chagrin d'annoncer la mort de

J.-P. ROLAND-LÉVY,

survenu, le 5 mars 1993, dans sa trente-septième année.

La levée du corps aura lieu à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Louis, le jeudi 11 mars, à 14 h 30, et sera suivie d'une messe en l'église Saint-Séverin, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue du Mont-Thabor,
75001 Paris.

– M. Jacques Vandier,
président du conseil d'administration,
Les administrateurs
Et les collaborateurs de la société *OFIVALMO,*
Les membres du conseil d'administration d'OFIMA court terme,
Les membres du conseil d'administration d'OFIVALMO développement,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gilbert MAGAL,
président d'honneur et fondateur d'OFIVALMO,

dans sa quatre-vingt-septième année.

1, rue Vernier,
75017 Paris.

– *M. Gérard Jeulin,*
président du conseil d'administration,
Les administrateurs
Et les collaborateurs d'Aurel Finance,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gilbert MAGAL,
administrateur,

dans sa quatre-vingt-septième année.

70, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.

– *Un service religieux sera célébré* le vendredi 12 mars 1993, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, à l'in*tention de la*

comtesse
de MAROTTE de MONTIGNY,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre de Léopold II,
médaille de la Déportation,
médaille de la Résistance,

décédée le 16 février 1993, dans sa *quatre-vingt-seizième* année.

De la part
Du comte de Marotte de Montigny,
De Mme Ghislaine de Marotte de Montigny,
De la comtesse Antoine d'Ussel,
Du comte et de la comtesse de Blegiers de Pierregrosse,
Du professeur et de Mrs Richard Beard,
ses enfants.
De ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La comtesse de Marotte de Montigny, née Elisabeth de Liedekerke, fit partie du dernier convoi de déportés du 19 août 1944 de Drancy vers Ravensbrück. Dans les camps où elle séjourna de 1944 à 1945, elle fit montre d'un grand courage et fut un exemple pour tous ceux qui vécurent avec elle ces mois douloureux. En mai 1945, elle s'évada avec un groupe de codétenus pour rejoindre les troupes alliées.

– Ariane et Louis MOREAU de BELLAING,
ses parents,
Chloé et Régis,
sa sœur et son frère,
Et toute la famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

Colin,

le 24 février 1993, à l'âge de dix-huit ans.

8, rue de Tracy,
75002 Paris.

– Mme Maïté Jouven,
M. et Mme Jean Hamon,
M. et Mme François Marc,
M. et Mme François Soupre,
son frère et ses sœurs,
Maria Lamsadek-Soupre,
sa fille,
Ses neveux et nièces,
Les familles Bosch, Soupre, Darrigrand, Haulon et Baërt,
ont la peine d'annoncer le décès, survenu à Bayonne, le 4 mars 1993, de

Pierre SOUPRE,
docteur vétérinaire (e.r.).

Les obsèques ont été célébrées en la *cathédrale* de Bayonne.

– Bayonne.

Mme Jean Orgogozo-Facq,
son épouse,
Isabelle, Jean-Marc, Jenny, Jean-François, Jean-Marie,
ses enfants,
Francis Orgogozo,
son neveu,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean ORGOGOZO,

survenu à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 6 mars 1993.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le mardi 9 mars, en l'église de Saint-Léon de Marracq à Bayonne.

Chemin de Chauron,
64100 Bayonne.

– Alger, Novi, Paris, Montpellier.

Mme Henri Roseau,
Mme François Peraldi,
Mme Jacques Roseau,
née Antonia Peraldi,
Séverine et François Roseau,
ses enfants,
Mme Jean Roseau
et ses enfants,
M. et Mme Louis Chassaing
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean Tourte
et leurs enfants,
Mme Jean Malfettes,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Vie,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Lucien Malfettes,
Le docteur et Mme Tony Cremona
et leur fille,
Le docteur et Mme Jean-Raymond Rachou
et leur fils,
Le docteur et Mme Jacques Treil
et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
Ses amis,
ont l'immense douleur de faire part de *la mort tragique* de

Jacques ROSEAU,

survenue à *Montpellier*, le 5 mars 1993, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les obsèques auront lieu à Montpellier, en la cathédrale Saint-Pierre, le mercredi 10 mars, à 15 h 30.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

« Je comprends ici ce qu'on appelle Gloire : le droit d'aimer sans mesure. »
Albert Camus *(Noces à Tipasa)*

– Le Cercle d'amitié franco-marocaine
s'associe à la douleur de la famille et des amis de

Jacques ROSEAU,
membre du bureau.

(Le Monde daté 7-8 mars.)

---

†

Dominique et Georges Vallet-Meurillon,
Souleyman Bengaly,
Martine Vallet,
Pierre Vallet,
François Vallet,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Odette VALLET,
née Moreau,

leur mère, belle-mère et grand-mère,

survenu le 23 février 1993, à Breux, *dans sa quatre-vingt-septième année.*

Les obsèques ont eu lieu le vendredi *26 février, en l'église de Breux.*

3, place de l'Eglise,
91650 Breux-Jouy.

– M. et Mme *Georges Vedel,*
Mme Francis Bourdin,
Leurs enfants, petits-enfants, arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri VEDEL,
née Laure Rouanet,

rappelée à Dieu le 26 février 1993, *dans sa cent troisième année.*

Les obsèques ont eu lieu à Mazamet, le 1er *mars.*

201, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.
20, quai Victor-Hugo,
11100 Narbonne.

– *Lily Volovitch,*
Claude, Didier, Cécile et Juliette Richard,
Mina Volovitch,
Les familles Bracka, Cohen, El Mestikawi, Haddad et Hazan,
ont la douleur *de faire part du décès* de

Albert VOLOVITCH,

à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 10 mars 1993, à 8 h 30, au cimetière de Bagneux, 43, avenue Marx-Dormoy, Bagneux *(Hauts-de-Seine).*

Lily Volovitch :
40, rue Poliveau,
75005 Paris.

– Le président
Et les collaborateurs de Fiat-Auto-*France,*
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Claude WEETS,
président-directeur général
de 1985 à *1991,*

survenu le 6 mars 1993.

Les obsèques auront lieu mardi 9 mars, à 15 heures, en l'église du Plan-d'Orgon (Bouches-du-Rhône).

(Le Monde du 9 mars.)

– Mme Nicole Zoberman,
Yves et Laurence Zoberman,
Pierre Zoberman,
ses enfants,
Manon, Leslie, Morgan, Brieuc,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Samuel ZOBERMAN,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 7 mars 1993, dans sa *soixante-sixième année.*

Membre d'un groupe de résistants *pendant la guerre,* il a consacré sa vie à défendre les idéaux socialistes issus de ce combat.

Ingénieur du CNAM, il fut un directeur général estimé des AEA-Alcatel.

Les obsèques auront lieu le jeudi 11 mars, au cimetière du Montparnasse.

Ses amis se rassembleront, à *16 heures, à la porte principale du* cimetière, 3, boulevard Edgar-Quinet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

47, rue Ordener,
75018 Paris.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le samedi *13 mars 1993,* à 10 heures, en l'église Saint-Sulpice (chapelle de la Vierge), place Saint-Sulpice, Paris-6e, à la mémoire de

M. Albert THABAULT,

décédé le 16 février 1993.

Anniversaires

– *Pour qu'il ne soit pas mort pour* rien, souvenez-vous, le 7 mars 1986, quinze jours avant les élections législatives,

Philippe BROCARD

tombé sous les coups d'un commando d'*extrême droite, à Croissy-sur-Seine,* victime de la haine et de l'intolérance.

A l'issue du procès en cour d'assises de Versailles, les 12 et 13 octobre 1989, l'un des meurtriers est condamné à cinq années de prison. Les autres bénéficient de la loi d'amnistie de juillet 1988 et sont totalement blanchis le 16 décembre 1988.

La plaque commémorative apposée sur les lieux après les faits, sera profanée après son inauguration le 7 mars 1987.

– Remémont (Vosges), Entre-deux-Eaux.

Une pensée est demandée à leurs amis *pour l'anniversaire des décès* de

Mme René CHARLES,
† le 9 mars 1987

et de son fils

Pierre-Jean CHARLES,
ingénieur agronome,
INA Paris,
† le 11 mars 1985.

– Le 2 mars 1943,

David GARBOUS,
Rose GARBOUS,

arrêtés par la police française, internés à Drancy, ont été *livrés* par le gouvernement de Vichy aux nazis. Convoi no 49 du 2 mars 1943 pour Auschwitz.

Aucun d'eux n'est revenu.

Nous n'oublions pas.

– Le 10 mars de l'an dernier,

Christine JUIGNET,

nous quittait subitement.

N'oublions jamais son sourire, sa générosité, son amour de la beauté.

– Il y a dix ans, le 9 mars 1983,

Jean-François MORIN,
médecin à Croissy-sur-Seine (Yvelines),

nous quittait.

Il repose maintenant auprès de

Malou,
son épouse.

Une *pensée* particulière est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

De la part de
Isabelle Morin,
75014 Paris.

– Le 4 mars 1943, était gazé, à son arrivée à Auschwitz, avec 881 personnes,

Rachmil SCHWARTZ,
âgé de cinquante ans.

Il avait été arrêté le 22 février 1943, *par un policier français,* en *tenue,* du commissariat du Blanc-Mesnil, localité où nous demeurions, lors d'une rafle *qui concernait toute la Seine-et-Oise.*

Il fut conduit à Drancy, puis déporté le 2 mars 1943, *convoi* no 49. Ce convoi de 1 000 déportés arriva à Auschwitz le 4 mars 1943. Après la sélection, seules 119 personnes entrèrent dans le camp. Il en revint 6, dont 2 femmes, à la libération en 1945.

Nous ne pouvons oublier.

Madeleine Schwartz,
Simon Schwartz,
Adolf Schwartz,
ses enfants,
Isabelle Schwartz,
Rémy Schwartz,
ses petits-enfants.

Communications diverses

– Mercredi 10 mars 1993, à 20 h 30

« La nouvelle haine du politique : crise ou défi ? »,

avec *Franklin Rausky,* Pierre *Lellouche,* Dominique Moïsi.

Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, Paris-5e. Téléphone : 43-31-75-47.

– L'Association de solidarité franco-arabe, 14, rue Augereau, Paris-7e, organise, vendredi 12 mars *1993,* de 19 h 15 à 22 heures, une table ronde sur le thème : « Intégration et développement, coopération ou affrontement », avec la participation de Nadia Amiri, responsable Europe à Migration santé, Jean Audibert, ancien ambassadeur de France en Algérie, Lucien Bitterlin, président de l'Association de solidarité franco-arabe, Amo Ferhati, président d'Espace *intégration, Rachid* Kaci, secrétaire général de Démocratia, et Salah Mezdour, attaché d'enseignement et de recherche à l'*université* Lille-I, salle des Horticulteurs, 84, rue de Grenelle, Paris-7e, métro Bac. Téléphone : 45-55-27-51. *Participation aux frais* 20 F.

Conférences

– *L'enseignement de la kabbale* accessible à tous : méditation, astrologie, réincarnation. Séances d'informations dimanche *14 mars 1993,* à 18 heures. Premier cours lundi 15 mars, à 20 h 30.

Centre de la kabbale, 20, passage Turquetil, Paris-11e. Téléphone : *43-56-01-38.*

Soutenances de thèses

– Michel Boivin (Paris-III) soutiendra sa thèse de doctorat d'histoire : « Shi'isme ismaélien et modernité chez sultan Muhammad Shah Aga Khan *(1877-1957)* », le samedi 13 mars, à 14 heures, amphithéâtre Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne.

– Jean-François Michonneau soutiendra, le 17 mars 1993, à 10 heures, *auditorium du CERT,* 2, avenue Edouard-Belin, Toulouse (Haute-Garonne) sa thèse : « Analyse des pertur*bations induites par les couches limites* des parois latérales d'une soufflerie sur un profil en régime transsonique ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 5993

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III									
IV				■					
V			■	■		■		■	
VI						■			
VII		■						■	
VIII			■						
IX									■
X					■			■	
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. *Formes de pointes.* – II. Est sur les dents. Vit sans le savoir. – III. Faire une addition de taille. – IV. Est employé comme « avant ». *Mousse.* – V. *Symbole.* – VI. *Dort* comme un loir. Coupe le souffle. – VII. Bien remué. – VIII. Figure mythologique. A fière allure. – IX. *Moins souples.* – X. *Dans le* Puy-de-Dôme. Participe. – XI. Passer à l'action. Craint peu les secousses.

VERTICALEMENT

1. Se retrouve souvent sur le carreau. – 2. Reste donc en rade. Sautas. – 3. Annonce un départ imminent. Abréviation. N'entend *rien.* – 4. *Elément d'une frange.* Avec lui, on est toujours gonflé. – 5. Se meuvent dans trois dimensions. – 6. *Points* opposés. *Comme quelque chose de certain.* – 7. Fait des passes à la main. – 8. Un de Troie. Tristes souvenirs de guerre. – 9. L'air de la nuit. Vieil agrément.

Solution du problème no 5992

Horizontalement

I. Bougeoir. – II. *Observées.* – III. USA. Range. – IV. Té. Détail. – V. Edda. – VI. Râ. Maori. – VII. Aïn. Ra. – VIII. Ptôse. Arc. – IX. *Osés. Omit.* – X. *Tempête.* – XI. Evasée. Es.

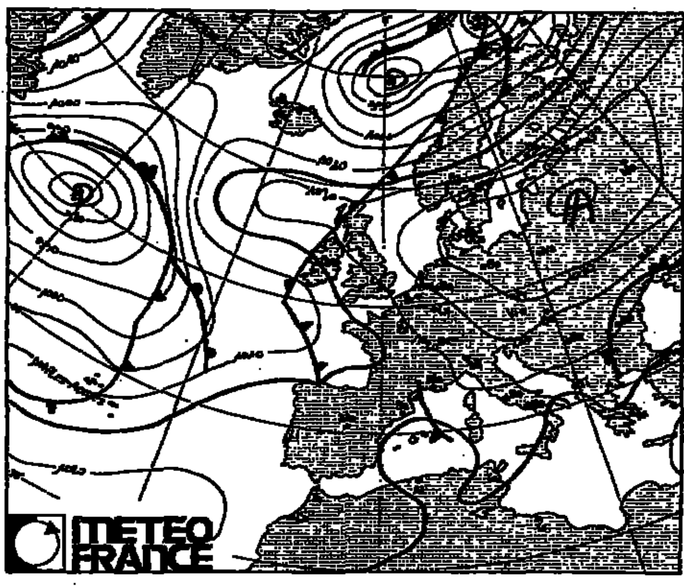
Verticalement

1. *Bouter. Pose.* – 2. *Obsédants.* – 3. Usa. Osta. – 4. Gâ. Damassés. – 5. Erre. Aie ! Me. – 6. Ovation. Ope. – 7. Iéna. Ame. – 8. *Régi. Irrité.* – 9. *Sels. Actes.*

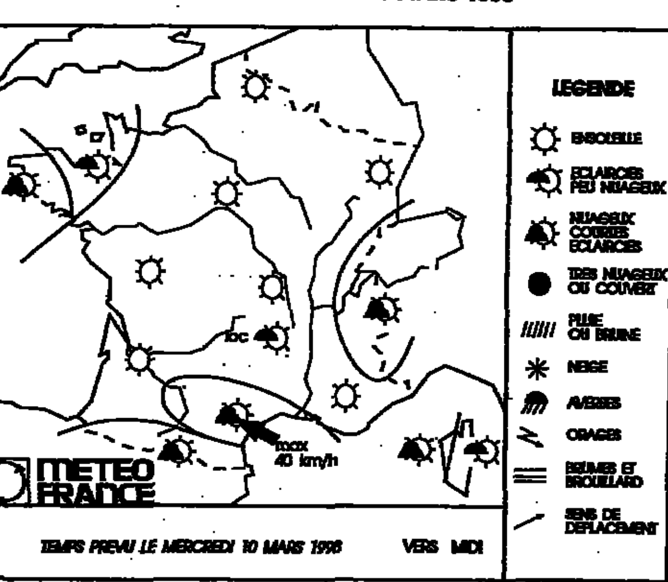
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 10 MARS 1993



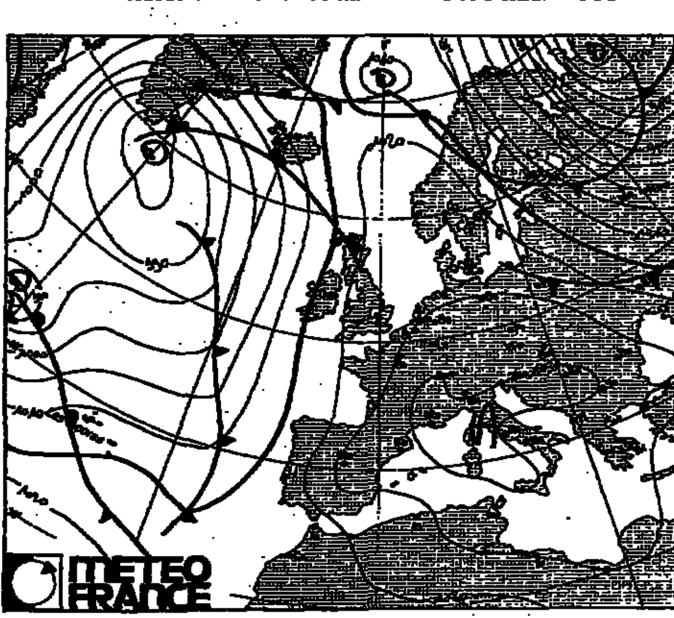
Mercredi : soleil sur une majeure partie du pays. – Au lever du jour le ciel sera nuageux à très nuageux sur Bretagne, Languedoc-Roussillon et en bordure des Pyrénées. Ces nuages auront du mal à se disloquer et gagneront même en cours de journée les côtes de la Manche.

Sur Rhône-Alpes et Corse le ciel sera localement nuageux. Sur le reste du pays quelques brouillards en début de matinée laisseront rapidement place à un ciel bien ensoleillé.

Le matin les températures seront comprises entre 3 et 6 degrés sur l'extrême sud de la France. Elles seront légèrement positives sur les côtes atlantiques et les côtes de la Manche. Sur les autres régions elles seront comprises entre –2 et 0 degrés et pourront localement descendre à –4 degrés.

L'après-midi le thermomètre atteindra 9 à 13 degrés sur la moitié Nord-Est, 11 à 16 degrés sur la moitié Sud-Ouest. Le vent d'Autan soufflera à 40 km/h.

PRÉVISIONS POUR LE 11 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 9-3-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 8-3-1993 à 18 heures TUC et le 9-3-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	12	–1	D
BIARRITZ	11	6	N
BORDEAUX	16	1	C
BOURGES	11	–2	C
BREST	13	2	C
CAEN	12	–2	D
CHERBOURG	9	0	D
CLERMONT-FER.	10	–2	N
DIJON	10	–3	C
GRENOBLE	10	1	D
LILLE	10	–1	D
LIMOGES	14	3	C
LYON	10	1	D
MARSEILLE	12	3	D
NANCY	7	–4	D
NANTES	14	–1	D
NICE	11	4	D
PARIS-MONTS.	11	1	D
PAU	11	7	C
PERPIGNAN	13	9	C
POINTE-A-PITRE	31	22	D
RENNES	15	1	D
ST-ETIENNE	9	–1	D
STRASBOURG	8	–4	D
TOULOUSE	10	7	N
TOURS	12	–1	D

ÉTRANGER			
ALGER	19	11	O
AMSTERDAM	9	–2	D
ATHÈNES	9	5	C
BANGKOK	35	28	N
BARCELONE	15	9	C
BELGRADE	–1	–3	*
BERLIN	4	–4	D
BRUXELLES	10	–2	D
COPENHAGUE	2	–4	B
DAKAR	23	17	D
GENÈVE	7	–6	D
ISTANBUL	3	–2	D
JÉRUSALEM	11	2	D
LE CAIRE	26	12	D
LISBONNE	17	8	D
LONDRES	12	0	D
LOS ANGELES	17	11	B
LUXEMBOURG	5	–4	D
MADRID	19	–1	D
MARRAKECH	18	9	N
MEXICO	14	7	C
MILAN	9	–6	D
MONTRÉAL	2	–4	*
MOSCOU	1	–14	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	29	16	D
NEW-YORK	7	3	D
PALMA	18	5	N
PÉKIN	9	0	D
RIO-DE-JANEIRO	35	–	–
ROME	12	1	N
HONGKONG	20	17	C
SÉVILLE	21	7	D
SINGAPOUR	–	–	C
STOCKHOLM	2	–1	C
SYDNEY	26	18	D
TOKYO	11	3	D
TUNIS	14	4	N
VARSOVIE	–1	–9	D
VENISE	8	2	D
VIENNE	3	–5	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

En campagne

Il revint à une toute petite femme, Romane Bohringer, une toute petite chose sous un drôle de chapeau, de pleurer les plus grosses larmes de cette fête des Césars effleurée par l'aile noire de la malédiction. *«Je suis sûre,* dit-elle à son partenaire Cyril Collard, *je suis sûre que là-haut, tu as déjà trouvé de la pellicule et une caméra.»* Mais au-dessus d'elle, au-dessus du drôle de chapeau, le ciel immense semblait aveugle et sourd, sourd aux pleurs des petites filles. Pour le reste, entre les hommages et les remerciements, on vit beaucoup Jack Lang. On a compté : il apparut vingt fois. Avec des circonstances atténuantes : pour ses probables adieux aux Césars, il s'était judicieusement assis à côté de Catherine Deneuve. Tout de même, vingt fois ! Il est vrai que les myopes votent aussi, à Blois comme ailleurs.

Toute la soirée, en tout cas, la campagne avait battu son plein. Aux «Guignols» de Canal Plus, la marionnette de PPDA interrogeait Jacques Chirac : *«Quel est votre programme ?»* Chirac, catégorique : *«Un autre programme.»* *«Mais encore ?»* Chirac, s'énervant : *«Je vous le répète : un autre programme.»* *«Plus précisément ?»* Chirac, soudain inspiré : *«Nous allons relancer le bâtiment. Voilà. Nous allons relancer le bâtiment.»* *«Et sur les autres points ?»* Chirac, appelant Pasqua à la rescousse : *«Charles, le monsieur nous demande notre programme.»* *«Jacques, nous allons relancer le bâtiment.»* *«Non, ça je l'ai déjà dit.»* Tous deux, tournés vers la coulisse : *«Edouard, notre programme ?»* Alors Balladur, en sauveur : *«Nous allons privatiser, abaisser les charges...»* Soulagement général, puis : *«...Tout cela dans le but de relancer le bâtiment.»*

Après le journal de France 2, on guettait le début de la campagne électorale officielle sur ce que TF 1 appelle gentiment *«les médias d'Etat»*. Apparut un certain Benoît Frappé, au nom d'un Parti de la loi naturelle. On fit silence. Encore un gag, ou un piratage, «les Guignols» étaient enfoncés ! Pour sortir de la crise, l'orateur proposa notamment *«la constitution d'un groupe de sept mille experts en méditation transcendantale»*. Très drôle, très réussi ! On attendait impatiemment la clé du canular. Mais non : lui succédèrent VGE et Martine Aubry. C'était un vrai monsieur Frappé, à qui de brillants responsables, que l'on doit salarier pour cela, octroient du vrai temps d'antenne – à égalité avec VGE et Martine Aubry – sur une vraie chaîne nationale. A quand le débat entre la relance du bâtiment et la méditation transcendantale ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 9 mars

TF 1

20.45 Cinéma : Le Beauf. ■ Film français d'Yves Amoureux (1987).
22.30 Côté enfants.
22.35 Magazine : Durand la nuit. Le sida a-t-il changé le comportement sexuel des Français ?
0.30 Magazine : Le Club de l'enjeu.

FRANCE 2

20.00 Journal, Campagne électorale (PC, PS, RPR, UDF). Journal des courses et météos.
20.50 Cinéma : Les Diplômés du dernier rang. □ Film français de Christian Gion (1982).
22.25 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. J'y crois dur comme fer. Reportages : le Christ s'est arrêté à Shingo, de Jérôme Caza ; Les savants aussi, de Gwenaëlle Cabel et Guy Suspluges ; Le surnaturel, une nouvelle thérapie ?, de Martine Lupi et Pierre Evrard.
23.25 Campagne électorale (RPR, PS, UDF, PT), Journal et Météo.
0.00 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie. (15e épisode).
21.35 ▶ Documentaire : Planète chaude. Les Deux Morts de Joseph Staline, de William Karel et Claire Jeanteur.
22.35 Journal et Météo.
23.10 Campagne électorale.
23.30 Téléfilm : Le Siècle des Lumières. Les Feux de la Révolution, de Humberto Solas d'après le roman d'Alejo Carpentier.
0.50 Continentales.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Kickboxer 2, le successeur. □ Film américain d'Albert Pyun (1990).
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : La Guerre sans nom. ■■ Film français de Bertrand Tavernier (1992).

ARTE

20.40 Soirée thématique : A l'ombre des maris. Soirée proposée par Sabine Bubeck (ZDF).
20.41 Court métrage : Revers. De Daisy Lamothe.
20.55 Documentaire : Rosenstrasse. De Daniela Schmidt.
21.40 Cinéma : La Trace. ■ Film tunisien de Nedja Ben Mabrouk (1982-1988).
23.10 Documentaire : Aimez-vous Brecht ? De Jutta Brückner.
0.10 Documentaire : Quand la nuit tombe. De Sabine Eckhard (45 min).

M 6

20.45 Téléfilm : Une mère courageuse. De John Patterson, avec Alfre Woodard, A. J. Johnson.
22.20 Série : Amicalement vôtre.
23.15 ▶ Documentaire : L'Enfance enchaînée. D'Hubert Dubois.
0.10 Informations : Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Les forêts du monde. Avec Antoine Laumier et Vincent Tardieu.
21.30 Débat. Le goulag bulgare. Avec Ivan Kroumov, Ivan Chalev, le Père Koupen, Atanase Kyriakov, Tzvetan Todorov, Todor Jivkov.
22.40 Les Nuits magnétiques. La peur (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean-Richard Freyman (les Parures de l'oralité).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 30 janvier, salle Pleyel) : Suite lyrique, de Berg ; Le Chant de la terre, de Mahler, par l'Orchestre national de France, dir. : Jeffrey Tate ; sol. : Thomas Moser, ténor ; Dalia Schaechter, mezzo-soprano.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraïeb. Extraits d'œuvres de Debussy, Poulenc, par Denise Duval, soprano, et de Gounod, Donizetti, par Jean Planel, ténor.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes en sol majeur op. 161, de Schubert ; Lieder, de Zelter.
0.33 L'Heure bleue.

Mercredi 10 mars

TF 1

14.35 Club Dorothée.
17.25 Série : Premiers baisers.
17.50 Côté enfants (et à 22.40).
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Charles Gérard.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.35).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
19.55 Journal et Météo.



20.50 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault.
22.45 ▶ Magazine : 52 sur la Une. De Jean Bertolino. Belles ou laides.
23.45 Sport : Patinage artistique. Championnat du monde : libre couples et original messieurs, à Prague.
0.40 Journal et Météo.

FRANCE 2

15.30 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Le retour de Daniel Guichard.
16.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.50 Feuilleton : Beaumanoir.
17.15 Magazine : Giga.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Campagne électorale (PS, RPR, UDF, ext.d.) et Météo.
20.50 Téléfilm : Mammy Mamours. De Philippe Niang.
22.25 Première ligne. Justice en France : chronique de la justice ordinaire. 2. Des hommes et des juges, de Philippe Boucher, Daniel Karlin et Tony Lainé.
0.00 Journal, Campagne électorale (GE, RPR, PS, UDF) et Météo.
0.30 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. La 100e émission.

FRANCE 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.25 Big bang.
17.20 Magazine : Fractales. Les robots japonais ; Imagerie médicale en direct du cerveau ; Invité : Jean-Didier Vincent, neurobiologiste.
17.50 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.15 Campagne électorale (et à 22.55).
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 La Marche du siècle. Stress : la grande angoisse.
22.25 Journal et Météo.
23.15 Sport : Voile. Défi Charal.
23.25 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

15.35 Téléfilm : Epreuves d'amour. De Stephen Gyllenhaal.
17.05 Documentaire : Les Surprises du sexe. La sexualité des bêtes. 2. Une question de choix.
18.00 Canaille peluche. Sandokan.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top. L'affaire Louis Trio.
19.15 Magazine : BVP, Baffie vérifie la pub.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Nathalie Simon.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Cinéma : La Vie, l'amour... les vaches. □ Film américain de Ron Underwood (1990).
22.50 Flash d'informations.
22.55 Cinéma : Young Guns 2. ■ Film américain de Geoff Murphy (1990).
0.35 Le Journal du hard.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
17.55 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor (rediff.).
18.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Chico Hamilton/Roman Polanski.
19.30 Documentaire : Au royaume de l'ours rouge. De Petra Regent. 1. Le chant de la Volga.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Portrait : Evguinii Mravinski. 1903-1988.
21.40 Concert : La Moldau. De Smetana, par l'Orchestre de la Suddentschen Rundfunk sous la direction de Ferenc Fricsay.
22.35 Concert : L'Ouverture de Tannhäuser. De Richard Wagner. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, sous la direction d'Herbert von Karajan.
22.50 Documentaire : Mériaux frères.
23.20 Magazine : Mégamix.

M 6

15.25 Magazine : Fréquenstar.
16.30 Magazine : Nouba.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Booker.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations. Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 0.50).
20.45 Téléfilm : En mémoire de Caroline. De Robin Spry.
22.35 Téléfilm : Un privé au paradis. De Martha Coolidge.
0.10 Magazine : Vénus.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Retour à Pétain.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Champ libre : l'anthropozoologie (3).
22.40 Les Nuits magnétiques. La peur (2).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné en 1990, à Madrid) : Quatuor no 1, de Chapi, par le Quatuor classique de la Radiotélévision espagnole ; Tambores de Granadores (preludio), de Chapi, par l'Orchestre symphonique de Galicie, dir. : Saba Calvillo ; Quatuor à cordes en ré, de Breton, par le Quatuor Gabrielli.
21.45 Concert (donné le 7 février, salle Olivier-Messiaen) : Tristia op. 22, de Firsova ; Concerto pour piano et orchestre, de Lenot ; Mediation pour violoncelle et orchestre, de Silvestrov, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France.
23.09 Feuilleton : Maldoror.
23.19 Ainsi la nuit.
0.33 L'Heure bleue.

Le Monde

Une défaite de M. John Major aux Communes

La ratification du traité de Maastricht par la Grande-Bretagne sera retardée de plusieurs semaines

Le vote intervenu lundi 8 mars à la Chambre des communes ne préjuge pas la ratification finale du traité de Maastricht, mais en retardant pour des raisons de procédure de plusieurs semaines le processus législatif au Parlement de Westminster, il renvoie, au mieux, à la fin de l'été l'adoption définitive du traité par la Grande-Bretagne.

LONDRES

de notre correspondant

Le vote, par 314 voix contre 292, d'un amendement relativement mineur du Labour sur la *composition du comité européen* des régions (1), soutenu par les Démocrates-Libéraux et les rebelles «eurosceptiques» du Parti conservateur, a *été accueilli, dans* l'enceinte de la Chambre des communes, par des hurlements de joie de la part de ses partisans, pour qui ce vote a constitué une *«divine surprise»*.

L'annonce des résultats a été, d'autre part, suivie de réactions de colère de la part de nombreux parlementaires *conservateurs* : les insultes ont fusé à l'égard des rebelles accusés d'avoir trahi le gouvernement en s'alignant avec l'*opposition, certains loyalistes* n'hésitant pas à mettre en cause l'appartenance des «eurosceptiques» au parti majoritaire. Ces manifestations *donnent une* idée de la tension qui règne dorénavant au sein du parti tory et de l'ampleur des divisions sur la question européenne. Mais cet échec est avant *tout* celui de M. John Major, *pour qui il s'agit de la première* défaite parlementaire depuis sa nomination au poste de premier ministre, en novembre 1990. L'autorité du chef du gouvernement, déjà fortement atteinte par une conjoncture économique et politique *difficile (le Monde* du 5 mars), ne peut qu'être davantage minée par un vote que les circonstances rendent humiliant.

Celui-ci est en effet intervenu *moins de quarante-huit heures* après la tenue du conseil central du Parti conservateur, réuni le week-end dernier à Harrogate. A cette occasion, M. Major avait lancé un *appel pressant* à l'unité du parti majoritaire. *«La désunion est un luxe que nous ne pouvons nous permettre»*, avait-il insisté. Les membres du *gouvernement* avaient multiplié les avertissements à l'égard des «eurosceptiques», soulignant que ceux-ci risquaient de remettre en cause l'ensemble du *programme* législatif du premier ministre. Or, en dépit d'intenses pressions, les «eurosceptiques» ont persisté, *démontrant à la fois leur détermination* et leur force : alors que le gouvernement dispose d'une majorité de 20 voix aux Communes, 26 dissidents ont choisi de voter avec l'opposition et 18 autres se sont volontairement abstenus.

Les «eurosceptiques» pour un référendum

Il s'agit donc d'un avertissement pour la suite du processus parlementaire. L'amendement en cause a pour effet d'obliger le gouvernement à choisir les délégués qui siégeront au sein du futur comité européen des régions parmi les *conseillers élus des gouvernements* locaux, alors que le gouvernement souhaitait pouvoir désigner des personnalités n'appartenant pas *aux milieux politiques. S'il s'agit*, comme l'a affirmé M. Jack Cunningham, porte-parole du Labour pour les affaires étrangères, d'un *vote en faveur de la régionalisation*, voire de la «subsidiarité», son principal effet est d'imposer une nouvelle discussion détaillée du texte de ratification. Ainsi, l'opposition et les «eurosceptiques» vont disposer de tout le temps nécessaire pour retarder l'examen du texte, dont l'adoption définitive *est renvoyée, au mieux*, à la fin de l'été.

Les uns et les autres peuvent légitimement reprendre espoir de mettre de nouveau le gouvernement en *minorité* lors du vote d'un amendement *sur les dispositions* sociales du traité de Maastricht. Bien que M. Major ait souligné que le vote sur le «chapitre social» n'empêchera pas la ratification du traité, une défaite sur cette question porterait gravement atteinte à l'autorité du premier ministre, à la fois en Grande-Bretagne *et en* Europe.

L'issue des votes ultérieurs dépend de l'attitude des «eurosceptiques» et des Démocrates-Libéraux *de M. Paddy Ashdown*, dont le parti exerce de plus en plus un rôle d'arbitre. La principale revendication des rebelles – discrètement encouragés par la baronne Thatcher, – demeure l'organisation d'un référendum sur la ratification *britannique. Les «eurosceptiques»* ne cachent pas qu'ils sont prêts à rentrer dans le rang si M. Major accepte de changer de position à ce sujet. Cette hypothèse apparaît cependant *improbable en dépit* d'une campagne de presse (menée notamment par *The Times*), de plus en plus vive en faveur de l'organisation d'une consultation populaire.

LAURENT ZECCHINI

(1) *Le traité de Maastricht a institué* un comité des régions conçu sur les mêmes principes que le comité économique *et social* (membres nommés pour quatre ans). Son rôle est consultatif. Son avis peut être sollicité par le conseil des ministres ou par la Commission. Il est exigé dans certains cas : organisation des fonds structurels, actions de cohésion économique et sociale, actions d'encouragement *en matière d'éducation*, de culture, de santé publique, orientation de la politique de l'environnement.

□ *IRLANDE DU NORD* : **un mort** *dans un attentat de l'IRA.* – Trois obus d'un mortier placé sur un camion benne ont été tirés, lundi 8 mars, contre une caserne de police en construction à Keady (60 km au sud-ouest de Belfast), tuant un civil et en blessant trois autres. L'IRA a *revendiqué l'attentat, qui porte à 16* le nombre de tués depuis le début de l'année dans des attentats terroristes en Irlande du Nord. – *(AFP.)*

En Italie

Remous autour de la «dépénalisation» des délits politico-financiers

L'ancien président de la République italienne, M. Francesco Cossiga, a demandé, lundi 8 mars, la démission du ministre de la justice, M. Giovanni Conso, après le faux pas constitué, selon lui, par l'épisode du décret-loi *«dépénalisant»* les délits politico-financiers, que son successeur au Quirinal a refusé de signer *(le Monde* du 9 mars).

M. Cossiga, qui a approuvé l'at*titude de M. Scalfaro*, a estimé dans un entretien à RAI 2 que la démission du ministre de la justice pourrait permettre à M. Giuliano Amato, le président du conseil, socialiste, *«d'éviter d'en faire autant»*. Selon l'agence Ansa, M. Conso a lui-même affirmé, lors d'un déplacement à Palerme, qu'il *«songe à démissionner parce qu'il n'est plus possible de travailler correctement dans cette atmosphère»*.

De son côté, le ministre de l'environnement démissionnaire, M. Carlo Ripa di Meana, a déclaré : *«Je ne vois pas comment ce gouvernement pourrait durer. Ses jours sont comptés. Je le dis au titre de simple citoyen. Le gouvernement a heurté le sens commun des Italiens.»*

Les enquêtes sur les affaires de corruption *ont entraîné*, lundi, de nouvelles arrestations. Une enquête a été, en outre, ouverte à l'encontre d'un député romain de la démocratie chrétienne, M. Vittorio Sbardella, proche, dans le passé, de M. Giulio Andreotti, ancien chef du gouvernement.

Enfin, dans le cadre de l'enquête sur le détournement de fonds destinés à la coopération avec des pays du tiers-monde, le parquet de Rome a demandé lundi la levée de l'immunité parlementaire de l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Gianni De Michelis, ainsi que de celle du sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. Claudio Lenoci, tous deux socialistes. – *(AFP, Reuter.)*

Trompant la vigilance de la police

Une centaine de skinheads se sont réunis à Vitry-sur-Seine

Entre cent et cent trente skinheads d'extrême droite se sont rassemblés, dans la soirée du vendredi 5 mars, dans le jardin d'un pavillon de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) à l'initiative des Jeunesses nationalistes révolutionnaires (JNR), un groupuscule néo-nazi. A l'origine, cette réunion devait se tenir à Paris, mais la préfecture de police l'avait interdit *(le Monde* daté 7-8 mars). Vendredi soir, les policiers avaient procédé à soixante-dix interpellations pour vérification d'identité dans la capitale. Après avoir été relachés, *dans la soirée*, de jeunes «crânes rasés» *parvenaient* tout de même à se regrouper à Vitry-sur-Seine. Au cours de ce rassemblement, révélé *par le Parisien*, le 9 mars, les participants ont scandé des slogans nazis.

Pour les organisateurs, le skinhead Serge Ayoub et sa poignée de militants des JNR *(une dizaine* tout au plus), le bilan de cette opération est mitigé. S'ils ont su tromper la vigilance de services de police, ils n'ont pu attirer des «skinheads» de toute l'Europe. Seuls quelques Belges avaient répondu à leur appel. De sources proches du milieu skinhead, on indique que la plupart des jeunes *gens présents n'avaient pas rallié* Vitry par sympathie pour les JNR mais plutôt par *«curiosité»* et par souci de *«provocation»*.

Ph. Br.

Selon « le Quotidien de Paris »

Une demande de protection rapprochée de Jacques Roseau avait été refusée en 1991

M. Guy Forzy, président du Recours-France, avait réclamé une protection policière pour Jacques Roseau, à la suite de l'agression dont ce dernier avait été victime, le 7 novembre 1991 à Nice, de la part de plusieurs membres d'une organisation de rapatriés d'Algérie parmi les plus radicales, l'USDIFRA *(le Monde* du 9 mars). Selon *le Quotidien de Paris*, cette demande avait été écartée par le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Philippe Marchand.

Le journal publie, dans son édition du 9 mars, le fac-similé d'une lettre du *ministre en date du* 19 décembre 1991, dans laquelle M. Marchand écrit notamment : *«Les renseignements dont disposent mes services ne font pas ressortir actuellement à l'encontre, de M. Roseau, l'existence de menaces circonstanciées et précises justifiant la prise de mesures prioritaires et immédiates de protection»*.

Le ministre précise néanmoins que *«la situation de l'intéressé demeure suivie avec attention afin que toutes dispositions soient prises si cela devenait nécessaire»*.

Il ne nous a pas été possible d'obtenir de réaction autorisée, mardi matin, au ministère de l'intérieur sur ces informations.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Initiatives» folioté de 29 à 42

Le numéro du « Monde » daté 9 mars 1993 a été tiré à 512 708 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Arts/Spectacles : Titien au Grand Palais

Le Grand Palais accueille une exposition ambitieuse consacrée à Titien et aux peintres de Venise qui influencèrent cet artiste du XVIe siècle ou travaillèrent avec lui. La Péniche Opéra confronte les *«songs» de Kurt Weill aux chansons de cabaret écrites*, à leurs moments libres, par les compositeurs de musiques «savantes».

Deux disparitions

L'ancien journaliste communiste Pierre Hervé

Pierre Hervé, ancien député communiste, ancien rédacteur en chef adjoint de *l'Humanité*, est décédé le 8 mars à Châtel-Censoir (Yonne) à l'âge de soixante-dix neuf ans.

Dans son histoire avec le Parti communiste, Pierre Hervé fut en tout point un modèle. Modèle d'une *génération de militants* précoces, il passe sans transition des Jeunesses communistes à la Résistance. Modèle de l'homme d'appareil, député discipliné et éditorialiste implacable à *l'Humanité*. Modèle, enfin, du *«renégat-type»* (1), exclu en 1956 à la suite de la publication d'un *ouvrage critique sur le parti*.

Né *le 25 août* 1913, à Lanmeur, dans le Finistère, Pierre Hervé adhère dès 1932 aux Jeunesse communistes, devenant membre du *comité central, puis au* Parti communiste en 1936. Licencié en philosophie, il s'apprête à passer l'agrégation lorsque la guerre éclate en 1940. *Prisonnier de guerre*, évadé, de nouveau arrêté puis de nouveau évadé, il rejoint en 1941 la zone sud et devient responsable *d'organisations de résistance non* communistes. Il est notamment un des dirigeants du mouvement Libération-Sud, puis secrétaire *général du Mouvement* de libération nationale.

A la Libération, Pierre Hervé est député communiste du Finistère. Mandat qu'il abandonne en 1948 *pour se consacrer entièrement au* journalisme d'opinion. A partir de 1944, il est à la fois responsable d'un journal issu de la Résistance, *Action*, dont il sera rédacteur en *chef, et éditorialiste et rédacteur* en chef adjoint de *l'Humanité*. *«Refuge pour les intellectuels communistes réfractaires au jdanovisme»*, selon Mme Jeannine Verdès-Leroux, *mais dépendant* financièrement du PC, *Action* disparaît en 1952, au plus fort de la guerre froide. Pierre Hervé, qui a quitté *l'Humanité* en 1950, perd de son importance au sein du parti. Mis à l'écart de l'appareil, il devient en 1955 professeur de philosophie au lycée Voltaire.

En janvier 1956, Pierre Hervé publie *La Révolution et les fétiches*, un ouvrage iconoclaste contre le Parti communiste. *La réaction* de la direction est immédiate. Le 8 février *l'Humanité* annonce dans un court entrefilet son exclusion *des rangs du PC. Après un nouvel* ouvrage critique, *Dieu et César sont-ils communistes ?*, publié en 1957, Pierre Hervé rejoint un an *plus tard* les rangs de la *SFIO*. Au court *des années 60*, il *s'éloigne* progressivement de la politique pour se consacrer à nouveau, et cette fois-ci définitivement, à l'enseignement de la philosophie.

GILLES PARIS

(1) *L'expression est de Jeannine Verdès-Leroux*, auteur d'un ouvrage consacré aux intellectuels communistes de 1944 à 1956, *Au service du Parti*, Fayard, 1983.

Le chanteur américain Billy Eckstine

William Clarence Eckstein, dit Billy Eckstine, est mort à Pittsburgh (Pennsylvanie). Il était âgé de soixante dix-neuf ans.

Premier chanteur noir à avoir fait la «une» de *Life*, voix de baryton aux emphases indigestes à la si fine oreille européenne, bien trahi, bien méconnaissable dans les enregistre*ment des années 40, Billy Eckstine* aura pourtant joué un rôle central de pivot, d'incitateur, un rôle de distributeur dans la pure modernité du jazz. Son orchestre, de juin *1944* à 1947, réunit le meilleur des avant-gardistes, les Boppers, les forme et les fait connaître.

Né à Pittsburgh le 8 juillet 1914, éduqué à Washington (Armstrong High et Howard University), il remporte un concours amateur au milieu des années 30. Ainsi commencent, de leur côté, Ella Fitzgerald et Sarah Vaughan. Chanteur et animateur dans les clubs de Buffalo, Detroit, Washington et Chicago (le Club de Lisa), il entre chez Earl Hines en 1939. Première rencontre de Budd Johnson, saxophoniste, chanteur originaire du Sud qui est l'arrangeur – premier passeur entre l'ancien et le moderne – de Hines avant de devenir celui de Billy Eckstine, *puis de* Woody Herman (1944-1945) et enfin de Dizzy Gillespie (1945-1946). Eckstine et Johnson contribuent à intégrer Charlie Parker et Sarah Vaughan à l'orchestre de Hines.

Après être devenu l'attraction de l'orchestre où il joue occasionnellement de la trompette – il est également guitariste, trombonne et saxophoniste, – lui qui a commencé par des imitations de Cab Calloway, *fonde un big band, toujours* avec Budd Johnson. Il croit à la révolution du be-bop et il est sûr de pouvoir le populariser. Il le fera. Au pupitre de son orchestre se succéderont, à un moment ou à un autre, *tous les trompettistes fondateurs du* style moderne, Dizzi Gillespie, Fats Navarro, Miles Davis, Kenny Dorham ; les ténors Lucky Thompson, Gene Ammons et *Dexter Gordon, qui se rencontrent ici* ; *Léo* Parker au baryton, John Malachi au piano, Tommy Potter à la basse... Le secret n'est qu'apparemment dans cette *légion* de musiciens de premier plan. *Le secret est à chercher du côté* de la voix féminine (Sarah Vaughan), des arrangeurs successifs (Budd Johnson, Tadd Dameron, Jerry Valentine), probablement aussi du côté du drummer permanent, Art Blackey, et certainement de celui de Charlie Parker, dont tous les premiers quintets sortent de l'orchestre.

Si bien que Billy Eckstine, «Mr. B.», transcendera sa propre gloire de *soliste par celle de l'orchestre*, ce qui n'est pas un cas si fréquent, incarnant la figure du chanteur populaire pour MGM au début des années *50*, traversant la période de reflux de son style sur les scènes de Las Vegas avant d'apparaître à nouveau à partir de la fin des années *70* sur celle du jazz avec Helen Merrill ou Sarah Vaughan.

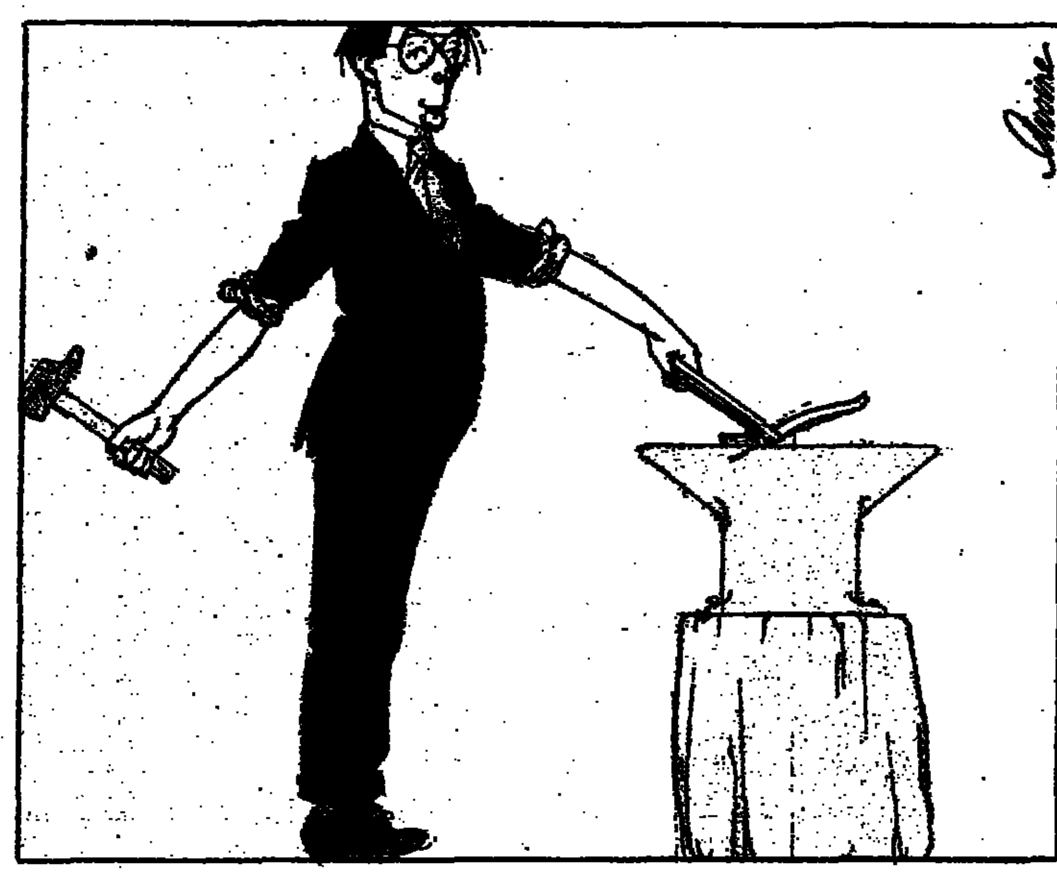
FRANCIS MARMANDE

Le Monde

I N I T I A T I V E S

Les parcours atypiques

Un centralien devient brocanteur...
l'appel de la vocation réconcilie le rêve et le travail



SELON les cas, le métier est exceptionnel, inattendu, ou le parcours professionnel est tout à fait surprenant, quand il ne relève pas du paradoxe. Parfois, les deux sont mêlés pour aboutir à des carrières atypiques.

Il a fallu qu'interviennent les *« dégraissages d'effectifs »*, aux Houillères, pour que telle future licenciée crée une société qui récupère et commercialise, pour la restauration de bâtisses anciennes, les vieilles briques prélevées sur les friches industrielles du Nord. A la recherche de toutes les solutions possibles de reclassement, lors de plans sociaux massifs ou quand ils prennent en charge un cadre, les cabinets d'*outplacement* regorgent d'exemples de ce genre. Voire suscitent ces vocations nouvelles, en s'appuyant sur un violon d'Ingres, une passion ou un rêve contrarié d'enfant. Parmi d'autres, Claude Charpentier, chez EOS, aime bien trouver ce genre de réponse, et les consultants du groupe MOA également. L'occasion fait aussi le larron. Une rupture, des événements fortuits qui détruisent le charme d'une profession, et voilà que la carrière prend une tout autre direction, et pas seulement au hasard. Brutalement, reviennent en mémoire les anciennes aspirations, on se rend compte que la vie a permis de s'approprier des savoir-faire jusqu'à présent inexploités, ou, tout simplement, on veut se consacrer entièrement à une activité jusqu'à en faire un nouveau métier. Lassé, un publicitaire est devenu ébéniste et, finalement, petit fabricant de produits d'entretien pour les meubles anciens. Il se réalise enfin. Beaucoup deviennent antiquaires, brocanteurs et restaurateurs par amour de la cuisine ou parce qu'ils aiment la convivialité, naturellement.

Si les reconversions sont parfois douloureuses, dues aux circonstances économiques, tout dépend ensuite du point de chute. Avoir été médecin, et se transformer en cadre *« heureux »* de l'ANPE, peut répondre à une certaine continuité logique. Après tout, il s'agit de venir en aide à des personnes en difficulté...

Mais, le plus souvent, ces cheminements curieux ont des origines à la fois plus simples et plus complexes. La psychologie et peut-être la psychanalyse, avec Œdipe, y ont leur part. En effet, qu'est-ce qui est commun au centralien qui finit par être chirurgien après dix ans d'études supérieures, et à l'ancien de Supélec qui, à peine diplômé, devient éditeur de bandes dessinées ? Un même désir d'assouvir professionnellement une passion, à l'évidence. Mais aussi, selon des dosages qui peuvent varier, un même détour dû à l'autorité du père.

Ce mélange est détonant, au sens qu'il fournit les variations de parcours les plus désordonnées, en apparence, à chaque fois sous-tendues par la volonté inexpugnable d'atteindre un but, intérieurement défini avec précision. Et, là aussi, les exemples de cette longue et sinueuse quête ne manquent pas, qui sont autant d'histoires personnelles. Le patron d'un cabinet d'audit se transforme tous les week-ends en agriculteur du pays de Caux, et continue d'exploiter la grande ferme de ses parents. Il prétend y retrouver son équilibre, et prend ainsi ses distances avec la frénésie du monde des affaires. Diplômé d'une grande école, un jeune brocanteur, qui ne s'imagine pas autrement qu'en *« chineur »*, avoue sans honte qu'il a supporté les années de prépa, puis la course pour sortir dans la botte, simplement pour réaliser le rêve de son père. Celui-ci était programmé pour suivre le même chemin, si la guerre ne l'avait pas amené à rejoindre l'Espagne, puis les Forces françaises libres.

LE poids de la famille ou de la tradition joue un rôle essentiel dans ces contournements. Avant de rejoindre son inclination, il faut, dans certains milieux, se conformer aux signes extérieurs de l'honorabilité. Parfois, il faudra vaincre des résistances fortes et s'opposer. Bref, tuer le père !

Mais le point de rupture peut aussi s'accompagner de l'acceptation d'un discours plus réaliste. Posséder un *« bon »* diplôme, avoir un *« bon »* métier dans les mains, comme le dit la sagesse populaire, c'est également disposer, au moins aux yeux des parents, du parachute indispensable pour faire sa vie. Ensuite, ces conditions remplies, on obtient le droit de mener sa barque comme on l'entend et, donc, d'exercer une tout autre activité. Pourvu qu'il réussisse, ajoutent certains, il n'y a rien d'interdit. En conclure que les carrières atypiques sont le fait de personnages troublés ou tourmentés serait cependant une erreur. Tous ou presque s'accomplissent. Surtout, il y a des caractères ou des circonstances qui viennent déterminer ces choix. Fantasques ou changeants, certains ont le goût de se laisser conduire par l'impulsion. Ils évoluent, adoptent de nouveaux métiers et n'imaginent pas rester en place. Ils découvrent, se laissent séduire par l'imprévu. D'autres choisissent l'aventure ou s'embarquent dans des défis au nom de l'amitié, du bonheur de travailler ensemble. Et il arrive que tout cela débouche sur des métiers inconnus, jusqu'à présent, ou que cela mette à jour des activités économiques insoupçonnables.

Qui aurait imaginé, il y a vingt ans, que l'on pouvait faire profession de créer des voiliers de course, d'organiser des événements comme le défilé du Bicentenaire de la Révolution ou la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques ? Avec la passion, des marchés nouveaux sont apparus, et des emplois avec eux.

Alain Lebaube

DOSSIER ● Les parcours atypiques

La ligne du père

Comment échapper au poids de la tradition

LE fils aîné ne rêvait que de brûler les planches et de grands frissons le parcouraient quand les trois coups annonçaient le lever de rideau. Il avait depuis l'âge le plus tendre une véritable passion pour le théâtre et les artistes. Le cadet, lui, voulait vouer sa vie *« à chercher des cailloux dans le sable »*, selon l'expression paternelle, et se voyait archéologue. Mais le père, prudent, ne l'entendait pas de cette oreille. Il avait libéralement annoncé à ses enfants : *« Vous ferez ce que vous voudrez dans la vie, mais tout d'abord il me faut des diplômes de grandes écoles. »* Pour assurer. Le fou de théâtre, obéissant et par chance fort en math, a donc fait l'Ecole centrale. L'archéologue s'est contenté d'HEC, mais ils possédaient tous deux le don et l'art de concilier la volonté paternelle et leurs propres goûts. Le centralien est devenu chef des services techniques de l'Opéra : à lui l'ivresse des coulisses et la proximité des divas. Le diplômé d'HEC est responsable du Musée du Caire.

Pas facile d'être poète quand le père est notaire et de décider de son destin en dépit des pressions ou des exemples familiaux. A un âge où l'influence du milieu est encore permanente, beaucoup commencent par suivre les traces paternelles et attendent la maturité pour oser enfin affirmer leurs choix. Ce n'est pas avant trente ans que Gérard a eu le courage de rompre le cordon qui le retenait à sa lignée. Fils, petit-fils et arrière-petit-fils de polytechniciens, il a suivi le chemin de ses aïeux, porté le sabre et coiffé le bicorne jusqu'au jour où il a définitivement abandonné le cabinet de conseil où il s'ennuyait ferme pour se lancer... dans la presse féminine. Guy, lui, est issu d'une vieille famille de juristes de Castelnaudary. Il a fait des études de droit *« comme tout le monde chez moi »*. Un peu aventurier, ayant le goût du sport et curieux de tout, sitôt son dernier examen réussi, il est devenu GO au Club Méditerranée. Voilà quatorze ans qu'il y travaille et sept ans qu'il est chef de village, ayant pris des galons. Il rêve à présent de devenir bibliothécaire.

Il faut une sacrée vocation pour échapper au poids de la tradition et sortir des rails tracés depuis la naissance, pour trouver sa propre route. Ou bien le hasard d'un événement, d'une rencontre décisive. David B. descendait lui aussi d'une lignée de magistrats et acceptait l'idée de passer sa vie entre les greffiers et les maîtres du barreau. Mais la passion d'une jolie monitrice de ski croisée sur une piste à Val-d'Isère lui a donné la force de quitter le palais de justice, ses dossiers et ses archives poussiéreuses pour aller planter sa tente sur les sommets.

Les fils « déviants »

Pour son père, l'amour de la montagne ne pouvait que se limiter à huit jours par an : *« Il ne faut pas confondre vacances et chose sérieuse »*, disait ce dernier. Et quitter les miasmes de la vallée pour s'installer sur les hauteurs de Chamonix équivalait à renier son enfance et ses ancêtres. Le jour où David renonça à terminer sa thèse de droit pénal pour passer son diplôme de guide de montagne, il eut l'impression de procéder au meurtre du père. L'attrait des cimes et de la nature n'aurait pas suffi à le conforter dans sa décision. Il lui fallu toute la tendresse de sa belle montagnarde pour ne pas fléchir devant le chantage sentimental et les objurgations. L'aide soutenue d'un psychanalyste ne fut pas de trop pour l'aider à vivre enfin à vingt-huit ans sa propre vie, à l'aise dans ses baskets et pour sortir des pantoufles de son père.

Mais tous ne ruent pas dans les brancards, et beaucoup assument et même revendiquent leur héritage. Besoin de se mesurer au père en marchant dans ses pas ? Ou bien familiarité d'un métier que l'on connaît pour avoir baigné dedans depuis les dents de lait ? Les enfants de la balle ne manquent pas, quelle que soit la profession. Comédiens depuis les Guitry ou les Pitoëff, jusqu'aux Seigner, en passant par les Delon et les Sardou, politiques comme les Joxe, les Cot ou les Jeanneney, professeurs, médecins, pharmaciens, agriculteurs se succèdent sans état d'âme dans les familles. N'était-on pas dans le Nord mineur de père en fils, ou bien sidérurgiste dans l'Est ?

Alexandre Dumas fils n'a-t-il pas succédé à Alexandre Dumas père ? David Hallyday à Johnny ? Beaucoup de commerces ou d'industries sont dans la même famille depuis des générations. Prestigieux comme Hermes, Vuitton et Michelin, ou bien plus modestes. Mais la complicité professionnelle n'est pas forcément synonyme d'entente affective. Et l'on voit des fils « déviants » plus proches de leurs parents que ceux qui ne reprennent le flambeau, semble-t-il, que pour mieux l'arracher.

Liliane Delwasse

Ces marins venus d'ailleurs

Des ingénieurs et des chercheurs prennent le large

ISABELLE Autissier, trente-six ans, est une jeune femme affairée. Il ne se passe pas de jour sans qu'elle rende visite à son *Ecureuil-Poitou-Charentes II*, un sloop en construction dans les chantiers Penta de La Rochelle. C'est avec ce bateau bourré d'innovations qu'elle courra le Boc Challenge 1994.

« A la limite, je peux tout faire avec mon vélo. En quelques tours de roue, je rencontre les accastilleurs, les gens du bureau d'études, ceux de la voilerie. Leurs entreprises sont toutes réunies à La Rochelle. De surcroît, ce sont des copains, des dingues de bateau et de voile comme moi. »

Isabelle, qui a déjà effectué en 1990-1991 une course autour du monde en solitaire et franchi le cap Horn – *« Il y faisait un temps de demoiselle et les journalistes veulent me faire dire que j'en ai bavé ! »*, – est née à Paris. C'est à Rennes qu'elle prépare « agro ». Attirée par tout ce qui touche à la mer, elle choisit l'halieutique pour spécialité. La voici donc successivement à Lorient où elle se consacre à l'économie des pêches, rédige une étude sur la langoustine à l'IFREMER de La Rochelle en 1982. *« Parallèlement à mon travail, je construisais mon bateau. »* Aujourd'hui sponsorisée, l'ingénieur agronome estime avoir pleinement réalisé son rêve : *« Je suis skipper professionnelle »* dit-elle en caressant du regard son nouveau bateau avec lequel elle compte bien *« se payer en mer des trouilles super. »*

Les premiers outils numériques

Ce qu'on appelle à juste raison la filière voile rochelaise – elle est l'une des meilleures du monde – est née parce que *« la mayonnaise n'a pas pris »* comme dit Isabelle Autissier, de manière imagée. De fait, cette filière qui génère quelque deux mille cinq cents emplois en Charente-Maritime est tirée par le haut, à tout le moins pour ce qui concerne la compétition et les technologies qu'elle induit, par des personnes venues d'ailleurs. Seul dénominateur commun : une passion partagée pour la voile. Ce qui explique des parcours atypiques. Et, comme il faut bien vivre, des créations d'entreprises haut de gamme, à un vol de mouette de la tour Saint-Nicolas.

Ainsi Philippe Pallu de la Barrière. Cet ancien mathématicien de quarante-deux ans, aujourd'hui directeur du Centre de recherches pour l'architecture et l'industrie nautiques (CRAIN) qu'il a fondé, fut huit années durant chercheur en mathématiques fondamentales au Collège de France.

Pour se « laver » l'esprit, c'est sur la Seine qu'il s'initie au dériveur, prépare les Jeux olympiques de 1976. Il a plus tard la révélation de la course en haute mer : *« J'ai été lassé par le confinement des mathématiques pures »* explique-t-il aujourd'hui au Café du Nord de la Ville-en-Bois, qu'aurait aimé Paul Morand, rendez-vous immanquable de tous les voileux rochelais.

Peu à peu les amarres avec le Collège de France prennent du mou. Déjà, grâce à l'arrivée de la micro-informatique, Philippe s'investit de plus en plus fortement dans l'ingénierie navale. L'aventure du *Charente-Maritime*, ce catamaran qui fut un défi technologique, le rattrape. Voici le mathématicien gagné sans mal aux disciplines de l'hydrodynamique, l'aérodynamique, le calcul de structures des matériaux composites. Parallèlement, il met au point les premiers outils numériques en voilerie. Il songe encore que les PME des industries nautiques – la plaisance connaît alors un boom bien oublié depuis – auront besoin de compétences extérieures. *« Pourquoi ne pas créer un centre de recherches complété d'un bureau d'études ? »* s'interroge Philippe.

Aujourd'hui, avec huit ingénieurs et deux commerciaux, dans les locaux du Technoforum de La Rochelle, le CRAIN décompose son activité en recherche (CNRS, hydrodynamique navale de l'Ecole centrale de Nantes, liens avec l'enseignement supérieur, accueil de stagiaires bac + 5), et des études privées. Des logiciels de métier ont été développés par le Centre (routage océanique) et quelque quatre-vingt-dix licences ont été vendues dans vingt-cinq pays par ces ingénieurs pour la plupart centraliens. L'un d'eux, Michel Kermadec est responsable d'études du projet Americas Cup. Un jeune Hollandais est issu de l'université technologique de Delft. Un autre a préféré la mer à l'aéronautique. *« Ce qui les a attirés à La Rochelle,* commente Philippe, *c'est le plaisir de travailler dans une petite équipe et non plus pour le compte de colosses industriels. »*

Sylvain Berthomé, trente-six ans, Parisien d'origine, salarié de Voile systèmes (vingt-quatre personnes), une entreprise de voilerie, dévorait plus qu'il ne lisait Alain Gerbault dans son enfance. Cet ancien du CNAM, chercheur au CNRS durant neuf ans à Meudon, ne résista pas à l'appel de la Route du rhum. Aujourd'hui ce spécialiste de propulsion vélique poursuit ses recherches, dépose des brevets, développe des cerfs-volants de sport conçus pour la mer, la neige et le sable, qu'il estime promis à une forte croissance, et se trouve être le partenaire des grands noms de la voile, l'essentiel de son activité. *« Si j'avais poursuivi un itinéraire classique,* dit-il au pied d'une table de découpe de voiles s'apparentant à un terrain de basket, *je serais vraisemblablement physicien dans un labo. Non que la recherche ne soit pas passionnante. Mais je serais passé à côté de quelque chose d'important dans ma vie. »*

Dans la bande de copains – c'est ainsi qu'ils se qualifient – voici encore Jean-François Fountaine, ingénieur de formation (CNAM de Nantes), né à Boulogne-Billancourt. Il a créé en 1977 son propre chantier naval – cent salariés aujourd'hui – connu pour ses catamarans de croisière. *« Ce qui fédère tout le petit monde de la filière voile, c'est une même sensibilité et un métier »* confie Jean-François Fountaine.

A La Rochelle, le regard ne peut qu'accrocher la silhouette blanche de *France-I*. Cette ancienne frégate de la Météorologie nationale, promise à la ferraille mais reconvertie en musée maritime, reçoit cinq cent mille visiteurs par an. Patrick Schnepp en est le sauveteur. Cet ancien soixante-huitard bouillonnant des bords de la Seine est devenu un spécialiste du patrimoine maritime.

Jean Menanteau

Les carrières-passion

L'art du recommencement

CHEZ les centraliens, on appelle volontiers cela « le syndrome Antoine ». Le chanteur, dont la mère voulait absolument qu'il se fasse couper les cheveux, est l'un d'entre eux. Tout comme Boris Vian l'était aussi. Les ingénieurs d'aujourd'hui, ceux qui ont fait dans le classique, ne l'oublient pas. Une fierté, celle de compter dans leurs rangs des passionnés, des « gonflés » qui ont tout lâché et qui ont réussi. *« Antoine, Boris Vian, ce sont les plus connus,* explique l'un d'entre eux. *Mais allez donc voir à la Grande Chartreuse, vous y retrouverez aussi quelques centraliens ».* Finalement donc, le phénomène serait moins marginal qu'on pourrait le penser. Centrale reste toujours un terreau comme le prouve la rupture-passion bon teint de Michel Collin.

Elève à Louis-le-Grand, il sait, comme tous ses camarades, que c'est Polytechnique qui est d'office au bout des classes prépa. En principe. Non seulement il réussit Centrale dès la première année de concours, mais il sait depuis longtemps que, quoi qu'il arrive, il sera médecin. *« Chirurgien en réalité,* précise-t-il. *C'est une passion qui m'habite depuis l'âge de six ans. Lorsque mon père, médecin, m'emmenait à la piscine, on passait devant la faculté de médecine à côté du boulevard Saint-Michel. Il m'en parlait, me racontait des tas d'histoires qui me fascinaient. »* Michel Collin, ancien interne des hôpitaux de Paris et ancien chef de clinique, annonce tout simplement quand on lui demande de compter : un bac plus 20 !

Roger Dutoit, lui, sort de l'ENA, dont il a *« passé le concours parce que un de ses camarades de promotion à l'Ecole nationale des impôts lui avait dit que ce n'était pas pour lui ».* C'est vrai que s'il arbore volontiers la cravate, cet ancien responsable d'un foyer de jeunes n'est pas un adepte du costume trois-pièces grisonnant. Ce passionné de karaté – il l'enseigne – n'a *« pas eu du tout envie de se retrouver à la sortie de l'ENA à la direction du budget ».* Cracher dans la soupe ? Sûrement pas. En revanche, une envie irrésistible d'aller voir la vraie vie, *« celle d'un métier qui,* explique-t-il, *se conjugue au quotidien ».* Roger Dutoit sera donc le premier énarque à intégrer directement la police dès sa sortie de l'école. Il va sur le terrain, est finalement bien accepté par le milieu. Il sera d'ailleurs à l'origine de la réforme de la méthode de tir. *« Bien sûr, on apprend à tirer,* confirme-t-il, *mais on doit aussi apprendre à ne pas tirer ».*

Des atouts qui se méritent

Si Roger Dutoit marche à la passion, ce n'est pas à n'importe quel prix. En 1986, l'alternance « violente », surtout au ministère de l'intérieur, lui fait quitter la maison *« où il ne supporte pas d'avoir des commissaires politiques sur le dos ».* Curieux de nature, il entre alors à Air Inter. *« Le monde des transports aériens où, là aussi, la culture de la réussite au quotidien est vraiment vivante ».* Il y restera deux ans.

La police le réclame à nouveau. Il accepte d'y retourner mais pour peu de temps. Quand Pierre Joxe quitte la place Beauvau pour le ministère de la défense, Philippe Marchand, qui lui succède, arrive avec son équipe. Roger Dutoit sera de trop. Aujourd'hui, il dirige, au côté de Pierre Francès, la délégation générale de l'Association nationale des entreprises d'insertion, un terrain qui lui semble encore vierge et où il a accepté de venir, parce qu'il *« pense pouvoir apporter son écot,* [sa] *valeur ajoutée ».*

L'homme est consciencieux et ne peut vraiment pas se lancer dans une entreprise *« à laquelle* [il] *ne croirait pas »*, ce qui l'amène aussi à faire du prosélytisme. *« J'ai réalisé dans la revue de l'ENA une page de publicité pour que mes petits camarades viennent rejoindre le monde de l'insertion. J'ai eu la même démarche pour la police et quelques-uns ont mordu... »* Quand Xavier Fauche essaie de convaincre – et il y réussit parfaitement – c'est plutôt pour expliquer sans être pompeux *« que la vie c'est l'art du recommencement, que nous sommes tous des artistes potentiels et qu'il vaut mieux s'en apercevoir avant soixante-dix ans, l'âge des réveils et des retours sur soi difficiles. »*

Quand il se retourne, Xavier Fauche voit un jeune étudiant de Sup-de-Co, Le Havre, qui n'a pas envie *« d'intégrer le grand groupe qui fait pourtant rêver ses copains de promotion ». « Dès ma sortie, j'ai bifurqué »,* raconte-t-il. Direction : l'ORTF où, après s'être fait reconnaître de stage en stage, il travaille avec Pierre Bouteiller, José Artur et Jacque Chancel.

Il devient producteur, mais, au bout de dix ans, sa conception de la vie l'amène à penser qu' *« il doit faire autre chose pour ne pas s'endormir ».* Le déclic vient d'une émission d'Eve Ruggieri qui raconte à la station de radio la vie de Sarah Bernhardt. Xavier Fauche a de l'imagination et propose à Morris, le père de Lucky Luke, qu'il sait à la recherche de scénarios depuis la mort de Goscinny, un album sur ce thème.

C'est le début de sa carrière d'écrivain. Devenu le scénariste de Rantanplan qu'il adore car *« c'est le cousin en chien de Gaston, une boussole qui indique le Sud, en somme »,* explique-t-il en reprenant l'expression de Morris. Il crée aussi *« une bulle en plus »*, une société de communication par la BD. Intéressé aujourd'hui par le cinéma – il vient de terminer un scénario sur la vie de Calamity Jane qu'il propose aujourd'hui à des producteurs – Xavier Fauche sait bien *« qu'il a plutôt tendance à lâcher la proie pour l'ombre. C'est vrai que je m'accorde juste le temps de devenir professionnel. Mais je ne joue pas la carte de la durée, et c'est vrai que c'est un luxe ».* Un luxe qui demande beaucoup de courage, du talent aussi, et du culot. Bref, des atouts qui se méritent.

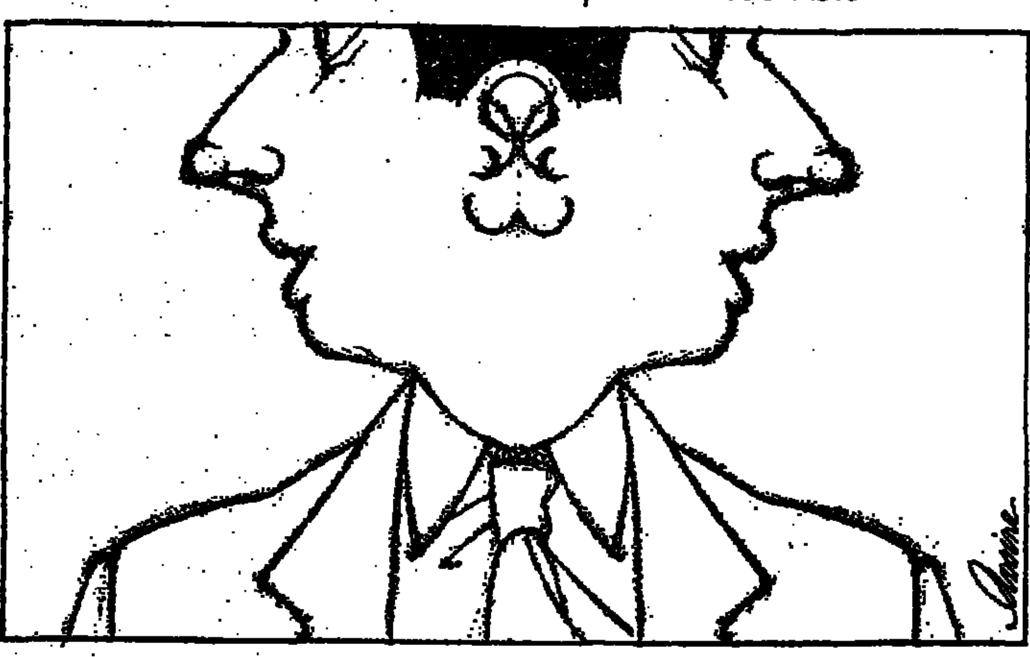
Marie-Béatrice Baudet



DOSSIER • Les parcours atypiques

De Bercy à Beaubourg

Cultiver sa différence pour rassembler



HIER chef de bureau à la direction du budget, aujourd'hui directeur général du Centre Georges-Pompidou, Bruno Ory-Lavollée cultive l'art des paradoxes. Quand tout le monde s'extasie sur la richesse culturelle de l'exposition Matisse qui vient d'ouvrir ses portes, lui se targue de se préoccuper de l'organisation des files d'attente et des commodités d'accueil du public. A l'inverse, ce conseiller référendaire à la Cour des comptes dédaigne volontiers son parcours prestigieux (Sciences Po, HEC, ENA), pour se présenter comme un joueur de piano émérite, fondateur d'un *« petit festival de musique »* dans l'Oise... Et quand enfin il compare l'animation de cet événement *« qui*, affirme-t-il, *se déroule dans une grange au milieu d'un champ de betteraves »*, il ne peut s'empêcher d'y voir des *« analogies »* avec son activité principale. *« Autant qu'il peut y en avoir*, observe-t-il dans un sourire, *entre une souris blanche et un éléphant qui tous deux se nourrissent ou se protègent du froid... »*

A l'heure où le Centre Pompidou, symbole de l'utopie culturelle publique des années 70, prend conscience qu'il est aussi une entreprise où s'activent quotidiennement plus d'un millier de personnes, nul doute que cet énarque – promotion « Léonard de Vinci », cela ne s'invente pas ! – était l'homme idoine pour accompagner cette mutation. Arrivé à l'été 1991 dans les bagages de l'actuel président du Centre, Dominique Bozo, il découvre alors un univers d'incompréhension où le *« mépris des culturels »* le dispute à l'*« apathie des administratifs »*. Lui-même n'est pas épargné par cette *« fracture »*. Sa fonction est nouvelle dans l'organigramme. Elle consacre, souligne-t-il, *« l'adoption du professionnalisme dans des fonctions de gestion et d'administration jusque-là négligées »*.

Attention au vocabulaire

En dépit de son incontournable légitimité – il est placé sous l'autorité du président et ses fonctions prennent fin avec celles de ce dernier, – Bruno Ory-Lavollée a dû surmonter une réelle *« aporie de la gestion »*, perceptible dans tous les cercles de la maison. *« J'ai dû faire attention à mon vocabulaire*, précise-t-il, *les mêmes mots n'ayant pas la même signification »* à la direction du budget et dans les couloirs de Beaubourg. Ainsi le *« contrôle de gestion »* y est-il non pas perçu comme un moyen d'optimiser l'utilisation des moyens disponibles, mais comme *« un contrôle financier externe, bureaucratique et forcément négatif »*. De même, la notion de *« projet »* ne se conçoit-elle que sous un angle culturel. Pas question ainsi d'assimiler à des *« projets qu'il faut gérer »* la rénovation de la façade du pignon sud ou la rationalisation des envois de courrier.

A l'inverse, lorsque Bruno Ory-Lavollée évoque *« la grande créativité »* de la direction du budget, qui offre, selon lui, *« une grande liberté dans la mise en musique des politiques publiques »* ; lorsqu'il estime que *« le management doit tendre à l'épanouissement des valeurs de l'entreprise »* ; ou quand il affirme travailler *« pour des siècles et des siècles »* en restaurant la façade de Beaubourg, on a quelque peine à l'imaginer évoluant dans les allées technocratiques par excellence du ministère des finances.

Initié aux mécanismes budgétaires et politiques côté face, littéraire et artiste dans l'âme côté pile, Bruno Ory-Lavollée aime à se tenir aux confins de ces deux mondes. Car c'est avant tout une façon de réaliser l'ambition qu'il s'est fixée : *« réussir l'intégration de tous au Centre Pompidou, du directeur du festival de cinéma au chef du bureau du courrier »*.

Valérie Devillechabrolle

La carte « restauration »

Tous les chemins mènent aux fourneaux

IL n'est pas rare de rencontrer au détour d'une vieille rue de Paris ou dans les coins les plus reculés de France des petits restaurants dont le propriétaire a suivi un itinéraire des plus surprenants. Ingénieur, médecin, enseignant, vedette du show-biz, nombreux sont ceux qui, un beau jour, ont trouvé leur place, si ce n'est devant les fourneaux, du moins derrière le comptoir, par goût des relations, mais aussi parce qu'il faut bien vivre.

Pascal, la quarantaine olympienne, patron d'un restaurant chaleureux du quinzième arrondissement de Paris, *Le Bélisaire*, fait partie de ceux-là. Diplômé en droit, il a travaillé une dizaine d'années comme cadre dans une banque avant de démissionner pour cause de *« mauvaise ambiance »*. Il entre alors chez Vitatop, une chaîne de clubs de remise en forme, et en devient directeur général. Là, il commence à s'intéresser concrètement à la restauration dans le cadre de la mise en place des cafétérias. Lorsque Vitatop est racheté, il doit quitter sa place.

Commence alors la course à l'emploi. Après quelques mois, il comprend qu'il va devoir créer sa propre affaire : *« Je me suis rendu compte que j'avais envie depuis longtemps de me lancer dans la restauration. Mais c'était quelque chose d'un peu refoulé en moi. Sans doute parce que, dans mon milieu d'origine, cela ne se fait pas. »* En 1990, il trouve un petit bistro de quartier à portée de sa bourse. Aidé d'un cuisinier et de deux serveurs, il soigne particulièrement l'accueil : *« C'est gratifiant de voir arriver des gens crispés, de leur faire passer un bon moment dans une atmosphère agréable et de les voir repartir détendus. »* Toutefois, reconnaît-il, tenir un restaurant est parfois une épreuve exigeante. Il faut être d'une *« disponibilité »* à toute épreuve. *« Il faut aimer le client »*, conclut-il avant de se lever d'un bond pour déclamer une grande tirade d'Alceste, ce triste héros du *Misanthrope* de Molière qui n'aurait jamais pu tenir une auberge...

Du Quay d'Orsay à l'élevage

Autre itinéraire, celui de Pascal Bilat, cinquante-neuf ans, qui fut photograveur durant des années avant d'entamer une carrière d'auteur-interprète version rive gauche. En 1962, il gagne le concours « Les relais de la chanson » organisé par le journal *l'Humanité*. Pendant quelques années, il vivra de son métier, plus ou moins bien certes, car il n'a pas de grosses ventes de disques, mais il y arrive. Il écrit des chansons pour les autres aussi (Georgette Lemaire, Dalida...). Et puis, terriblement affecté par la disparition d'un compositeur de musique avec lequel il faisait équipe, il coupe avec le milieu. Il deviendra garçon de café à Paris, avant de retourner quelques années dans sa Savoie natale prendre la gérance d'un café. En 1988, il revient à Paris et se tourne vers la restauration. *« C'est un recyclage relativement facile*, estime-t-il, *même s'il y a beaucoup d'heures de servitude. »*

Plus bucolique est le parcours de Béatrice de Montferrier, qui tient table ouverte du printemps à l'automne dans sa propriété de La Giraudière, à Villandry, en Indre-et-Loire. Cette ancienne fonctionnaire du Quai d'Orsay a d'abord occupé différents postes dans les services culturels français du consulat de San-Francisco et de l'ambassade de Mexico avant de regagner l'Hexagone pour reprendre une exploitation agricole avec son conjoint. Et puis, de fil en aiguille, de l'élevage de chèvres à la fabrication de fromages, elle en est arrivée à la restauration : *« Au départ, ce sont des clients venus nous acheter des fromages qui, voyant notre table familiale dressée sous les tilleuls, nous ont suggéré de proposer une dégustation sur place »* Après avoir suivi des stages de gestion, d'hygiène de la restauration, d'œnologie... elle a aménagé une dépendance de sa ferme du dix-septième siècle où elle accueille les touristes venus visiter les châteaux de la Loire. Un moyen agréable *« d'entretenir des relations avec la vie extérieure »*.

Catherine Leroy

Le médecin de l'ANPE

Savoir changer son fusil d'épaule

ETRE passée de la médecine à la direction d'une agence de l'ANPE, tel est l'étrange parcours d'Isabelle. Au début des années 80, fraîchement diplômée et déjà mère de deux enfants, elle perd son mari ; elle doit alors s'installer dans des conditions difficiles en créant son cabinet de généraliste au lieu d'acheter une clientèle. Elle sait que cela signifie peiner quatre à cinq ans avant de gagner correctement sa vie et s'y est résignée. Mais au bout de trois ans environ sa progression ralentit, puis s'arrête : dans la banlieue de Tours où elle exerce, le nombre de médecins – des spécialistes surtout – ne cesse de croître. Il lui faut multiplier les gardes de nuit et de week-end, ne prendre presque jamais de vacances.

Isabelle n'y perd pas pour autant le goût d'un métier qui la passionne : elle prend une part active à la vie de deux associations qui organisent un enseignement médical postuniversitaire, participe à la formation des étudiants de médecine générale en faculté, reçoit des stagiaires, et fait des « vacations de santé scolaire » qui lui permettent de réaliser un travail de prévention psychosociale autant que médical. Mais rien de tout cela n'est payé, ou bien à un prix dérisoire. Après dix ans de cette vie *« riche mais dure »*, Isabelle – qui s'est remariée et a un troisième enfant – commence à s'interroger sérieusement sur son avenir.

Comme elle se pose *« des questions de fond »*, sur la médecine *« dans nos pays riches »*, elle envisage un moment d'aller s'installer à Mayotte, près de Madagascar, et s'inscrit en faculté pour un certificat de médecine tropicale. Las ! Cette médecine-là ne permet pas davantage d'élever une famille : *« Nous n'avons le choix qu'entre être payés par des gouvernements locaux peu fiables ou nous contenter des 4 000 francs qu'offrent les organismes humanitaires. »* Alors, elle décide de « changer son fusil d'épaule » : elle pense à un travail en entreprise dans le secteur des ressources humaines et se met à suivre des cours du soir de psychologie du travail au Conservatoire des arts et métiers : *« Une bouffée d'oxygène*, avoue-t-elle. *Moi qui vivait immergée dans le milieu médical, je découvre que la vie existe aussi... ailleurs. »*

C'est ainsi qu'elle fait la connaissance d'une personne récemment recrutée comme cadre par l'ANPE, qui lui décrit cette dernière comme *« en plein bouleversement, fonctionnant avec un contrat de progrès, des objectifs à atteindre... »*. *« C'est ce qui m'a séduite »*, dit Isabelle. Et puis *« il y a du concret, de l'action, une dimension sociale »*. Elle passe le concours, le réussit. En trois semaines, elle vend son cabinet et démarre la période de formation prévue par l'ANPE. Un an plus tard, en octobre 1992, elle sera à la tête de l'une des agences parisiennes spécialisées dans le chômage des cadres.

Légère, légère

« La décision de quitter la médecine a été dure à prendre. J'en ai pleuré, dit-elle, *mais je n'ai aucun regret. Je souhaite même à tout le monde la chance d'exercer deux métiers. Nombre de médecins voudraient se reconvertir mais ils doutent d'y parvenir. Maintenant je peux leur dire qu'ils sont capables d'exercer bien des métiers grâce à l'expérience qu'ils ont acquise, notamment en matière d'écoute, de rapidité d'analyse et de décision, d'entraînement aux responsabilités les plus lourdes. »* Isabelle voit dans ces savoir-faire un deuxième « stock » de compétences aussi important que le bagage scientifique acquis en faculté : des compétences qui présentent l'avantage d'être transférables dans d'autres domaines. Ainsi, estime-t-elle, sa démarche intellectuelle auprès d'un demandeur d'emploi n'est pas très différente de celle qu'elle avait lors d'une consultation médicale.

Elle a transposé également dans son nouveau métier le goût qu'elle avait de réfléchir à tous les problèmes liés à son activité : elle fait partie d'un groupe de travail qui, à l'ANPE, s'efforce de réactualiser l'action auprès des cadres et va en rejoindre un autre qui s'interrogera sur les épreuves des concours de recrutement. Restée tourangelle, elle doit passer cinq jours par semaine à Paris. Mais qu'importe !. Elle dit se sentir *« légère, légère »* : elle n'a plus de souci en fin de mois et a le sentiment de continuer à être utile.

Marie-Claude Betbeder

L'antiquaire du bâtiment

Redonner vie aux briques des corons

BLEUTÉE et déformée, ou bien orangée et fine, c'est *« la brique d'autrefois, la brique des bons maçons »*, dit la pub de la société ANBRE (Anciennes briques restaurées) implantée près de Douai. Son activité – unique en France – consiste à récupérer les briques sur les chantiers de démolition des corons et les friches industrielles pour les revendre à des négociants, des entrepreneurs en bâtiment ou des restaurateurs de monuments historiques.

Créer un nouveau marché en redonnant vie aux briques d'antan au lieu de les jeter, il fallait y penser ! Reste qu'en France, malgré le discours écologiste ambiant, on rechigne encore à utiliser ce matériau recyclé. En revanche, on en raffole en Belgique – plus de 20 millions de briques anciennes consommées par an – et en Grande-Bretagne pour construire des villas très chics. Les Belges ont été les premiers à venir piocher dans le nord de la France cette matière abondante et de qualité : composée de terre noble, étanche et résistante, l'ancienne brique, vieille d'un siècle, ne coûte pas plus cher que la neuve – environ 2 francs pièce – et offre le charme en prime.

De quoi donner des idées à Jacqueline Eyckmayer, quarante-six ans, cofondatrice d'ANBRE, qui décide d'attaquer ce marché en 1988 plutôt que de patienter quatre ans dans les bureaux de la SOGINORPA, filiale immobilière des Houillères du Nord-Pas-de-Calais, pour prendre sa retraite après trente ans de service. *« C'est une question de tempérament »*, lance-t-elle en se faufilant parmi les gravats d'un chantier, comme elle le fait chaque jour, pour négocier avec les démolisseurs et encourager ses ouvriers.

Séduit par son idée, un ancien cadre des Houillères la rejoint comme associé. Tous deux partent sur les traces des Belges et découvrent qu'il existe quatre types de briques, qu'ils baptisent. La SOGINORPA apporte son aide en attribuant à ANBRE la démolition de nombreux logements. Trois mineurs de fond, promis au chômage, sont immédiatement engagés.

Jalousie dévastatrice

Economiquement, culturellement et socialement, le projet ne manquait donc pas de sens. Il ne présentait pas non plus de difficultés techniques. En effet, une fois la démolition achevée, les ouvriers d'ANBRE retirent des gravats les briques entières, qu'ils grattent avec une pioche avant de les placer, prêtes à l'emploi, sur des palettes. Ils sont payés au SMIC, assorti d'une prime de rendement, car il faut travailler vite pour libérer le terrain. Du coup, bon nombre de pierres échappent au recyclage, *« alors qu'ensuite le chantier reste souvent vide pendant des semaines »*, déplore Jacqueline Eyckmayer, qui suggère la création de décharges communales de proximité où ANBRE viendrait acheter les briques. Car la demande est importante. 1990 sera une année record : ANBRE, qui compte alors quinze ouvriers, vend 500 000 briques par mois en pleine saison.

Toutefois, certains démolisseurs ont mal vécu l'arrivée d'ANBRE, taxée de *« concurrent déloyal »* par l'un d'eux, tant les tarifs de démolition accordés par la SOGINORPA à l'entreprise leur paraissaient bas. Réactions : pneus crevés, engins détériorés, briques volontairement jetées. Du coup, ANBRE décide, en 1991, de stopper l'activité de démolition pour se recentrer sur son métier d'origine : la restauration des briques, qu'elle rachète désormais aux démolisseurs. Trois ouvriers sont licenciés mais le boycottage des briques persiste et ANBRE doit se restructurer. Rachetée début 1992 par APINOR, une société satellite des Houillères, la société se sépare de l'associé de Jacqueline Eyckmayer et, fin 1992, le chiffre d'affaires étant passé à 2,15 millions de francs contre 3,4 millions en 1991, dix ouvriers sont licenciés. Il n'en reste plus que deux aujourd'hui, mais celle qui se surnomme *« l'antiquaire du bâtiment »* compte se battre jusqu'au bout. Son rêve : ouvrir un espace pour exposer briques, pierres et carrelages recyclés où *« les gens viendraient comme s'il venaient acheter un meuble ancien »*.

Francine Aizicovici

ÉTHIQUE

Attaque sur la finance

En marge des scandales, déontologie et affaires ne font pas si mauvais ménage...



DEUX dirigeants de l'Union européenne condamnés pour délits d'initiés suite à l'OPA sur la Ruche méridionale. La Sonacotra porte plainte contre son ancien PDG pour abus de confiance, abus de biens sociaux et abus de pouvoirs. La Bank of Credit and Commerce (BCCI) est accusée de fausse comptabilité et de dissimulations de pertes... Délits d'initiés, commissions occultes, détournements de fonds, blanchiment de l'argent sale, etc, les scandales financiers liés aux entreprises comme aux institutions financières font régulièrement la une des journaux depuis plusieurs années.

Ces scandales n'arrivent pas par hasard. La décentralisation des responsabilités, l'internationalisation des capitaux et des entreprises ont multiplié les transactions et le nombre des intervenants, et ouvert la porte aux abus de toutes sortes. Maîtrisant parfaitement l'informatique et les télécommunications, les escrocs, les trafiquants et les fraudeurs se sont ainsi incrustés dans les mailles enchevêtrées du paysage financier en recomposition.

Sous l'influence des travaux de la Commission des opérations de Bourse (COB) menés dès 1987, les professionnels se sont progressivement mobilisés contre le fléau. Des codes de déontologie fleurissent aujourd'hui un peu partout : marché du Monep, sociétés de gestion de portefeuille, association professionnelle des gérants d'OPCVM, etc.

Lors de la Convention européenne des conseils experts financiers, en octobre dernier, Gilles Brac de la Perrière, président d'honneur de la banque Pallas Stern, pouvait ainsi rappeler les progrès enregistrés dans différents domaines : déontologie personnelle et des marchés, relations entre intermédiaires et clients, émergence du contrôle interne. Alerté par la montée des scandales, le législateur est également intervenu à plusieurs reprises ces dernières années.

Murailles de Chine

Mise en place de règlements internes, diffusion de codes de bonne conduite, modification des organigrammes, certaines entreprises veulent même faire de l'éthique un outil de gestion. Par exemple, les convictions et les règles de comportement de Lafarge Coppée ont été réunies dans une charte. Le document influence directement le travail des responsables financiers. Chargé du financement des acquisitions internationales, Roland Ferdergue est au cœur du problème. Choix des pays, négociations, montages financiers, à tous niveaux de son travail, il tient à respecter les principes d'action du groupe. Les responsabilités étant largement déléguées, il manie en permanence des grosses sommes sans contrôle coercitif. *« Nous pourrions dénaturer les chiffres, mais nous faisons toujours remonter de façon la plus exacte possible la réalité »*, dit-il. Notre interlocuteur explique également que l'entreprise cherche à s'installer dans les pays où elle peut participer au jeu économique sans verser de financements occultes. Quant aux négociations, pas question de flouer le cédant, ou de détourner ses droits par des astuces juridiques.

En 1988, Paribas engage un nouveau directeur, Gérard Steichen, avec la casquette de responsable de la déontologie. Sa première mission : mettre au point et installer un règlement intérieur conforme aux obligations légales. Aujourd'hui, les « catégories » sensibles telles que les analystes financiers, les responsables des contacts avec les grandes sociétés cotées, les directeurs chargés des OPA, etc, sont strictement contrôlées. Ceux-ci doivent, par exemple, déclarer leur portefeuille de titres personnels. Des « murailles de Chine » ont également été élevées. Comprenez des barrières géographiques pour empêcher la circulation d'informations entre les différents employés d'un même établissement exerçant des métiers aux intérêts divergents. Ainsi, les responsables d'OPA et des sicav ont été isolés et ne peuvent en aucun cas dépendre du même patron ou participer à des réunions communes. Reste que si des informations filtrent lors d'un pot amical au café, la banque ne pourra en être tenue responsable. Et c'est finalement pour elle l'essentiel.

Un effet boomerang autorégulateur

En mai 1992, Paribas a également diffusé un livret sur les règles de bonne conduite que doit appliquer le personnel en toutes circonstances. Traiter ses clients avec neutralité, sans privilégier indûment l'un ou plusieurs d'entre eux, ne pas fausser le fonctionnement des règles des marchés, refuser tout cadeau de la part de la clientèle, ne pas utiliser le secret bancaire pour couvrir des agissements criminels, etc., l'éthique financière est largement prônée.

Lafarge Coppée, Paribas et d'autres agissent d'ailleurs moins par évangélisme que par souci d'efficacité. Car les risques d'une finance sans éthique sont loin d'être négligeables.

Le laisser-faire et le laxisme finissent un jour ou l'autre par avoir des effets boomerang autorégulateurs redoutables, mettant en cause la pérennité des entreprises. *« Une place financière où les clients auraient le sentiment d'être volés comme dans un bois perdrait toute crédibilité et ferait fuir les investisseurs internationaux »*, souligne Gérard Steichen. Au-delà des sanctions pénales, disciplinaires et administratives encourues, les institutions financières redoutent, elles aussi, le scandale et la désertion de clientèle qui s'ensuit.

La lettre des deux présidents de Paribas, André Levy-Lang et Michel François-Poncet, qui accompagnait le livret de bonne conduite est, à cet égard, explicite. En voici en substance quelques mots : *« (...) le comportement exemplaire, de chacun d'entre nous, aussi bien au sein de la banque que vis-à-vis de l'extérieur est indispensable pour que Paribas maintienne une image indiscutable et continue de mériter la confiance de sa clientèle (...) ».*

Le manque d'éthique s'accommode également mal du long terme. Lorsque les combines éclatent, les individus comme les entreprises sont grillés et lâchés par les amis d'hier. *« Nous ne pourrions faire des coups. »* dit Roland Ferdegue, *car nos investissements lourds se financent sur le long terme. Notre bonne conduite s'impose du fait même de notre métier. Nous savons néanmoins faire respecter nos droits et nous assurer qu'il n'y pas de loups cachés dans nos négociations. »*

Chez Lafarge Coppée et d'autres, l'éthique cimente également les valeurs d'entreprise et contribue à la motivation des troupes. Lorsque une firme joue un jeu clair et précis, chacun a le sentiment de faire partie d'une équipe et se consacre sur la finalité de son travail au lieu d'essayer de flouer les autres, estiment les spécialistes. *« Quand une société est dirigée par des ruffians, l'atmosphère devient épouvantable et chacun essaye de tirer la couverture à lui »*, précise Jean-François Daigne, directeur de l'Institut de haute finance et auteur d'un ouvrage sur l'éthique financière (1).

Pour toutes ces bonnes raisons, l'éthique gagne du terrain, même si les affres de la crise favorisent, dans certains cas, davantage les comportements de « sauve-qui-peut » que les principes de fond...

Catherine Lévi

(1) : *L'Ethique financière*, de Jean-François Daigne, Que Sais-je?, 126 pages, juillet 1991. Lire également, *l'Ethique des marchés financiers*, Editions de l'université de Bruxelles, 222 pages, 1991 (en vente aux éditions Vigot).

TECHNOLOGIE

Visioconférences

Les cadres des multinationales pratiquent de plus en plus la réunionnite à distance

RETOUR *sur image*. Début 1991, la guerre du Golfe jetait sous les feux de l'actualité un produit encore à l'âge de pierre : la visioconférence. Grâce à ce dernier avatar des télécoms associant image et voix, les états-majors de quelques grandes multinationales, interdits momentanément de voyage, pouvaient organiser leurs réunions à distance sans s'exposer à l'insécurité supposée des déplacements aériens.

Cette publicité gratuite n'est pourtant pas à l'origine du décollage de la visioconférence qui remonte à mi-1992. Jusqu'alors, le coût, la lourdeur des matériels et des procédures en faisaient un outil à l'usage exclusif de quelques pionniers. Mais les progrès technologiques fulgurants ont complètement changé les données du problème. Grâce au système Numéris, un simple coup de fil à son correspondant suffit maintenant pour établir la communication et commencer la réunion à distance. Certes, la visioconférence n'est pas encore à la portée de toutes les bourses car il faut encore compter 400 000 à 500 000 francs pour se monter une salle de réunion-studio, soit au moins 800 000 francs avec son correspondant. Mais, France-Télécom promet pour bientôt des équipements tournant autour de 100 000 francs à 150 000 francs. De leur côté, les tarifs de communication ont sensiblement baissé. Une heure de « travail » entre Paris et la province coûte environ 37 francs hors taxes contre 844 francs jusqu'à une période récente. Quant à la note internationale, elle dépend de l'éloignement. A titre indicatif, un Paris-New-York coûte environ 1 300 francs hors taxes. Quel budget? Par exemple, Renault-Véhicules industriels qui utilise son studio environ quatre-vingts heures par mois en liaison avec Volvo (Suède), dépense environ 600 000 francs par an. Une somme qui n'est pas négligeable, mais qui ne représente que quelques pour cents de la facture téléphonique !

Une solution aux décalages horaires

Quel est l'état du parc? On compte aujourd'hui environ 200 studios en France et une cinquantaine d'utilisateurs. Les premiers intéressés sont les entreprises internationalisées qui, *à fortiori*, multiplient les réunions de travail entre sites et équipes distantes. Or les voyages ne peuvent indéfiniment assouvir cette fringale de rencontres. Par exemple, selon Jacques Beer Gabel, directeur des systèmes d'information, la fusion Rorer (Etats-Unis) Rhône-Poulenc justifiait pleinement l'utilisation de la visioconférence : *« Dans le cadre d'un tel rapprochement, une multitude de gens, de part et d'autre de l'Atlantique, doivent fréquemment travailler ensemble. Le téléphone a ses limites. Quant aux voyages à répétition, ils prennent beaucoup de temps et sont très fatigants. »*

Mais la visioconférence ne se contente pas de se substituer partiellement aux voyages longs et éreintants, elle multiplie aussi les occasions d'échanges et permet surtout de résoudre sur-le-champ des questions impromptues sans l'insoluble casse-tête des agendas multiples et des décalages horaires. Il n'est donc guère étonnant que les services recherche et développement, qui planchent à répétition sur des problèmes techniques, soient les premiers à s'être convertis à cet outil qui visualise même en grand les documents de travail.

Mais si chacun comprend assez vite intellectuellement les avantages potentiels de la visioconférence, les réticences de départ ne sont pas pour autant nulles. Les responsables des systèmes d'information (*dixit* les anciens directeurs informatiques) des usagers internationaux se livrent donc tous, plus ou moins, à des campagnes de marketing « soft » pour convaincre le « client ». Car pas question de forcer la main et encore moins de présenter la visioconférence comme un ersatz de voyages. *« Il y a mille prétextes au départ pour se dérober, mais dès que le premier pas est franchi, la visioconférence est très vite adoptée »*, souligne notamment Marcel Emerard, directeur des systèmes d'information de Pasteur Mérieux qui travaille en « visio » avec les deux établissements du laboratoire nord-américain Connaught acquis il y a trois ans.

Mais au fait comment sont orchestrées ces réunions du troisième type? Techniquement, ce n'est pas très compliqué. Le studio comprend écrans, caméras, haut-parleurs, téléphone, etc. Supposons qu'une entreprise parisienne veuille travailler avec son correspondant berlinois. Un jeu de deux caméras filme le team local et les documents de travail pour l'équipe éloignée qui réceptionne les images et le son grâce aux écrans vidéo. Et *vice versa*.

Des bouddhas de la communication

Le plus souvent, les réunions durent entre une heure et demie et deux heures et réunissent quatre à six participants de part et d'autre. Elles ressemblent beaucoup aux séances traditionnelles. A quelques nuances près tout de même. *« Avec un minimum de préparation, 80 % du travail d'une réunion classique est effectué »*, appuie Jacques Beer Gabel. Comprenez un minimum de discipline car avec la visioconférence, on ne peut, comme d'usage, parler à tort et à travers au risque de brouiller le son. Lors des réunions tripartites, voire quadripartites, beaucoup plus compliquées techniquement, les participants sont même contraints de se transformer en bouddhas de la communication. Les conséquences en sont parfois surprenantes. Marcel Emerard, par exemple, a constaté que les désaccords dans ce type de séance sont toujours feutrés. Reste évidemment à savoir s'ils ne resurgissent pas de plus belle lors des contacts physiques...

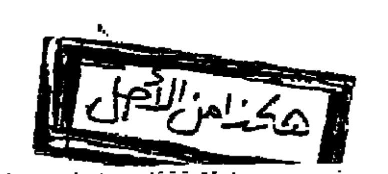
Car les meetings ont toujours lieu. Un passage obligé pour le premier contact et les négociations importantes où la poignée de mains comme la rencontre des yeux sont indispensables. Quant aux séminaires de travail, ils ne sont pas non plus compromis par cet outil efficace, certes, mais peu convivial.

Chez les champions de la mondialisation, la visioconférence n'a pas supprimé les voyages. Du moins, en a-t-elle ralenti le rythme. La raison est simple : elle a été introduite davantage pour faciliter le travail que pour faire des économies. Même si la réduction des coûts n'a pas été négligée par les responsables des systèmes d'information pour faire passer l'investissement.

Cependant, la chute du prix des matériels pourrait bien donner du poids à l'argument économique. France-Télécom et sa filiale France-Câble Radio espèrent toucher largement les entreprises de moindre taille aux activités décentralisées et attentives à la réduction de leurs frais généraux. Certes, partir à six heures du matin et rentrer chez soi à onze heures-minuit pour deux heures de réunion au fin fond de la France coûte cher en énergie, en temps et en deniers trébuchants. Responsable télécom de Renault-Véhicules industriels, Claude Ha-Minh-Tu a fait valoir de tels motifs pour équiper l'établissement de Blainville, au demeurant pas très bien desservi par les transports, surtout au départ de Vénissieux (région lyonnaise). *« Nous sommes effectivement partis sur l'hypothèse de travail de réduire les frais de déplacement de 30 % »*, dit-il.

La guerre des transports et de la visioconférence a commencé...

C. L.



Visioconférences

TRIBUNE

L'image, une aide pour le travail de groupe

par François Régnier

Il y a, dans le travail de groupe, trois principales sources de contre-productivité : confusion entre mesure et évaluation, interférence entre échange et jugement, et crainte du dissensus. Dans la vie quotidienne, nous finissons par ne plus marquer de différence entre mesure et évaluation. La mesure renvoie à des grandeurs chiffrées faisant appel à des estimations calculatoires, statistiques ou probabilistes. L'évaluation reste toujours entachée de subjectivité : perception d'un expert, qualité de vie d'un patient, image d'un produit.

Il est vrai que notre modernité s'est largement construite à partir de la physique, une science dure, où la mesure est reine. L'agrégation des préférences individuelles, qui est au cœur d'un travail de groupe, implique de combiner évaluation et mesure, non de les confondre. Dans une technique courante de créativité, le *brainstorming*, la règle du jeu est simple : il faut pratiquer le jugement suspendu. La phase de production (recueillir le maximum d'idées) prime la phase d'évaluation, qui lui est ultérieure (tri et classement des idées utilisables). Cette séparation des étapes se révèle puissante : il y a un temps pour échanger et un temps pour porter des jugements.

Dissocier échange et jugement dans un travail de groupe permet de mieux fédérer les dialogues tout en les rendant plus fructueux. Le consensus, au sens médiatique, n'est souvent qu'un compromis implicite entre les tendances médianes du corps social, au risque d'en ignorer les extrêmes. Cette acception fait sourire les logiciens, qui n'acceptent guère de forcer le consensus là où il n'existe pas vraiment. Tant que l'on reste dans l'alternative binaire de la logique manichéenne, que faire de positif avec ceux qui sont contre, s'ils sont en minorité ? Ce qui est constructif dans la possibilité de rendre factuelles les perceptions nuancées des membres d'un groupe, c'est que, en donnant de la couleur aux choses, la crainte du dissensus se volatilise. Or si l'on parle beaucoup moins de dissensus que de son contraire, le consensus, c'est précisément que l'on craint qu'il n'apporte que le désordre. De même qu'en recherche scientifique l'erreur est considérée comme une voie positive sur les chemins de la découverte, le dissensus permet de faire surgir l'*étrangeté* de l'information.

Résumons trois directions vers lesquelles notre pratique nous a porté : dresser un panorama de l'information, transformer le groupe en orchestre et passer du désordre à l'ordre. En décollant de l'aéroport de Nice, il est possible de donner une leçon de géographie à un enfant. La côte, la mer, la baie des Anges, les îles de Lérins, puis, quand l'avion prend sa route vers le nord, les Alpes, les glaciers, les vallées.

Cette géographie concrète, dans laquelle chaque image « vaut dix mille mots » ne peut laisser indifférent. L'idéogramme oriental est à deux dimensions et représente un objet, un concept, une fonction. Les icônes qui apparaissent aujourd'hui sur l'écran d'un ordinateur en sont un prolongement. Même si nous n'en sommes pas toujours conscients, ce qui a caractérisé l'essor de l'Occident, c'est la linéarité. Celle de la ligne typographique, de l'algèbre linéaire. Pourtant, aujourd'hui, la pensée en surface s'est développée. Nous retrouvons l'omniprésence de l'image dans les cartes en provenance des satellites, ou dans l'imagerie médicale qui rend le corps transparent. L'image peut ainsi devenir la matrice de la communication dans un travail de groupe. Il faut d'abord décrire la tâche en autant d'éléments qui sont nécessaires pour en établir une partition. Le fond de carte utilise la trame du damier. En plaçant les participants en colonnes et les éléments de la tâche en lignes, à l'intersection se loge le choix d'un participant. Si ce choix provient d'une échelle colorée, il est d'autant plus lisible qu'il est une donnée de l'ensemble de ce panorama.

Le vert indique un choix favorable, le rouge un choix défavorable. Vert clair, orange et rouge clair nuancent les préférences entre ces deux extrêmes (1). Là où les consensus favorables ou défavorables sont affichés, une économie peut être réalisée sur l'échange verbal. Là où les dissensus sont visibles, l'échange en sera dédramatisé d'autant. Il est plus facile de montrer que de démontrer. Un chef d'orchestre explique, non sans humour, qu'il est le seul à ne pas émettre de sons dans un concert. En revanche, même si les musiciens se trouvent être d'excellents instrumentistes, chacun doit aller au-delà de la seule technique instrumentale. Un chef anglo-saxon parle même d'*empowerment*, pour désigner cette situation particulière de donner les moyens d'être eux-mêmes à ses musiciens. Or l'*empowerment* fait partie des recherches les plus actuelles sur le management (2). Il s'agit bien de permettre à chacun d'être un acteur à part entière, ce qui peut correspondre à la formule : « Sois toi-même et fais-le ! » Tous ceux qui participent au travail de groupe savent combien le désordre peut se révéler fâcheux. Pourtant, un certain désordre est nécessaire pour qu'un caractère constructif opère.

Si les procédures sont trop rigides, la créativité disparaît. C'est là que nous pouvons apprivoiser les technologies de l'information. Elles rendent possible l'affichage d'une image dans toutes les conditions de la tenue d'une réunion. Pouvoir trier l'image, en hiérarchiser les éléments facilite la réunion en passant du désordre à l'ordre. Et dénouer les nœuds du consensus et du dissensus apporte un enrichissement auquel chacun ne manque d'être sensible.

Notre recette est simple : il faut éviter de diluer l'individu dans le groupe, tout en le reliant aux autres, c'est ce qui crée l'interactivité et contribue à élargir le champ de perception du problème. Comblant le fossé longtemps infranchissable entre les sciences humaines, qui se réfèrent davantage aux mots, et les sciences de l'ingénieur, qui se réfèrent plus aux chiffres et aux méthodes, une *ingénierie de la perception* est aujourd'hui disponible.

(1) François Régnier, *Annoncer la couleur. Pour une approche nuancée du consensus*, Institut de métrologie qualitative (IMQ) éditeur, Nancy (1989).

(2) Q. Mills, *Empowerment : Allowing People to Act*, Meeting de Management Centre Europe (MCE), Bruxelles (1993).

▶ François Régnier est directeur des études et de la prospective à Synthélabo (groupe L'Oréal).

LIBRAIRIE

Un outil pour l'insertion

■ Quels sont les différents dispositifs du monde de l'insertion ? Comment les mettre en œuvre ? Le livre réalisé par Dominique Lallemand, journaliste, avec la collaboration de responsables de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS), est un véritable guide pratique de l'insertion. En plus d'un chapitre consacré à l'accompagnement social, chaque thème abordé (RMI, logement, emploi, santé) est présenté sous la forme de fiches pratiques complétées par la description d'initiatives associatives.

▶ *Des outils pour l'insertion.* Collection « UNIOPSS », éditions Syros, 9 *bis*, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris. 356 pages. 150 francs.

Former pour insérer

■ Conçu comme l' *« évaluation d'une politique publique de lutte contre le chômage de longue durée »*, ce livre présente une série d'articles consacrés au dispositif d'actions d'insertion et de formation (AIF) qui incarne depuis 1990, dans la lutte contre l'exclusion, le volet formation et insertion professionnelle de la politique de l'emploi. De nombreux économistes, sociologues et spécialistes de la formation ont notamment été chargés par la MIRE (mission interministérielle recherche expérimentation) de collaborer à l'ouvrage.
Au-delà de la seule évaluation détaillée du dispositif des AIF – qui reste au centre du livre, – chaque chercheur développe une réflexion plus large qui tente de cerner la diversité croissante des interventions en direction des chômeurs. *« La montée quantitative du chômage au cours de la décennie 80 »*, précise en introduction Christophe Guitton, a *« contraint »* la politique de l'emploi à rechercher l'*« adaptation »* de ses actions *« à la pluralité des attentes et des besoins »*. Parmi les nouveaux concepts, l'*« individualisation »* des interventions de l'action publique fait l'objet de plusieurs analyses ; conçue comme *« mode de traitement généralisé des difficultés individuelles »*, elle s'est en effet peu à peu imposée comme *« principe directeur et organisateur »* de la politique de lutte contre l'exclusion professionnelle.

▶ *Former pour insérer,* sous la direction de Christophe Guitton et Hugues Sibille. Editions Syros Alternatives : 6, rue Montmartre 75001 Paris. 241 p., 160 F.

La gestion des emplois et des compétences

■ Destiné à tous les responsables (chefs d'entreprise, directeurs des ressources humaines, organisations professionnelles et syndicales, acteurs locaux) qui souhaitent être à l'initiative d'une gestion en matière de métiers et de compétences, cet ouvrage est une réédition enrichie du guide technique sur la gestion prévisionnelle et préventive des emplois et des compétences (GPPEC), publié en 1990 par l'association Développement et Emploi. Cette deuxième édition reprend largement le texte de 1990 en y apportant toutefois *« des remaniements et des compléments importants, issus de notre pratique de terrain depuis cette date »*, précisent les auteurs. Parmi les nouveautés figurent des chapitres consacrés à l'adaptation des démarches de GPPEC aux PME-PMI, au renforcement du volet individuel de la démarche et à l'implication des partenaires sociaux dans les processus d'anticipation.

▶ *La Gestion prévisionnelle et préventive des emplois et des compétences,* de Dominique Thierry et Christian Sauret. Editions L'Harmattan, 5-7, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris. 268 pages, 130 francs.

La citoyenneté des ingénieurs

■ Réalisé avec le concours du Conseil national des ingénieurs et scientifiques de France (CNISF), cet ouvrage offre un riche mélange d'analyses statistiques et d'exemples vivants sur le métier d'ingénieur aujourd'hui. Comment les ingénieurs voient-ils évoluer leur place dans l'entreprise, leur rôle dans la société ? Sont-ils séduits par la politique ? « Pourquoi est-il devenu plus prestigieux de gérer, ou de manager, que d'inventer ? », s'interroge Claudine Lange, analysant, grâce aux témoignages d'une cinquantaine d'ingénieurs de nationalités différentes, les possibilités de définir et de « réveiller », en France et en Europe, une véritable « citoyenneté des ingénieurs ».

▶ *Etre ingénieur aujourd'hui* de Claudine Lange. Editions du Rocher : 28, rue Comte-Félix-Gastaldi, Monaco. 52 pages, 135 francs.

« Touchessacome... »

■ Nicolas Vial, que les lecteurs connaissent bien, notamment parce qu'il illustre souvent « le Monde Initiatives », cède à son tour à l'envie de camper le milieu des cadres, de caricaturer leurs tics et de jouer de leurs modes, celles du management entre autres. Mais, pour ce faire, Nicolas Vial réutilise, en les mettant en perspective, comme dans un gigantesque collage, certains des dessins qu'il a publiés dans ces colonnes ou dans d'autres quand ces thèmes sont évoqués. Par les couleurs et la mise en page, ceux-ci en sortent grandis et on les regarde d'un œil différent. Ils prennent une cohérence dans une histoire. Un parcours caustique.

▶ *Touchessacome ou les aventures d'un cadre au mental d'acier,* par Nicolas Vial. Le Cherche-Midi éditeur, collection « La bibliothèque du dessinateur », 96 pages, 115 francs.

Guide des ressources humaines 1993

■ Cette deuxième édition du *Guide des ressources humaines* présente les biographies, photos et adresses des directeurs des ressources humaines dans les administrations, les collectivités, les entreprises et les médias.

▶ *Le Guide des ressources humaines 1993.* Editions Jean-François Doumic, 5, rue Papillon 75009 Paris. 293 pages, 1 477 francs (TTC).

Guide de la communication 1993

■ Autre galerie de portraits. Edité pour la première fois en 1989, ce guide dresse la liste des responsables de la communication des entreprises, administrations, collectivités locales et agences.

▶ *Le Guide de la communication* 1993. Editions Jean-François Doumic : 5, rue Papillon 75009 Paris. 653 pages, 1561,40 F (TTC).

STAGES

**Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement : 3615 LEMONDE.
Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20.
STAG'ETUD 12, av. Raspail, 94257 Gentilly Cedex. tél. : 49-08-99-99.**

GESTION

□ Lieu : Saint-Prix (95). Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, ESC/maîtrise de gestion, anglais et italien si possible. Mission : gestion et suivi des contrats avec les entreprises et des conventions. 04212.

COMPTABILITÉ

□ Lieu : Villefranche (69). Date : mai. Durée : 1 mois. Ind. : non rémunéré. Profil : bac, connaissances Windows, Word, convention de stage. Mission : frappe de courriers en comptabilité et classement. 04166.

□ Lieu : Port-de-Bouc (13). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1, comptabilité, convention de stage. Mission : comptabilité analytique. 04113.

MARKETING

□ Lieu : Paris. Date : 15 mars. Durée : 1 mois. Ind. : 30 %/SMIC + prime si résultats. Profil : bac +3, expérience en marketing téléphonique appréciée, convention de stage. Mission : développement d'un portefeuille, recherche de nouveaux clients par téléphone. 04168.

□ Lieu : Courbevoie. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 3 500 F/mois. Profil : bac + 4, école de commerce, connaissance de Word, Excel sur PC, convention de stage. Mission : suivi statistique sur le marché des produits, suivi des études de marchés. 04150.

□ Lieu : Marseille. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : Bac + 3. Mission : étudier le réseau de distribution de cassettes VHS grand public (thèmes historiques), contacts avec les distributeurs et prise de rendez-vous. 04178.

□ Lieu : Toulouse. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : Bac + 2, technique de commercialisation, école de commerce, connaissances TTX, Word 4 ou 5 appréciées, convention de stage. Mission : assistant commercial (aisance téléphonique) pour suivi de clientèle, prise de rendez-vous, relance téléphonique. 04183.

COMMERCE INTERNATIONAL

□ Lieu : Niort (79). Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : 6 500 F brut. Profil : bac + 4, école supérieure de commerce ou universitaire, convention de stage, marketing, logistique. Mission : enjeux et potentiel de développement de l'impact au sein de la firme. 04197.

VENTE

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, action commerciale, marketing, convention de stage. Mission : enquête téléphonique auprès des membres de l'association pour connaître leurs besoins et attentes en matière de produits et services. 04205.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, commercial, marketing, convention de stage. Mission : analyse de produits et services, conception d'un plan marketing. 04210.

□ Lieu : Gentilly. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 F + commissions + prime de 1 500 F si objectifs réalisés. Profil : bac + 1, attirance pour les contacts téléphoniques, convention de stage. Mission : prospection commerciale auprès d'un fichier déjà existant, remise à jour. Développement d'un portefeuille de clientèle. 03559.

□ Lieu : Amas (69). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : fixe 2 000 F + commissions. Profil : bac + 2, formation commerciale et connaissances en secrétariat, convention de stage. Mission : Organisation commerciale d'une société de télécommunication. 03944.

INFORMATIQUE

□ Rouen et Puteaux. Date : avril. Durée : 8 mois (formation). Ind. : 65 %/SMIC. Profil : bac + 2, gestion ou scientifique, avoir moins de 26 ans. Mission : analyste programmeur sur IBM AS/400. 04211.

COMMUNICATION

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 F/mois. Profil : bac + 4, communication, commerce-économie, connaissances des médias, bon niveau d'anglais, convention de stage. Mission : assistant(e) consultant, revue de presse, fichiers, recherches documentaires, contacts presse. 04054.

□ Lieu : La Défense. Date : 15 mars. Durée : 2 mois. Ind. : 1 600 F/mois. Profil : bac + 3, expérience dans le domaine de la communication, journalisme, convention de stage. Mission : communication des activités de la fondation, relations presse des expositions organisées par la fondation dans le toit de la Grande Arche. 04208.

□ Lieu : Levallois-Perret. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, anglais, Word, convention de stage. Mission : assister le responsable des colloques, congrès et séminaires. 04153.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, communication, Macintosh, Word 5, Excel 4, PAO, convention de stage. Mission : effectuer des missions de communication (capacités relationnelles et rédactionnelles). 04099.

PUBLICITÉ

□ Lieu : Suresnes. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 800 F/mois. Profil : bac + 3, connaissances communication, promotion des ventes (aisance téléphonique), convention de stage. Mission : participer au développement de l'agence en participant à la prospection et en développant des opérations hors médias. 04102.

□ Lieu : St-Ouen. Date : immédiat. Durée : 1/2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1-2, BTS action publicitaire, connaissances Macintosh, convention de stage. Mission : assistanat sur budgets existants, aide au développement suivant goûts et capacités. 04213.

□ Lieu : Lyon. Date : juin. Durée : 3 mois. Ind. : 1 000 F/1 200 F/mois. Profil : bac + 1, BTS action publicitaire, connaissance Macintosh, Word 4 (facultatif), convention de stage. Mission : réalisation, rédaction d'un guide d'informations destiné aux associations. 04199.

□ Lieu : Lyon. Date : août. Durée : 2 mois. Ind. : 1 000 F/1 200 F/mois. Profil : bac + 1, BTS action publicitaire, connaissance Word 4, Macintosh Page-Maker, convention de stage. Mission : conception, mise en page et illustration d'un guide publicitaire, mise au net, photogravure, saisie. 04200.

SOCIOLOGIE

□ Lieu : Montreuil. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : 2 500 F. Profil : bac + 4, sociologie, convention de stage. Mission : enquête d'impact sur le rapport d'activités + synthèse des résultats. 04196.

ÉCONOMIE

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, économie de l'entreprise, convention de stage. Mission : chargé de la réalisation d'un atlas économique de 200 pages. Pour cela devra envoyer mailings, consulter les banques de données, mise en forme et analyse. 04060.

SECRÉTARIAT

□ Lieu : Bagnolet. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 700 F/mois + tickets resto. Profil : bac + 2, BTS secrétariat bureautique, connaissance Word 5 et anglais, convention de stage. Mission : préparation et envoi des dossiers d'inscription aux rencontres chorégraphiques internationales. 04131.

□ Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : éventuelle. Profil : bac + 2, BTS secrétariat/tourisme, connaissances informatique et langues, convention de stage. Mission : frappe de courriers, envoi de documentation, aide diverse et traduction. 04130.

□ Lieu : Paris. Date : août. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac, secrétariat, convention de stage. Mission : secrétariat, accueil, standard. 04109.

□ Lieu : Lyon. Date : juin. Durée : 1 mois. Ind. : non rémunéré. Profil : bac + 2, secrétariat, convention de stage. Mission : mise à jour du fichier client, courrier, facturation, accueil, téléphonique. 04174.

□ Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, BTS secrétariat, TTX, anglais, convention de stage. Mission : travaux de secrétariat sur TTX, relance téléphonique, réorganisation de dossiers. 04061.

TOURISME

□ Lieu : Paris. Date : août. Durée : 2 mois. Ind. : carte orange. Profil : bac + 2, connaissances anglais + frappe, convention de stage. Mission : travaux administratifs, classement et frappe, téléphone, répondre au courrier, suivi des dossiers jeunes filles au pair et séjours linguistiques. 04092.

CARRIÈRES INTERNATIONALES



FIDA

Fonds International de Développement Agricole (Nations Unies) (Rome, Italie)

cherche

FONCTIONNAIRE D'ADMINISTRATION (P4)

Sous l'autorité générale du Chef des services administratifs, le titulaire *supervisera et exécutera* les tâches suivantes:

PASSATION DES MARCHES: *évaluer et assurer* les besoins annuels d'approvisionnement au Siège. Préparer les appels d'offres et les contrats de services; analyser les offres et négocier les contrats.

STOCKS: assurer la garde des biens officiels; superviser la gestion et la *comptabilisation des stocks.*

BATIMENTS/INSTALLATIONS: *evaluer* tous les besoins techniques d'entretien et de nettoyage. Assurer la liaison avec les propriétaires.

SECURITE: évaluer les besoins de sécurité. Surveiller les arrangements contractuels. Assurer la liaison avec les fonctionnaires du Gouvernement hôte *en ce qui concerne* les besoins spéciaux de sécurité. *Veiller au respect* des procédures de sécurité.

SERVICES D'APPUI: évaluer, fournir et superviser les services administratifs pour les locaux et installations du Siège. Superviser le contrôle des stocks, les *expéditions, la couverture des risques (polices d'assurance),* les services de restauration, la petite trésorerie et les travaux contractuels d'imprimerie.

DIVERS: rédiger les instructions et manuels administratifs correspondants. Déterminer les besoins annuels aux fins d'établissement du budget; suivre les *dépenses engagées au titre des crédits budgétaires.*

QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE: *diplôme en administration des affaires,* gestion, droit commercial, économie ou équivalent. Sept à dix années d'expérience dans le domaine administratif, de préférence avec trois ans au *moins dans une organisation internationale du système des Nations Unies.* Connaissance des aspects juridiques de la passation des marchés et des procédures contractuelles. Excellente connaissance de l'anglais et de l'italien.

TRAITEMENT DE BASE NET ANNUEL: de 39 368 USD à 55 221 USD, plus indemnité de poste de 13 070 USD à 18 333 USD.

DUREE INITIALE DE L'ENGAGEMENT: 2 ans.

DATE D'ENTREE EN FONCTIONS: dès que possible.

Prière d'envoyer un curriculum détaillé en anglais, en 2 exemplaires à:

Division du Personnel - FIDA
Via del Serafico 107, 00142 Rome (Italie) - Télécopie : (06) 5043463

Date limite de présentation des candidatures: 16 avril 1993

Il ne sera accusé réception qu'aux candidats qui auront été présélectionnés.

LES CANDIDATURES FEMININES SONT PARTICULIEREMENT ENCOURAGEES



LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

RECHERCHE POUR SON SIÈGE À WASHINGTON

un TRADUCTEUR EXPERIMENTÉ (H/F)

spécialisé *dans la* traduction d'anglais en français *de* textes économiques et financiers. Le candidat retenu devra etre capable de travailler sans révision.

un RÉVISEUR (H/F)

spécialisé dans la révision de traductions d'anglais en français de textes économiques et *financiers. Le candidat* retenu sera chargé de révisions et eventuellement de traductions.

Les candidats aux deux postes devront être de langue maternelle française et posséder une connaissance approfondie de l'anglais, la maîtrise de l'espagnol *ou du russe étant considérée comme un atout supplémentaire. Ils devront* posséder un diplôme universitaire, de préférence en économie ou en droit, et avoir plusieurs années d'expérience confirmée de la traduction ou de la révision, selon le poste, dans ces domaines. Ils devront être capables de travailler directement sur ordinateur personnel et de se servir de logiciels de traitement de texte.

Après une première sélection sur dossier, les candidats seront convoqués à un concours. Les traitements seront fonction du niveau de formation et de *l'expérience. Les contrats offerts seront initialement* d'une durée de deux ans.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser lettre et CV (en indiquant le *poste pour lequel elles souhaitent que leur candidature soit examinée) avant* le 31 mars 1993 à

Traducteur/Réviseur
Recruitment Division
International Monetary Fund
700 19th Street, N.W., Washington, D.C. 20431 (USA)
Fax # 202-623-7333

LES DIRIGEANTS

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN COMMUNICATION

recherche

UN DIRECTEUR CONSEIL EN COMMUNICATION SANTÉ

Homme ou femme

Ayant une formation médicale et une expérience au sein d'un laboratoire pharmaceutique ou au sein d'une agence conseil de cinq ans minimum.

Capable de jouer un rôle de conseil auprès de nos clients, de développer des stratégies et programmes de communication et de participer au développement de la société.

Compétence rédactionnelle de haut niveau, connaissance de l'anglais parlé et écrit et expérience internationale sont requises.

Faire parvenir CV détaillé, photo et prétentions sous référence **8637**
au *MONDE PUBLICITÉ*, 15/17, rue du Col.-Pierre-Avia
75902 PARIS Cedex 15
qui transmettra.



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

engage, avec contrat d'une durée limitée à 3/5 ans,

DES AGENTS TEMPORAIRES (m/f)

Assistants de catégorie B

Service: Direction Générale Relations Extérieures.
Lieu d'affectation: Bruxelles.

• REF. 69T/I/92 - Assistant adjoint B5/B4

Domaine: aide économique aux pays de l'Europe centrale et orientale.

Fonctions: ☐ participer à la gestion de projets de modernisation et développement de l'infrastructure publique, notamment en ce qui concerne les douanes et les statistiques; ☐ préparation et suivi des appels *d'offres pour la fourniture d'assistance technique et de matériel en liaison avec les services compétents de* la Commission et les autorités nationales des pays de l'Europe centrale et orientale.

Qualifications particulières requises: ☐ avoir acquis une expérience professionnelle post-scolaire appropriée aux fonctions d'au moins trois ans; ☐ avoir une connaissance approfondie de la politique communautaire vis-à-vis des pays de l'Europe centrale et orientale; ☐ avoir une bonne expérience des problèmes liés *aux réformes économiques et à la modernisation de ces pays; ☐ avoir des capacités confirmées en matière* d'organisation et d'administration ainsi qu'une aptitude à travailler de façon autonome.

• REF. 70T/I/92 - Assistant adjoint B5/B4

Domaine: mise en œuvre de l'aide à la restructuration économique des pays de l'Europe centrale et orien*tale et de la coopération technique avec les Etats de l'ex-Union soviétique.*

Fonctions: ☐ *suivi administratif et financier des programmes;* ☐ audit des institutions chargées de l'exécution des programmes (passation de marchés, gestion financière, etc...); ☐ mise en œuvre d'un système d'information de gestion (partie administrative et financière).

Qualifications particulières requises: ☐ avoir acquis une expérience professionnelle post-scolaire appropriée aux fonctions d'au moins trois ans; ☐ avoir une bonne expérience en *gestion financière, audit, suivi* et *évaluation de projets de développement (essentiellement des projets* d'assistance technique); ☐ *avoir* une connaissance confirmée des programmes PHARE et CEI assistance technique.

• REF. 74T/I/92 - Assistant adjoint B5/B4

Domaine: Gestion du personnel.

Fonctions: ☐ recrutement d'experts internationaux *pour les programmes PHARE et TACIS; ☐ négociation des conditions d'emploi;* ☐ gestion administrative du personnel.

Qualifications particulières requises: ☐ *avoir acquis au sein d'une organisation nationale ou internatio*nale, une expérience concrète post-scolaire d'au moins trois ans en matière de recrutement et gestion du personnel; ☐ une connaissance de la réglementation et des procédures des Communautés européennes en matière de recrutement de personnel serait un avantage.

• REF. 75T/I/92 - Assistant adjoint B5/B4

Fonctions: ☐ analyse et gestion des dossiers financiers relatifs aux projets de développement dans les pays d'Amérique Latine, d'Asie et de la Méditerranée; ☐ audit des données financières communiquées à la Commission.

Qualifications particulières requises: ☐ avoir acquis une expérience *professionnelle post-scolaire concrète d'au moins trois ans dans* le domaine de la gestion financière *et administrative de projets* d'aide au développement; ☐ posséder des connaissances approfondies en informatique et comptabilité.

• REF. 76T/I/92 - Assistant adjoint B5/B4

Fonctions: ☐ analyse commerciale *et comptable des dossiers de présentation de projets de coopération* économique (notamment promotion commerciale, joint-ventures et coopération industrielle) avec des pays en voie de développement; ☐ suivi technique et financier de rapports de mise en œuvre; ☐ création de banques de données à utilisation interne dans le domaine de la coopération économique.

Qualifications particulières requises: ☐ formation commerciale; ☐ avoir acquis une expérience pro*fessionnelle post-scolaire d'au moins trois ans dans l'évaluation et le suivi de projets de coopération éco*nomique avec des pays en voie de développement; ☐ posséder des connaissances approfondies en matière de comptabilité d'entreprise et de création et gestion de banques de données.

Qualifications générales requises pour les cinq postes B5/B4: ☐ être ressortissant d'un des *Etats membres des Communautés européennes; ☐ avoir accompli des études secondaires supérieures;* ☐ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues; ☐ être né après le 31 décembre 1956.

• REF. 77T/I/92 - Assistant principal B1

Domaine: Relations Extérieures - relations avec la CSCE et la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies (UN/ECE).

Fonctions: ☐ participer à la coordination des positions de la Commission sur l'ensemble des questions *concernant les relations avec la CSCE et la UN/ECE, y compris la préparation des négociations et la rédac*tion de documents de travail; ☐ tâches administratives et de gestion de personnel.

Qualifications requises pour le poste B1: ☐ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; ☐ *avoir accompli* des études secondaires supérieures; ☐ *avoir acquis* une expérience professionnelle postscolaire d'au moins quinze ans, dont au moins cinq au sein d'une organisation nationale ou internationale opérant dans le domaine précité; ☐ posséder une connaissance appro*fondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante* d'une autre de ces langues; ☐ être né après le 31 décembre 1941.

La Commission met en œuvre en faveur de son personnel une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes et encourage vivement les candidatures féminines.
Les candidatures des fonctionnaires des institutions des Communautés européennes ne seront pas prises en considération.
Le contrat sera proposé pour une durée minimale de 3 ans et aura une durée maximale limitée à 5 ans.
Les candidats jugés les mieux qualifiés pour l'emploi seront convoqués à un entretien.
Seules les candidatures répondant à toutes les conditions indiquées, envoyées dans le délai et mentionnant la référence appropriée seront prises en considération.
Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae détaillé, dactylographié (4 pages maximum), accompagné de photocopies des pièces justificatives telles que diplômes, attestations des employeurs, au plus tard le 02.04.1993, (le cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante:
***COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES**, Unité Recrutement - SC 41, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles, en mentionnant la référence correspondante.*

CONSEILS EN CARRIÈRE

Cadres

à la recherche d'un deuxième souffle

Vous souhaitez évoluer, trouver de nouvelles opportunités, peut-être changer de secteur. Bref, vous recherchez autre chose. Les consultants d'IMPULSE peuvent vous y aider. Grâce à notre savoir faire et à notre connaissance du marché — notre groupe s'appuie sur 20 années d'expérience — de nombreux cadres ont réussi leur évolution professionnelle, en particulier en accédant à la face cachée du marché qui offre les meilleures perspectives.

Bilan de carrière, outplacement ?

Du fait de la pertinence de notre démarche, certaines entreprises ont répondu positivement en finançant nos programmes. Vous pouvez nous contacter pour un premier entretien confidentiel et sans engagement au 42 99 95 21 ou écrire à IMPULSE 8, rue de Berri 75008 PARIS.

IMPULSE
CONSEIL PERSONNEL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Membre du Groupe F.W.

MEDIAPA

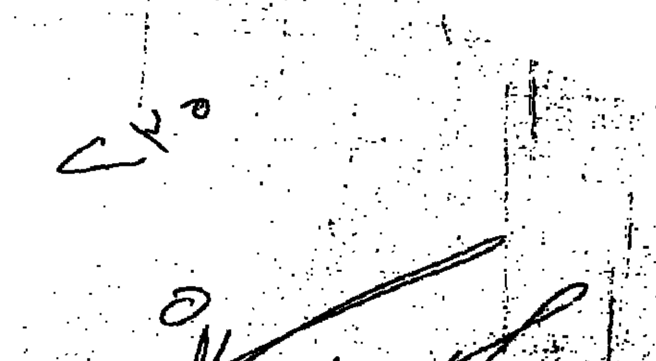
Pour passer vos annonces :



46-62-73-02
46-62-73-90

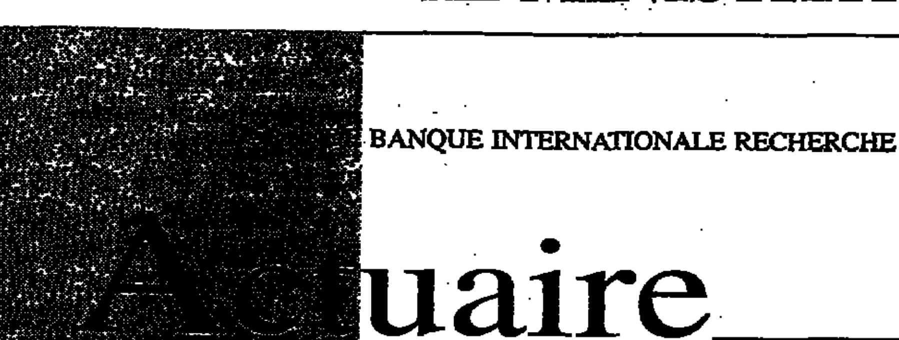
FAX : 46-62-98-74





ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

BANQUE INTERNATIONALE RECHERCHE



Actuaire

pour la gestion d'instruments de taux

Votre mission :

- gérer en collaboration avec d'autres gérants plus de 30 milliards d'actifs de compagnies d'assurances,
- réaliser des études actuarielles et de stratégies de gestion.

De formation supérieure BAC + 4/5 (actuariat, école d'ingénieurs, DESS d'économétrie,...), vous justifiez d'une première expérience de 2 à 3 ans qui vous a permis de consolider vos compétences en mathématiques financières ou d'apprendre la gestion obligataire, ainsi que de développer vos capacités de communication et d'imagination.

Poste basé à Paris.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et prétentions), sous référence 47705, à ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue Marengo 75001 PARIS, qui transmettra.

Organisation et Publicité

CADRE SENIOR

Excellent niveau et fort potentiel

Une entreprise française de grande envergure, leader européen, CA 50 milliards, agissant dans le domaine des hautes technologies, recherche un cadre de valeur pour l'intégrer à son équipe **"ingénierie financière"**.

Il collaborera :

- à l'étude, au montage et au suivi des financements associés aux grands programmes de la société
- à des missions d'évaluation et de montages financiers liés à des projets d'acquisition, fusion ...
- à des études de gestion financière liées à l'analyse et au contrôle des flux de capitaux
- à des actions de communication financière

La réussite dans ce poste implique :

- une formation supérieure : HEC, ESSEC, ESCP, SCIENCES PO...
- 5 à 7 ans d'expérience professionnelle impliquant idéalement une première étape de deux à trois ans dans un grand **cabinet d'audit** et une deuxième étape, soit au sein d'une **Direction Financière** d'une grande entreprise, soit au sein d'une banque d'affaires
- des qualités marquées d'esprit d'équipe, d'imagination et de rigueur, des capacités de contact avec des interlocuteurs de niveau élevé, un potentiel lui permettant d'évoluer et d'assurer à terme la responsabilité de l'animation d'une équipe
- maîtrise de l'anglais indispensable, connaissance complémentaire de l'allemand souhaitée

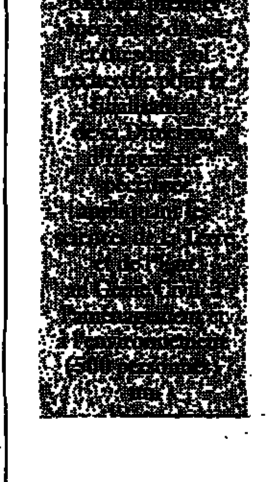
Poste à PARIS

Ecrire sous réf.
10 B 2507 3 M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipersonnel



Contrôleur de gestion

Auprès du Directeur Financier, vous participerez activement à l'élaboration et la mise en place du système de gestion. Outre l'animation du contrôle de gestion, vous mettrez en oeuvre l'ensemble des budgets, suivrez les réalisations et procéderez à l'analyse des écarts.

Vous assisterez les responsables administratifs régionaux et interviendrez dans un souci d'optimisation des procédures de gestion.

Pour réussir votre mission riche en contacts et responsabilités, vous avez une formation en gestion type Bac + 4 / +5 complétée par une solide expérience de quelques années dans une société à établissements multiples. Doté d'un goût naturel pour la communication, vous maîtrisez la pratique de l'informatique et de l'anglais. Basé à Orléans, ce poste vous amènera à vous déplacer ponctuellement en France, et à l'étranger.

Si notre environnement vous intéresse et si l'opportunité de cette mission correspond à vos ambitions professionnelles, merci d'adresser rapidement votre candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) sous réf.9323/M au BRGM, Direction des Ressources Humaines, Service Emploi Mobilité, BP 6009, 45060 Orléans cedex 02.

BRGM

L'ENTREPRISE AU SERVICE DE LA TERRE

Pensez-vous avoir LES COMPÉTENCES ET L'EXPÉRIENCE pour exercer, au sein d'un grand groupe industriel, des responsabilités de haut niveau ?

- **RELATIONS SOCIALES,**
- **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES,**
- **ADMINISTRATION DU PERSONNEL**

Le poste proposé recouvre de larges responsabilités fonctionnelles au niveau du groupe et le management opérationnel de notre siège situé à Paris (2500 personnes).

Si vous êtes de formation supérieure, si vous avez au moins 10 ans d'expérience de la fonction Personnel à un niveau de responsabilités élevé, si vous maîtrisez les aspects juridiques, sociaux et relationnels du domaine, si enfin vous avez les qualités personnelles et le potentiel pour continuer à évoluer, rencontrons-nous en toute confidentialité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence M/253/MO à notre Conseil



MILO R.H.
3 avenue des Ternes
75017 PARIS.

AD'COM

JURISTE

Leader européen du crédit à la consommation, notre développement nous conduit aujourd'hui à renforcer notre Direction Juridique.

Vous assurerez la sécurité juridique des opérations de l'ensemble du Groupe Cetelem. En relation avec toutes nos Directions (Marketing, Informatique...), vous interviendrez dès les réflexions préalables lors de la création de nouveaux produits. Vous en étudierez la faisabilité juridique. Une intervention qui s'étendra également à tous les développements ultérieurs (évolution des produits par exemple).

Vous aurez également un rôle d'assistance et de conseil auprès de nos différentes Directions Opérationnelles dans les négociations et la mise au point d'accords de partenariat avec les Banques, Assurances, Distributeurs... pour en assurer la validité. A ce titre, vous participerez aux différentes réunions où toutes vos qualités d'homme de contact seront indispensables.

Vous pourrez aussi être appelé à assurer la gestion juridique des sociétés du Groupe Cetelem, celle de ses marques et le suivi de la réglementation relative à nos activités et sociétés.

De formation Droit des Affaires, licence minimum, vous justifiez déjà d'une expérience d'environ 4 ans dans le secteur bancaire et du crédit aux particuliers.

Adressez votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous réf. 09/03 Ma à Frédérique FOURNIER - Service Recrutement - CETELEM 20, avenue Georges Pompidou - 92595 LEVALLOIS PERRET CEDEX.

cetelem

COMPAGNIE BANCAIRE

AUSSEDAT REY

Leader Européen du Papier pour Reprographie

Nous sommes un grand Groupe papetier français (4.400 personnes, 5 milliards de F de CA, 10 usines en France, 1 en Espagne, 6 filiales commerciales à l'étranger), filiale d'INTERNATIONAL PAPER leader mondial de l'industrie papetière. Nous recherchons pour notre usine de SAILLAT (Région de Limoges – 800 personnes – CA : 1,4 milliard de F), dont la capacité de production de pâte à papier vient d'être doublée grâce à un investissement de 2 milliards de F, désormais première unité en Europe de production de papier pour reprographie, notre

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- Rattaché au Directeur du site, vous aurez en charge : l'encadrement d'une équipe de 19 personnes, la comptabilité générale et analytique, le contrôle de gestion et le reporting, les achats hors bois, l'exploitation informatique.
- De **FORMATION ECOLE DE COMMERCE + DECS,** à 40 ans environ, vous maîtrisez l'anglais. Votre expérience dans un groupe industriel de culture américaine, est davantage celle d'un homme de terrain que d'état major. Au-delà de vos compétences techniques, pour réussir dans ce poste, vous devrez faire preuve d'autorité naturelle, de diplomatie ; vous saurez communiquer, écouter et convaincre, être rigoureux et méthodique.

Le poste est basé à proximité de **LIMOGES.**

Vous êtes intéressé. Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite) à notre Conseil, Madame Claude FAVEREAU, **FAVEREAU CONSULTANTS,** 52, rue de la Fédération, 75015 PARIS, sous référence A3 03 01.

CONSENSUS

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Directeur des Ressources Humaines

H/F

Région Lille

Filiale d'un groupe fortement implanté en Europe (13 Md de CA - 13000 personnes), notre Entreprise (1Md de CA - 1350 personnes - 2 établissements) seul fabricant français dans son domaine d'activité, conçoit et produit des biens d'équipement Grand Public aux *marques réputées. Membre du Comité de Direction, directement* rattaché au PDG, le DRH a pour missions principales - avec l'assistance fonctionnelle de la Direction des Affaires Sociales du *Groupe - de développer le management participatif, le potentiel des* membres de l'Entreprise ainsi que leur degré de motivation. Des objectifs attractifs pour un DRH enthousiaste et désireux de rejoindre un Comité de Direction jeune, motivé, performant, sachant qu'il lui faudra aussi présider les instances sociales, gérer le quotidien et animer un service d'une quinzaine de personnes (gestion du personnel, formation, communication, sécurité et médecine du *travail). Agé d'environ 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur* vous justifiez d'une expérience professionnelle réussie de 8 à 10 ans acquise en milieu industriel. Notre Entreprise et le Groupe Industriel dont elle est la filiale ouvrent d'importantes perspectives de carrière à un candidat de valeur.

ORION *vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui* adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 6007 M.

ORION
l'homme et l'entreprise

31/33, rue de la Baume 75008 Paris

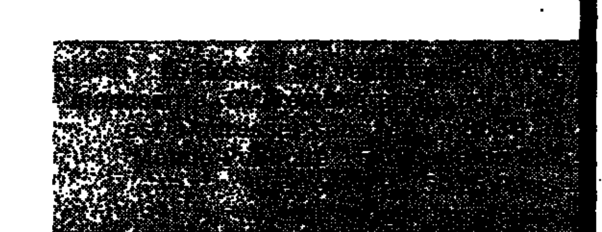
Nous sommes un IMPORTANT GROUPE DE PRESSE
Pour accompagner notre développement et renforcer notre structure, nous recherchons

ADJOINT AU SECRETAIRE GENERAL

◆ Sa mission s'articule autour des axes suivants
- gestion de projets et réalisation d'études économiques
- développement et suivi de la gestion de trésorerie
- contrôle des frais et définition d'une nouvelle politique d'achat
- suivi juridique des filiales

◆ Diplômé d'une école supérieure de commerce ou titulaire du DESCF, il justifie d'une expérience de 4 à 5 ans acquise de préférence en PME.

◆ Il possède de réelles capacités d'adaptation, *une large ouverture d'esprit* et un goût certain pour la communication.
La connaissance de l'outil micro-informatique est indispensable.





CENTRE D'AFFAIRES ET DE CONFERENCE
ETOILE-SAINT-HONORE :
2.000 M2 A METTRE EN LUMIERE !

Le Groupe *"LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS"* et le GROUPEMENT FONCIER FRANÇAIS ouvrent dans quelques mois dans un immeuble prestigieux au cœur de Paris un Centre d'Affaires.
Un superbe espace de *2.000 M2, dont vous allez assurer la promotion*, la direction et le développement en qualité de

DIRECTEUR

Un poste très autonome où rigueur et créativité vont être indissociables de votre action, afin de vous permettre :
- dans un premier temps, de mettre en place le marketing et l'action commerciale et d'agir en force de proposition privilégiée dans l'évolution de ce concept.
- puis , lancement réussi, de faire évoluer harmonieusement ce Centre de profit et d'en assurer la pérénité.

Cette mission requiert une double approche : celle du gestionnaire, bien sûr, et celle du créateur, habile à conceptualiser les situations à long terme.
Vous êtes, à 30/35 ans, bien préparé(e) pour ce challenge, qui exige une opérationnalité immédiate : une formation commerciale supérieure (BAC + 4, 5 ou Universitaire Dauphine), une expérience professionnelle de gestionnaire, acquise, si possible, dans un secteur proche (organisation de Congrès, hôtellerie-restauration de qualité, etc...) et, bien sûr, une grande aisance relationnelle.
Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous *réf.DES à Véronique* GUILLANEUF - 253 bis rue de Vaugirard 75015 PARIS.

ORC CONTESSE

LVMH
MOËT HENNESSY • LOUIS VUITTON

Dans le cadre du développement du service d'Audit interne de LVMH basé à Paris, nous recherchons :



En étroite collaboration avec le Responsable de l'Audit, vous prendrez en charge des missions très variées d'audit opérationnel, financier et de management, tant en France qu'à l'Etranger (Etats Unis, Europe et Extrême Orient). De fréquents déplacements sont à prévoir. Vous travaillerez en relation avec les auditeurs de nos filiales.

De formation Grande Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP,...) complétée par le DESCF, vous avez acquis une expérience de 3 ans d'audit dans un Cabinet Anglo-Saxon, et si possible une compétence en audit informatique.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, CV et *prétentions*) sous la référence A9301 à la Direction des Ressources Humaines - 30 avenue Hoche 75008 Paris.

Publipanel

H/F

Notre société de haute technologie, spécialisée en électronique/informatique, *connaît une forte expansion.* Nous recherchons pour seconder notre Juriste Contrats un jeune

Juriste international

POSTE BASÉ À BOULOGNE (92)

Vous possédez une double formation juridique, française et anglo-saxonne (DESS Droit des Affaires + LLB ou équivalent), complétée si possible par une formation en Commerce International ou Finances, et par une à deux années d'expérience en entreprise ou dans un Cabinet.
Bien sûr, vous êtes parfaitement bilingue anglais/français, et avez de bonnes connaissances de l'allemand.
Dynamique, autonome et disponible, vous êtes à même d'assurer une mission à forte dimension commerciale : vous négocierez en effet les contrats en étroite collaboration avec nos Ingénieurs d'affaires.
D'excellentes aptitudes à la rédaction et à la négociation de contrats en français et en anglais sont nécessaires pour ce poste, qui requiert de fréquents déplacements en province et à l'étranger.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant la référence 98430, à MEDIA SYSTEM, 6 impasse des Deux-Cousins, 75017 Paris, qui transmettra.

BANQUE D'AFFAIRES FILIALE D'UN GRAND GROUPE

RECHERCHE POUR

RENFORCER SA CELLULE « INGÉNIERIE FINANCIÈRE »

JEUNE INGÉNIEUR, DÉBUTANT OU PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Formation actuariat ou 3e cycle en finance appréciée.

Esprit créatif et curieux, l'expérience qu'il acquerra rapidement en assurant la veille technologique et la modélisation des montages en place le conduira natuellement à participer activement à l'élaboration des nouveaux produits associant finance, droit et fiscalité.

Anglais indispensable ■ *Allemand souhaité.*

Envoyer CV et lettre de motivation au journal, qui transmettra, sous la référence **8638**

LE MONDE PUBLICITÉ,
15/17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS Cedex 15



BCEOM SOCIETE FRANÇAISE D'INGENIERIE

500 personnes - 320 MF de chiffre d'affaires dont 80% réalisés à l'export recherche

Fiscaliste

Au sein de notre Direction Administrative et Financière, et en relation directe avec nos implantations en France et à l'étranger, votre mission conjugue action, réflexion et conseil.

Ainsi, vous avez en charge l'établissement des déclarations fiscales (TVA, taxe professionnelle, impôt sur les sociétés...) et la gestion des contrôles fiscaux et éventuels contentieux.
De plus, vous optimisez et contrôlez nos opérations fiscales en France et à l'étranger en liaison avec nos différents départements.
Enfin, vous élaborez la réflexion fiscale du Groupe en vous appuyant sur un suivi rigoureux de la réglementation.

A 30/40 ans, vous avez valorisé votre formation juridique et fiscale supérieure (ENI, DESS...) par une expérience d'au moins 5 ans acquise dans une société largement implantée à l'étranger (de préférence du secteur tertiaire) ou dans l'Administration (DVNI...)

Une très bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et prétentions sous référence 93/09 à : BCEOM - DRH Place des Frères Montgolfier 78286 GUYANCOURT Cedex.



DEPUIS TOUJOURS, LES GRANDS PROJETS COMMENCENT PAR UN PEU D'ENCRE ET DE PAPIER.

Notre groupe européen conçoit, produit et distribue des copieurs et des systèmes de communication graphique bureau d'études. Notre *savoir-faire technologique est reconnu dans le monde entier.*
Dans le cadre d'un Contrôle de Gestion conçu comme outil stratégique pour la Direction Générale, nous recherchons un :

CONTROLEUR DE GESTION

Votre *mission, auprès des Directeurs de Divisions Opérationnelles,* comprend : l'élaboration et la coordination des plans et du budget, l'analyse et le contrôle des résultats et des écarts, la contribution au reporting selon les *normes anglo-saxonnes. Vous contribuerez* à la mise en place d'éléments d'élaboration de la politique commerciale et formulerez des propositions visant à améliorer notre système d'information. *Vous serez à même de mener des missions d'audit* confiés par la Direction Générale.

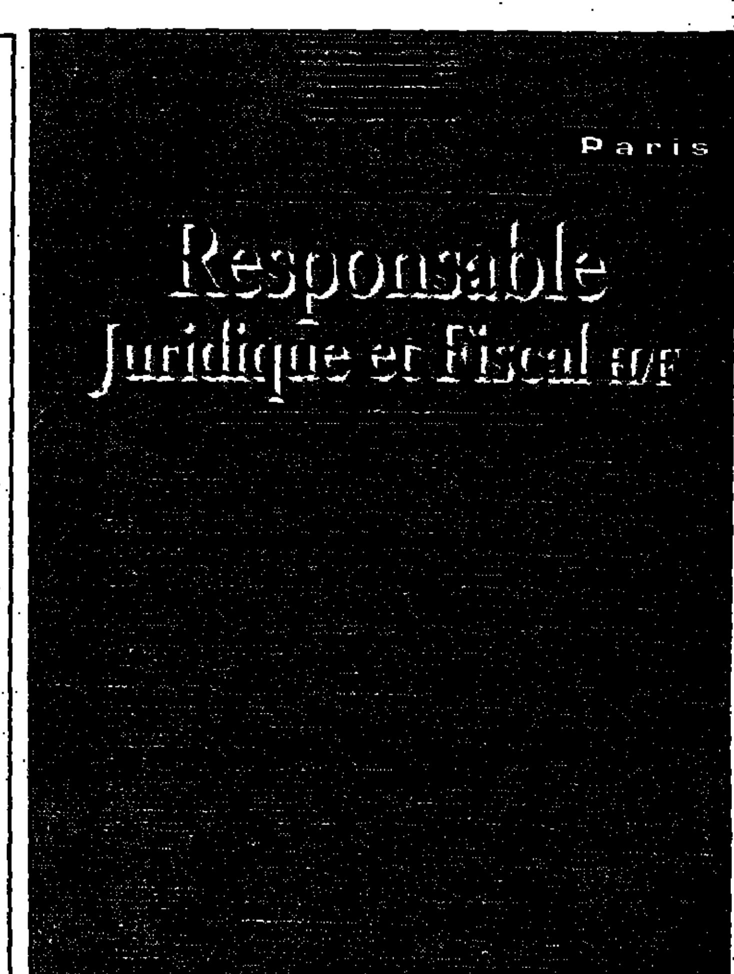
Diplômé d'une grande école de commerce/gestion, vous avez acquis au moins 5 ans d'expérience du contrôle de gestion dans une société *multinationale à vocation commerciale. Vous maîtrisez la micro-*informatique et parlez couramment l'anglais.

Ce poste est à pourvoir à notre siège situé à Noisy le Grand (93).

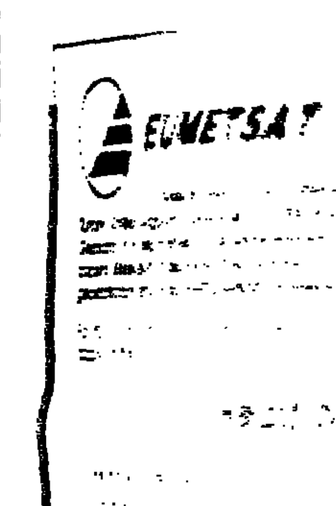
Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant votre niveau de rémunération actuelle sous la réf. 617M à notre conseil : JL PARICHON 33, rue Galilée - 75116 Paris

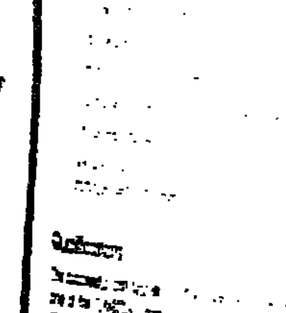


HCAP



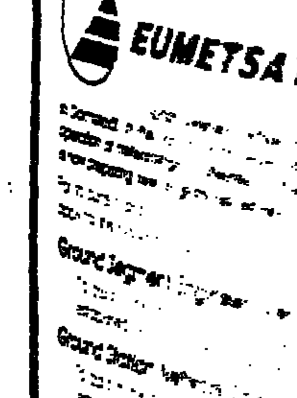


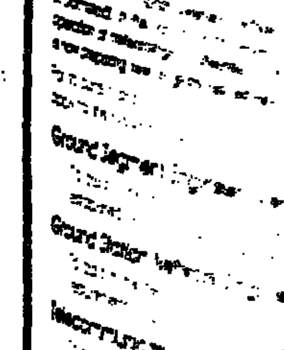


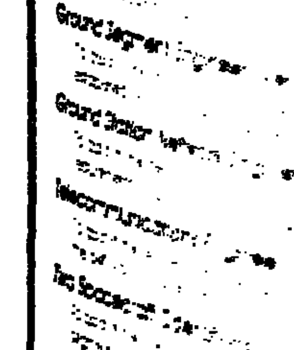


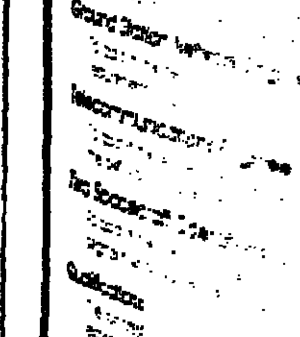
















CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

LE MONDE DES CADRES

LE MONDE DES CADRES

Consultants

1ère expérience et confirmés
Production • Commercial • Finance

De formation supérieure, Bac + 5, vous êtes confirmés ou vous possédez une 1ère expérience acquise en entreprise ou société de conseil dans les domaines *production, finance ou logistique commerciale.*

Nous vous proposons de rejoindre une équipe pour participer à des projets d'implémentation du progiciel de gestion d'entreprise S.A.P. *Ce progiciel intégré destiné aux organisations complexes* nécessite une large gamme de services et un savoir-faire éprouvé.

Bien entendu, vous avez le goût du conseil, du service, de *l'informatique.* Vous possédez une bonne connaissance de l'entreprise et bénéficiez d'une "crédibilité de dialogue" auprès de vos interlocuteurs. Une période de formation *au produit et aux spécificités de nos marchés est prévue.*

Votre maîtrise de l'anglais peut vous amener à participer à des projets transnationaux.

Les postes sont à pourvoir début Mai.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 9270/M à CURRICULUM 6, passage Lathuile 75018 Paris qui transmettra.



Le Groupe de Courtage d'Assurances LA SECURITE NOUVELLE recherche, dans le cadre de son développement,

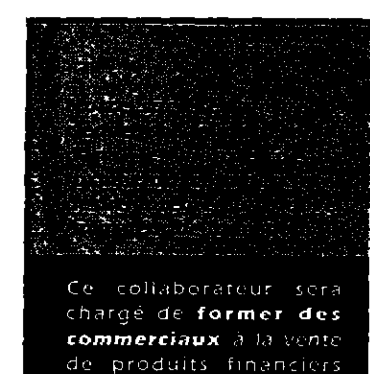
le directeur

chargé de promouvoir, en optimisant l'ensemble des savoir-faire du Groupe, un nouveau concept de *service d'assurance* intégré à destination des entreprises et, dans un premier temps, plus particulièrement des établissements de santé publics et privés.

◆ De formation supérieure, vous avez une pratique significative du management et une expérience approfondie de l'ingéniérie financière et patrimoniale.

◆ Basé à Paris, le poste implique de fréquents déplacements.

Adresser dossier de candidature à : Monsieur Jacques MATYSEN
LA SÉCURITÉ NOUVELLE - 81, rue Taitbout - 75431 Paris cedex 09.



Ce collaborateur sera chargé de **former des commerciaux** à la vente de produits financiers principalement **en milieu bancaire et financier.**

Animateur de formation

Agé de 30 à 40 ans, vous êtes un vendeur confirmé de ce type de produits et êtes vous-même issu des milieux bancaires ou financiers, dans lesquels *vous avez non seulement dirigé des équipes pendant des années mais* encore exercé des fonctions de formateur pendant au moins 2 ans.
Vous habiterez le Languedoc où la région parisienne mais vos activités vous amèneront à vous déplacer sur l'ensemble du territoire national.
Nous offrons un salaire de 200 KF/an, une formation à nos techniques, un intéressement aux bénéfices, et des frais de vie.

Merci de faire parvenir CV et photo, sous référence JC 12 à notre conseil JC Fraissé, 35 bd de Strasbourg, 34000 Montpellier.

SPC SOFTWARE PUBLISHING

Leader mondial sur le marché des applications Windows (Harvard Graphics *et Superbase), recherche dans le cadre de* son développement en Europe du Sud son :

BUSINESS DEVELOPMENT MANAGER

Rattaché au Distribution Sales Manager, vous assurez le développement du réseau de distribution en **ESPAGNE** et **ITALIE.**

En étroite collaboration avec les grossistes et les revendeurs spécialisés dans l'informatique, vous êtes responsable de :

▲ la gestion du réseau de distribution,
▲ la mise en place des politiques commerciales et marketing,
▲ la réalisation des objectifs commerciaux.

De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience commerciale réussie de 3 ans minimum dans le secteur de l'informatique. La gestion des réseaux de distribution et des partenaires commerciaux vous est familière. **La *connaissance de l'Anglais* et de l'Italien est indispensable et celle de l'Espagnol est vivement souhaitée.**

Poste basé à Nice.

Envoyer votre Curriculum Vitae en Anglais à notre Conseil :

Prospect

PROSPECT EUROPE.
Les Vaisseaux de Sophia, Bât. B ,Carrefour des Brucs,
Sophia Antipolis, *06410 BIOT.*
Tél : 93.00.42.10 Fax : 93.65.38.09.

Une Société française (CA supérieur à 400 Millions de Frs - Effectif 50 p) qui occupe une position affirmée dans le secteur de la MAISON INDIVIDUELLE poursuit son développement et recherche

UN DIRECTEUR DE PROGRAMMES

A partir du foncier négocié par la Direction de Développemenent, il prendra en charge le suivi complet des opérations (dépôt permis de construire, négociation des marchés, lancement, suivi et réception des travaux jusqu'à l'obtention de la conformité...). Le titulaire du poste âgé d'une trentaine d'années, de formation supérieure - ESC ou Ecole *d'Ingénieurs - possédera obligatoirement quelques années* d'expérience acquise à un poste similaire dans une Société spécialisée en Maison Individuelle. Réf 1378

UN DIRECTEUR COMMERCIAL

Pour l'ensemble des opérations lancées par la Société, il en assurera le marketing (études de marché et de la concurrence, définition des produits et des grilles de prix), il en *supervisera la direction des ventes et il sera* chargé de la conception et du lancement des campagnes de publicité. Le titulaire du poste, âgé d'environ 35 ans, de formation supérieure, possédera une solide expérience dans une *fonction semblable acquise dans le secteur de la Maison* Individuelle. Réf 1380

Ces deux postes, basés en Région Parisienne, requièrent impérativement une aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire.

Ecrire en précisant la référence du poste choisi à :

GRH Conseils
12, rue de Castiglione - 75001 PARIS. Discrétion assurée

Groupe international, leader sur le marché des équipements de haute technicité pour l'industrie pétrochimique, nous créons le département "Aftermarket Support Group" pour apporter à nos clients un accompagnement technologique de haut niveau.

Ingénieur Projets Service Après-Vente

Intervenant en direct sur l'amélioration d'équipements opérationnels (compresseurs, turbines gaz/vapeur...) vous prendrez en charge les projets techniques de la proposition à l'installation sur site :

- gestion de la relation client,
- diagnostic technique,
- *propositions techniques et commerciales, et négociation* des solutions techniques,
- mise en oeuvre et suivi des solutions,

intégrant dans votre action la valorisation des compétences, savoir et savoir-faire internes à la société.

Ingénieur généraliste (AM, IDN, INSA...) ou équivalent, vous avez acquis une expérience de 4/5 ans dans le domaine des machines tournantes en tant qu'utilisateur ou fabricant. La maîtrise de l'anglais est indispensable. Certains déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Pour ce poste basé au Havre, merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 118/DR au COG Hébert Conseil - 12, rue Berteaux Dumas, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.



hébert conseil
Ressources Humaines
membre de syntec — OPQCM

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT

Nous sommes la filiale française de l'un des leaders mondiaux pour les systèmes de conditionnement carton. Notre forte expansion s'appuie sur une cible de clientèle constituée de leaders du secteur agro-alimentaire.

Directement rattaché au Directeur Technique, vous serez l'interlocuteur privilégié entre notre service commercial, la maison mère située en Allemagne, et nos clients. Vous suivrez de bout en bout la coordination des chantiers qui vous seront confiés : de l'analyse du dossier, l'étude détaillée, à la réception de fin de chantier. Ceci nécessite de nombreux déplacements. Vous pourrez compter sur une équipe de techniciens connaissant bien leur métier.

De formation Ingénieur Grandes Ecoles, ECAM, ENSAM..., vous possédez une première expérience de 4/5 ans *comme responsable de maintenace en unité de production ou comme responsable d'installation de matériel chez* un prestataire. Vous parlez l'allemand ou, à défaut, parfaitement l'anglais. Lieu de résidence : Région parisienne.

Rejoignez une équipe jeune, dynamique et investie.

Veuillez nous faire parvenir CV, lettre manuscrite et photo à France LAVIELLE, AGAPE CONSEIL. 23 rue de La Boëtie, 75008 PARIS.





CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
MARSEILLE-PROVENCE

Participez aux grands projets de développement régional

au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence. Nous recherchons pour la Direction des Affaires économiques notre

Chef du service études

Assisté d'une équipe de 4 à 5 collaborateurs, vous devrez:
- identifier et analyser le tissu *économique du Département;*
- réaliser des études quantitatives et qualitatives *correspondant aux demandes* exprimées ou les anticiper;
- proposer des actions *opérationnelles;*
- faire connaître ces analyses et propositions pour définir des stratégies de développement;
- *animer et gérer l'activité* "environnement". Vous possédez une formation supérieure *en économie (Bac + 4/5), une* expérience de 5 à 10 ans environ en Cabinet ou entreprise *industrielle,* une bonne connaissance du tiseu régional.

Merci d'adresser, sous réf.536-X, lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée à notre Conseil PSYNERGIE, 42 rue Fargès, 13008 MARSEILLE.

PSYNERGIE MARSEILLE PARIS MONTPELLIER

Linden

et toute son équipe sont heureux de vous communiquer leurs nouvelles coordonnées :

Groupe RT & A
15 avenue d'Eylau 75116 PARIS
Tél. : 44 05 01 77 - Fax : 44 05 01 80

Linden

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Collectivités Territoriales - Ministères - Associations

Responsable Administratif et Financier

Notre association (loi 1901) a pour vocation d'aider les populations afghanes à reconstruire et développer leur économie rurale. Ses ressources proviennent de la CEE, du Ministère Français des Affaires Etrangères et des organismes des Nations-Unies. Elle recherche le gestionnaire de sa Mission permanente en Afghanistan.
Vous serez chargé de la gestion budgétaire et financière, des études d'impact économique, des dossiers de financement et du reporting auprès du siège parisien et des organismes internationaux. Vous travaillerez en étroite relation avec les responsables techniques des projets et les équipes afghanes. Vous vous appuierez sur les compétences d'un informaticien et de deux comptables. Agé de 35 ans environ, doté d'une bonne expérience de gestionnaire, si possible d'économie rurale en développement, vous avez l'autonomie, la motivation et la disponibilité nécessaires pour vous installer à Peshawar (Pakistan), où est basée notre mission. La parfaite maîtrise de l'anglais est impérative. Merci d'adresser votre candidature, sous référence C. 173/M à notre conseil Catherine Charvet, OBERTHUR CONSULTANTS.

Oberthur Consultants — 49 rue Saint Roch, 75001 PARIS.

membre de syntec — CURRICULUM

VILLE DE SENS - 27 000 habitants - recrute selon conditions statutaires

Secrétaire Général

Praticien expérimenté, vous piloterez l'administration municipale, l'organiserez et en améliorerez le fonctionnement.

Gestionnaire, au fait des procédures administratives, vous gérerez les grands projets de développement de la ville.

Attaché ou Directeur Territorial de classe normale, vous maîtrisez les méthodes modernes de management communal, êtes passionné par la gestion, l'organisation. Votre personnalité, vos capacités d'animation, de dialogue seront parmi les critères déterminants du choix.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence 30111 à notre Conseil FRANCOIS CORNEVIN CONSEIL 108, rue Saint Honoré - 75001 Paris.

FC Conseil FRANCOIS CORNEVIN

Ville de [illegible] hab. en pleine expansion (Région Parisienne)

DIRECTEUR DE MEDIATHEQUE

Dans le cadre de la création de sa médiathèque, notre ville recherche le Directeur de cet équipement multi média. L'envergure du projet réside dans les potentiels de l'établissement en termes de diffusion de Lecture Publique, d'animation culturelle et sociale.
Votre mission principale sera de concevoir et de mettre en oeuvre l'exploitation et le développement de l'établissement.
Votre objectif immédiat sera de préparer l'ouverture de la médiathèque pour mars 1994, en assurant le transfert de l'actuelle bibliothèque, en procédant aux derniers aménagements fonctionnels, à l'acquisition des fonds supplémentaires, à la mise en place des outils de gestion adaptés et des recrutements sur les postes vacants.

► De formation supérieure bibliothécaire, conservateur en détachement ou contractuel, vous avez acquis une expérience significative de gestion d'équipement (budgets et personnels) dans le domaine de la Lecture Publique ou de structures proches.

► Votre ouverture d'esprit, notamment à de nouvelles technologies, vos qualités d'innovation, de disponibilité et de management seront des atouts décisifs sur ce poste.

[illegible]

La Fondation Santé des Etudiants de France

recherche pour l'un de ses établissements hospitaliers situé en proche banlieue Est de Paris, un :

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

Sous l'autorité du Directeur Administratif de cet établissement à but non lucratif (capacité 220 lits et 220 salariés) et à la tête d'une petite équipe, une large délégation vous permettra d'exercer vos responsabilités sur la totalité de la fonction personnel.

De formation supérieure (Droit, Eco, ...) et doté d'une expérience d'au moins 5 ans acquise dans une Direction du Personnel (au sein d'un environnement informatisé), vous êtes motivé par le contexte médical et vous avez le goût du travail en équipe.

Nous vous proposons, pour ce poste, où votre fiabilité et votre disponibilité vous permettront d'être un interlocuteur apprécié à tous les niveaux, une rémunération d'environ 200 KF, complétée par un logement de fonction.

Merci d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV, sous la référence P377M à Ernst & Young Conseil - 51, rue Louis Blanc, Cedex 75 - 92037 Paris la Défense 1, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

ERNST & YOUNG CONSEIL

ORC CONTESSE

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute Technologie

EXPLOSIFS

INGENIEUR CHIMISTE RESPONSABLE DE LABORATOIRE

Un grand organisme français, agissant dans le domaine de l'environnement et des risques industriels, recherche un ingénieur chimiste.

Il assurera la responsabilité d'un laboratoire, chargé de caractériser les phénomènes d'explosion présentés par les produits chimiques énergétiques et de développer les méthodes de prévention et de protection. Il animera une équipe d'ingénieurs et de techniciens (une dizaine) et il participera à des travaux de normalisation et de réglementation. Il travaillera avec de nombreux partenaires extérieurs en France et à l'étranger.

Ce poste conviendrait à un candidat, ayant 5 à 10 ans d'expérience (en recherche développement ou en fabrication), dans le domaine des substances dangereuses. Il aura déjà eu un rôle de management et connaîtra bien les problèmes de sécurité sur sites sensibles.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Poste basé dans l'Oise.

etap

Ecrire sous réf. 10.A.2522.3M — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

Publiperiel

MSC MacNeal-Schwendler France

MSC·NASTRAN

Filiale du leader mondial en développement de codes de calculs des structures par éléments finis recherche, dans le cadre de son expansion,

UN INGÉNIEUR SUPPORT TECHNIQUE

basé à Evry (Essonne)

Profil requis :
- Expérience de 3 à 5 ans dans l'utilisation du logiciel MSC/NASTRAN
- Aptitudes à l'animation de séminaires de formation
- Disponible pour quelques déplacements courts en province
- Sens du contact et des relations humaines
- Parfaitement bilingue anglais

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à :
MacNeal-Schwendler France, 315, square des Champs-Élysées - 91026 EVRY Cedex



OPEL
GENERAL MOTORS FRANCE AUTOMOBILES

recherche pour son Département Pièces de Rechange son

DIRECTEUR DISTRIBUTION ET APPROVISIONNEMENTS

Vous aurez en charge :
- d'animer et gérer le Centre de Distribution des Pièces de Rechange comprenant : le Service Approvisionnements et Contrôle d'inventaire - le Service Distribution - le Magasin Central (160 personnes)
- de réaliser nos objectifs de qualité et d'efficience notamment en poursuivant la modernisation des méthodes et des équipements déjà entreprise
- d'assumer les relations avec les différentes organisations de notre Société en Europe.

Après une première expérience opérationnelle réussie en terme de management des hommes et des équipes, vous êtes à la recherche d'un challenge.

Agé d'environ 35 ans, vous justifiez d'une formation supérieure de type grande Ecole de Commerce ou Ingénieur complétée d'un MBA.

La connaissance de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand serait un plus.

Ce poste constitue un véritable tremplin vers une carrière internationale pour un candidat de valeur.

Adressez C.V., photo et prétentions au Service du Personnel, (Mr GEENEN), 1 à 9 avenue du Marais, 95101 ARGENTEUIL.

ORC CONTESSE

Responsable Marketing et Commercial Chimie Fine

Filiale d'un groupe puissant, nous avons bâti notre réputation grâce au savoir-faire de nos équipes en matière d'Etudes, de Développement et d'Industrialisation de spécialités chimiques élaborées.

Pour faire face à notre croissance, tant en France qu'à l'Etranger (sur 300 MF de CA, nous exportons 50%), nous recherchons le professionnel qui prendra en charge la gestion d'un portefeuille de clients existants et identifiera de nouvelles affaires dans le domaine des intermédiaires de synthèse et des matières actives pour l'industrie pharmaceutique.

De formation Ingénieur chimiste ou équivalent, bilingue Anglais, vous maîtrisez si possible l'Allemand et avez une dizaine d'années d'expérience dans le développement commercial, le marketing, la vente de produits chimiques destinés au domaine pharmaceutique.

Nous vous proposons de prendre des responsabilités dans ce secteur d'activité.



SEFOP remercie les personnes intéressées d'adresser leur dossier sous référence FRM 379 M.

11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SECTEURS DE POINTE



Responsable du développement des applications du peroxyde d'hydrogène

Notre société compe 34.000 personnes, réalise un CA de 50 milliards et est présente dans plus de 100 pays.

Pour l'intégrer au sein d'une de nos divisions, et le rattacher directement au Directeur de celle-ci, nous recherchons un cadre confirmé.

Il sera chargé, au niveau mondial, d'accroître l'utilisation du peroxyde d'hydrogène dans les marchés actuels et d'ouvrir de nouveaux marchés par le développement de nouvelles applications.

En liaison étroite avec les laboratoires, les forces de vente, les filiales étrangères et les autres intervenants de la division et de la société :

- *il assurera la promotion industrielle des résultats des recherches,*
- *il prospectera les marchés potentiels,*
- *il participera à l'élaboration des programmes de recherche,*
- *il proposera les évolutions nécessaires des structures de recherche et d'assistance clientèle,*
- *il suivra les évolutions générales des marchés et également des législations.*

Ce poste clé conviendrait à un ingénieur chimiste, ayant impérativement de solides connaissances techniques dans le domaine du blanchiment de la pâte à papier.

Il sera curieux d'esprit, dynamique, mobile et il conjuguera harmonieusement compétences techniques et sens des relations internationales. La maîtrise de l'anglais est impérative, la connaissance d'une autre langue, si possible allemand, est souhaitée.

Pour ce poste basé à Paris La Défense, merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 10 A 2518/3M à notre Conseil ETAP 71, rue d'Auteuil - 75016 PARIS.

elf atochem

ATO

LA CHIMIE DES GRANDS DEFIS

XLOGX, spécialiste de l'administration système UNIX recherche dans le cadre de sa collaboration avec EDF en région parisienne ou en Savoie, des :

INGENIEURS INFORMATICIENS

XlogX

- Grandes Ecoles ou Université, vous êtes débutants ou confirmés.
- Vous maîtrisez l'un des domaines suivants:

ADMINISTRATION SYSTEME UNIX ou DOS
DÉVELOPPEMENT C. FORTRAN - PASCAL

Merci d'adresser votre dossier de candidature à J.F. ROCHEMAN
XLOGX - 6 bis Place Charles de Gaulle - 78180 Montigny-Le-Bretonneux - Saint-Quentin-en-Yvelines.

OC&C CONTESSE



Nous recherchons pour nos activités d'ETUDES et de REALISATION

INGENIEUR CHEF DE PROJET

Vos connaissances techniques (**contrôleurs de feux, stations de recueil de données, panneaux à messages variables, vidéo, télétransmission, centralisation...**) et votre expérience confirmée dans le domaine de la **régulation de trafic** vous amèneront à prendre en charge des réalisations de grande envergure.

Nous vous offrons l'opportunité de faire valoir et d'enrichir vos compétences dans des secteurs passionnants et en pleine expansion.

Merci d'adresser vos candidatures à l'attention de Monsieur RANDRETSA - SEMERU - 34 rue Charles Piketty - 91178 VIRY CHATILLON Cedex

---



50 MF - 75 personnes

leader des relayages et automatismes des réseaux électriques, société du Groupe SOULE - 490 MF, 500 pers., recherche pour accompagner sa forte croissance

Ingénieur d'Etudes et de Développement

(réf. ATRB01)

Au sein d'une petite équipe (8 pers.) et reportant directement au responsable des études, vous participez et conduisez le développement de produits électroniques à faible consommation intégrant des microprocesseurs et des logiciels de traitement du signal en langages évolués (assembleur, C, ...). Votre formation technique supérieure (Ingénieur, Maîtrise, ...), associée à une expérience de 2 à 3 ans en études de produits électroniques/électrotechniques et de développement en programmation structurée, ainsi que votre connaissance de la langue anglaise (l'allemand serait un plus) sont des atouts qui vous permettront de réussir dans la mission qui vous sera confiée.
Ce poste est basé à CHARTRES.

Responsable Méthodes

(réf. ATRB02)

Au sein de la Production, vous animez une équipe de 2 personnes. En liaison étroite avec les Etudes, vous participez à l'industrialisation des produits développés par la Société. Votre mission englobe l'étude des postes, l'établissement des gammes, l'élaboration des méthodes générales de fabrication. Reportant directement au Responsable de la Production, vous participez également à la politique de sous-traitance et vous organisez les flux en conséquence. *Ingénieur de formation (A&M, INSA, SUDRIA, UTC, ...)*, vous avez acquis une expérience de 3 ans environ dans les méthodes de production de séries de quelques milliers de pièces et possédez une forte *personnalité, conditions indispensables pour mener* à bien la mission qui vous est confiée. La connaissance de l'anglais est un plus.
Ce poste est basé à BOULOGNE BILLANCOURT.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, photo, CV) sous réf. choisie à IKB - 189 rue St Jacques - *75005 PARIS* ou par fax au 44.41.70.41.

OC&C CONTESSE



LABORATOIRE CENTRAL DES INDUSTRIES ELECTRIQUES

Responsable Qualité

Objectif : L'excellence !

Nous sommes la référence dans le domaine des essais et mesures sur tout matériel électrique et électronique. *La rigueur scientifique* de nos ingénieurs et techniciens fait la notoriété de notre laboratoire.

Nous nous sommes résolument engagés dans la voie de la maîtrise totale de la qualité. Tout notre *personnel a été formé à cet effet.*

Pour continuer et développer la tâche entreprise, nous recherchons le successeur du responsable actuel, appelé à d'autres fonctions.

Rattaché au Directeur Général, vous aurez, avec votre équipe, à améliorer et promouvoir notre système *Qualité* et à veiller à sa *conformité* aux normes ISO 9000.

Vous, de formation supérieure scientifique, avez en plusieurs années, forgé votre expérience Qualité en milieu industriel.

Avant cela, vous avez exercé diverses fonctions en études ou production.

Envoyez votre CV sous référence CRQ 380 M à notre Conseil, SEFOP, qui, nous connaissant bien, vous parlera de nos projets.

SEFOP

11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC



La notoriété de nos moteurs est mondiale. Aujourd'hui, ils équipent aussi les Centrales Electriques Diesel que nous concevons et livrons clés en main.

Notre site de Mantes la Ville est le seul dans le Groupe à assurer la fonction Production.
Face à un marché en forte croissance, *nous renforçons l'équipe* de Production et recherchons le futur :

RESPONSABLE DE FABRICATION

Rattaché au Directeur de Production, il anime une équipe de près de 200 personnes réparties entre Logistique, Méthodes, Fabrication et Maintenance.
Dans un contexte de Juste à Temps, il coordonne l'activité des *sections et ateliers (équipes tournantes) en liaison avec le Bureau* Technique, les Achats, la Qualité... Dans un souci constant de productivité et de qualité, il fait évoluer l'organisation de la Fabrication.
Environ 35/40 ans, vous avez une formation d'Ingénieur (Arts & Métiers, ENI...) et une expérience d'animation d'atelier en usine, dans un environnement de production en petites séries *d'équipements mécaniques. Cette expérience vous a permis de* bien maîtriser la problématique de Gestion de production informatisée. Adepte de la responsabilisation des personnes, vous êtes très disponible et savez écouter, conseiller, guider.
Dans notre entreprise, vous trouverez un terrain d'épanouissement de vos goûts pour l'organisation, la coordination et l'animation.
Ce poste est basé à Mantes la Ville.
Pratique de la langue anglaise nécessaire dans notre Groupe.
Pour ce poste, merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) en précisant la référence 9760M à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une *entière discrétion.*

6, rue Houssaye 75008 Paris

Actiman



Jeune ingénieur mécanique micro-mécanique

Corning est le premier fabricant mondial de fibres optiques. Son usine de Melun produit des coupleurs destinés *aux réseaux de* télécommunications présents aujourd'hui sur le marché mondial des très grandes *entreprises,* administrations, gros systémiers...

Dans un contexte de production en croissance, *nous renforçons* notre équipe d'engineering. En tant que support technique de la production et en relation avec notre laboratoire de R & D' *vous interviendrez sur la partie "finition"* de nos produits : raccordement de la fibre optique sur le composant, mise en boîtier, essais et tests...
Votre rôle consistera à améliorer les résultats de notre process et la performance de nos équipements.

Jeune ingénieur généraliste : ECP, AM, ENSI de Besançon ou équivalent..., débutant ou avec un an d'expérience environ, passionné de micro-mécanique, cette opportunité vous *permettra de développer votre carrière au* sein d'une équipe jeune, dans un contexte international et de haut niveau technologique.

Merci d'adresser votre candidature (lettre *manuscrite, CV, photo et prétentions),* à Corning France, DRH, 44 avenue de Valvins, 77210 Avon.

MEDIA-SYSTEM

Filiale de VIA TRANSPORT, la Société Lyonnaise de Transports en Commun - 3.600 pers. - exploite et gère le réseau métro (4 lignes) et bus de Transports publics de voyageurs.
Elle recherche un

Ingénieur Informatique Industrielle

En tant que Responsable du Système Informatique *du poste de commande centralisé (PCC), il assurera* les évolutions de l'ensemble des matériels, équipements et logiciels.

Rattaché au service Développement métro, et intégré à une structure Projet, il participera à *l'extension* du système informatique du PCC.

En qualité d'expert du système actuel, il devra : vérifier son adéquation à la réalité du terrain, spécifier la nature des évolutions, passer et gérer les marchés avec les fournisseurs, contrôler la qualité de la réalisation, *contribuer à la cohérence du système.*

De formation Miage ou Ingénieur, avec une spécialisation informatique, le candidat possède une expérience significative, entre 5 et 10 ans en informatique industrielle, *lui ayant permis de participer à des projets d'envergure* dans de grands complexes industriels, et, si possible, la connaissance des systèmes HP 9000 et VAX VMS.

En outre, des qualités relationnelles sont indispensables pour s'adapter à des interlocuteurs *multiples, percevoir* les besoins, expliquer les solutions.

Adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 82/021 LM à notre conseil Françoise BARSI.



26, rue Henri Monnier 75009 Paris

PARIS - LYON - MULHOUSE - STRASBOURG



recrute par concours sur titres et travaux dans les spécialités et sites ci-après :

1 Chargé de Recherche de 1re Classe

Diplômes exigés : Doctorat, Ingénieur ou Travaux Équivalents
- Épidémiologie : LYON/BRON.

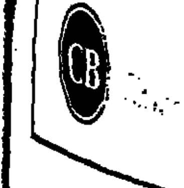
5 Chargés de Recherche de 2e Classe

Diplômes exigés : Doctorat, Ingénieur ou Travaux Équivalents
- Modélisation des Réseaux Routiers ENTPE/INRETS : LYON/BRON
- Modélisation et Simulation du Trafic Routier ENTPE/INRETS : LYON/BRON
- Sciences Sociales ENPC/LATTS : Noisy-Le-Grand
- Socio-Économie des Transports et de l'Aménagement : LILLE - Villeneuve d'Ascq
- Informatique : LILLE - Villeneuve d'Ascq

Les dossiers de candidature doivent être demandés par écrit au Service des Relations Humaines de l'INRETS
2, avenue du Général Malleret-Joinville
94114 ARCUEIL CEDEX

La date limite de retrait des dossiers de candidature est fixée au 2 avril 1993.





SECTEURS DE POINTE

Aider les entreprises à se doter de méthodologies et d'outils avancés de développement de systèmes d'information: un métier-passion

Ernst & Young, est l'un des leaders mondiaux du Conseil en Management. Notre activité de conseil en Technologies de l'Information est, en particulier, leader dans les domaines des méthodologies avancées de conception de systèmes et de conduite de projet et des I-CASE. Nous renforçons nos équipes et recherchons des :

INGENIEURS GRANDES ECOLES

FILIERE SYSTEMES D'INFORMATION
DEBUTANTS OU 1 A 2 ANS D'EXPERIENCE

Consultants juniors au sein de nos équipes spécialisées, après une formation aux méthodologies et aux outils d'Information Engineering à la pointe de l'état de l'art (Ernst & Young Navigator Systems Series, ADW), vous interviendrez dans le cadre d'importants projets de développement de systèmes d'information et participerez à la conception et à la réalisation d'applications dans un environnement méthodologique automatisé.

Vous êtes attiré par la richesse et la diversité du métier de consultant. Equilibré, ouvert, créatif et dynamique, vous êtes capable de vous impliquer dans des tâches très concrètes et d'avoir en même temps du recul et l'esprit critique.

Vous pourrez, au fil de votre évolution dans cette activité et grâce à une formation continue adaptée, vous spécialiser dans un domaine sectoriel ou fonctionnel, selon vos aspirations. Une bonne maîtrise de l'Anglais est indispensable.

Pour ces postes basés à Paris La Défense, nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre manuscrite et CV, sous réf. E375M à ERNST & YOUNG Conseil - 51, rue Louis Blanc - Cedex 75 - 92037 Paris La Défense 1, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

ERNST & YOUNG
CONSEIL

OC CONTESSE

Les systèmes d'information : un enjeu stratégique au service de l'amélioration des performances

Ernst & Young est l'un des leaders mondiaux du Conseil en Management. Notre activité de conseil en Technologies de l'Information, en particulier, a pour vocation d'aider les entreprises à redéfinir et restructurer leurs métiers fondamentaux au travers de nouveaux systèmes d'information, en prenant en compte leurs enjeux stratégiques et en leur offrant des méthodologies et des outils avancés de conception de systèmes et de conduite de projets. Afin de renforcer notre leadership dans ces domaines, nous recherchons des :

CONSULTANTS EXPERIMENTES ou DIRECTEURS de PROJETS

Manager, animant des équipes de consultants, vous aiderez nos clients à définir leurs besoins, en prenant en compte leurs enjeux stratégiques et les assisterez dans la restructuration et la conception de leurs systèmes d'information.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (Grandes Ecoles d'Ingénieurs ou de Commerce ou 3ème cycle de spécialisation en systèmes d'information). A 30/38 ans environ, vous justifiez d'une solide expérience de la conduite d'importants projets de développement de systèmes d'information, acquise en entreprise et/ou SSII et **en cabinet de conseil.** Spécialiste de l'un des secteurs ou fonction suivants : Assurance Vie, Assurance IARD, Banque, Distribution, Gestion Commerciale, vous avez une bonne connaissance de l'utilisation des I-CASE dans un environnement méthodologique rigoureux.

Au-delà de vos compétences techniques, vos capacités de communication, d'animation d'équipe et de développement de grands comptes vous permettront d'évoluer au plus haut niveau de notre organisation. Une bonne maîtrise de l'Anglais est indispensable.

Pour ces postes basés à Paris La défense, nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre manuscrite et CV, s/réf. H376M à ERNST & YOUNG Conseil - 51, rue Louis Blanc - Cedex 75 - 92037 Paris La Défense 1, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

ERNST & YOUNG
CONSEIL

OC CONTESSE

UN MONDE NOUVEAU SE CRÉE TOUS LES JOURS



GROUPE SAGEM

Au sein du Groupe SAGEM, SILEC (3700 personnes, 2,5 milliards de francs de CA) fabrique et commercialise des câbles, du matériel de raccordement et des équipements de signalisation. Nous recherchons pour notre département signalisation, dans le cadre d'un projet de diversification, deux ingénieurs.

Un Ingénieur Electronicien - Chef de Projet

A partir du cahier des charges fourni par le chef de produit, il assure la conception, les études et la réalisation de nouveaux systèmes destinés au secteur des transports publics : systèmes d'aide à l'exploitation (SAE) et systèmes d'aide à l'information (SAI).
Ingénieur électronicien (ESE ou équivalent), il a une expérience d'étude et de développement de systèmes à microprocesseurs (éléctronique - informatique et techniques de communication). Rigoureux dans sa méthodologie, il doit savoir aussi animer une équipe de techniciens et dialoguer avec le chef de produit et l'ingénieur d'affaires.
Réf. 1457.93

Un Ingénieur d'Affaires

Dans le cadre de ce projet de diversification d'équipements destinés aux sociétés des transports publics, cet ingénieur apporte au chef de produit ses compétences techniques dans les réponses aux appels d'offre, le choix des solutions, le chiffrage. Véritable coordinateur, il suit l'opération depuis l'analyse des besoins des clients jusqu'à la phase de réalisation des systèmes ; pour ce faire, il peut être amené à mettre en œuvre, en plus du bureau d'études interne, des prestations extérieures, en particulier achat de produits en négoce ou de sous-traitance.
Cet ingénieur (ESE ou équivalent) a une solide expérience de la conduite d'affaires dans les systèmes de communication (radio - téléphone, etc.). A ses compétences techniques s'ajoutent de réelles qualités relationnelles lui permettant d'être un réalisateur efficace.
Des déplacements sur toute la France sont à prévoir. Réf. 1458.93

Ces deux postes, basés à **Paris**, nécessitent des candidats à fort potentiel, capables de conduire le développement de ces nouvelles activités.

Si l'une de ces propositions vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous la référence choisie à notre conseil - 61, boulevard Haussmann 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

Membre de Syntec

PPG Glass Group Europe

CA : 3,8 milliards de francs, 3 300 personnes, 3 usines en France, 3 usines en Italie, 15 filiales en Europe. Nous sommes rattachés à un Groupe International, 37 000 personnes, leader mondial dans les domaines du verre, de la chimie et de la peinture. Nous souhaitons intégrer un :

JEUNE INGENIEUR PRODUCTION

AM, IDN, HEI, ENSEM...

Disposant d'une première expérience industrielle en production pour prendre des responsabilités importantes au sein d'une unité de production de verre trempé automobile située à **MAUBEUGE** (400 personnes) où il sera chargé :
- d'animer et de développer un potentiel humain de 80 personnes avec le souci de s'inscrire dans les objectifs globaux du Groupe en matière de sécurité et de qualité
- de participer à l'amélioration et au développement des process.

Son ouverture aux nouvelles technologies (automatisme, informatique industrielle), ses qualités de contact et son dynamisme lui permettront d'avoir un rôle moteur tant sur le plan technique et organisation que sur le plan social où il devra être un interlocuteur reconnu et fiable.

Ce poste implique un bon potentiel et la maîtrise de la langue anglaise pour une évolution ultérieure dans l'unité ou sur d'autres sites européens du Groupe.

Ecrire sous réf.
10 A 2523 3M
Discrétion absolue.

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

La Compagnie Générale des Eaux, n° 1 mondial de la distribution d'eau recherche pour son centre régional de Bretagne, un

Responsable de laboratoire confirmé

Directement rattaché au Chef des services techniques, vous prendrez la responsabilité complète du laboratoire avec l'assistance de 6 à 7 techniciens. Vous superviserez également l'équipe (4 personnes) chargée de mener des expertises en usine, de dispenser des formations et animerez ultérieurement le groupe d'études et réalisations (3 personnes), chargé de la conception de modifications dans la chaine de traitement.

Diplômé de niveau Bac + 5 en chimie/biologie/génie des procédés, vous bénéficiez impérativement d'une expérience professionnelle confirmée d'environ 8 ans dont 3 à 4 ans en laboratoire et justifiez de solides compétences techniques. Vous avez également pu déjà démontrer vos aptitudes à la communication, à l'animation d'une équipe ; vous avez le goût et le talent pour la formation.

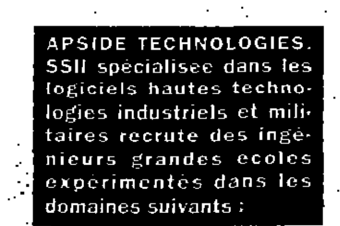
Le poste est basé à Rennes. Anglais nécessaire.

Veuillez adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV + photo), sous référence MO/LAB, à COMPAGNIE GENERALE DES EAUX Service Relations et Ressources Humaines 52, rue d'Anjou - 75384 PARIS CEDEX 08.



RENDONS SERVICE A LA VIE

Ingénieurs Grandes Ecoles



EXPERIMENTES
- *Télécommunications : protocoles, traitement de communications, administration, exploitation de réseaux.*
- *Traitement d'images, optronique.*
- *Interfaces homme-machine, gestion de bases de données.*
- *Architecture de systèmes d'exploitation.*

La connaissance des langages ADA ou C++ et des méthodes de conception orientée objet est un plus.

Adressez votre candidature à : APSIDE TECHNOLOGIES, 58 avenue du Général Leclerc, 92100 Boulogne.



Jonction

LE MONDE DES COMMERCIAUX